

Languedoc-Roussillon, Gard

Ligne Grande Vitesse - Contournement de Nîmes-Montpellier

Saint-Gervasy, Aubrespin,

secteur 25

Occupation de l'âge du Bronze ancien.
Ensemble funéraire protohistorique.
Occupation agricole antique.

sous la direction de
Pierre Séjalon et Cyril Gaillard

avec les contributions de
Sébastien Barberan
Valérie Bel
Marie Bernard
Marie Bouchet
Jérémy Bousquet
Laurent Bruxelles
Nathalie Chardenon
Mélanie Denoyelle
Salomé Granai
Alexandra Klinger
Céline Payet
Antoine Ratsimba
Maxime Remicourt
Pascal Verdin

Inrap Méditerranée
2015



Languedoc-Roussillon, Gard

Ligne Grande Vitesse - Contournement de Nîmes-Montpellier

Saint-Gervasy, Aubrespin,

secteur 25

Occupation de l'âge du Bronze ancien.
Ensemble funéraire protohistorique.
Occupation agricole antique.

Pierre Séjalon et Cyril Gaillard dir.

avec les contributions de
Sébastien Barberan
Valérie Bel
Marie Bernard
Marie Bouchet
Jérémy Bousquet
Laurent Bruxelles
Nathalie Chardenon
Mélanie Denoyelle
Salomé Granai
Alexandra Klinger
Céline Payet
Antoine Ratsimba
Maxime Remicourt
Pascal Verdin

avec les collaborations de
Lucille Brevet
Pascale Chevillot
Antoine Farge
Julie Grimaud
Sophie Martin
Guilhem Marty
Michel Piskorz
Anne Recolin

Inrap Méditerranée
561 rue Étienne-Lenoir, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07, med@inrap.fr

2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thésaurus
8	Intervenants
10	Arrêt de prescription n°13/101-9177
12	Cahier des charges
22	Projet scientifique de l'intervention
37	Arrêt de nomination n°13-207/9177
40	Localisation de l'opération
41	Notice scientifique
42	Les opérations archéologiques menées par l'Inrap sur les aménagements du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier et du déplacement de l'autoroute A9. (Jean-Yves Breuil)

Résultats

51	1. Protocoles et méthodes (Pierre Séjalon, Cyril Gaillard)
51	1.1. Le décapage archéologique et le levé topographique
51	1.2. La fouille des enclos
54	1.3. L'enregistrement des données
56	2. Approches paléo-environnementales
56	2.1. La séquence sédimentaire témoin (d'après Laurent Bruxelles)
58	2.2. Étude malacologique (Salomé Granai)
58	2.2.1. Méthode
58	2.2.1.1. Tri et détermination
62	2.2.1.2. Classification écologique des espèces
63	2.2.1.3. Traitement statistique des échantillons
63	2.2.2. Résultats
63	2.2.2.1. Les séquences sédimentaires de la partie romaine et du secteur 3 sud
64	2.2.2.2. Les échantillons issus des structures archéologiques
66	2.2.3. Successions paléoenvironnementales du site et comparaisons régionales
66	2.2.3.1. Proposition d'évolution diachronique de l'environnement du site de Saint-Gervasy
66	2.2.3.2. Comparaisons avec d'autres séquences de la région
67	2.3. La place du Vistre dans les paysages anciens
71	3. L'occupation du Bronze ancien (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon, Marie Bouchet, Michel Piskorz, Maxime Remicourt)
71	3.1. Options méthodologiques
73	3.2. Présentation des structures
75	3.3. Étude du matériel archéologique et chronologie de l'occupation
75	3.3.1. Le mobilier céramique (Marie Bouchet)
79	3.3.2. Note sur une lame en silex du foyer FY18529 (Maxime Remicourt)
81	3.4. Discussion : une implantation humaine tournée vers l'agriculture ?

83	4. L'occupation funéraire du premier âge du Fer
83	4.1. Présentation générale des enclos
85	4.1.1. L'enclos circulaire ENC18231 (Alexandra Klinger)
85	4.1.2. L'enclos circulaire ENC18232 (Marie Bernard)
85	4.1.3. L'enclos circulaire ENC18236 (Céline Payet, Jérémy Bousquet)
90	4.1.4. L'enclos circulaire ENC18249 (Alexandra Klinger)
90	4.1.5. L'enclos circulaire ENC18251 (Mélanie Denoyelle)
90	4.2. Chronologie et vocation des enclos circulaires
93	4.2.1. La céramique du premier âge du Fer (seconde moitié du VII^e s. av. n. è.) (A. Ratsimba)
96	4.2.2. Notice sur les mobiliers métalliques issus du tamisage des enclos (Nathalie Chardenon)
101	4.2.3. Restes osseux provenant des refus de tamisage (Valérie Bel)
104	4.3. Conclusion (Pierre Séjalon)
107	5. L'occupation agraire antique
107	5.1. Une construction quadrangulaire (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon, Céline Payet, Sébastien Barberan et Pascal Verdin)
110	5.2. Les abords de l'édifice
111	5.3. Le mobilier céramique d'époque romaine (Sébastien Barberan)
114	5.4. Rapport d'analyses de phytolithes (Pascal Verdin)
114	5.4.1. Questions et hypothèses
114	5.4.2. Matériaux et méthodes
114	5.4.3. Résultats et interprétations
116	5.5. Quelle interprétation pour ces vestiges ? (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon)
116	5.6. Matérialisation des espaces et plantations viticoles (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon)
116	5.6.1. Création des premiers fossés
117	5.6.2. Les réseaux de traces de vignes
119	5.6.3. Réorganisation parcellaire
119	5.7. Conclusion sur l'occupation antique (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon)
121	6. Une pépinière de l'époque moderne (Cyril Gaillard, Pierre Séjalon)
123	7. Conclusion générale (Pierre Séjalon, Cyril Gaillard)
126	Bibliographie
131	Liste des illustrations
132	Index des Us, Faits et Ensembles

Inventaires techniques

137	Catalogue des Us, des Faits et des Ensembles
229	Inventaire des minutes de terrain
232	Inventaire des photographies
241	Inventaire de la documentation scientifique papier
242	Inventaire de la documentation scientifique numérique
243	Inventaire technique du mobilier archéologique

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Languedoc-Roussillon

Département
Gard (30)

Commune
Saint-Gervasy

Adresse ou lieu-dit
Aubrespin

Codes

code INSEE
30233

Numéro de l'entité archéologique
SRA n°9177

Coordonnées géographiques d'encadrement selon le système national de référence (Lambert 93)

Abscisses :
x : 818752.2 (Lambert III, EPSG 2154)
Ordonnées :
y : 6307806.6 (Lambert III, EPSG 2154)
Altitude :
z : 55 m NGF.

Références cadastrales

Commune
Saint-Gervasy

Année
2009

Section(s)
AX

Parcelle(s)
62, 95, 109, 110, 170, 171, 172, 257 +
DP n.c.

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Oc'Via Construction
6200 route de Générac
CS 58240
30942 Nîmes Cedex

Références de l'opération

Numéro de dossier de l'opération
FB11141104

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA n°2013/101
Dossier n°9177

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
SRA n°13/206
Dossier n°9177

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Oc'Via Construction
6200 route de Générac
CS 58240
30942 Nîmes Cedex

Nature de l'aménagement

Construction de la Ligne à Grande Vitesse,
contournement Nîmes/Montpellier

Opérateur d'archéologie

Inrap Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Pierre Séjalon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Méditerranée
561 rue Étienne-Lenoir - Km Delta
30900 Nîmes
et
Centre archéologique Inrap
561 rue Étienne-Lenoir - Km Delta

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
le 15/04/2013

fouille
du 22/04 au 21/06/2013

post-fouille
moyens étalés entre 2014 et mai 2015

Type d'intervention

diagnostic archéologique

Surfaces

surface à décaprer : 11200 m²
surface prescrite : 14000 m²

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique

Centre archéologique Inrap
561 rue Étienne-Lenoir - Km Delta
30900 Nîmes

Lieu de dépôt définitif du mobilier archéologique

Centre de Documentation
Archéologique du Gard
396, avenue Joliot Curie
30900 Nîmes

Mots-clefs des théssaurus

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
<input type="checkbox"/> Paléolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inferieur <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique 	<input type="checkbox"/> Edifice public <input type="checkbox"/> Edifice religieux <input type="checkbox"/> Edifice militaire <input type="checkbox"/> Bâtiment <input checked="" type="checkbox"/> Structure funéraire <input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Hydraulique <input type="checkbox"/> Habitat rural <input type="checkbox"/> Villa <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment agricole <input checked="" type="checkbox"/> Structure agraire <input type="checkbox"/> Urbanisme <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Structure urbaine <input checked="" type="checkbox"/> Foyer <input checked="" type="checkbox"/> Fosse <input type="checkbox"/> Sepulture <input type="checkbox"/> Grotte <input type="checkbox"/> Abri <input type="checkbox"/> Megalithe <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Argile : atelier <input checked="" type="checkbox"/> Murs <input checked="" type="checkbox"/> Sols	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Industrie lithique <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Industrie osseuse <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Céramique <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Restes <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Végétaux <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Faune <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Flore <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Objet métallique <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Arme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Outil <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Parure <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Habillement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Trésor <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Monnaie <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Verre <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mosaïque <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inscription <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Matériel de mouture
<input type="checkbox"/> Néolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Récent <input type="checkbox"/> Final 		
<input checked="" type="checkbox"/> Âge du Bronze <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Recent 		
<input checked="" type="checkbox"/> Âge du Fer <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> premier âge du Fer <input type="checkbox"/> second âge du Fer 		
<input checked="" type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> République romaine <input checked="" type="checkbox"/> Empire romain <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Haut Empire (jusqu'en 284) <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) 		
<input type="checkbox"/> Epoque médiévale <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> haut Moyen Age <input type="checkbox"/> Moyen Age <input type="checkbox"/> bas Moyen Age 		
<input type="checkbox"/> Temps modernes		
<input type="checkbox"/> Epoque contemporaine <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ere industrielle 		
<input checked="" type="checkbox"/> Epoque indéterminée,historique		
		Etudes annexes <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Géomorphologie <input type="checkbox"/> Datation <input type="checkbox"/> Anthropologie <input checked="" type="checkbox"/> Malacologie <input type="checkbox"/> Zoologie <input checked="" type="checkbox"/> Botanique <input type="checkbox"/> Palynologie <input type="checkbox"/> Macrorestes <input type="checkbox"/> An. de céramique <input type="checkbox"/> An. de métaux <input type="checkbox"/> Aca. des données <input type="checkbox"/> Numismatique <input type="checkbox"/> Conservation <input checked="" type="checkbox"/> Phytolithes

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Henri Marchesi, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Autorité scientifique
Benoit Ode, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et suivi scientifique
Lionel Izac-Imbert, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et suivi scientifique
Jean-Yves Breuil, Inrap	Coordination	Mise en place et suivi du chantier
Marc Célié, Inrap	Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi du chantier
Christophe Tardy, Inrap	Adjoint coordination	Coordination paléoenvironnement
Pierre Séjalon, Inrap	Ingénieur Chargé de recherche	Responsable d'opération

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Henri Marchesi, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Autorité scientifique
Benoit Ode, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et suivi scientifique
François Souq, Inrap	Directeur interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Célié, Inrap	Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi du chantier
Jean-Yves Breuil, Inrap	Coordination	Mise en place et suivi du chantier
Christophe Tardy, Inrap	Adjoint coordination	Coordination paléoenvironnement

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Michael Fronty, Inrap	Assistant technique	Logistique
Hans Haurillon, Inrap	Logisticien	Logistique
Rémi Chantant, Inrap	Conseiller Sécurité et Prévention	Suivi de l'opération et de la DICT
Brigitte Thuillier, Inrap	Assistante d'étude	DICT
Freddy Thuillier, Inrap	Assistant AST	DICT

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pierre Séjalon, Inrap	Archéologue	Responsable scientifique
Cyril Gaillard, Inrap	Archéologue	Responsable de secteur
Marie Bernard	Archéologue	Technicienne
Aurélien Bolo, Inrap	Topographe	Levé et implantation
Jérémy Bousquet, Inrap	Archéologue	Technicien
Lucille Brevet, Inrap	Archéologue	Technicienne
Laurent Bruxelles, Inrap	Archéologue	Géomorphologue
Pascale Chevillot, Inrap	Archéologue	Géomorphologue
Mélanie Denoyelle, Inrap	Archéologue	Technicienne
Antoine Farge, Inrap	Topographe	Levé et plans
Alexandra Klinger, Inrap	Archéologue	Technicienne

Sophie Martin, Inrap	Archéologue	Malacologue
Guilhem Marty, Inrap	Archéologue	Technicien
Céline Payet, Inrap	Archéologue	Technicienne

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pierre Séjalon, Inrap	Archéologue	Responsable scientifique
Cyril Gaillard, Inrap	Archéologue	Responsable de secteur
Sébastien Barberan, Inrap	Archéologue	Etude du mobilier céramique antique
Valérie Bel, Inrap	Archéologue	Spécialiste pratique funéraire
Marie Bernard, Inrap	Archéologue	Technicienne
Marie Bouchet, Inrap	Archéologue	Etude du mobilier céramique âge du Bronze
Jérémy Bousquet, Inrap	Archéologue	Technicien
Lucille Brevet, Inrap	Archéologue	Technicienne
Laurent Bruxelles, Inrap	Archéologue	Géomorphologue
Nathalie Chardenon, Inrap	Archéologue	Spécialiste mobilier métallique
Pascale Chevillot, Inrap	Archéologue	Géomorphologue
Mélanie Denoyelle, Inrap	Archéologue	Technicienne
Antoine Farge, Inrap	Topographe	Levé et plans
Salomé Granai, Inrap	Archéologue	Malacologue
Julie Grimaud, Inrap	Archéologue	Dessin Assisté par Ordinateur
Alexandra Klinger, Inrap	Archéologue	Technicienne
Guilhem Marty, Inrap	Archéologue	Technicien
Céline Payet, Inrap	Archéologue	Technicienne
Michel Piskorz, Inrap	Archéologue	Dessin mobilier céramique âge du Bronze
Antoine Ratsimba, Inrap	Archéologue	Etude du mobilier céramique Protohistoire
Anne Recolin, Inrap	Infographiste	Mise en forme du RFO
Maxime Remicourt, Inrap	Archéologue	Etude du mobilier lithique
Pascal Verdin, Inrap	Archéologue	Etude des phytolithes

Arrêt de prescription n°13/101-9177



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale des
affaires culturelles

Montpellier, le 28 mars 2013

REÇU LE
03 AVR 2013

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Benoît Ode
Téléphone : 04 67 02 32 58
Télécopie : 04 67 02 32 04
Courriel : benoit.ode@culture.gouv.fr
Réf : BO/EN/13-0472

**Arrêté n° 13/101 - 9177
portant prescription d'une opération de
fouille préventive**

LE PRÉFET DE RÉGION Préfet du département de l'Hérault

Vu le code du Patrimoine et notamment son livre V ;

Vu la partie réglementaire du code du Patrimoine ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le rapport de diagnostic archéologique réalisé par Mlle Valérie BEL (INRAP) «LGV Contournement de Nîmes et Montpellier, Secteur 25 : Saint-Gervazy» prescrit par arrêté n° 2008/076 du 15/02/2008 ;

VU l'avis de la Commission Interrégionale de l'Archéologie Sud-Est lors de sa session du 12 mars 2013 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, et en particulier un site protohistorique (enclos funéraires du Ier Age du Fer, éléments de parcellaire).

Considérant que ces vestiges sont directement menacés par le projet d'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse « Contournement de Nîmes et Montpellier », déposé par Réseau Ferré de France en préfecture de région le 17 décembre 2007 et dont le projet modifié le modifié a été transmis à la DRAC Languedoc-Roussillon le 20 mars 2013 ;

Considérant qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles ;

ARRIÈRE

Article 1.

Une opération d'archéologie préventive sera réalisée préalablement à l'aménagement du projet " Ligne à Grande Vitesse " Contournement de Nîmes et Montpellier " sur le territoire suivant :

Régnon :	LANGUEDOC-ROUSSILLON
Département :	GARD
Commune :	SAINTE-GERVASY
Lieu dit :	Aubrespin
Cadastré :	AN : 62, 95, 109, 110, 120, 121, 122, 259 + 10 ha.
Nature de l'aménagement :	Ligne grande vitesse "Contournement de Nîmes et Montpellier"
Dénomination de l'opération :	Aubrespin
Numéro d'opération :	9177

Article 2.

La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique et technique de cette opération, approuvé et présenté ci-dessous.

Article 3.

La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de Cet'Via Construction, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à plusieurs mairons de recherches archéologiques préventives, ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 4.

La fouille ne pourra être entreprise qu'après désignation du responsable scientifique de la fouille et autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de l'opérateur et au vu du dossier fourni, comprenant le cahier mentionné à l'article 3, et le cas échéant, le justificatif d'agrément de l'opérateur et la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R521-45 du Code du Patrimoine (partie réglementaire).

Article 5.

L'aménageur notifie au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Il est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre, au préfet de région, un rapport (Brd. Malrau) sous la direction du responsable d'opération désigné par le préfet et conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 susvisé.

Article 6 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Cet'Via Construction, MAR de Somèze, Chemin de Somèze, 349701 AIX EN PROVENCE.

Aix-en-Provence, le 28 mars 2013

Pour le Préfet de Région, Direction régionale d'Archéologie
Préfet de Région, chargé des affaires culturelles par décret du


Hervé MARAIS
Conseiller régional de l'Archéologie

Cahier des charges



REÇU LE
03 AVR 2013

1

Affaire suivie par Benoît Ode et Lionel Izac-Imbert
Service régional de l'archéologie
DRAC Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 28 mars 2013

Cahier des charges de prescription d'une fouille archéologique préventive

SAINT-GERVASY (34)

Aubrespin

opération n° 9177

Le présent cahier des charges scientifique et technique constitue une pièce annexe à la prescription de fouille relative au projet d'aménagement ferroviaire "Contournement de Nîmes et Montpellier".

Le présent cahier des charges contribue à la présentation des données scientifiques, à la définition des objectifs ainsi que des principes méthodologiques et techniques de l'intervention prescrite par l'arrêté n° 2013-101 du 28/03/2013

Région :	LANGUEDOC-ROUSSILLON
Département :	GARD
Commune :	SAINT-GERVASY
Lieu-dit :	Aubrespin
Cadastré :	AX : 62, 95, 109, 110, 170, 171, 172, 257 + DP n.c.
Nature de l'aménagement :	Ligne grande vitesse "Contournement de Nîmes et Montpellier"
Dénomination de l'opération :	Aubrespin
Numéro d'opération :	9177
Arrêté de prescription (fouille) :	n° n° 2013-101 du 28/03/2013
Description de l'opération :	Fouille de vestiges protohistoriques (enclos funéraires du Ier Age du Fer, éléments de parcellaire)
Surface soumise à prescription :	1,4 ha
	<u>cf. plan joint</u>
Surface à décapier :	1,12 ha
Surface à fouiller :	1,07 ha

1 - Présentation et contexte archéologique

Cette opération correspond à la première prescription de fouille préventive préalable à la réalisation de la ligne ferroviaire grande vitesse dite « Contournement de Nîmes et Montpellier ». Cet aménagement a été déclaré d'utilité publique le 17 mai 2005 et a fait l'objet de prescription de diagnostics archéologiques en février 2008.

L'opération de diagnostic a été menée par Valérie Béti (INRAP) en janvier 2011 sur environ 50 % de l'emprise présente dans ce secteur (le secteur 25 de l'opération « Contournement de Nîmes et Montpellier » correspond aux terrains situés sur les communes de Bezouce et Saugé-Gerveney, Gard). La seconde phase du diagnostic a été réalisée en janvier 2013, et n'a pas fourni d'informations archéologiques complémentaires.

Lors de la première tranche, le taux d'envergure des sondages a été important puisqu'il atteint près de 15 % de la superficie totale des emprises nécessaires. Sondages et sondages de décapages ont permis de se faire une idée assez précise du potentiel archéologique présent sur cette bande de 3 kilomètres de développement sur environ 80 à 100 mètres de largeur.

Les résultats les plus importants concernent la période Protohistorique avec le troupe en évidence :

- Au Sud de l'emprise du diagnostic, d'une nécropole datée du VIIIe - VIIe s, ayant autre été d'après le mobilier trouvé pour et datée d'une série d'enceintes fossoyées circulaires.
- Au Nord de l'emprise du diagnostic d'un habitat plus récent, daté quant à lui du VIe-Ve s, et comportant un puits associé à des structures en creux de type fosses et fossés de délimitation.

Quelques structures en creux attribuables au Néolithique et à l'Antiquité ont également été repérées mais ne présentent pas de fonctionnalité particulière à l'exception d'un naselet de voie antique d'orientation Nord-Sud.

Les sondages réalisés dans les différents vestiges épars, ainsi qu'à l'ouest du secteur Nord de l'emprise, ont permis de les documenter de manière suffisamment suffisante pour ne pas envisager de fouille complémentaire.

En revanche, le secteur méridional nécessite la mise en œuvre d'une fouille archéologique de l'important ensemble funéraire protohistorique détecté lors de la phase de diagnostic.

En effet, bien que fortement étudié, ce type de nécropole à enclos fossoyé constitue une lacune en l'état de la recherche pour la région Languedoc-Roussillon (cf. bilan de la recherche archéologique depuis 1995, Schiavetti 2012, p.84-86). La base archéologique éprouvée permet de recenser moins d'une dizaine d'ensembles réellement explorés pour la phase chronologique considérée notamment :

Les Campaniles (Montpellier, Hérault) : fouillé sous la direction de Laurent Sauvage, AFAN, en 1997 (Dedet, Sauvage 1998).

La Pailletrice (Hérault, Hérault) : enclos funéraire étudié sous la direction de Isabelle Davaud, INRAP, en 2008 (Davau, Dedet 2010).

Le Mas-Neuf (Nîmes - Gard) avec une dizaine d'enclos funéraires fouillé sous la direction de Pierre Séjalon, INRAP (Séjalon 2009, p.108-123).

Rouzilles (Hérault - Aude) avec un complexe d'enclos funéraire et « para-funéraire » étudiés sous la direction de Véronique Camut, INRAP (Camut 2010, p.98-10).

Les enjeux sont donc multiples puisqu'il s'agit d'ouvrir sur un corpus encore relativement restreint correspondant à une phase chronologique instaurant le passage des pratiques d'inhumation vers la généralisation de l'incinération. Or ce l'intérêt de la fouille anthropique des structures, la méthodologie d'exploration proposée vise à assurer la collecte d'informations fiables (vestiges d'incinérations ou de mobilier d'accompagnement) tout en portant une attention particulière aux éventuelles structures adyacentes (dispositifs de signalisation, voie, etc.).

Références bibliographiques :

- Cahier 2010 : PANTIN V. : *Vestiges d'inhumation de l'espace rural de Pontgibaud à nos jours. Plan. ZAC de Pontgibaud*. DPS de diagnostic archéologique, Inrap, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2010.**
- Davout, Dédrit 2010. DAVID L., DEDRIT B. : Découverte d'enclos funéraires des environs de 300 av. J.-C. dans la plaine litorâne languedocienne à Palols, Lézignan. In : BARRAL (E.), DEDRIT (B.), DAVID (L.), GILLARD (B.), LAVIGNE (L.), MAIGRE (S.), VILLEART (A.) dir. *Cistes funéraires en Géode au Second âge du Fer en Basse-Normandie*. Actes du 3^e colloque international de l'Association Foucault pour l'étude de l'âge du fer. Caen 2009. Rouen, Presses Universitaires de Paris-Caen, 2010, p.297-302 (Annales idéaires n°883, série Epicharactère, Société et Archéologie, n°14).**
- Dédrit, Savigne 1998. DEDRIT B., SAUVAGE (L.) : Les enclos funéraires du Vieux-séché avant J.-C. au Campidano. Montpellier, Éditions, *ulletin de la Société préhistorique française*, 1998, t. 95, 4, p. 565-580.**
- Sejourné 2009. SEJOURNÉ B. : Les fouilles du Mus-Néol à Nîmes (Gard). Plan de Prise en Compte des Inondations de la ville de Nîmes. Document final de Synthèse, Inrap, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2009.**
- Schwaller 2012. SCHWALLER (M.) dir. : La Protohistoire. In : *Atlas de la recherche archéologique depuis 1995* In MARCHESE (M.) dir., SCHWALLER (M.) dir. *Atlas de la recherche archéologique depuis 1995*. Hauppauge, Rousselot, Montpellier, Direction régionale des Affaires culturelles Languedoc-Roussillon, Service régional de l'Archéologie, 2012, p. 29-30.**

2. Logistique et objectifs de la fouille

Cette opération, objet du présent cahier des charges, est présente sur une surface totale de 14 (00) m² dont seulement 11 200 m² seront fouillés lors d'une première tranchée, la fonction des résultats de la fouille de cette première tranchée, une seconde phase sera mise en place après déclassement de l'actuelle Route Départementale n° 3, avec un nouveau projet scientifique de l'opérateur, et après validation de celui-ci par le Service régional de l'archéologie.

La fouille portera sur 3 sondages, pour un total cumulé de 14 000 m² (voir plan joint).
Afin de permettre l'étude la plus complète du site, il importera de se rapprocher le plus possible de la RD 3 n°3.

La fouille aura pour objectif principal l'étude des vestiges protohistoriques, et comme objectif secondaire la reconnaissance de toutes les occupations anciennes et la récolte d'informations sur l'évolution du paysage.

Il importera de caractériser la nature des vestiges et des occiputiques, de les dater, et de saisir l'organisation générale de l'espace.

Une attention particulière devra être apportée sur les vestiges les plus ténus afin d'échapper aux errements sur l'évolution des occupations, la nature de ces occupations, et sur l'implantation spatiale du site.

La fouille aura donc pour objet principal la caractérisation des structures funéraires, leur organisation et leur phasage d'occupation.

Cinq enclos funéraires ont été mis au jour lors de l'opération de diagnostic, ainsi il conviendra de prévoir les moyens nécessaires à la fouille de 5 enclos au total. Deux zones (une dans la parcelle 109, l'autre dans la parcelle 110) peuvent éventuellement contenir d'autres enclos non perçus lors de la phase de diagnostic.

La fouille stratigraphique exhaustive des séquences stratigraphiques des structures funéraires permettra de prévoir les caractéristiques de mise en service des structures funéraires et de renouveler les sépultures non conservées.

La fouille des abords des structures, sous forme de diagnostic devra permettre de mettre au jour d'éventuelles enclos funéraires supplémentaires ainsi que les vestiges d'équipements communs aux structures funéraires.

3 Phase terrain : méthodologie et dispositions techniques

Décapage :

Le décapage superficiel, réalisé à l'aide d'un engin mécanique (pelle tirée), devra impérativement se faire sous la surveillance des archéologues de l'équipe de fouille.

Les terres devront être systématiquement étudiées et enlevées en dehors de la zone de fouille, en des lieux débous d'un commun accord avec l'archéologue.

Par ce qui concerne les 5 enclos funéraires repérés, ils ne devront pas faire l'objet d'un décapage mécanique général. 60 à 75 % de leur emprise seront décapés jusqu'à l'apparition des éléments conservés. Le reste sera réservé afin de constituer un élément de l'intégrité de la stratigraphie depuis le substrat géologique jusqu'au sol actuel. On effectuera sur chaque enclos les 3 coupes de sondage depuis le couloir supposé de l'enclos.

À la fin du décapage superficiel, le responsable de l'opération devra impérativement prendre contact avec le Conservatoire régional de l'archéologie, ou avec l'agent du Service régional de l'archéologie en charge de ce dossier.

Après enlèvement des œuvres superficielles, l'équipe devra s'attacher à l'étude des structures archéologiques, par la fouille stratigraphique et les relevés (plans, croquis, photographies).

Méthodologie générale :

Fouille des enclos

Des moyens particuliers seront mis en œuvre pour la fouille de ces structures afin de permettre la recette la résulte d'un maximum d'informations sur la structure funéraire. Un « quadrat » de 25 à 40 % de la surface de chaque enclos devra avoir été réservé lors du décapage afin de permettre la fouille stratigraphique de la séquence complète. Celle-ci réservée permettra de réaliser deux coupes stratigraphiques. La fouille de l'inégalité de la séquence stratigraphique est prescrite, avec l'ouverture immédiate d'une paroi solitaire.

Un échantillon représentatif de chaque unité stratigraphique (y compris le niveau superficiel bouché par les travaux agricoles modernes) sera prélevé d'un fouisseur.

Des prélèvements au vu d'études et d'analyses seront effectués selon un protocole qui devra avoir été établi dans le projet scientifique d'intervention.

Dans le cas de découverte d'une structure, un prélèvement du contenu sera privilégié si possible afin de permettre son étude en laboratoire.

L'étude archéologique passera évidemment par la fouille manuelle d'un échantillon représentatif des tessons périphériques des enclos, et par leur fouille exhaustive.

Autres restes

Les autres éléments structurés anciens devront faire l'objet d'une fouille intégrale, dans les limites des normes de sécurité en vigueur. Le mode opératoire choisi devra être présenté précisément dans le projet d'intervention de l'opérateur. Sa mise en place devra faire l'objet d'une concertation avec le Service régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique devra, en concertation avec le Service régional de l'archéologie, du mode de fouille des structures les plus récentes.

Les structures « complexes » (tombe, sols, fosses, fours, ...), et les niveaux stratifiés en général, seront à fouiller intégralement. Les structures « simples » (fosses, fours, fond de poêles) pourront n'être fouillées qu'à 50 %, selon le nombre, et la nature, des structures à étudier. Les abandons devront être justifiés.

La fouille doit permettre d'apporter des éléments sur la nature des occupations, la chronotypologie des productions céramiques et la dynamique de l'occupation. Il conviendra d'éviter les problèmes de chronologie relative des différentes occupations, leur fonctionnement, leur évolution et leur intégration dans le contexte régional.

During l'opération, l'archéologue et le Service régional de l'archéologie devront être tenus au courant de toutes les découvertes significatives. Ils devront également être tenus au courant de tout événement susceptible de mettre en péril le calendrier prévisionnel de l'opération (inempêcées, difficultés techniques imprévues, ...).

4 - Phase terminale : Durée et composition de l'équipe

Durée de la phase terminale : 2 mois minimum

Responsable scientifique de l'opération : l'archéologue responsable scientifique de l'opération devra avoir une bonne expérience des opérations d'archéologie préventive en milieu rural et devra être un spécialiste de la Protohistoire. Il sera désigné nominativement par un arrêté du préfet de Région.

Équipe de fouille : l'équipe devra comporter un archéologue expérimenté dans la fouille de structures funéraires protohistoriques (qui peut être le responsable scientifique de l'opération).

Spécialistes pour la phase fouille :

En raison de la présence des structures funéraires, l'opérateur devra être en mesure de mettre à la disposition de l'équipe un archéologue formé à l'anthropologie de terrain (avec une expérience en Préhistoire) qui interviendra sur le terrain à la demande du responsable scientifique de l'opération.

Afin de permettre les meilleures choix stratégiques dans la fouille des structures archéologiques, un céramologue (spécialiste de la période), un paléo-botaniste et un archéozoologue devront pouvoir intervenir régulièrement pendant la durée de la fouille.

- Un géoscientifique devra impérativement intervenir pendant la durée de la fouille,
- L'opérateur devra être en mesure de mettre un topographe à la disposition de l'équipe de fouille, et ce à la demande du responsable scientifique de l'opération.
- Dans le cas de besoins spécifiques, sur des points précis, le responsable de l'opération aura la possibilité de faire intervenir des collaborateurs extérieurs, en accord avec l'aménageur et le Service régional de l'archéologie.

6 - Précautions techniques et moyens techniques particuliers

Installation de la base de chantier :

L'installation de la plate-forme technique, destinée à accueillir le base chantier, devra se faire en dehors des limites de la zone à étudier, et devra être opérationnelle dès le début de la phase de décapage.

Moyens mécaniques supplémentaires :

Des moyens mécaniques supplémentaires à ceux prévus pour le terrassement initial, devront être provisoriés afin de permettre des retours d'équipes archéologiques (mouette, pelle mécanique, ...) au cours de l'opération (10 journées d'élargi monégasque) afin de permettre soit des décapages complémentaires, soit des sondages.

Protection des vestiges :

Des équipements de type abris ou tentes devront être disponibles afin de protéger les vestiges les plus sensibles, et de permettre une bâche manuelle à l'abri des intempéries, et ce à la demande du responsable scientifique de l'opération ou du Service régional de l'archéologie.

Gestion de l'eau et de la sécheresse :

L'équipe devra avoir à sa disposition du matériel de pompage, dans le cas de fortes précipitations et/ou de retombées des nappe, et le cas échéant mettre en place un dispositif de drainage et d'évacuation des eaux.

Une citerne d'eau devra être disponible dès le début de la phase de décapage. L'opérateur devra également disposer à la disposition de l'équipe bâches, et géotextiles, en nombre suffisant.

Gardiennage :

Dans le cas de découverte de vestiges particuliers, fragiles et/ou précieux, il convient de prévoir la possibilité d'un gardiennage du chantier. La mise en place d'un gardiennage pourra être assurée par le Service régional de l'archéologie.

7 - Phase étude (post-fouille) : objectifs et préconisations techniques

Les études paléo-environnementales (géo-archéologiques et paléo-botaniques) n'ont pour objet :
d'une part de compléter les informations sur la taphonomie du site (description des dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser, ou non, la conservation des vestiges ou de niveaux archéologiques),

d'autre part d'éclairer nos connaissances sur les relations humaines (autres activités agricoles, déforestation, gestion de Peau, ...).

Et enfin de dresser un tableau sur l'évolution du paysage autour du site (échelle locale et micro-local).

À cet effet, un complément d'études géoarchéologiques, couplé à des analyses paléo-environnementales et/ou paléobotaniques (minéralogie, palynologie) devra être envisagé.

Celle sera repliée dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (échelle plus ou moins étendue).

Des phase par phase d'occupation seront à réaliser. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être repliés sur le plan général. Si possible, les planches de mobilier seront présentées par assemblage et par phase. Les plans topographiques, avec indication des limites de terrains, et des structures archéologiques, seront également fournis sous forme numérique, et planétaires.

L'enregistrement des données de terrain sera normalisé, et compatible avec les systèmes utilisés lors des autres opérations de la région Languedoc-Roussillon ayant concerné les périodes historiques et préhistoriques.

L'étude post-fouille sera réalisée dans une seule et même base de travail de manière à conserver la totalité des vestiges dans le même lieu. Toute demande de déplacement hors région des collections (mobilière archéologique) et des archives de fouilles sera soumise à approbation du Service régional de l'archéologie.

8 - Phase étude (post-fouille) : moyens humains, études et analyses à envisager

Moyens pour la phase étude post-fouille : on devra prévoir pour cette phase un minimum de 100 journées/homme pour le responsable de l'opération.

Spécialistes pour la phase étude post-fouille

L'équipe devra impérativement comporter un céramologue spécialisé des productions protohistoriques. Celui-ci devra impérativement prendre contact avec les chercheurs ayant déjà travaillé sur les productions céramiques locales, afin de comparer les critères céramiques connus. L'équipe devra également comporter un céramologue spécialisé des productions palé-romaines.

Il conviendra de prévoir le dessin de l'ensemble du mobilier, l'enregistrement et la mise au net des plans et coupes des vestiges.

Etudes et analyses

Des études anthropologiques (anthropologie physique), paléobotaniques (anthracologie, carpalogie), archéozoologiques (et éventuellement minéralogie) et céramologiques devront

être provisionnées afin d'être réalisées à la demande du responsable scientifique de l'opération et/ou du Service régional de l'archéologie.⁸

• Des analyses polymorphologiques et micro-morphologiques peuvent également être envisagées.

Enfin, il conviendra de prévoir les moyens conséquents nécessaires à la réalisation d'analyses de type radiocarbone (¹⁴C) avec un minimum de 5 datotrots, ou au moins suivant la nature des découvertes.

9 - Rapport, archives de fouille et conditionnement du mobilier

Le rapport final de l'opération devra être conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération. Il sera remis en 8 exemplaires (dont un, ou deux, en version numérique).

Les archives de l'opération seront organisées conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004.

Le délai limite pour la remise du rapport final au Service régional de l'archéologie est fixé à 24 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

Le conditionnement définitif du mobilier devra être conforme aux normes de stockage et de conservation édictées en vertu de l'Centre de documentation archéologique du Gard (CDAG de Nîmes).

10 - Tranches conditionnelles

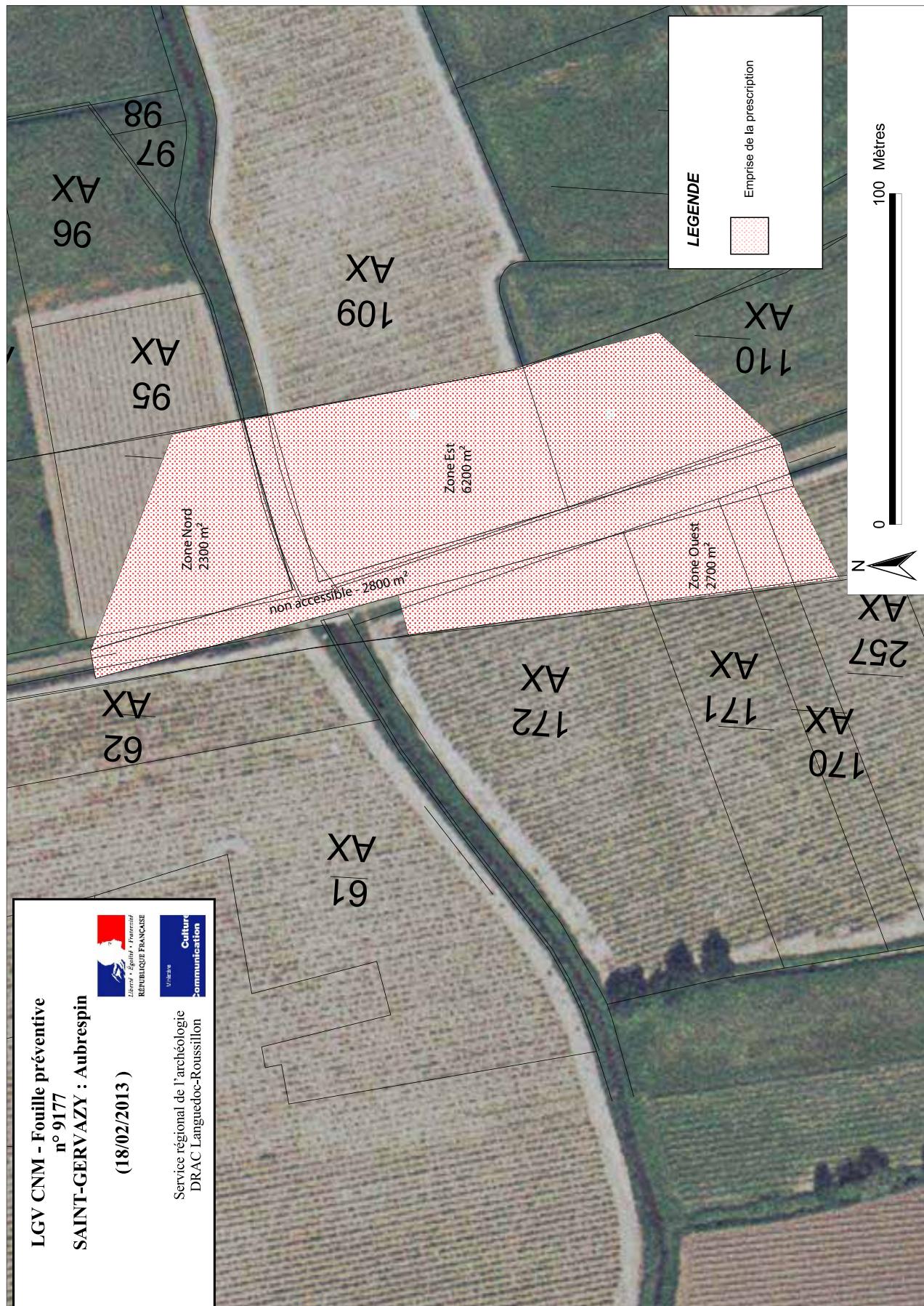
Des tranches conditionnelles pourront être déclenchées à la demande du Service régional de l'archéologie après tenue d'une réunion sur le chantier avec présence d'un représentant de l'opérateur.

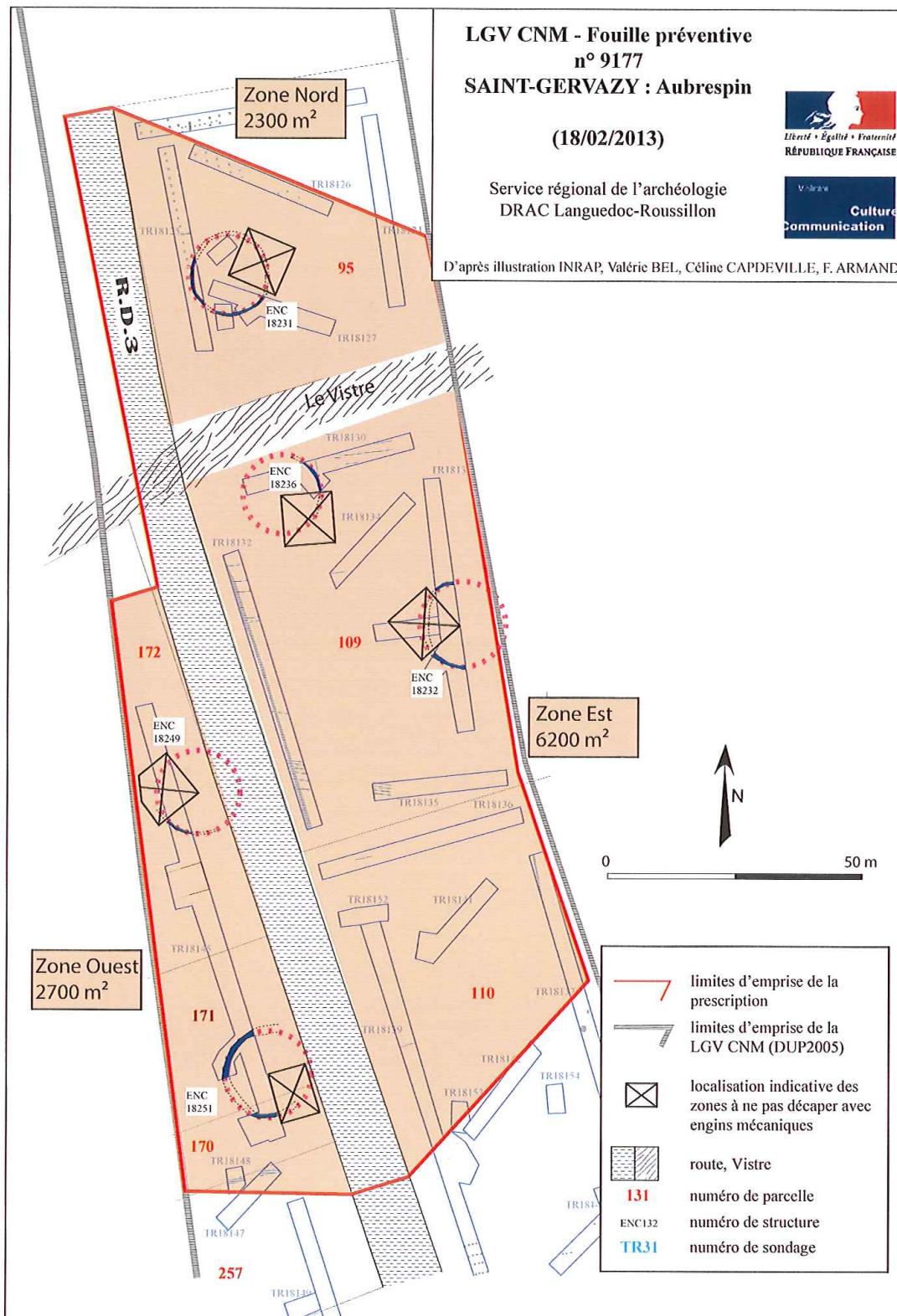
Deux cas différents pourront déclencher la mise en œuvre de tranches conditionnelles :

• la mise au jour d'un ou plusieurs funéraires que prévu par le présent cahier des charges. Il importe que les opérateurs prévoient dans leur projet d'intervention des devis pour la fouille et l'étude d'une structure funéraire protohistorique complexe (ou de 6 enclous, ou dans le cas de mise au jour d'une tombe complexe conservée).

• la mise au jour d'un puits protohistorique ou antique. Il importe que les opérateurs prévoient dans leur projet d'intervention des devis pour la fouille, et l'étude, d'un puits. La fouille devra être réalisée par une entreprise spécialisée dans ce type d'opération, sous la direction d'archéologues, avec installations techniques permettant d'une part la fouille du puits, mais aussi le tamisage des sédiments et le traitement des restes organiques. Un archéobotaniste devra être présent sur le terrain pendant la moindre partie de la fouille du puits si celui-ci devrait contenir des restes végétaux.

Ces tranches conditionnelles pourront éventuellement s'ajouter en fonction de l'option nécessaire.





Projet scientifique de l'intervention



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Ligne Grande Vitesse Fouilles archéologiques à Saint Gervasy (30) « Aubrespin »

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

Identification administrative de l'opération

SITE : Aubrespin
COMMUNE : Saint Gervasy
DEPT. : Gard
N° d'opération : 9177
REF. CADASTRALES : AX : 62, 95, 109, 110, 170, 171, 172, 257 + DP n.c.
Surface soumise à prescription : 14000 m²
Surface à décapier : 11200 m²
Surface à fouiller : 10700 m²
TYPE D'OPERATION : rural
Date réception de demande de l'aménageur :
Références du diagnostic : 2008/129
Arrêtés préfectoraux n° 08/76 et 12/354 -7286
Dates de réalisation du diagnostic : avril 2012 et mars 2013

Sommaire**1. CONTEXTE DE L'OPERATION**

- 1.1. Définition de l'emprise de fouille
- 1.2. Objectifs de la fouille définis par le prescripteur

2. PROJET SCIENTIFIQUE ET METHODOLOGIE

- 2.1. Les enjeux scientifiques
- 2.2. Les modes opératoires scientifiques et les méthodologies (phase 2)
 - 2.2.1. *Le décapage archéologique*
 - 2.2.2. *La fouille archéologique*
 - 2.2.3. *Les tranches conditionnelles*
 - 2.2.4. *Les actions de médiation et de valorisation des fouilles archéologiques*
- 2.3. Les études et les analyses (phase 3)

3. ASPECTS TECHNIQUES ET MESURES PARTICULIÈRES

- 3.1. Préalables
- 3.2. Phase 1 - Travaux préparatoires
 - 3.2.1. *Nettoyage du terrain*
 - 3.2.2. *Accès et signalisation du chantier*
 - 3.2.3. *Installation de la base vie*
 - 3.2.4. *Préparation archéologique*
- 3.3. Phase 2 - La fouille
 - 3.3.1. *Le décapage archéologique*
 - 3.3.2. *Gestion des nuisances*
 - 3.3.3. *Principales mesures de sécurité*
 - 3.3.4. *Remise en état des lieux et des accès*

4. VOLUME DES MOYENS PREVUS

- 4.1. Phase 1 : préparation
- 4.2. Phase 2 : fouille
- 4.3. Phase 3 : étude
- 4.4. Tranches conditionnelles

5. DELAIS DE REALISATION ET CALENDRIER

- 5.1. Durée des différentes phases
- 5.2. Calendrier prévisionnel

6. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. CONTEXTE DE L'OPERATION

Le projet d'aménagement du contournement de Nîmes et Montpellier par la ligne à grande vitesse a généré la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Saint Gervasy (secteur 25). Réalisé en décembre 2010-janvier 2011 et en janvier 2013 par une équipe de l'Inrap dirigée par Valérie Bel (Bel, Capdeville 2013 ; Bel, Bruxelles 2013), il a révélé la présence, en dehors de quelques vestiges néolithiques et antiques, de deux occupations protohistoriques datées des VIII^e-VII^e et V-IV^e siècles avant notre ère, matérialisées essentiellement par des structures en creux, fossés, puits et enclos circulaires.

Seul le secteur où ont été mis au jour les enclos circulaires de part et d'autre du cours d'eau du Vistre, au lieu-dit Aubrespin, est concerné par la prescription de fouille.

Peu de vestiges protohistoriques sont référencés sur la commune de Saint Gervasy ou sur les communes voisines. Les enclos circulaires que l'on associe habituellement au domaine funéraire n'avaient pas encore été découverts dans cette zone géographique alors qu'ils sont mieux connus au sud de l'agglomération nîmoise.

La plupart du temps, ils présentent un lien fort avec les espaces de circulation et il est possible d'envisager que la route départementale 3 se superpose à un axe ancien reliant les garrigues à la plaine. Cet ensemble d'éléments qui confère au dossier un intérêt scientifique certain a conditionné la prescription d'une fouille archéologique.

1.1. Définition de l'emprise de fouille

L'emprise soumise à prescription correspond à une surface de 14000 m², qui inclut la route départementale 3. Dans un premier temps, cette route ne fera pas l'objet d'un décapage et donc l'ensemble de l'emprise a été divisée en trois zones de superficies respectives : zone nord = 2300 m², zone est = 6200 m² et zone ouest = 2700 m². Au moment du décapage, une attention particulière sera portée au maintien de 5 plots localisés sur chaque enclos tel que cela est défini sur le plan de l'arrêté de prescription.

1.2. Objectifs de la fouille définis par le prescripteur

Dans les limites de l'emprise définie ci-dessus, le décapage portera donc sur les trois zones. Pour des raisons de sécurité, décapage le long d'une route, et par la présence de fossés de gabarit important le long de la route départementale 3, qu'il faut maintenir en activité, il sera difficile de s'approcher le plus possible de l'axe de circulation actuel.

Toutefois, malgré ces réserves et à l'exception des plots sur chaque enclos, le décapage mécanique sera intégral afin de traiter les thèmes suivants :

- L'objectif principal concerne l'étude des vestiges protohistoriques et notamment les enclos circulaires qui appartiennent à la sphère du funéraire.
- L'objectif secondaire est lié à la reconnaissance de toutes les occupations anciennes et à la récolte d'information sur l'évolution du proche paysage.

Pour chacun des objectifs, il importera de caractériser la nature des vestiges et des occupations, de les dater et de préciser l'organisation générale de l'espace.

Une attention particulière sera portée aux structures relevant du domaine funéraire qu'elles se situent au sein ou à l'extérieur des enclos. Des méthodologies adaptées sont préconisées pour la fouille *in situ* ou en laboratoire des sépultures selon leur nature et leur degré de conservation.

2. PROJET SCIENTIFIQUE ET METHODOLOGIE

Eu égard aux attendus définis dans les objectifs de la fouille inscrits dans le Cahier des Charges émis par la Direction régionale des Affaires culturelles - Languedoc-Roussillon, Service régional de l'Archéologie, ce chapitre a pour but de définir les enjeux scientifiques, les modes opératoires et tous les types d'analyses à mettre en œuvre durant la phase terrain (Phase 2) et en post-fouille (Phase 3).

2.1. Les enjeux scientifiques

La mise au jour d'enclos circulaires dans le Midi de la France ne présente plus un caractère exceptionnel. En revanche, les groupements de plusieurs enclos restent encore rares et leur fouille demeure un enjeu important tant les données funéraires en Languedoc oriental restent lacunaires (Dedet, Schwaller coord. 2012).

De manière générale, la mise en évidence d'occupation protohistorique en plaine datée des VIII^e-VII^e s. av. n. è. demeure une priorité pour la fouille.

Malgré l'absence de sépultures détectées lors du diagnostic et le faible enfouissement des vestiges, il est toutefois possible que des ensembles sépulcraux soient présents au sein des enclos ou à leur périphérie

immédiate. En effet, les pratiques funéraires pour cette période, mieux connues pour les secteurs des garrigues languedociennes font état d'une très grande diversité notamment pour ce qui concerne le traitement du corps et l'enfouissement des vestiges osseux. L'inhumation et l'incinération sont pratiquées de façon concomitante et les os sont tantôt enterrés à l'état de squelette ou déposés au fond d'une fosse avec urne funéraire ou non, tantôt laissés à la surface du sol, selon les mêmes principes. A l'image du tumulus, l'enclos délimite un espace particulier « consacré » à l'intérieur duquel des pratiques nombreuses ont pu avoir lieu.

La faible sédimentation et les travaux agricoles qui ont bouleversé les 40 premiers centimètres ont conduit le service prescripteur à envisager un mode opératoire spécifique à titre expérimental en laissant des banquettes témoins (plots) à l'aplomb de chaque enclos circulaire détecté lors du diagnostic afin de prélever un volume conséquent de matériau et de le tamiser pour reconnaître ou non d'éventuels restes liés à ces pratiques funéraires ou des indices permettant de valider la présence d'une sépulture au sein de l'enclos mais détruite par les travaux agricoles. Cette approche méthodologique vient en complément de celle menée lors de la fouille de Mas Neuf à Nîmes (Séjalon *et al.* 2009).

Les études paléo-environnementales (géo-archéologiques et paléo-botaniques) viendront compléter les informations sur la taphonomie des vestiges (érosion, troncature, dynamique sédimentaire,...), sur les relations hommes-milieu et sur l'évolution du paysage autour du site (échelle locale et micro locale)

Le second élément à prendre en considération est la localisation des ensembles funéraires. Contrairement au Languedoc occidental, où les sépultures sont regroupées dans des nécropoles, il semble qu'en Languedoc oriental les populations aient privilégié d'autres choix. Le point commun qui semble ressortir des analyses actuelles est la place donnée aux espaces de circulation comme lieu privilégié autour duquel les ensembles funéraires s'organisent souvent de manière lâche et discontinue mais tout le temps le long des itinéraires restitués ou avérés. Ici, aucun axe de circulation n'a été mis en évidence lors du diagnostic, mais la présence de la route départementale 3 qui partage en deux les ensembles funéraires suggère qu'elle se surimpose à un tracé plus ancien. Cette hypothèse doit être testée en décapant le plus proche de la route et en analysant les éléments anciens qui structurent le paysage.

Enfin, la mise au jour d'ensembles funéraires s'accompagne souvent de la présence proche de secteurs habités. La fouille accordera donc un investissement important aux autres structures mises au jour lors du décapage archéologique. Les structures en creux seront fouillées tout d'abord par moitié puis intégralement afin de récolter un maximum de mobilier archéologique permettant de dater les différentes phases d'occupation. Des prélèvements significatifs seront pratiqués.

Les enjeux scientifiques sont donc multiples et riches du fait de la rareté de ce type d'occupation. Pour y répondre et en tenant compte du cahier des charges scientifiques, nous ferons également appel à plusieurs spécialistes dont les interventions se feront durant la phase terrain ou en laboratoire :

- l'archéozoologie qui permet d'étudier la faune qui a été consommée et/ou élevée,
- l'anthropologie qui se charge de l'analyse des vestiges humains en contexte funéraire,
- la géomorphologie qui étudie l'évolution des paysages,
- la carpologie qui s'intéresse aux graines / fruits cultivées ou sauvages et de l'exploitation des plantes ligneuses par l'homme
- l'anthracologie qui étudie les charbons de bois en vue d'une restitution des paysages successifs,
- la malacologie qui analyse les ensembles d'escargots présents dans les sédiments pour restituer l'évolution des milieux en lien avec les pratiques agro-pastorales,
- la micromorphologie qui analyse la structuration microscopique des sédiments.

De plus, chaque ensemble de mobilier fera l'objet d'une étude spécialisée afin de rendre compte au mieux des faciès de production et de consommation pour cette phase de l'âge du Fer (de transition avec l'âge du Bronze) qui mérite encore d'être documentée.

2.2. Les modes opératoires scientifiques et les méthodologies (phase 2)

2.2.1. Le décapage archéologique

L'emprise à décapier correspond à une bande de 11200 m², de 60 à 75 m de large pour environ 200 m de long, qui englobe pour partie la route départementale 3 et le cours du Vistre dans sa partie nord. La présence de fossés bordiers et des berges du cours d'eau nécessite que l'on maintienne la limite de décapage à un ou deux mètres de large tout le long de ses linéaires afin de les maintenir en état ce qui réduit légèrement la surface à décapier et surtout qui empêche que l'on s'approche au plus près de la voirie actuelle. De même, en rive gauche du Vistre, le maintien en état d'un chemin d'accès aux parcelles de vignes situées à l'est limite un peu

la superficie du décapage. Il faudra prendre en compte également la présence d'un fossé de drainage est-ouest profond et actif entre les parcelles 109 et 110 en rive gauche du Vistre.

L'emprise de fouille sera piquetée par le maître d'ouvrage. Cette emprise, du fait de la route RD n°3 et du Vistre, a été découpée en trois zones qui feront chacune l'objet d'un décapage nécessitant des transferts de pelle inter-zones.

Avec un recouvrement sédimentaire évalué à 0,40 m d'épaisseur en moyenne pour atteindre les vestiges archéologiques, le volume global à décapier est estimé à 4480 m³ non foisonné (11200 m² x 0,40 m d'épaisseur). Afin de tenir compte de la sensibilité des vestiges à décapier et des plots à maintenir en place à l'aplomb de chaque enclos circulaire, tel que cela est prescrit dans le cahier des charges scientifiques, un ratio de 450 m³/jour/pelle est préconisé. Ainsi, nous évaluons le temps de décapage à 10 jours avec des besoins mécaniques qui seront détaillés au chapitre 3.

Le stockage des terres se fera au sein de l'emprise du fuseau, au nord et au sud des terrains décapés.

•Estimation des moyens humains

Afin de guider le décapage et de procéder en suivant le découpage par zones, 6 personnes (1 responsable d'opération, 1 RS et 4 techniciens) seront nécessaires en fonctionnant en 2 ateliers de 3 personnes pour assurer le suivi des 2 pelles prévues pour le décapage pendant une durée de 5 jours.

2.2.2. La fouille archéologique

• Les enclos circulaires

Dans l'emprise à décapier, 5 enclos circulaires ont été détectés avec des degrés de conservation variables. Il est possible d'en trouver au moins un supplémentaire.

Dans le respect du cahier des charges scientifiques, il est prévu de laisser en place au moment du décapage des plots témoins représentant 25 à 40 % de la surface de chaque enclos. Cette « réserve » doit permettre la réalisation des coupes et la fouille de l'intégralité de la séquence stratigraphique qui fera également l'objet de prélèvements significatifs pour tamisage.

En effet, on peut considérer qu'en l'absence de sépultures avérées au sein de l'enclos lors du diagnostic, la destruction par les travaux agricoles antiques ou actuels puisse être mise en cause. Il faut également envisager que la grande diversité des pratiques funéraires pour cette phase précise de la Protohistoire ait généré des restes et des aménagements très variés au sein des enclos. Dans tous les cas, le prélèvement significatif de la couche brassée par les labours pour tamisage peut permettre la découverte d'artéfacts liés aux différents modes de traitement du mort, qu'il soit inhumé ou incinéré, ainsi que des éléments mobiliers provenant de la sépulture.

Pour ce qui concerne le traitement des fossés des enclos, on privilégiera la fouille manuelle pour au moins 50 % des fossés, en enregistrant le mobilier par tronçon en distinguant les unités sédimentaires afin de pouvoir restituer et de cartographier l'ensemble des éléments découverts. Les autres tronçons pourront être traités à l'aide d'une mini pelle munie d'un godet lisse en procédant par passes fines successives.

En tenant compte des expériences récentes de fouilles d'enclos, on prévoit 5 jours à 3 personnes pour la fouille manuelle de chaque enclos. Pour ce qui concerne la fouille, le prélèvement et le tamisage de chaque plot soit un minimum de 8 m³ (20 m² x 0.40 m), nous considérons qu'il faudra 3 personnes pendant 5 jours par enclos. Cet investissement temps important comprend également la découverte de sépultures simples et leur fouille ou leur prélèvement pour une fouille ultérieure en laboratoire. Pour chaque enclos, l'ensemble du travail représente donc un volume total de 6 personnes pendant 5 jours.

• Les structures en creux

Dans les limites de l'emprise décapée, il est attendu une faible densité de structures en creux tel que l'on peut le déduire des résultats du diagnostic. L'essentiel semble correspondre à l'aménagement du paysage à l'époque antique avec notamment des fossés parcellaires et des traces de mise en culture.

Une attention particulière sera portée à l'ensemble de ces vestiges puisqu'ils peuvent documenter de manière indirecte la présence d'une voie ancienne. La fouille significative de tronçons de chaque structure est envisagée avec un ramassage de mobilier conséquent pour asseoir la chronologie de ces vestiges.

Des prélèvements pourront être pratiqués afin d'alimenter la problématique générale concernant l'évolution des paysages sur la longue durée.

L'équipe en charge des enclos et de la fouille des plots se chargera de leur exploitation sur le terrain durant deux semaines. Ce temps estimé comprend la fouille, les relevés, le lavage du mobilier et l'enregistrement informatique des données.

• Protocoles généraux

Aux différents types de protocoles adaptés aux structures vues lors du diagnostic, il faut ajouter un ensemble de protocoles généraux ou particuliers qui complète de manière significative les méthodologies mises en place pour la fouille archéologique préventive.

L'établissement du plan général des vestiges sera réalisé par le topographe Inrap dès la fin du décapage. Il sera géoréférencé pour les coordonnées X et Y dans le système Lambert 93 et pour les Z selon le rattachement NGF.

L'ensemble de la documentation produite (relevés de terrain, photographies numériques), des mobiliers archéologiques (céramique, métal, faune, etc), de l'enregistrement des US et Faits, des prélèvements, sera saisi dans le logiciel Syslat-Terminal qui sera utilisé comme base de données unique. Les données pourront être exportées vers un logiciel de SIG.

Il est prévu un enregistrement sédimentaire de chaque comblement en vue de restituer à la fois les phases de rejets anthropiques, les phases d'abandon des structures et les séquences sédimentaires contemporaines non conservées sur l'emprise de la fouille. Une partie de ces opérations pourra être mécanisée à l'aide d'une mini pelle.

Dans le cas de la découverte d'un puits, après une discussion avec le Service Régional de l'Archéologie et l'aménageur, il sera décidé l'engagement de la tranche conditionnelle prévue à cet effet.

Il est envisagé des prélèvements dans les couches archéologiques constituées de rejets anthropiques. Le tamisage se fera sur place avec la mise en place d'une station de tamisage spécifique adaptée aux nombreux besoins de la fouille.

Il est également prévu des prélèvements particuliers (charbons de bois / graines et/ou ossement animal) afin d'effectuer des datations radiocarbone (14C).

Une enveloppe de moyens d'analyse et de consolidation est prévue pour traiter les éléments métalliques en bronze ou en fer.

• **Estimation des moyens humains**

Eu égard aux différentes évaluations du nombre de structures attendues réalisées à partir des données du diagnostic et en tenant compte de la durée de l'opération qui ne doit pas être inférieure à deux mois, il est envisagé une équipe composée de six personnes durant 8 semaines (1 Responsable d'Opération, 1 Responsable de Secteur et 4 Techniciens). Le traitement des mobiliers sera effectué en partie pendant la phase terrain. Un mois/h est prévu à cet effet.

Les questions relatives au paléoenvironnement (dynamique sédimentaire, relation homme-milieu, évolution du paysage) nécessitent la venue sur le terrain de plusieurs spécialistes – géomorphologue, malacologue, etc... - pour lesquels nous provisionnons 1 mois/h.

La découverte de sépultures au sein ou à l'extérieur des enclos impose la disponibilité d'un archéo-anthropologue pour la fouille des vestiges ou leur prélèvement en vue d'une fouille en laboratoire. Un mois/h est prévu à cet effet.

Deux missions pour le topographe sont également prévues.

Il est bien évident que selon la nature des vestiges mis au jour lors du décapage et notamment leur densité et leur complexité, une partie de ces moyens est susceptible de ne pas être engagée.

2.2.3. *Les tranches conditionnelles*

En raison de la difficulté d'évaluer la réalité des découvertes par rapport au 10 % de surface diagnostiquée, et de la complexité éventuelle de certaines structures, notamment celles liées au domaine funéraire, le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon a opté pour la possibilité de déclenchement de tranches conditionnelles.

- La première concerne la mise en évidence de plus de structures funéraires prévues à savoir un enclos circulaire supplémentaire ou une sépulture complexe.

En gardant la méthodologie déjà mise en place pour la tranche ferme pour fouiller ce type de vestiges, il faut envisager la présence de trois personnes pendant 10 jours. Dans tous les cas et en tenant compte des résultats issus des premiers tests méthodologiques, la discussion sera engagée avec le Service Régional de l'Archéologie pour le déclenchement de la tranche complémentaire. Celle-ci se déroulera à l'intérieur de la période prévue pour la fouille et on privilégiera donc un renfort en personnel plutôt qu'une rallonge en temps sur le terrain.

- La seconde tranche conditionnelle sera envisagée si le décapage révèle un puits.

Cette intervention sera menée avec le concours d'une entreprise spécialisée pour permettre la fouille manuelle et exhaustive dans les règles de l'art et le respect des règles élémentaires de sécurité, assistée par un spécialiste archéo-botaniste et deux archéologues techniciens, pendant une durée de 5 jours. Tous les sédiments extraits feront l'objet d'un tamisage systématique sous la conduite de la même équipe.

À partir du moment où, dès la fin du décapage, on sera en mesure de compter le nombre de puits et donc de solliciter le Service Régional de l'Archéologie pour le déclenchement de la tranche conditionnelle, celle-ci se déroulera à l'intérieur de la période prévue pour la fouille. On privilégiera donc un renfort en personnel plutôt qu'une rallonge en temps sur le terrain.

2.2.4. *Les actions de médiatisation et de valorisation des fouilles archéologiques*

L'Inrap, dans le cadre de ses missions d'exploitation des résultats scientifiques et de restitution au public, pourra mettre en place ou favoriser un éventail d'actions de communication en étroite collaboration avec l'aménageur et le Service régional de l'Archéologie, en fonction du calendrier et de la qualité des vestiges, en tenant compte des risques et des conditions d'accès aux terrains.

- *actions liées à une stratégie globale de valorisation des fouilles CNM et « grands travaux »*

Afin d'inscrire l'opération au sein de l'ensemble des fouilles préventives réalisées entre Nîmes et Montpellier entre 2012 et 2014, plusieurs actions de valorisation pourront être menées :

- une campagne photographique par un photographe-reporter, pouvant alimenter par exemple de futures expositions dans l'espace envisagé par l'aménageur (« Maison du chantier »), son site internet, son iconothèque, ses publications non commerciales ;
- le tournage d'images vidéo qui pourraient s'inscrire dans un projet de film documentaire sur l'ensemble des fouilles liées aux grands travaux ou encore faire l'objet d'un reportage court (6 minutes) mis en ligne sur le site internet de l'Inrap et pouvant être diffusé dans le cadre d'éventuelles expositions ;
- la réalisation d'un atlas multimédia sur les grands travaux (cartographie, notices de présentation des sites, illustrations...), mis en ligne sur le site internet de l'Inrap ;

• *les visites du site pour les différents publics*

Pour le « grand public », en particulier un public de proximité, il s'agira d'informer du contexte de l'intervention archéologique et de diffuser les premières données scientifiques liées aux découvertes.

Dans ce cadre, si les conditions de sécurité sont réunies, une journée portes-ouvertes pourrait être organisée. Eu égard aux dates de déroulé de l'opération, ces visites pour le public pourraient être programmées pendant les Journées nationales de l'archéologie (8 et 9 juin), qui mobilisent l'ensemble des acteurs de l'archéologie et bénéficient d'un plan de communication dédié (dossiers de presse nationaux et régionaux, site internet dédié, affiches, cart'com).

Des visites destinées aux établissements scolaires pourraient également être mises en œuvre, en concertation avec la municipalité et dans la limite de quelques classes.

Si l'aménageur le souhaite, une présentation de la fouille pourrait aussi être organisée pour ses équipes internes ou son réseau de partenaires. Les élus locaux pourraient également être associés à ces visites.

• *les supports de communication*

Selon la disponibilité des ressources documentaires (données scientifiques recueillies, illustrations) et en fonction des manifestations grand public programmées, différents supports pourraient être élaborés :

- un dépliant de présentation du site, conçu sur la base des données du diagnostic et sur les premiers résultats de la fouille, et destiné à accompagner la tenue d'une journée portes-ouvertes, comme document « d'aide à la visite ». Ce dépliant de présentation est par ailleurs facilement réutilisable dans le cadre d'une exposition sur les résultats de la fouille.
- des supports d'information sur site (bâches, panneaux), installés afin de présenter le cadre de l'intervention des archéologues ainsi que les vestiges.

• *les relations presse*

Une visite presse pourra être organisée sur le site en coordination avec l'aménageur et le Service régional de l'archéologie. Un communiqué de presse sera élaboré et validé par l'ensemble des partenaires. La mobilisation des journalistes se fera en coordination avec le service communication de l'aménageur et visera l'ensemble des supports locaux et régionaux (PQR, chaînes de radio et télévision, presse des collectivités territoriales, sites internet).

• *les moyens*

L'Inrap mobilisera la personne en charge du développement culturel et de la communication pour préparer les modalités de mise en œuvre de ces actions. Un assistant de communication et de valorisation renforcera la mission pour un volume global de 10 jours, qui sera engagé en fonction des projets et des besoins.

Concernant les opérations d'envergure, leur ampleur et leur spécificité dépendront notamment des partenariats culturels qui seront trouvés (musées, éditeurs, producteurs audiovisuels, etc.) et des financements annexes. Elles feront l'objet de conventions particulières précisant les modalités de la collaboration.

2.3. Les études et les analyses (phase 3)

La phase terrain (phase 2) achevée, on considère que l'enregistrement des données de terrain sera finalisé sur le logiciel Syslat-Terminal, que le plan des vestiges sera disponible, que l'essentiel des prélèvements aura été traité et que les mobilier seront lavés, conditionnés et marqués. Une mission de traitement des mobilier est toutefois prévue pour achever le lavage et le conditionnement des vestiges découverts durant la dernière semaine de l'opération, ainsi que la fouille d'éventuels ossuaires.

Le responsable d'opération (RO) et le responsable de secteur (RS) pourront se consacrer à l'analyse, l'étude et la rédaction du rapport de fouille. Pour ce faire, ils devront disposer de l'ensemble des résultats issus des études spécialisées engagées sur la phase terrain. Celles-ci concernent plusieurs disciplines ne nécessitant pas les mêmes moyens humains en fonction principalement du nombre et de la nature des découvertes et des volumes récoltés lors des tamisages. Les moyens nécessaires seront répartis lors d'une réunion programmée à l'issue de la phase 2 ; l'objectif principal étant de mettre en adéquation les moyens nécessaires pour chaque discipline interrogée et les enjeux scientifiques définis par le cahier des charges.

L'ensemble des vestiges récoltés (céramique, mobilier métallique, graines, charbons de bois, ossements humains et animaux, *etc.*) pourra alors être étudié par des spécialistes. Une part significative de ces mobilier, céramique et métal, sera dessinée en vue de contribuer à l'étude technologique et à l'illustration des productions. L'inventaire de l'ensemble des mobilier sera consigné dans les fichiers spécifiques de Syslat-Terminal : MOBI, CER, TYPOCER et OBJ.

Des collaborations pourront être envisagées avec des chercheurs d'autres institutions que l'Inrap (Université, CNRS) et notamment celles et ceux des UMR5140 de Lattes-Montpellier et du CBAE, UMR 5059, université Montpellier 2. On se rapprochera bien évidemment des membres du Projet Collectif de Recherche sur Nîmes : « Espace rural et occupation des sols de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne » (coord. J.-Y. Breuil).

3. ASPECTS TECHNIQUES ET MESURES PARTICULIÈRES

Ce chapitre expose les détails relatifs aux aspects techniques de l'opération et les mesures particulières qui seront mises en place durant les différentes phases du chantier archéologique.

3.1. Préalables

L'aménageur met à disposition gracieusement les terrains dans l'état actuel de leur surface. L'Inrap reconnaît avoir pris une parfaite connaissance des lieux et des conditions de réalisation technique les concernant. L'Inrap prend directement en charge toutes les prestations de terrassement et d'accompagnements techniques : travaux préparatoires, réalisation des décapages, location de petits engins, installation d'une base vie.

Le volume considéré pour le terrassement approche le chiffre de 4480 m³ (non foisonné). Ces déblais seront entreposés sur les emprises disponibles au sud et au nord du décapage archéologique sur l'emprise du fuseau mis gracieusement à la disposition de l'Inrap.

La nécessité de disposer de moyens informatiques pour l'enregistrement de terrain et l'emploi d'outils électriques impose un raccordement électrique.

La nécessité de tamiser un volume important de sédiment impose la mise en place de station de tamisage ainsi que le raccordement à l'eau durant la totalité de la durée de terrain.

A l'issue de la phase de fouille, les terrains seront remis en l'état.

3.2. Phase 1 - Travaux préparatoires

Cette phase concerne les travaux préparatoires nécessaires au bon démarrage de l'opération archéologique (phase 2). Elle comprend des prestations portées par des fournisseurs externes placés sous le contrôle de l'Inrap.

3.2.1. Nettoyage du terrain

Une visite du terrain (28.03.2013) a permis d'observer l'état du terrain, en friche, tout à fait convenable pour débuter l'opération archéologique. Il n'y a pas nécessité d'effectuer des travaux préparatoires.

3.2.2. Accès et signalisation du chantier

L'accès au chantier se fera depuis la RD3 (cf. plan). Cet accès fera l'objet d'une signalisation de chantier adaptée et desservira la base vie.

Un plan d'installation du chantier est joint en annexe et toutes les démarches nécessaires à son organisation seront réalisées auprès des services administratifs concernés : arrêtés de voirie, police de roulage, DICT.

3.2.3. Installation de la base vie

La base vie sera installée à l'intérieur de l'emprise des parcelles mise à disposition de l'Inrap par l'aménageur. Elle se situera au sud du décapage archéologique et fera l'objet d'un gardiennage depuis sa mise en place jusqu'à la fin de l'intervention des archéologues sur le terrain.

Le cantonnement sera constitué de plusieurs modules conformément aux normes en vigueur (bureaux, vestiaires, réfectoire, conteneur à outils, WC) et en adéquation avec le nombre d'agents constituant l'équipe de fouille.

3.2.4. Préparation archéologique

Ce temps de préparation doit permettre à l'encadrement (le responsable d'opération et le responsable de secteur) de prendre connaissance du dossier scientifique, de préparer la documentation et les matériels pour le démarrage du chantier, de préparer le système d'enregistrement des données de terrain (conditionné par l'utilisation du logiciel Syslat-Terminal), et d'organiser la chaîne opératoire pour le traitement des mobiliers et des prélèvements.

Cette équipe suivra également l'ensemble des travaux préparatoires à l'installation du chantier et sera chargée, de l'élaboration des plans de circulation, de signalisation et des installations de chantier qui seront soumis au maître d'ouvrage.

3.3. Phase 2 - La fouille

3.3.1. Le décapage archéologique

Pour un volume global estimé à 4480 m³ non foisonnés et en fonction de la sensibilité des zones à décaper qui entraîneront un ralentissement et la délimitation des plots, nous évaluons les besoins mécaniques pour le décapage à 10 jours de pelle hydraulique au total.

Afin de réduire la durée du décapage mécanique, on mettra en œuvre 2 ateliers avec 2 pelles hydrauliques de 20 T, sur chenilles pendant 5 jours, soit 10 jours de pelle.

Dans la mesure où le stockage des déblais se fera sur les terrains disponibles aux abords de la fouille, on prévoit ici la mise à disposition pendant 5 jours de 2 pelles hydrauliques supplémentaires pour l'emport, soit 10 jours de pelle.

L'ensemble (décapage et déplacement-stockage des déblais) représente un total de 20 jours de pelle mécanique.

Les pelles mécaniques sont toutes mises à disposition avec chauffeur et équipées, en plus du godet de curage de 3 mètres de largeur, d'un godet de terrassement d'un mètre.

3.3.2. Gestion des nuisances

• Pollution

- le remplissage des engins en fuel se fera en flux tendu, ou avec stockage d'une cuve sur bac de rétention, pour éviter toute pollution du sol ;
- la gestion des déchets s'organisera selon les règles de gestion des déchets de la municipalité ;
- en cas d'émission importante de poussières, il sera fait appel à l'intervention d'une arroseuse ;
- aucune substance dangereuse ne sera utilisée.

• Bruit

- engins mécaniques conformes à la réglementation générale en vigueur, en dessous d'un seuil de 85 dB (A) ;
- utilisation pendant les heures de travail (8h-12h/13h-17h) ;
- aucune autre source de bruit pour le chantier.

3.3.3. Principales mesures de sécurité

- un contrôle régulier du respect des règles de sécurité est assuré par le Conseiller Sécurité Prévention de l'Inrap avec rédaction d'un rapport écrit de visite ;
- DICT réalisées sur domaine public et privé, en fonction des demandes de travaux réalisées par le maître d'ouvrage ;
- l'accès au chantier sera signalé par un panneau « chantier interdit au public » ;
- un plan de circulation sera organisé autour et sur l'emprise du chantier : séparation claire entre les cheminements piétons et les engins de terrassement ;
- le décapage respectera les règles du décret n°2008-244 du 7 mars 2008 relatif au code du travail (Article R.4534 et suivants) (talutage, utilisation d'engins en sécurité...) ;
- les engins mécaniques seront vérifiés et en bon état. Ils posséderont tous les systèmes de sécurité obligatoires (klaxons de recul, clapets anti-retour pour les pelles...) ;
- des cheminements adaptés pour les personnels en fond de fouille (chemin de planches et/ou de caillebotis) seront mis en œuvre en tant que de besoin ;
- le port des équipements de protection individuels est obligatoire, en particulier à proximité des engins mécaniques (chaussures, gants, casque, gilet haute visibilité, protections auditives).

3.3.4. Remise en état des lieux et des accès

En cas de dégradations ou de dommages causés aux riverains et aux accès du chantier, l'Inrap réalisera les remises en état nécessaires.

À la fin des travaux, l'Inrap assurera le rebouchage en vrac de l'emprise de fouille avec les matériaux en dépôt.

La libération de l'emprise des fouilles sera validée de façon contradictoire par un procès-verbal de fin de chantier.

4. VOLUME DES MOYENS PREVUS

4.1. Phase 1 : Préparation de l'opération : 10 j/h

Responsable d'opération : 5 jours ouvrés
 Responsable de secteur : 5 jours ouvrés

Equipement / Matériel Chantier

- aménagement des accès au chantier
- mise en place de la signalisation
- raccordement aux réseaux et installation de l'alimentation en électricité et eau
- installation des locaux de chantier
- achat matériel divers

4.2. Phase 2 : Fouille : 329 j/h

Terrassement : 30 j/h

Responsable d'opération : 5 jours ouvrés
 Responsable de secteur : 5 jours ouvrés
 Techniciens : $4 \times 5 = 20$ jours ouvrés

- pelles hydrauliques 20 T (avec chauffeur) : 4×5 jours ouvrés = 20 jours
- transferts pelles (amené-repli) : 4
- transferts pelles inter-zones : 4

Terrain : 270 j/h

Responsable d'opération : 35 jours ouvrés
 Responsable de secteur : 35 jours ouvrés
 Techniciens : $4 \times 35 = 140$ jours ouvrés
 Traitement des mobiliers pendant la phase terrain : 20 jours ouvrés
 Spécialistes divers, notamment archéoanthropologie, géomorphologie, anthracologie et malacologie : 40 jours ouvrés

Moyens mutualisés : 29 j/h

Assistant de communication et de valorisation : 10 jours ouvrés
 Gestionnaire des mobiliers et prélèvements : 15 jours ouvrés
 Topographe : 2 missions soit 4 jours ouvrés

Aide à la fouille mécanisée

1 mini-pelle 3,5 T (sans chauffeur) pendant 30 jours ouvrés
 1 transfert mini-pelle 3,5 T

Divers chantier

Moyens mécaniques supplémentaires : 10 jours ouvrés
 transfert pelle supplémentaire : 1
 Prestations pour prises de vues aériennes
 Frais de collaborateurs extérieurs
 Provision pour rebouchage de la fouille : 5600 m³ (non foisonnés)
 Gardiennage pendant 2,5 mois
 Matériel de pompage

4.3. Phase 3 : Etude : 210 j/h

Responsable d'opération : 70 jours ouvrés
 Responsable de secteur : 40 jours ouvrés

Spécialistes divers (céramologie, métal, lithique, anthropologie, faune, géomorphologie, malacologie, carpologie, anthracologie, micromorphologie, dessin divers...) : 70 jours ouvrés
 Tamisage et traitement des mobiliers : 10 jours ouvrés
 Infographie DAO-PAO : 20 jours ouvrés

Analyses

Des enveloppes de moyens sont prévues pour la conservation-restauration des mobiliers, pour les études connexes relevant du paléo-environnement.
Le budget comprend les frais pour la réalisation de 6 dates (AMS).

4.4. Tranches conditionnelles

À partir du moment où les vestiges déclencheurs des tranches conditionnelles seront perceptibles dès la fin de la phase de décapage et les premières observations archéologiques, il est souhaitable, si le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon en décide, de mener la ou les tranches complémentaires en même temps que la fouille afin de ne pas trop décaler la fin de l'intervention.

- **Tranche conditionnelle 1** : structures funéraires complexes

Terrain :

Techniciens : 3 x 10 = 30 jours ouvrés

Etude :

Responsable d'opération : 5 jours ouvrés

Spécialiste : 5 jours ouvrés

- **Tranche conditionnelle 2** : 1 puits

Terrain :

1 Prestation forfaitaire entreprise spécialisée

Techniciens : 10 jours

Spécialiste : 5 jours

Etude :

Responsable d'opération : 5 jours ouvrés

Tamisage et traitement des mobiliers : 5 jours ouvrés

Spécialistes divers : 40 jours ouvrés

Frais d'analyse supplémentaires à prévoir liés à la préservation possible de matières organiques.

5. DELAIS DE REALISATION ET CALENDRIER PREVISIONNEL

5.1. Délai de réalisation des tranches

Tranche Ferme

Préparation technique : 0,25 mois

Durée terrain : 2 mois

Durée étude : 3,5 mois

Tranche Conditionnelle 1

La durée terrain des tranches conditionnelles est comprise dans la durée de la tranche ferme.

Durée terrain : 0,5 mois

Tranche Conditionnelle 2

La durée terrain des tranches conditionnelles est comprise dans la durée de la tranche ferme.

Durée terrain : 0,25 mois

Délai de rendu du rapport : 24 mois à l'issue de la phase terrain.

5.2. Calendrier prévisionnel

Le calendrier d'intervention est celui-ci :

	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	M1	M2	M3	M4
Préparation	■												
Décapage		■											
Fouille			■	■	■	■	■	■					
Tr. Compl. 1						■	■	■					
Tr. Compl. 2								■	■				
Etude spéc.										■	■		
Rapport										■	■	■	■
DAO PAO										■	■	■	■

(S = semaine, M = mois)

6. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

La responsabilité de cette fouille sera confiée à Pierre Séjalon (Inrap) spécialiste de la Protohistoire et habitué à diriger des fouilles importantes en milieu rural. Il a notamment conduit plusieurs fouilles d'enclos funéraires d'époque protohistorique dans la plaine nîmoise. Il est également chercheur associé à l'Unité Mixte de Recherche du CNRS, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (UMR 5140) et collaborateur du programme collectif de recherche archéologique (PCR) sur le territoire nîmois. Il veillera à la mise en place du chantier, au respect des règles d'hygiène et de sécurité et assurera un suivi de l'opération dont il rendra compte de manière régulière à l'aménageur et au SRA.

Les moyens prévus pour la phase d'étude constituent un maximum qui sera engagé en fonction des besoins et des résultats de la phase terrain, après avis du Service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon.

Le conditionnement définitif du mobilier sera conforme aux normes de stockage régulièrement mises en œuvre au Centre de documentation archéologique du Gard.

Bibliographie :

Bel, Capdeville 2013 : Ligne Grande Vitesse, Contournement de Nîmes et Montpellier. Languedoc-Roussillon, Gard, Saint-Gervasy. Secteur 25, tome 1. Inrap Méditerranée, 2013, 174 p.

Bel, Bruxelles 2013 : Ligne Grande Vitesse, Contournement de Nîmes et Montpellier. Languedoc-Roussillon, Gard, Saint-Gervasy. Secteur 25, tome 2. Inrap Méditerranée, 2013, 57 p.

Dedet, Schwaller coord. 2012 : Le monde des morts, *In* : Bilan de la recherche archéologique depuis 1995. DRAC Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, 2012, p.78-90.

Séjalon et al. 2009 : SEJALON (P.), AURAND (J.-L.), BEL (V.), CAMMAS (C.), CAYN (P.), CHEVILLOT (P.), CONVERTINI (F.), FIGUEIRAL (I.), FOREST (V.), GEORJON (C.), MANEN (C.), MARTIN (S.), NORET (C.), PERRIN (T.), ROCHETTE (M.) - Plan de Protection Contre les Inondations. Digue du Mas Neuf, à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2009, volume 1 : synthèses 242 p. et volume 2 : documentaire : 361 p.

Arrêt de nomination n°13-207/9177

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale des affaires culturelles**Service régional de l'archéologie**

Affaire suivie par : Benoît Ode
Ligne directe : 04 67 02 32 58
Courriel : benoit.ode@culture.gouv.fr
N/Réf : BO/EN/13/0576

Arrêté n°13-206 (opération n° 9177) prescrivant une autorisation de réalisation de fouille archéologique**Le Préfet de région****Vu** le code du Patrimoine et notamment son livre V ;**Vu** la partie réglementaire du code du Patrimoine ;**Vu** l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques;**Vu** l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques;**Vu** l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 13/101 - 9177, du 28/03/2013, et son cahier des charges ;**Vu** l'avis de la Commission Inter-régionale de la Recherche Archéologique Sud-Est lors de sa session du 12 mars 2013 ;**Vu** le contrat conclu entre l'opérateur et l'aménageur pour la réalisation de la fouille prescrite qui nous a été transmis par voie postale en date du 16 avril 2013 (courrier n° 13-0973) ;**Considérant** que le contrat et notamment le projet d'intervention de l'opérateur sont conformes au cahier des charges scientifiques prescrit ;**Sur proposition** du Directeur régional des affaires culturelles ;

Arrête**Article 1er :**

Région : **LANGUEDOC-ROUSSILLON**
Département : **GARD**
Commune : **SAINT-GERVASY**
Lieu-dit : **Aubrespin**
Cadastre : **AX : 62, 95, 109, 110, 170, 171, 172, 257 + DP n.c.**
Nature de l'aménagement : **Ligne grande vitesse "Contournement de Nîmes et Montpellier"**
Dénomination de l'opération : **Aubrespin**

Numéro d'opération : **9177**

Arrêté de prescription (fouille) : n° 2013-101 du 28/03/2013

► **Maître d'ouvrage : OC'VIA CONSTRUCTION**

► **Opérateur : INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives)**

► **Responsable scientifique de l'opération : M. Pierre SEJALON, INRAP,**
(Numéro de l'arrêté de désignation : 13-207/ 9177) ;

dates prévisionnelles d'intervention : 8 semaines d'opération de fouille entre le 17/04/2013 et le
01/07/2013

Article 2 :

L'aménageur et l'opérateur, facilitent, par tout moyen, aux représentants de l'État, l'exercice de leur mission de contrôle.

Avec le responsable scientifique, ils tiennent régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie des travaux et découvertes, ils lui signalent immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire des vestiges sont prises en accord avec lui. Ils veillent, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 :

Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional d'archéologie, le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

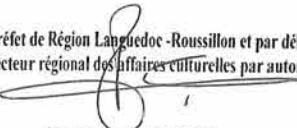
Article 4 :

L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 5 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur (OC'VIA Construction, Mas de Soriech, Chemin de Soriech, 34970 LATTES), à l'opérateur (INRAP, Direction inter-régionale Méditerranée, 561 rue Étienne Lenoir, KM DELTA, 30900 NIMES) et au responsable scientifique de l'opération (Pierre Séjalon, INRAP, 561 rue Étienne Lenoir, KM DELTA, 30900 NIMES).

Fait à Montpellier, le 15 mai 2013


Pour le Préfet de Région Languedoc-Roussillon et par délégation
P/Le Directeur régional des affaires culturelles par autorisation
Henri MARCHESI
Conservateur régional de l'Archéologie

Copie:

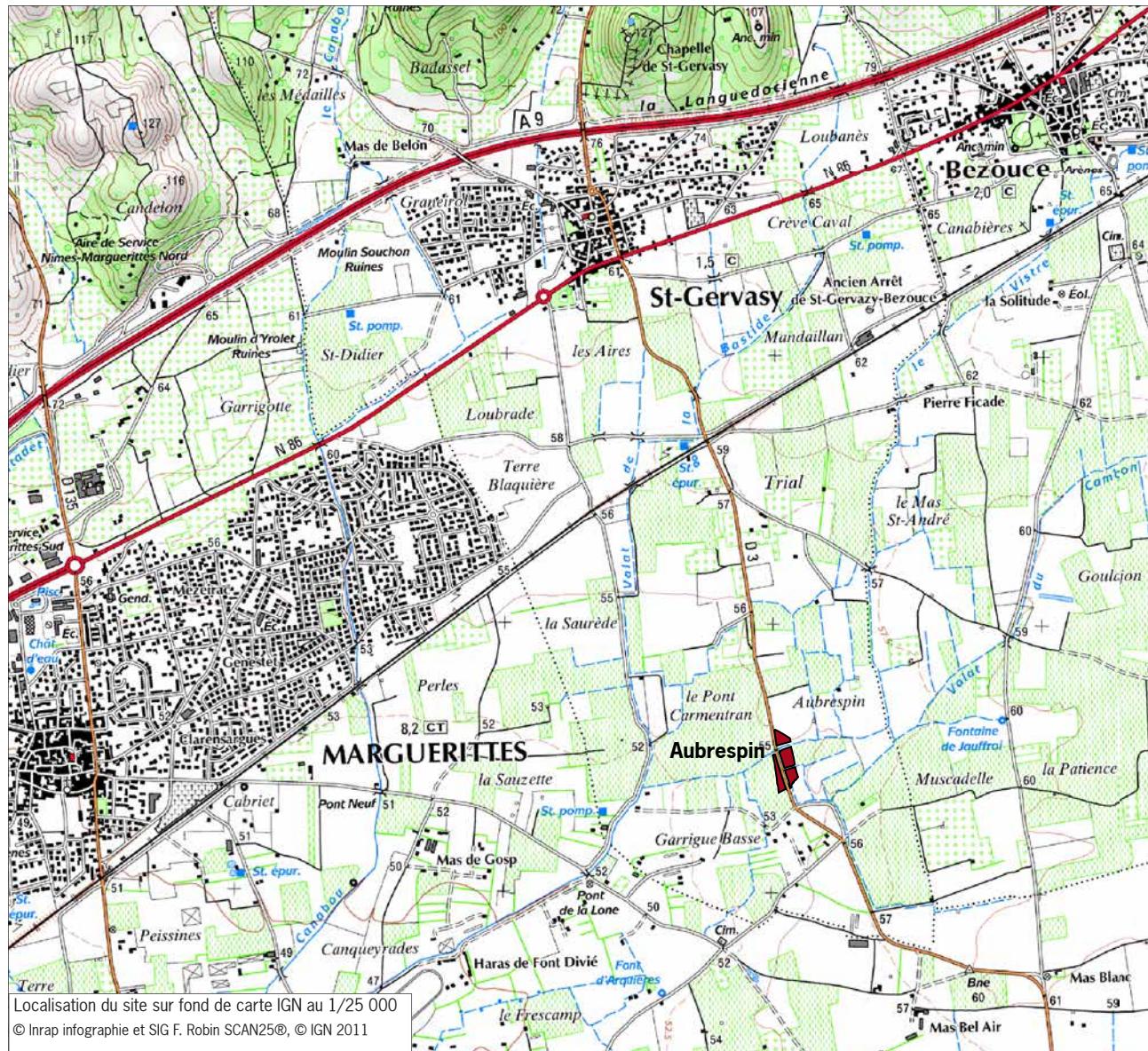
- Réseau Ferré de France, Mission Contournement Nîmes Montpellier, Direction Régionale Languedoc Roussillon, 185, rue Léon Blum – BP 9252, 34043 Montpellier cedex 01 (à l'attention de Lionel DETE)

Localisation de l'opération



Gard, Saint-Gervasy, Aubrespin
LGV, Contournement de Nîmes et Montpellier
en coordonnées géographiques et
altimétriques
selon le système national de référence

x : 818752.2 (Lambert III, EPSG 2154)
y : 6307806.6 (Lambert III, EPSG 2154)
z : 55 m Ngf.



Notice scientifique

L'opération de fouille qui s'est déroulée sur la commune de Saint-Gervasy, au lieu-dit Aubrespin, fait partie des nombreuses opérations archéologiques liées à l'aménagement de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier. Elle concernait principalement la fouille de cinq enclos circulaires détectés lors du diagnostic. Le décapage n'a pas révélé d'autres structures similaires ni contemporaines. En revanche, une occupation de l'âge du Bronze ancien a été mise en évidence grâce à l'étude du mobilier céramique ainsi qu'une partie d'une exploitation agricole romaine avec un bâtiment original.

Ces occupations complètent le panorama des connaissances assez maigres pour ce secteur de la plaine du Vistre et apportent quelques informations quant aux modifications environnementales au cours du temps notamment grâce aux résultats de l'étude malacologique. Concernant le cours du Vistre, il a pu être montré que son cours actuel était relativement récent et que son aménagement faisait partie d'une entreprise à plus grande échelle consistant à détourner le lit majeur pour peut-être alimenter des moulins à eau.

Avant cet événement, et surtout pour la seconde partie de l'Holocène, les paysages témoignent d'une forte anthropisation avec des espaces principalement couverts par des pelouses ou des friches basses évoluant dans un milieu plutôt humide. Par rapport à notre fenêtre d'étude, on envisage que ces secteurs étaient plutôt à vocation agricole, probablement pour du pâturage et des champs. Avec l'époque antique, l'environnement est mieux drainé et l'on sent une emprise plus marquée qu'aux périodes antérieures.

Il est possible d'ailleurs que pour la Protohistoire, seuls les enclos étaient présents dans cet environnement. Les vestiges d'habitat que l'on pourrait associer au vu de la chronologie se situent à quelques centaines de mètres plus au nord avec l'oppidum de Roquecourbe et la probable unité de production de céramique repérée anciennement à Bezouce.

La fouille des enclos a permis de mettre en évidence des creusements de fossés peu profonds, assez mal conservés, qui ont livré quelques éléments céramiques confirmant pour deux enclos sur cinq une chronologie centrée sur le début de l'âge du Fer. En l'absence de sépulture, un protocole de tamisage avait été envisagé dès la prescription. Sa mise en œuvre a nécessité la création de tables de tamisage adaptées et un investissement en temps important tant sur le terrain qu'en post fouille. Cela a permis la récolte de menus artéfacts qui entérinent pour partie la présence de sépultures au sein des deux cercles testées.

Le second point important a été la mise au jour d'un bâtiment antique qui participe à un ensemble plus important qui n'a pas fait l'objet de la prescription faute d'une reconnaissance approfondie lors du diagnostic. La nature de l'aménagement montre qu'une grande partie des matériaux utilisés provient d'une occupation antérieure démantelée. Ils sont utilisés pour la réalisation des fondations du bâtiment ainsi qu'en comblement d'une fosse quadrangulaire insérée au centre du même bâtiment. L'analyse stratigraphique et les quelques résultats apportés par l'étude des phytolithes suggèrent quelques pistes interprétatives quant à la ou aux fonctions successives de l'ensemble mais rien de véritablement probant ne permet de trancher. Avec l'étude du parcellaire et des plantations de vignes qui semblent s'opposer à la forte présence de phytolithes de tiges de céréales dans les couches de la fosse, il est tentant de traduire ces éléments comme la mutation des activités de l'exploitation agricole, tout d'abord fonctionnant autour de la production du vin puis s'orientant vers la céréaliculture et peut-être l'élevage.

Les opérations archéologiques menées par l'Inrap sur les aménagements du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier et du déplacement de l'autoroute A9

J.-Y. Breuil

Cette fouille préventive fait partie d'un ensemble d'opérations archéologiques qui se sont déroulées sur les tracés de deux très importants aménagements régionaux : la ligne ferroviaire à grande vitesse du contournement Nîmes-Montpellier (LGV CNM) et le déplacement de l'autoroute A9 à hauteur de Montpellier (DA9M).

Les aménagements

LGV CNM

Le contournement ferroviaire entre Nîmes et Montpellier est un aménagement de 80 km, comprenant 60 km de ligne nouvelle mixte (fret et voyageurs) entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), 10 km de liaison fret avec la ligne existante dite de la rive droite du Rhône, et 10 km de raccordements au réseau ferré existant à Lattes et à Manduel. Cet aménagement va relier Paris à Montpellier en moins de 3h et est un maillon supplémentaire dans la liaison ferroviaire à grande vitesse qui devrait raccorder à terme Paris à Barcelone.

Projetée dès 1992, la réalisation du Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier a été déclaré d'utilité publique en mai 2005.

Le maître d'ouvrage de cet aménagement est la société Oc'Via, issue d'un groupement de constructeurs (Bouygues Construction, Colas, Alstom et Spie Batignolles) et d'investisseurs (Meridiam et Fideppp). Oc'Via a signé le 28 juin 2012 un contrat de partenariat public privé (PPP) avec Réseau ferré de France (aujourd'hui SNCF réseau) et est chargée du financement, de la conception et de la construction de la ligne ferroviaire avec une mise en service prévue fin 2017. Cette société assurera également la maintenance de la ligne jusqu'en 2037.

DA9M

Le déplacement de l'autoroute A9 à hauteur de Montpellier est l'aménagement sur 25 km d'une nouvelle autoroute à 2 x 3 voies, au sud de l'agglomération de Montpellier, entre Saint-Geniès-des-Mourgues (à l'est) et Fabrègues (à l'ouest).

Aux extrémités du projet (4 km à l'ouest, 9 km à l'est), l'autoroute sera élargie, passant de 2x3 voies actuellement à 4x3 voies. Dans sa partie centrale, sur 12 km, la nouvelle autoroute, distincte de l'actuelle, sera jumelée avec le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier (CNM), les plateformes des deux infrastructures étant quasiment juxtaposées.

L'objectif de cet aménagement est de fluidifier l'intense trafic routier aux abords de l'agglomération de Montpellier en séparant les deux types de circulation, la circulation locale et celle de transit. L'autoroute A9 actuelle, accueillant les flux locaux, sera requalifiée en boulevard urbain.

Déclarée d'utilité publique en 2007, l'Etat a donné le feu vert à la construction de la nouvelle autoroute en 2011.

Vinci Autoroutes, réseau ASF (société concessionnaire), est le maître d'ouvrage de cet aménagement. Vinci Autoroutes finance l'investissement, pilote les études et les travaux, les services de l'Etat veillant au respect du cahier des charges et du contrat de concession. La nouvelle autoroute doit être mise en service fin 2017.

L'archéologie

Ces deux infrastructures couvrent une emprise cumulée d'environ 1200 ha (fuseaux et équipements connexes). La superficie impactée s'inscrit dans un contexte archéologique dense. Avant même le démarrage des opérations d'archéologie préventive, la carte archéologique nationale recensait environ 160 sites à proximité des fuseaux d'aménagement dont une trentaine localisés précisément dans les emprises touchées.

Cependant, cette importante densité régionale masquait une certaine variabilité locale ; les six grandes unités paysagères et géomorphologiques traversées par ces deux tracés linéaires, entre Gard et Hérault, présentaient jusqu'alors un niveau de connaissance archéologique très disparate.

Avant les investigations archéologiques générées par ces deux aménagements, certains des secteurs concernés ont été en effet, assez peu explorés, comme, dans le Gard, 'les terrasses rhodaniennes à galets des Costières' et 'la plaine alluviale de la Petite Camargue entre Vistre et Vidourle' ou dans l'Hérault, la 'plaine littorale de Mauguio'. A l'inverse, à proximité de Nîmes (Gard), 'la dépression de la Vistrenque parcouru par le Vistre ou 'la plaine littorale et le delta du Lez entre Montpellier et Lattes' et 'les coteaux calcaires du Lunellois' (Hérault) sont des zones déjà riches d'importants corpus de données archéologiques collectées au fil de ces trente dernières années grâce aux prospections, fouilles programmées et opérations d'archéologie préventive.

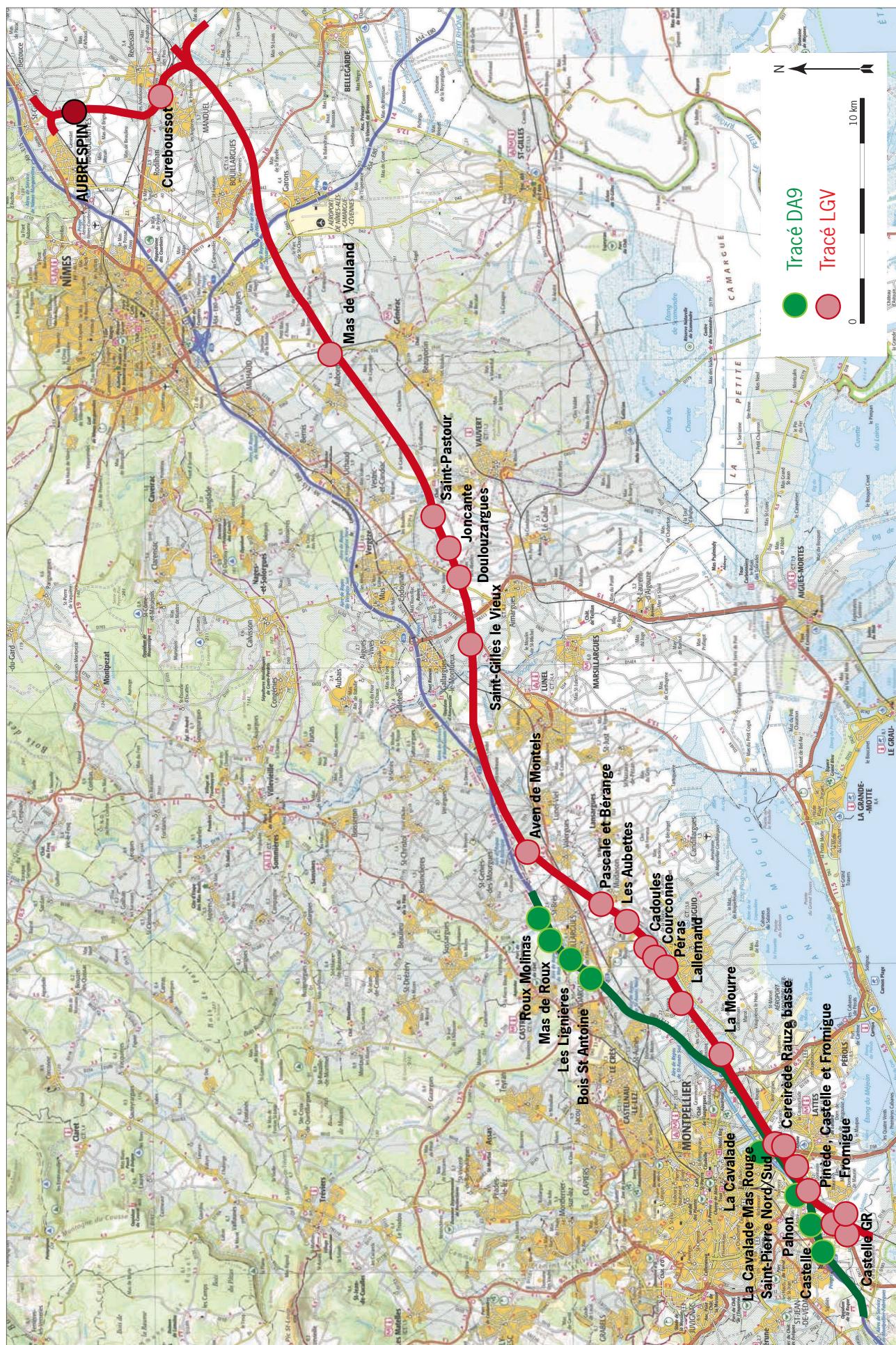
Le Service régional d'Archéologie de la Drac Languedoc-Roussillon a mis en place un suivi archéologique systématique des deux projets coordonné par Benoit Ode, ingénieur d'études, accompagné par Christophe Gilabert pour le suivi plus spécifique des périodes préhistoriques. Par arrêtés du préfet de région du 11 février 2008, 95 % des surfaces impactées par les deux aménagements (environ 1080 ha, répartis en 850 ha sur le CNM et 230 ha sur le DA9M) ont été soumis à la prescription de 37 diagnostics archéologiques découplant les deux tracés en autant de secteurs d'intervention. Confisés à l'Inrap, les diagnostics se sont déroulés entre 2008 et début 2014 au gré de l'accessibilité des parcelles et des modifications de projet, se déclinant au final en une centaine d'interventions.

Ces sondages mécaniques ont permis de repérer sur des fuseaux, larges en moyenne de 60 m, un ensemble d'environ 95 sites archéologiques structurés couvrant toutes les périodes, du Paléolithique ancien à la fin du Moyen Âge. Ont été ainsi dénombrés 6 sites paléolithiques, 42 sites du Néolithique et de l'âge du Bronze (35 sur le CNM + 7 sur le DA9M), 10 de l'âge du Fer (9+1), 29 de l'Antiquité (21+8) et 8 du Moyen Âge (5+3). Un important travail géomorphologique a été conduit lors de cette phase renforçant la forte dimension paléo-environnementale à l'échelle de ce territoire.

A partir de ces résultats, et prenant en compte tant l'état de conservation des vestiges, la rareté voire le caractère inédit de certains occupations, la richesse scientifique, que l'apport historique régional des sites, renouvelant ou complétant les connaissances acquises, le Service régional de l'Archéologie a prescrit 24 opérations administratives de fouille préventive, 19 intéressant la LGV CNM et 5 regardant le DA9M. Ces interventions se sont déroulées sur le terrain de septembre 2012 à juillet 2014 et ont révélé 28 sites (topographiquement et archéologiquement distincts), 18 localisés sur le CNM, 7 sur le DA9M et 3 situés sur les 2 tracés (*cf. figure*).

32,2 ha ont été décapés à l'occasion de ces fouilles qui ont concerné 14 communes : dans le Gard, Saint-Gervasy, Redessan, Nîmes, Vergèze, Codognan et Aimargues et dans l'Hérault, Lunel-Viel, Mudaison, Saint-Brès, Castries, Baillargues, Mauguio, Montpellier et Lattes.

A l'instar des sites multi-périodes de Saint-Pastour Nord à Vergèze ou de Cureboussot à Redessan, les fouilles ont révélé des sites couvrant toute l'histoire humaine du Languedoc oriental.



Localisation des sites archéologiques fouillés sur les tracés de la LGV-CN et DA9M.

© Inrap Fr. Robin 2015 sur fond © IGN 2011

Denrée précieuse par sa rareté, un site du Paléolithique inférieur a été fouillé au Mas de Vouland, piégé dans une dépression des Costières de Nîmes, et un gisement de la toute fin du Paléolithique supérieur a été découvert à Mudaison.

Une sépulture au sommet de l'aven de Montel à Lunel-Viel et certains foyers à pierres chauffées de La Mourre à Mauguio constituent d'inestimables témoignages du début du Néolithique (entre 5200 et 4800 av. n. è.). D'autres foyers de ce site sont attribuables au Néolithique moyen, période très bien représentée sur les sites du Péras et de Courconnes à Mauguio, et de Cureboussot à Redessan. La fin du Néolithique (à partir de 3600 av. n. è.) est remarquablement documentée avec notamment le monumental aménagement funéraire de Saint-Pastour Nord, le tumulus de Céreirède Rauze Basse à Lattes, la sépulture à dalle de Joncante à Codognan, le village et la sépulture collective de culture Ferrières (autour de 3000 av. n. è.) de la Cavalade/Mas Rouge à Montpellier, les caves aménagées de Bois Saint-Antoine à Baillargues, le site de Cadoules à Mudaison, et le vaste site à enclos fossoyés de tradition Fontbouisse (première moitié du troisième millénaire) de Pascale et Bérange à Mudaison/St-Brès.

Dans la région nîmoise, le site de Cureboussot à Redessan a fourni un exceptionnel ensemble de sépultures à inhumation du Bronze final (1200-1080 av. n. è.), et celui d'Aubrespin à Saint-Gervasy, plus au nord, a permis de révéler plusieurs enclos de l'âge du Fer. A ce dernier corpus s'ajoute le cercle fossoyé daté du VI^e s. av. n. è. du site de la Cavalade à Montpellier. Dans la Vistrenque, des occupations protohistoriques ont également fait l'objet de fouille sur les sites de Saint-Pastour Nord à Vergéze (début de l'âge du Fer) et Doulouzargues à Codognan (1^{er} âge du Fer et III^e s. av. n. è.) où, pour l'un, de riches sépultures gauloises et romaines et, pour l'autre une voie antique ont aussi pu être étudiées.

A 2 km au nord-ouest de l'agglomération portuaire de *Lattara*, le site de Saint-Pierre a révélé un riche ensemble funéraire des V^e et IV^e s. av. n. è. associé à un jardin planté de vigne. Un peu plus à l'ouest, une série de quatre fouilles à Lattes dans les secteurs de Fromigue et Castelle ont permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre d'étude de la campagne gallo-romaine où chemins, cultures, parcellaires, zones funéraires, établissement ruraux, aménagements topographiques renseignent la construction et l'évolution du paysage antique. Un établissement viticole aux Aubettes à Mudaison, un four à chaux aménagé dans un aven aux Lignières à Baillargues et un relai et un atelier de potier en bordure de la Voie Domitienne sur le site de Roux/Moulinas à Castries sont autant de nouveaux témoignages des activités artisanales et de l'économie à l'époque romaine. Un ensemble funéraire de l'Antiquité tardive a été mis au jour en bordure de voie sur le site de la Cavalade à Montpellier.

La fouille du site de Saint-Gilles de Missignac à Aimargues qui a livré les vestiges imbriqués d'église, d'habitations, de cimetière et d'ensilage a permis d'appréhender la genèse, l'évolution et le déclin de tout un village languedocien du haut Moyen Âge (V^e-XII^e s.). De même, le site de Lallemand à Mauguio a offert un bel exemple de *villa* carolingienne en Languedoc et des modes de mise en valeur d'un terroir aux IX^e et X^e s., illustrés également par l'aire d'ensilage de Saint-Pastour Nord à Vergèze. De part et d'autre de la voie Domitienne et en bordure d'un cours d'eau, le site du Mas de Roux à Castries, très bien conservé, illustre de manière remarquable les origines et l'histoire d'un établissement médiéval entre le X^e et le XIV^e s. et sa transformation progressive d'exploitation agricole en village fortifié.

L'organisation de l'Inrap

La synchronie, la localisation proche et la morphologie linéaire identique de ces deux projets ont, très tôt, conduit l'Inrap Méditerranée à fédérer ses forces et à investir simultanément ces deux aménagements.

Dès 2008, Laurent Fabre, en qualité de coordinateur, a assuré le suivi administratif et scientifique des diagnostics réalisés sur les tracés de la LGV CNM et du DA9M. A son départ, le 1^{er} septembre 2011, cette tâche a été poursuivie par Marc Célié (adjoint scientifique et technique), assisté par Christophe Tardy (coordinateur adjoint). Pour la réalisation de cette phase d'évaluation, une équipe d'environ 40 archéologues a été mobilisée, assurant l'homogénéité et la qualité des interventions techniques, archéologiques et géomorphologiques et des rapports d'opération.

En 2012, la signature de deux conventions-cadres de collaboration pour la réalisation des fouilles avec les aménageurs ayant la maîtrise d'ouvrage des deux projets, Oc'Via et ASF, a conduit à renforcer l'équipe de coordination en adjoignant un poste de coordinateur, occupé à partir du 1^{er} octobre 2012 par Jean-Yves Breuil. Le coordinateur, sous l'autorité de l'AST, a assuré plus particulièrement le montage des projets d'intervention, la construction des équipes et le suivi des opérations de fouille et le coordinateur adjoint a, quant à lui, mené le pilotage des diagnostics et la coordination des études paléo-environnementales.

Selon le principe développé dans la configuration précédente, la Direction interrégionale a souhaité intégrer la coordination « Grands Travaux » dans une conduite opérationnelle indistincte des autres opérations, tant d'un point de vue des équipes de recherche que de la gestion administrative.

Le surplus de travail généré par les grands travaux a impliqué la mise en place d'un poste supplémentaire d'assistante opérationnelle au sein de la direction administrative, poste occupé par Marie Larmaz-Serret.

La coordination opérationnelle s'est enrichie d'un poste d'assistant technique, occupé pendant toute la phase terrain par Michaël Fronty, et d'un poste de gestionnaire des mobiliers porté jusqu'en aout 2016 par Marcelle Boyer. Le travail de valorisation des opérations de terrain a également bénéficié d'un demi-poste supplémentaire occupé pendant 10 mois par Virginie Arbrun, sous la direction de la chargée de la valorisation et du développement culturel de l'inter-région, Cécile Martinez.

Une équipe de 170 archéologues a permis la réalisation des 24 fouilles sous la direction de 16 responsables d'opération, tous très impliqués dans la dynamique de recherche régionale, et accompagnés par une plateforme de topographes et d'infographes et un groupe de paléo-environnementalistes et de spécialistes constitué et investi dès la phase de diagnostic. Ce fort ancrage local a contribué à l'homogénéité et à la cohérence des opérations sur le plan de la collecte, du traitement et de l'analyse des données. Plusieurs experts internes ou externes ont assuré un accompagnement scientifique tant dans le montage des projets que dans la réalisation opérationnelle.

La valorisation

Les opérations d'archéologie préventive ont matérialisé sur le terrain pour la première fois l'empreinte de ces futurs grands tracés linéaires aux yeux de la population locale, moment charnière, de fait, pour les aménageurs, avec lesquels cette dimension a été d'emblée envisagée et intégrée à la coordination de l'ensemble des opérations. Les actions de valorisation, en concertation avec le Service régional de l'Archéologie, ont été calibrées, pour chaque site, selon la nature des vestiges, les contraintes de protection des découvertes, le respect des délais impartis, les conditions de sécurité et d'accès aux terrains. Certains projets « hors-chantiers » ont donné lieu à des approches plus transversales sous forme de premières synthèses et d'une sensibilisation au processus même de l'archéologie préventive.

Au total, quelque 200 journées-hommes ont été consacrées à la préparation et à l'animation d'événements tournés vers les différents publics, impliquant la coordination, les responsables d'opération, les équipes sur le terrain, les spécialistes et les infographes.

Entre 2013 et 2014, 5 journées portes-ouvertes ont réuni près de 3500 visiteurs, parfois plus de 1000 en une seule journée (sites de Saint-Gilles le Vieux à Aimargues et Saint-Pastour Nord à Vergèze). Ces visites, guidées par les archéologues, ont été complétées par des présentations générales des fouilles en cours sur les tracés, l'exposition de mobilier, la création de panneaux explicatifs et l'animation d'ateliers pour les plus jeunes. Dans le même temps, plus de 200 enfants scolarisés dans les communes traversées ont découvert, avec leurs enseignants, un chantier d'archéologie. Les associations locales d'amateurs du patrimoine ont également été conviées. Les maires et élus, systématiquement informés de la tenue de fouilles dans leur commune, ont bénéficié de visites spécifiques. Une centaine de collaborateurs ou relations des maîtres d'ouvrage ont été accueillis sur les sites.

Des actions transversales ont accompagné ces approches par site, telles un focus sur les fouilles du CNM à l'occasion des Journées nationales de l'Archéologie 2014, en

partenariat avec le musée Henri-Prades - site archéologique Lattara, à Lattes, ou la collaboration à une exposition sur le chantier de l'autoroute A9 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.

Au fil des opérations, des supports de communication ont été spécifiquement créés : dépliants sur les sites (10000 exemplaires diffusés), affiches et flyers d'annonce pour les journées portes-ouvertes, reportages photographiques et vidéos... L'archéologie a également trouvé sa place au sein des outils de communication déployés par les aménageurs autour de leurs projets (lettres d'information, tirés-à-part dans la presse, reportages vidéo, sites internet, espaces d'information) ou lors de manifestations événementielles.

En outre, dès le démarrage des chantiers, la presse a régulièrement été informée (communiqués de presse) de l'avancée des recherches et accueillie sur site. Ces retombées (articles de presse écrite, reportages TV et radio) ont contribué à relayer les découvertes et les manifestations proposées au public.

Enfin, au même titre que la remise des rapports inaugure une nouvelle phase de la recherche - celle de la publication - la valorisation des fouilles se poursuit. Sont d'ores et déjà programmées la production d'un atlas multimédia en ligne, l'organisation d'expositions légères dans cinq communes du tracé du CNM ainsi que dans les gares de Nîmes et de Montpellier, la tenue de conférences ou encore la production d'un film documentaire. Plus loin, la perspective d'une exposition dans un musée permet d'envisager un encore plus large partage des connaissances acquises à la faveur de ces grands aménagements du territoire.

II. Résultats

La fouille réalisée à Saint-Gervasy/Aubrespin a permis la mise au jour de plusieurs occupations humaines échelonnées entre le Bronze ancien, la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer et l'Antiquité (fig. 1). Ces occupations de nature variée matérialisent respectivement un petit pôle d'habitat, un ensemble funéraire et une portion de paysage agraire avec un bâtiment. Chacune a fait l'objet d'investigations plus ou moins poussées dans le respect du cahier des charges scientifiques (*cf. supra* §1.p.15).

La présentation des résultats archéologiques suit le découpage chronologique. Elle est précédée de parties consacrées aux protocoles et méthodes ainsi que d'une mise en contexte paléo environnementale.

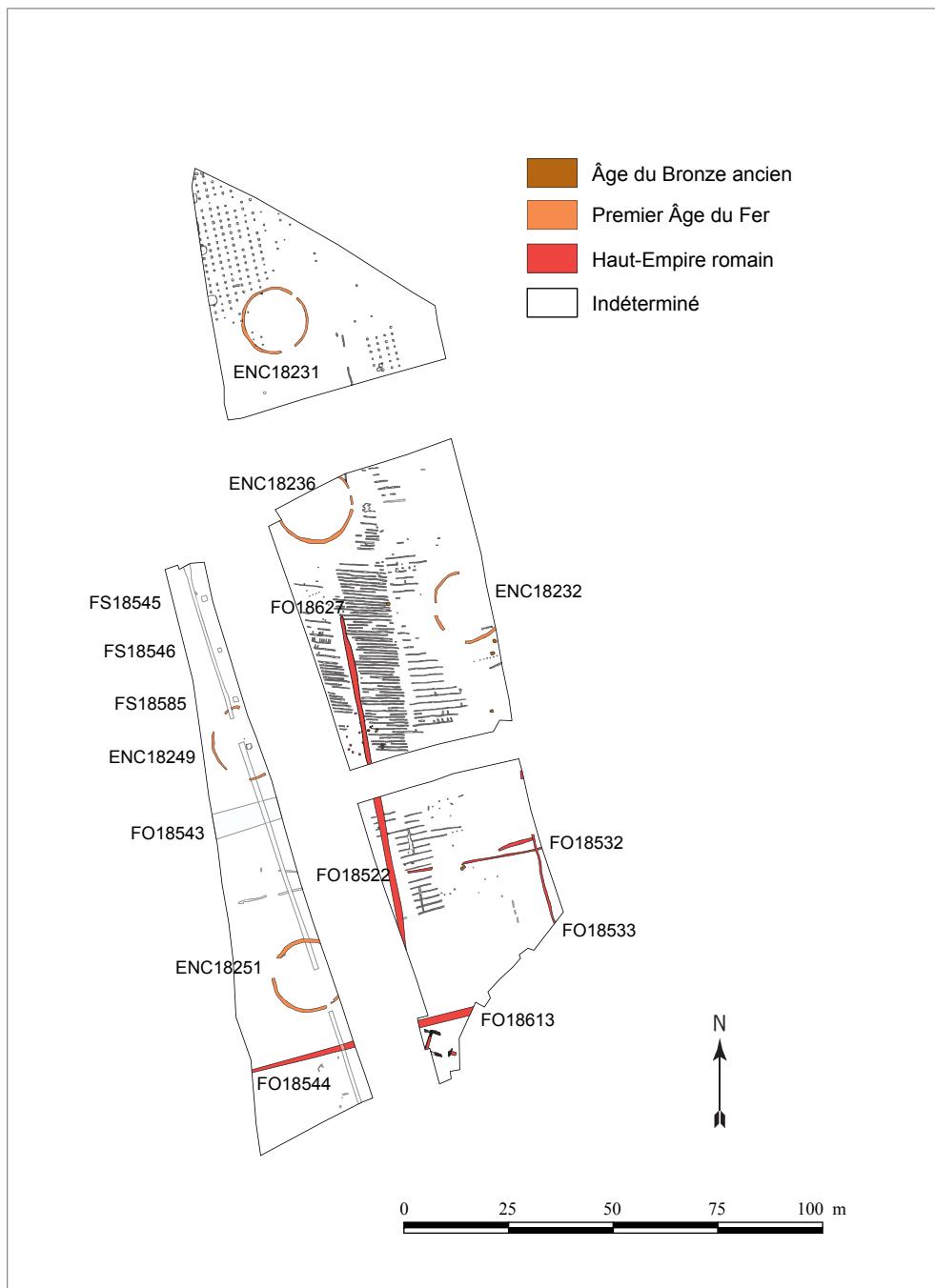


Fig. 1 Plan général des vestiges datés par grande phase chronologique (DAO Pierre Séjalon).

1. Protocoles et méthodes (Pierre Séjalon, Cyril Gaillard)

Ce paragraphe a pour but de décrire et préciser l'ensemble des protocoles et méthodes qui ont été mis en place durant l'opération à la demande du Service Régional de l'Archéologie ou dans le prolongement des résolutions communes liées aux Grands Travaux ou encore des habitudes de travail de l'équipe en charge de l'opération. Il concerne le décapage archéologique, la fouille des enclos et l'enregistrement des données.

1.1. Le décapage archéologique et le levé topographique

Le décapage a concerné une superficie de près d'un hectare au total (9488,28 m²), réparti selon le découpage en secteurs (fig. 2) :

Secteur 1 : 2037,91 m²

Secteur 2 : 2405,12 m²

Secteur 3 nord : 3006,80 m²

Secteur 3 sud : 2038,45 m²

Il a été mené avec deux pelles mécaniques munies de godets lisses de 3 m de large fonctionnant en rétro action. Deux autres pelles ont assuré l'emport des déblais et l'organisation des merlons de terre en périphérie des zones fouillées dans l'emprise générale du fuseau (fig. 3). Avec des recouvrements variables selon les secteurs décapés, le volume non foisonné totalise environ 5714 m³ ; il a été décapé en 5 jours avec une équipe de 6 personnes, trois par atelier. Cela a permis la mise au jour des vestiges qui se présentent pour l'essentiel sous la forme de creusement, les niveaux de sols ayant été probablement brassés par les travaux agricoles. Seuls de rares épandages de mobilier présents probablement dans des petites cuvettes ont été repérés notamment dans la partie nord du secteur 3. L'ensemble des vestiges a fait l'objet d'un marquage à la bombe servant de repère pour le levé topographique en géo codification. Ainsi, très vite, le plan a été disponible durant la fouille et a pu être exploité avec le logiciel libre QGis. Pour chaque structure identifiée, un numéro a été attribué dans la continuité de ceux du diagnostic afin de maintenir le lien entre les bases de données.

1.2. La fouille des enclos

Conformément au cahier des charges (voir *supra* § p.15) qui préconisait une approche spécifique alliée aux méthodes habituellement mises en place pour la fouille de tels vestiges, les cinq enclos circulaires déjà reconnus lors du diagnostic ont fait l'objet d'un investissement important, notamment en vue de documenter leur réelle vocation en l'absence de sépulture et de mieux connaître leur architecture. En effet, dans les plaines languedociennes, rares sont les enclos, circulaires ou quadrangulaires, datés de la Protohistoire qui ont livré des sépultures. Face à ce constat répété, plusieurs explications ont été proposées, érosion, attribution à la sphère funéraire erronée, sans que de véritables arguments soient proposés. En 2004, à l'occasion de la fouille de la digue du Mas Neuf (Séjalon *et al.* 2009) qui faisait suite à un diagnostic important ayant livré plusieurs enclos (Hervé 1999), il avait été décidé de tester plusieurs méthodes visant notamment à mesurer l'érosion et éventuellement à mettre en évidence les architectures en terre, tumulus, au sein des enclos. Pour y remédier, une berme témoin avait été laissée en place recouvrant le diamètre de chaque enclos découvert dans l'emprise de la fouille. Des prélevements micromorphologiques pratiqués dans deux d'entre eux avaient permis de montrer

Fig. 2 Plan du découpage par secteurs (DAO Julie Grimaud).

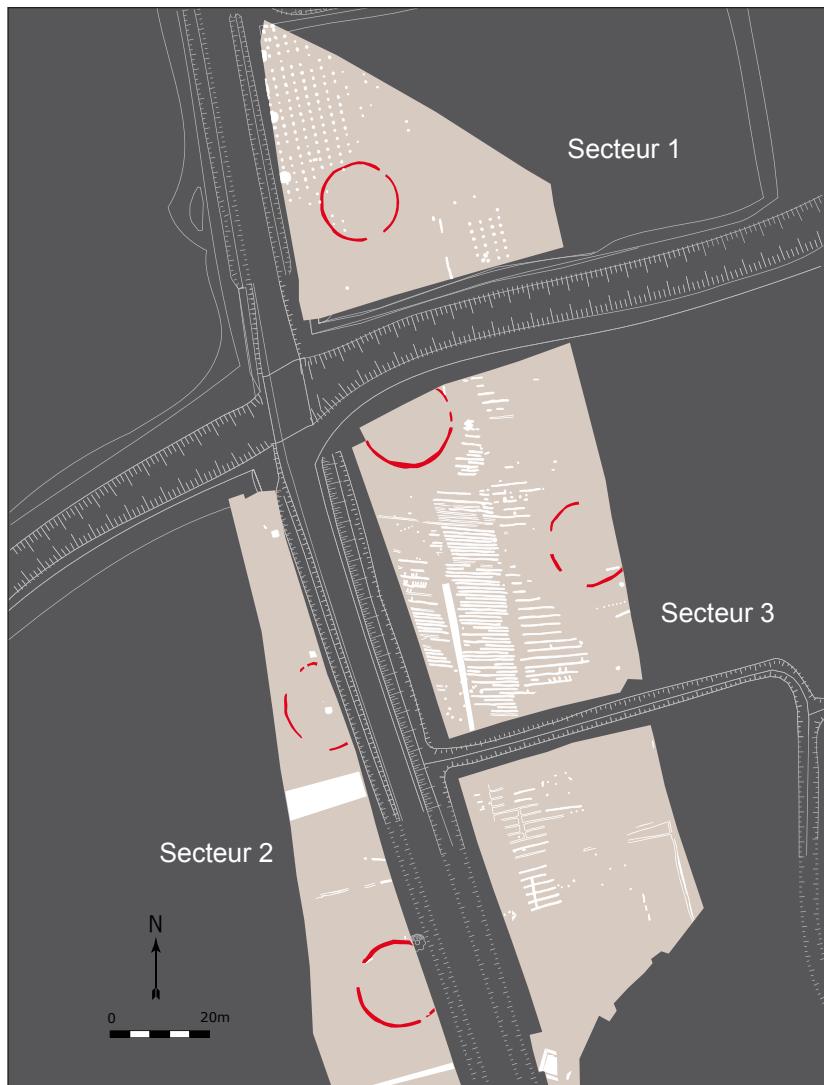


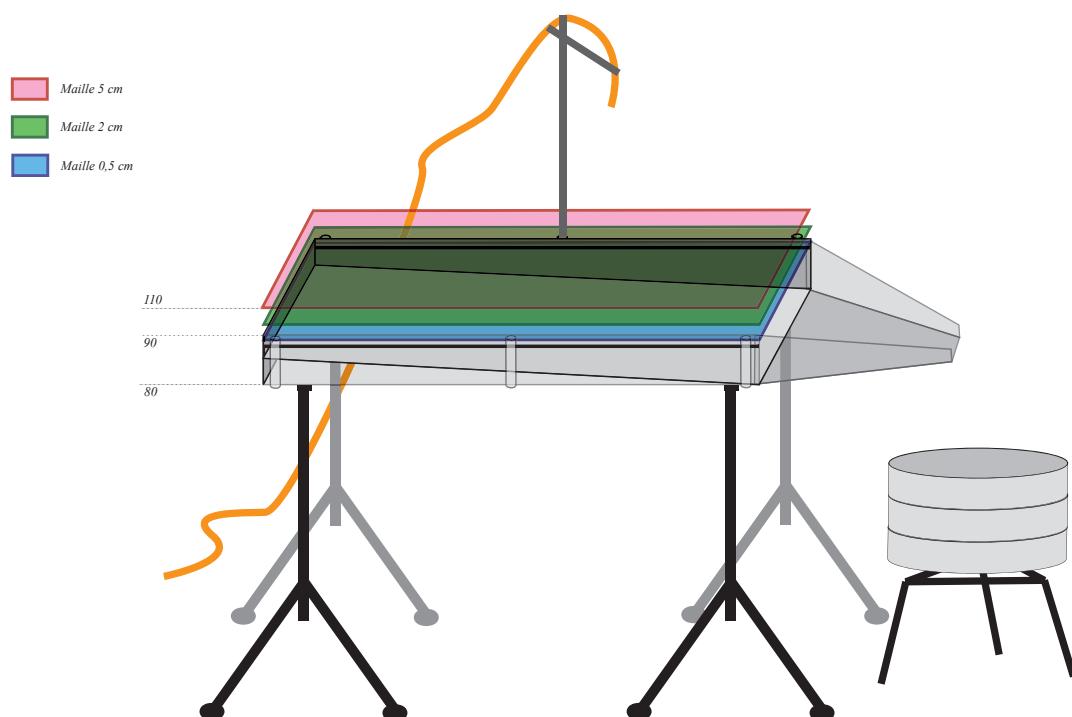
Fig. 3 Vue des pelles mécaniques en train de réaliser un merlon en jet de pelle (cliché Pierre Séjalon).

qu'il y avait un apport préférentiel de terre venant de l'intérieur des enclos et que le facteur érosif ne pouvait être pris en compte pour expliquer l'absence de sépulture. Les pratiques funéraires et notamment les modalités d'enfouissement semblaient bien être l'élément principal de réponse et un tour d'horizon rapide des connaissances sur les ensembles funéraires des garrigues (Dedet 1992) témoignait que de nombreux dépôts incinérés ou inhumés se pratiquaient à la surface des sols voire même en partie dans l'élévation des tertres en pierres. Il était donc évident qu'en l'absence de niveaux de sols conservés et probablement brassés par les travaux agricoles depuis l'Antiquité, les sépultures avaient totalement disparu.

L'occasion de fouiller à Saint-Gervasy des ensembles similaires du point de vue de leur morphologie et chronologiquement contemporain ont donc conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire le maintien de plot important (entre 25 et 40 % de la surface interne) au sein de chaque enclos et de tamiser une part significative des couches présentes au sein de ces plots en s'intéressant également aux terres agricoles. Au gré du décapage et en fonction des surfaces encore non bouleversées par les tranchées du diagnostic, des banquettes ont pu être laissées en place sans toutefois représenter les surfaces indiquées dans la prescription. Pour réaliser le tamisage de volume aussi conséquent, nous avons fait construire deux tables de tamisage en métal munies chacune de trois grilles superposées avec des mailles comprises entre 5 cm et 0,5 cm afin de pouvoir déposer la terre avec la minipelle (fig. 4). Les terres ainsi pré triées tombent sur une table métallique inclinée au bout de laquelle se trouve un dévidoir qui oriente les sédiments vers les tamis traditionnels. Cette table a été conçue avec Michaël Fronti en charge de la mise en place des chantiers du point de vue logistique et Rémi Chantant pour sa conformité aux règles de sécurité. Pour la fouille, deux tables ont été réalisées dans les ateliers de Sébastien Ruiz (société Le Ferronnier des Costières).

Durant la fouille, le tamisage des plots a été très vite engagé sur l'enclos du nord (ENC18231) pour expérimenter la méthode et surtout parce qu'il avait livré des éléments céramiques dans le fossé permettant de le dater. Malgré les moyens mis en œuvre et devant les volumes de terre importants à traiter, le tamisage des plots pour chaque enclos s'est avéré totalement irréaliste. Aussi, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, nous avons réadapté la stratégie en privilégiant le traitement d'une bande pour deux enclos dont l'approche chronologique

Fig. 4 Plan du projet pour la réalisation des tables de tamisage (DAO Pierre Séjalon).



pouvait être argumentée. Cette réduction des objectifs a tout de même mobilisé deux personnes sur toute la durée de l'opération, soit 80 jours au total, et une consommation en eau importante avec la mise en œuvre sur le terrain d'installation provisoire pour recueillir les eaux du tamisage (fig. 5). Cette méthodologie nécessite donc le raccordement aux fluides, l'aménagement d'un bassin de rétention pour les eaux de tamisage et l'utilisation de plaque métallique ou de palettes pour limiter les risques de chute aux abords des tables de tamisage.



Fig. 5 Vue générale du tamisage des plots en cours de réalisation sur le terrain (cliché Jérémie Bousquet).

1.3. L'enregistrement des données

Afin d'homogénéiser l'enregistrement des données de terrain et rendre compatible l'ensemble des opérations menées dans le cadre des grands travaux, la plupart des équipes a opté pour l'utilisation du logiciel Syslat-Terminal. Dans un souci de continuité et d'intégrer les données du diagnostic, nous avons choisi de numérotier les découvertes de la fouille à la suite de l'inventaire du diagnostic en laissant toutefois un ensemble de numéros vides pour distinguer les deux opérations. Ainsi, la fouille de Saint-Gervasy/Aubrespin correspond à la zone 18 du site ayant pour code LGVCNM et la numérotation de l'ensemble de la documentation démarre à partir de 18500 à l'exception des enclos pour lesquels nous avons conservé la numérotation des ensembles établie lors du diagnostic afin d'éviter des doublons inutiles. Seuls les fossés d'enclos ont été renumérotés pour distinguer les US du diagnostic et de la fouille notamment pour l'enregistrement des mobiliers.

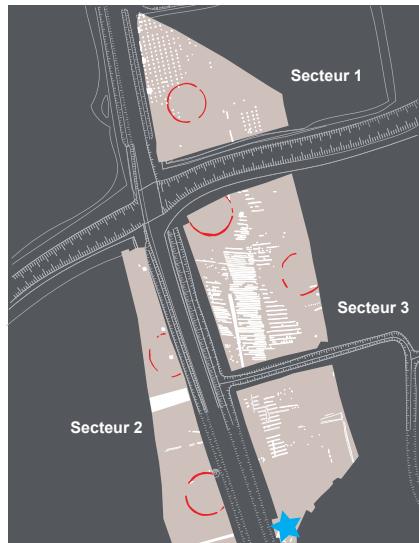
En dehors de ces arrangements de détail, nous avons procédé selon les habitudes régionales en distinguant des US, des faits, des ensembles en fonction de la nature des vestiges. Chaque structure mise au jour a fait l'objet d'une description détaillée, d'un relevé au 1/20e et d'une couverture photographique. L'ensemble des mobiliers a fait l'objet d'inventaires par différents spécialistes qui se trouvent consignés dans les fichiers adéquats MOBI, CER et TYPOCER de Syslat.

Le plan général des vestiges a été établi à partir du levé topographique et réalisé avec le logiciel Qgis. Certaines parties, notamment les ensembles de traces agraires et le bâtiment antique ont été redessinées à partir de photographies aériennes redressées et géolocalisées.

L'ensemble du chantier a fait l'objet d'une couverture de photographies aériennes et de prises de vidéos à partir d'un drone afin d'alimenter un film sur les grands travaux. Ces images ont été réalisées par la société Drone Concept.

L'accès à la base de données se fait en utilisant le logiciel Syslat et en se connectant sur le serveur de Lattes au site dont le code est LGVCNM.

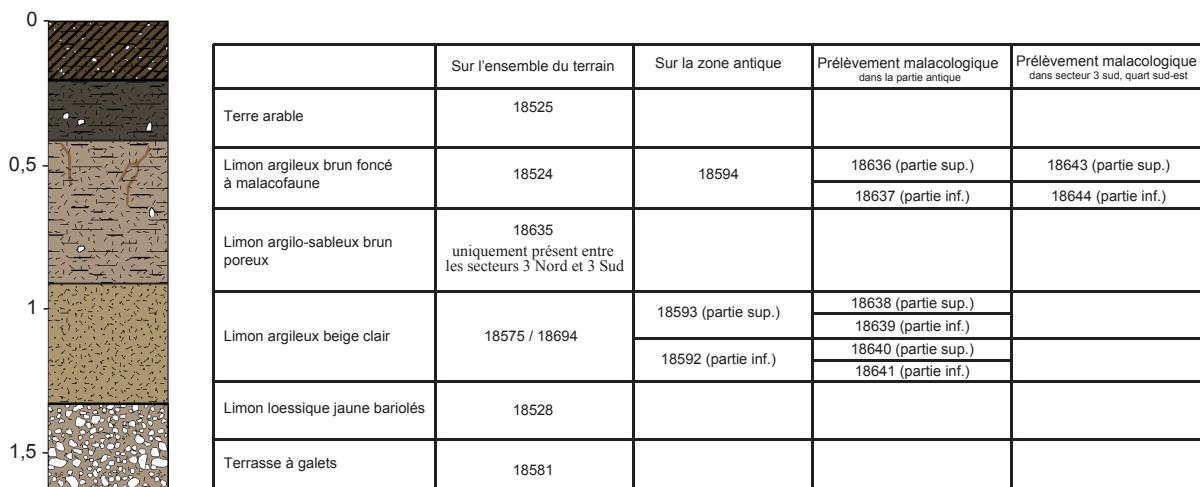
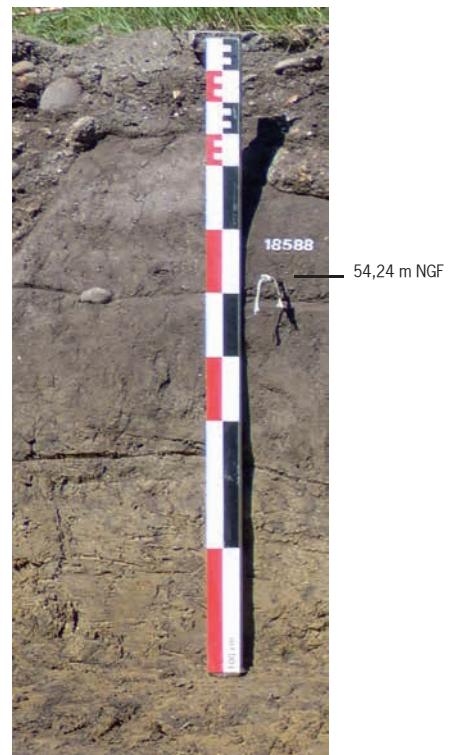
Fig. 6 Localisation et description de la séquence sédimentaire de référence (DAO Pierre Séjalon).



★ Localisation du log aux abords du bâtiment antique.

- Limon argileux brun à galets et graviers
- Limon argileux brun foncé à malacofaune et poupées calcaires
- Limon argileux beige clair à traces de racines et poupées calcaires
- Limon loessique jaune bariolé et à concrétions calcaires
- Terrasse à galets pris dans une matrice limoneuse beige

Séquence sédimentaire de référence



2. Approches paléo-environnementales

Dans le cadre de la fouille de Saint-Gervasy/Aubrespin, les études paléo-environnementales ont été assez limitées en raison du faible nombre de vestiges découverts et du travail déjà accompli sur les séquences sédimentaires lors du diagnostic, avec notamment le tome 2 du secteur 25 (Bel, Bruxelles 2013).

Eu égard aux différentes périodes rencontrées et pour nous éclairer sur la nature des sites mis en évidence, il nous a semblé opportun de privilégier une analyse malacologique fondée à la fois sur des comblements de structures en creux et sur une séquence sédimentaire témoin présentant une bonne conservation dans le secteur. Enfin, concernant la présence du Vistre aux époques anciennes, plusieurs sondages réalisés au nord de la fouille permettent d'affirmer que son cours actuel est récent.

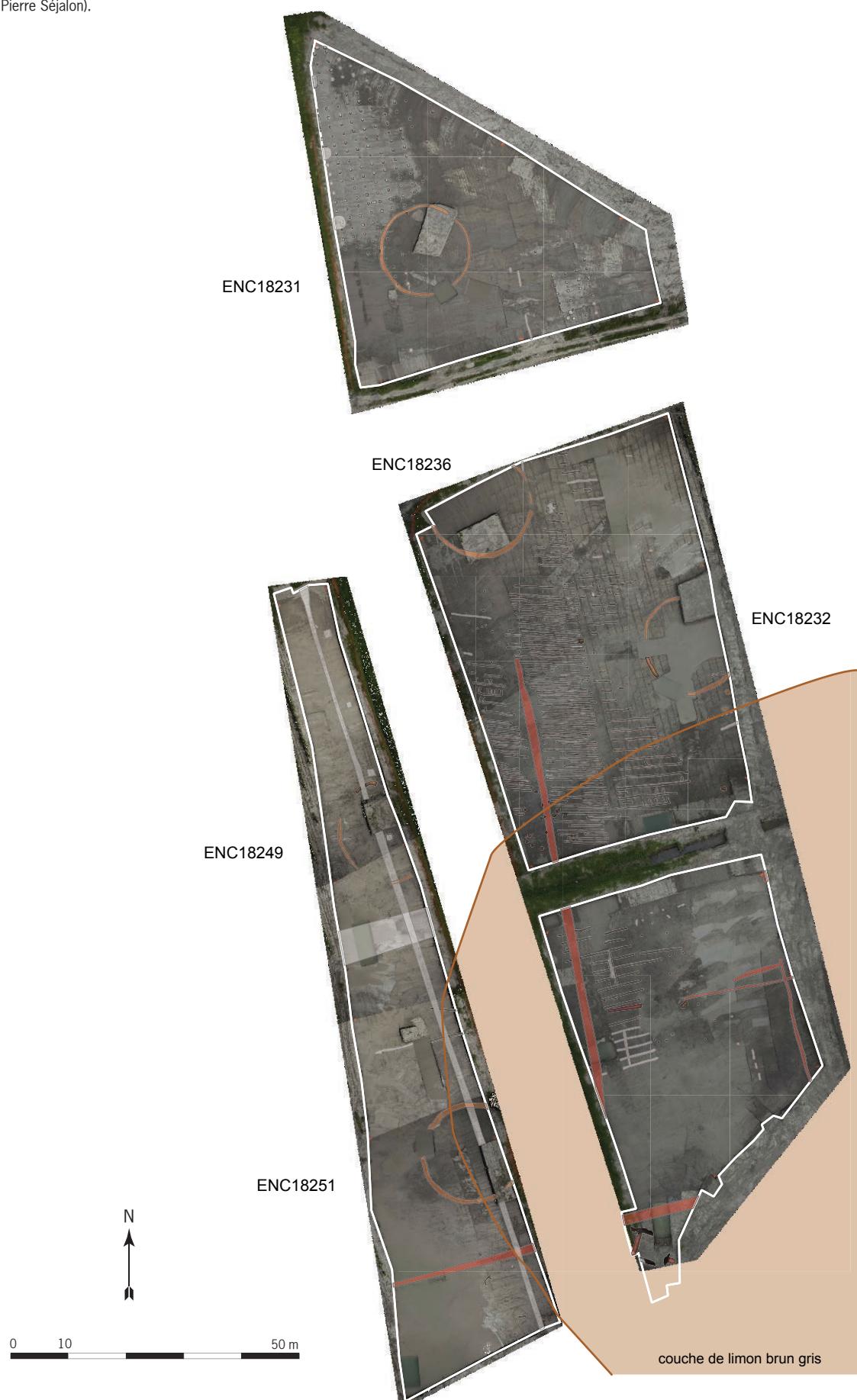
2.1. La séquence sédimentaire témoin (Pierre Séjalon d'après Laurent Bruxelles)

En dressant une coupe aux abords du bâtiment antique situé à l'extrême sud du secteur 3, nous avons observé que les vestiges s'intégraient dans une séquence sédimentaire bien conservée (fig. 6). Celle-ci a donc été choisie comme séquence de référence faisant l'objet d'une description précise et des prélèvements destinés à la malacologie.

Cette séquence présente la superposition de cinq couches qui témoignent essentiellement de l'apport sédimentaire anté holocène. A la base, se trouve une importante couche de galets enrobés d'une matrice limoneuse beige parfois mêlée de sable et graviers. Ils constituent le sommet des anciennes terrasses alluviales rhodaniennes du Pléistocène. Au-dessus, deux couches de limon loessique beige matérialisent les colmatages des dépressions survenues lors des dernières glaciations. Enfin, avec une rupture marquée, une couche de limon argileux gris brun sombre contenant de la malacofaune complète la séquence sédimentaire. Elle correspond au passage à l'Holocène avec toutefois une possible troncature entre les deux niveaux. Elle présente un caractère hydromorphe. Le sommet de la séquence est une couche de limon plus ou moins argileux avec de nombreuses inclusions matérialisant les terres labourées.

Au niveau du décapage, les vestiges apparaissent directement inscrits dans les couches beiges de limon loessique dans les secteurs 1 et 2 et pour partie dans le secteur 3 nord. En revanche, probablement parce que nous amorçons une zone de dépression, le décapage s'est arrêté sur les limons brun gris au niveau du secteur 3 sud et dans la partie méridionale du secteur 3 nord (fig. 7). C'est d'ailleurs au centre du secteur 3 que des lambeaux de sols attribuables à l'âge du Bronze ancien ont été fouillés. Ils permettent de proposer que les niveaux du début de l'Holocène correspondant au Mésolithique et au Néolithique ont été érodés dans ce secteur ce qui pourrait expliquer le passage abrupt entre ces couches.

Fig. 7 Vue et plan de la fouille avec localisation de la couche de limon brun gris au niveau du décapage (DAO Pierre Séjalon).



2.2. Étude malacologique (Salomé Granai)

L'observation macroscopique d'une excellente conservation des restes malacologiques à Saint-Gervasy/Aubrespin a motivé la conduite d'une étude malacologique sur ce site. Le but de cette étude est double. Il s'agit d'une part de documenter l'histoire paléo-environnementale du gisement en s'appuyant sur un échantillonnage effectué en séquence sédimentaire et sur des prélèvements issus de structures archéologiques de différents âges. Il s'agit d'autre part de participer à la compréhension du fonctionnement des structures archéologiques échantillonées.

2.2.1. Méthode

2.2.1.1. Tri et détermination

Quatorze échantillons ont été analysés en laboratoire. Huit ont été prélevés hors structure dans la partie sud du site dont 6 dans la séquence sédimentaire de référence (fig. 8). Pour chaque échantillon, 10 litres de sédiments ont été prélevés sur le terrain puis tamisés à l'eau sur une maille de 500 microns.

La grande abondance des coquilles observée à l'échelle macroscopique dans les refus de tamis a motivé le fractionnement de ces derniers afin de limiter le temps de tri à la loupe binoculaire, cette étape étant la plus chronophage. Les refus de tamis ont ainsi été étalés à plat puis séparés en quarts, ce protocole permettant d'assurer un bon mélange des différentes composantes granulométriques d'un échantillon. Il résulte de cette division des échantillons l'obtention d'effectifs ne représentant qu'environ le quart de ceux totalisés originellement dans 10 litres de sédiments. Pourtant, les effectifs totaux des différents ¼ de prélèvements étudiés oscillent entre 427 et 3633 individus (fig. 9). Rapportés à 10 litres, ces mêmes effectifs varieraient entre 1700 et 14500 individus. Le seuil de représentativité d'un assemblage malacologique fossile a été fixé entre 150 et 200 individus par John G. Evans (1972). Ce seuil a été défini en divisant un lot de 500 coquilles en 20 sous-ensembles de 25 spécimens et en étudiant à partir de combien de coquilles la répartition originelle des différentes espèces étaient atteintes. À Saint-Gervasy, le nombre d'individus observé dans chaque échantillon est donc conséquent par rapport à ce seuil.

Après le tri, la détermination des espèces s'est appuyée sur plusieurs ouvrages de référence (Kerney & Cameron, traduit par Bertrand, 2006 ; Welter-Schultes 2012). Certains taxons ont posé des problèmes de détermination dont voici l'inventaire exhaustif.

La mention agg. a été adjointe à l'espèce *Cochlicopa lubrica* car des études anatomiques menées sur les organes génitaux mâles du genre *Cochlicopa* ont permis de distinguer deux espèces, *Cochlicopa lubrica* (Müller 1774) et *Cochlicopa repentina* (Hudec 1960) impossibles à différencier à partir de leur seule coquille (Stevanovitch 1992). L'appellation *Cochlicopa lubrica* a été retenue car elle est la plus fréquemment utilisée dans les études malacologiques quaternaires. L'écologie des deux espèces étant comparable, cette imprécision taxinomique n'a pas d'incidence pour l'étude paléoenvironnementale du site de Saint-Gervasy.

Trois espèces du genre *Pupilla* sont identifiées à Saint-Gervasy : *Pupilla muscorum* (Linnaeus 1758), *Pupilla bigranata* (Rossmässler 1839) et *Pupilla triplicata* (Studer 1820). La détermination de ces trois espèces a été opérée selon la taille des coquilles et le nombre de dents positionnées dans leur ouverture. Les spécimens les plus gros ne sont pourvus que d'une dente palatale et rangés sous le nom de *Pupilla muscorum*. Les individus comprenant deux dents (une palatale et une pariétale) et dont la dent pariétale a la forme d'un grain sont classés comme *Pupilla bigranata*. Enfin, l'appellation *Pupilla triplicata* est réservée aux coquilles présentant trois dents (une palatale, une pariétale et une columellaire) et dont la dent pariétale a une forme plus allongée. Les exemplaires de *Pupilla bigranata* et de *Pupilla triplicata* collectés à Saint-Gervasy ont la particularité de présenter les mêmes dimensions. Leurs spécimens sont nettement plus petits que les coquilles de *Pupilla muscorum* collectées sur le site mais, également, que celles étudiées dans le Bassin parisien

Fig. 8 Localisation des échantillons dans le gisement archéologique (DAO Salomé Granai).

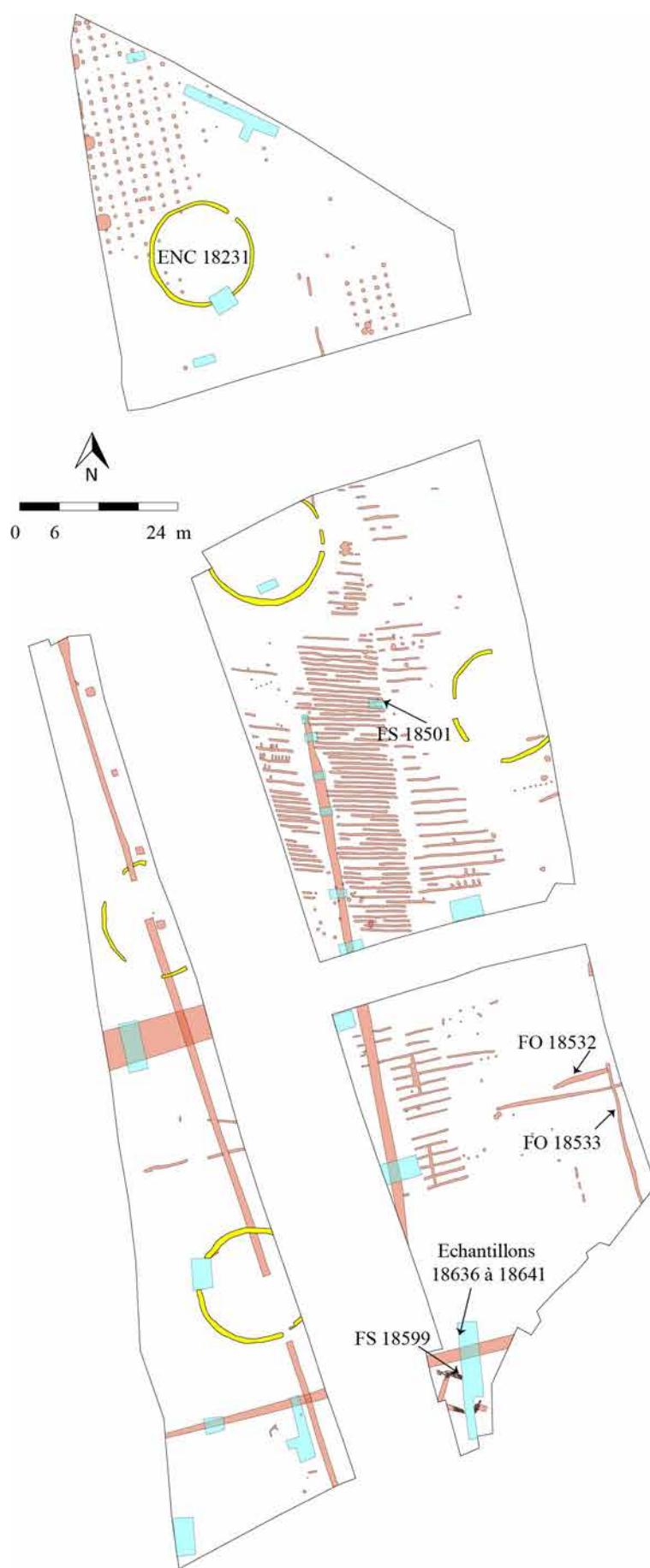
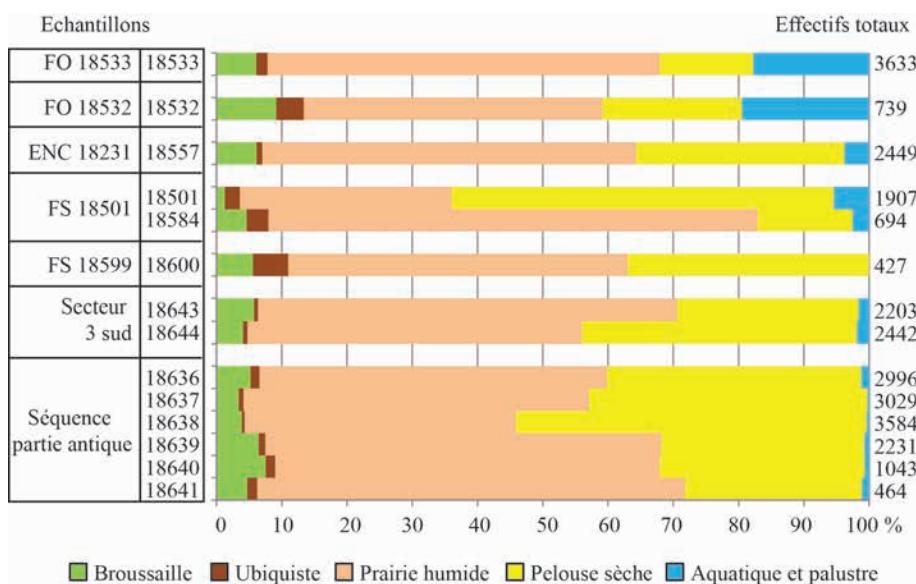


Fig. 9 Spectres écologiques des individus (réal. Salomé Granai).



(observation personnelle). Or, dans les guides de détermination européens, si *Pupilla bigranata* est présentée comme étant légèrement plus petite que *Pupilla muscorum*, ses dimensions s'en rapprochent néanmoins, ce qui n'est pas le cas pour *Pupilla triplicata*, qui est significativement plus petite (Germain 1931). Cette tendance a été confirmée à l'échelle européenne par une étude morphométrique de plusieurs espèces du genre *Pupilla* combinée à une approche génétique : les résultats de cette étude laissent penser que *Pupilla bigranata* puisse être considérée comme un morphotype de *Pupilla muscorum* (Nekola *et al.* 2014). À Saint-Gervasy, le problème reste entier car les dimensions des coquilles de *Pupilla bigranata* tendraient à les rapprocher de l'espèce *Pupilla triplicata*. Face à ces difficultés, il a été choisi ici de garder une séparation en trois espèces du genre *Pupilla*. À l'Holocène, *Pupilla bigranata* est la plus commune dans la région et se caractérise par un fort polymorphisme (communication personnelle Sophie Martin). L'examen des coquilles du site par un spécialiste du genre, Michal Horsák (Université de Brno), serait intéressant pour tenter de démêler ce problème.

Les limaces ont la particularité de disposer d'une coquille interne se présentant sous la forme d'une petite plaque bombée de forme ovale à sub-rectangulaire (la limacelle). Selon l'axe de croissance de la limacelle, il est possible de distinguer les Limacidae, à limacelle asymétrique, des Milacidae, à limacelle symétrique. Cependant, à l'état fossile, la fragmentation de ces éléments calcaires complique généralement la détermination au rang familial. Par ailleurs, il est impossible d'attribuer chaque limacelle à une espèce en particulier. En conséquence, dans cette étude, toutes les limaces sont regroupées en un seul ensemble.

L'identification des espèces du genre *Candidula*, aux individus très abondants à Saint-Gervasy, n'a pas été entreprise par manque de temps. Deux formes de *Candidula* sont clairement distinguées sur les mollusques adultes : *Candidula gigaxii* (Pfeiffer 1850) et *Candidula unifasciata*. La première espèce est plus plate et aux derniers tours nettement plus larges que la seconde, espèce qui présente des coquilles plus globuleuses et aux derniers tours plus serrés. La distinction de *Candidula gigaxii* et *Candidula unifasciata* à partir des seuls sommets des coquilles (dits apex), beaucoup plus nombreux que les coquilles entières d'individus adultes, s'est avérée trop fastidieuse pour être réalisée sur le corpus abondant de mollusques collectés à Saint-Gervasy. Dans la liste des faunes (fig. 10), les deux espèces de *Candidula* sont donc regroupées sous la mention « sp. ».

Quelques coquilles sont classées comme *Hydrobiidae*. Cette famille de mollusques dulcicoles comprend une très grande diversité de genres et d'espèces, généralement difficiles à discriminer sans le recours aux critères anatomiques et génétiques. À Saint-Gervasy, si le corpus que composent ces faunes est très réduit en effectifs (*cf* fig.10), au moins deux espèces sont inventoriées.

Pour les *Radix*, la détermination n'a pas pu s'effectuer au-delà du rang générique. Ce genre n'est représenté que par des coquilles incomplètes et trop peu nombreuses pour autoriser une détermination au rang spécifique.

Espèces	Séquence partie antique						Secteur 3 sud		FS18599		FS18501		ENC18231		FO18532		FO18533		
	18641	18640	18639	18638	18637	18636	18644	18643	18600	18584	18501	18557	18532	18533					
<i>Pomatias elegans</i>	1		1	1			1					1			1	1			
<i>Carychium minimum</i>															2				
<i>Cochlicopa lubrica</i> agg.	2	3	2	2	2	17	3	2	2			2	1		3	14			
<i>Granopupa granum</i>	1	3	1	3	4	2	3			1						4			
<i>Pupilla muscorum</i>	11	7	3	2	1					2									
<i>Pupilla triplicata</i>								13				7							
<i>Pupilla bigranata</i>	13	20	16	56	252	303	11	73	43	21	22	11		18	142				
<i>Vallonia costata</i>	5	10	5	12	20	46	2					4			2	13			
<i>Vallonia pulchella</i>	167	340	950	831	650	553	657	515	82	191	424	633		87	777				
<i>Truncatellina cylindrica</i>	2	1		2	5	4				4	1			2	1				
<i>Vertigo pygmaea</i>	30	48	105	308	444	447	250	363	53	91	256	235		115	360				
<i>Chondrula tridens</i>			1	2			1												
<i>Succinella oblonga</i>	91	203	279	292	251	265	327	461	42	83	311	516		111	641				
<i>Rumina decollata</i>															4				
<i>Testacella haliotidea</i>	1		1		3	3			1					2	4				
<i>Punctum pygmaeum</i>						1													
<i>Oxychilus draparnaudi</i>			1											2	15				
<i>Oxychilus hydatinus</i>	1			3	2	3	3			1			3	1	1				
<i>Limacelles</i>	4	12	19	13	17	20	13	11	20	46	26	20		26	45				
<i>Cochlicella barbara</i>	3	3	3	3	6	28	6	3	2	10	21		8		7	261			
<i>Monacha cantiana</i>	16	69	138	127	84	109	98	127	24	16	59	151		63	181				
<i>Trochoidea elegans</i>					1							1							
<i>Xerocrassa geyeri</i>	6	10		9								4		5		1			
<i>Candidula</i> sp.	103	296	681	1852	1066	1008	1007	442	142	184	633		678		141	407			
<i>Cernuella virgata</i>	2	11	9	53	213	151	15	158	13	12	69		95		14	104			
<i>Cornu aspersum</i>															12				
Total individus terrestres	459	1036	2215	3571	3021	2961	2396	2168	427	659	1841	2356	597	2988					
Nb espèces terrestres	18	15	17	18	17	17	14	11	13	11	16	12	17	20					
<i>Bythinia tentaculata</i>	1	1	3	2	2	2	1					1							
<i>Hydrobiidae</i>							1							4					
<i>Stagnicola palustris</i>			3												2				
<i>Galba truncatula</i>	2	5	9	9	3	32	44	35		34	64	75		29	245				
<i>Radix</i> sp.													16		7	38			
<i>Anisus leucostoma</i>	2	1	1	2	3	1				1	1	2		102	360				
Total individus aquatiques	5	7	16	13	8	35	46	35	0	35	66	93	142	645					
Totaux	464	1043	2231	3584	3029	2996	2442	2203	427	694	1907	2449	739	3633					
<i>Cecilioides acicula</i>	8	10	17	17	21	15	16	21	10	7	70	26		30	51				

Fig. 10 Inventaire des malacofaunes (réal. Salomé Granaï).

	Nb ech	Effectifs
<i>Candidula</i> sp.	14	8654
<i>Vallonia pulchella</i>	14	6871
<i>Succinella oblonga</i>	14	3887
<i>Vertigo pygmaea</i>	14	3119
<i>Monacha cantiana</i>	14	1276
<i>Pupilla bigranata</i>	14	1015
<i>Cernuella virgata</i>	14	933
<i>Cochlicella barbara</i>	14	378
Limacelles	14	306
<i>Cochlicopa lubrica</i> agg.	13	55
<i>Vallonia costata</i>	10	129
<i>Truncatellina cylindrica</i>	9	31
<i>Oxychilus hydatinus</i>	9	27
<i>Granopupa granum</i>	9	22
<i>Testacella haliotidea</i>	7	15
<i>Pomatias elegans</i>	7	7
<i>Xerocrassa geyeri</i>	6	41
<i>Pupilla muscorum</i>	6	26
<i>Oxychilus draparnaudi</i>	3	18
<i>Chondrula tridens</i>	3	4
<i>Pupilla triplicata</i>	2	20
<i>Trochoidea elegans</i>	2	2
<i>Cornu aspersum</i>	1	12
<i>Rumina decollata</i>	1	4
<i>Carychium minimum</i>	1	2
<i>Punctum pygmaeum</i>	1	1

Fig. 11 Fréquence (Nb éch) et abondance (Effectifs) des espèces terrestres inventoriées (réal. Salomé Granai).

2.2.1.2. Classification écologique des espèces

Une espèce terrestre a été écartée des comptages. Il s'agit de *Cecilioides acicula* dont des spécimens vivants ont déjà été collectés jusqu'à 2 mètres de profondeur sous le sol actuel (Evans 1972). En raison de ce caractère fouisseur, les individus collectés en contexte fossile ne peuvent pas être considérés comme contemporains des dépôts dans lesquels ils ont été retrouvés.

La liste de faunes du site comprend au moins 26 espèces terrestres et 6 espèces aquatiques (cf fig.10). Le nombre d'espèces terrestres contenu par chaque échantillon oscille entre 11 et 20. Seules 9 espèces sont présentes dans tous les échantillons mais ces 9 espèces seules comptabilisent ensemble 99 % des coquilles collectées sur le site (fig. 11).

L'analyse quantitative des assemblages malacologiques de Saint-Gervasy s'appuie sur l'approche méthodologique initiée par Jean-Jacques Puisséguir sur les faunes de Bourgogne (1976), qui a entrepris une classification des espèces selon leurs affinités écologiques. Les groupes écologiques ainsi définis n'étant pas adaptés aux cortèges malacologiques méditerranéens, la classification adoptée ici repose sur les affinités écologiques des espèces rencontrées telles que décrites dans les guides de détermination européens (Welter-Schultes 2012) et dans plusieurs études antérieures menées en Provence (Martin 2004 ; Martin *et al.* 2005 ; Magnin 2014 ; Magnin, Bonnet 2014).

Un premier groupe réunit des espèces vivant préférentiellement dans des espaces ombragés, à savoir *Pomatias elegans*, *Vallonia costata*, *Punctum pygmaeum*, *Oxychilus draparnaudi*, *Cochlicella barbara*, *Monacha cantiana* et *Cornu aspersum*. L'espèce la plus fréquente et la plus abondante de ce groupe à Saint-Gervasy est *Monacha cantiana* (cf fig.11), qui affectionne les milieux broussailleux. La présence des autres espèces est plus sporadique, à part pour *Vallonia costata* et *Cochlicella barbara*, cette dernière espèce présentant même des effectifs abondants dans l'échantillon 18533 (cf fig.10).

Le deuxième groupe comprend des taxons considérés comme ubiquiste. Les limaces sont placées dans ce groupe en raison du mélange probable d'espèces aux affinités écologiques diverses. L'espèce *Testacella haliotidea* y figure car cette espèce vit sous la terre et n'est que secondairement affecté par les conditions de végétation et d'humidité en surface. Enfin, *Cochlicopa lubrica* agg. est une espèce mésophile capable de vivre dans une gamme d'habitats variée.

Le troisième groupe concerne des espèces de milieu ouvert et humide, caractéristiques des prairies, à savoir *Pupilla bigranata*, *Vallonia pulchella*, *Vertigo pygmaea* et *Succinella oblonga*. Toutes ces espèces sont omniprésentes et abondantes sur le site (cf fig.11).

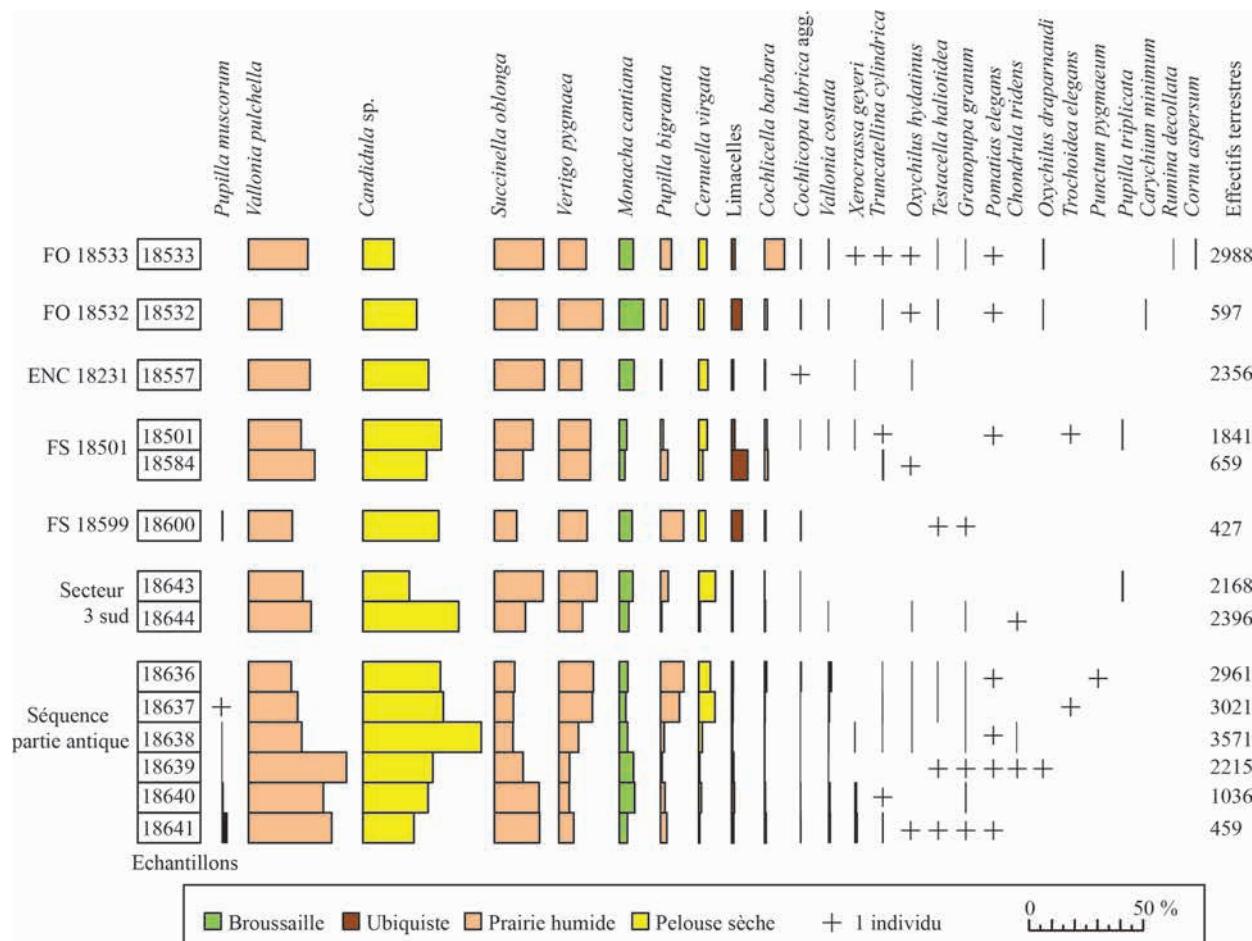
Le quatrième groupe rassemble des espèces vivant en milieu ouvert, sec et ensoleillé, de type pelouse sèche. Ce groupe est le plus diversifié. Il intègre *Granopupa granum*, *Pupilla muscorum*, *Pupilla triplicata*, *Truncatellina cylindrica*, *Chondrula tridens*, *Rumina decollata*, *Oxychilus hydatinus*, *Trochoidea elegans*, *Xerocrassa geyeri*, les *Candidula* et *Cernuella virgata*. Dans ce groupe, les *Candidula* sont largement majoritaires et les seules, avec *Cernuella virgata*, à être omniprésentes sur le site (cf fig.11). Les autres espèces de ce groupe sont peu abondantes et souvent peu fréquentes (cf fig.11).

Le dernier groupe réunit la seule espèce terrestre de milieu palustre retrouvée sur le site (*Carychium minimum*) et l'ensemble des faunes aquatiques identifiées. Les deux espèces aquatiques les mieux représentées sont *Galba truncatula* et *Anisus leucostoma*, toutes deux capables de survivre à l'assèchement temporaire des nappes d'eau qu'elles colonisent, *Galba truncatula* en se réfugiant dans la végétation et *Anisus leucostoma* dans la vase.

2.2.1.3. Traitement statistique des échantillons

À partir de la liste de faunes (*cf* fig.10), les proportions respectives des divers groupes écologiques au sein d'un échantillon ont été calculées et cumulées dans un graphique à barres empilées appelé spectre écologique des individus (*cf* fig.9). En complément de cette analyse par groupes d'espèces, une analyse de la composition spécifique des assemblages a été opérée afin de déceler des évolutions internes aux différents groupes écologiques. Cet examen s'est effectué à travers un diagramme à barre horizontale où chaque barre illustre la part en pourcent que représentent les individus d'une espèce par rapport à l'effectif total des individus terrestres d'un échantillon. Le résultat graphique de cette analyse est appelé diagramme des fréquences spécifiques (**fig. 12**).

Fig. 12 Diagramme des fréquences spécifiques (réal. Salomé Granai).



2.2.2. Résultats

2.2.2.1. Les séquences sédimentaires de la partie romaine et du secteur 3 sud

Les échantillons prélevés en séquence sédimentaire dans la partie antique du site et dans le secteur 3 sud concernent l'unité limono-argileuse brun foncé dans laquelle apparaissent les structures antiques (US 18594 ; échantillons 18637, 18636, 18644 et 18643) et des limons argileux beige clair sous-jacents (US 18593 et 18592 ; échantillons 18641, 18640, 18639 et 18638). Ces prélèvements ont été réalisés à l'extrême sud du site (*cf* fig.8).

Dans ces 8 échantillons, les mollusques aquatiques sont peu nombreux. Seule *Galba truncatula* présente des occurrences supérieures à 10 individus, et uniquement dans 3 échantillons (*cf* fig.10). Dans la séquence de la partie antique du site, les échantillons 18641 et 18640, extraits de l'US 18592, détonent par des effectifs amoindris par rapport aux échantillons positionnés plus haut en stratigraphie (*cf* fig.9). Plus

précisément, les effectifs augmentent graduellement avant de se stabiliser à un niveau très élevé de coquilles dans les derniers échantillons (*cf* fig.9). Cette évolution n'est pas la seule observée de la base vers le sommet de la séquence de la partie antique du site. En effet, dans les trois échantillons les plus anciens, les mollusques de milieu ouvert et humide dominent alors qu'ils sont plus nettement concurrencés par les mollusques de milieu ouvert et sec dans les trois échantillons de la partie supérieure de la séquence, plancher de l'occupation antique du site (*cf* fig.9). Dans le détail, au sein du groupe des mollusques dits de prairie, les proportions de *Vallonia pulchella* et de *Succinella oblonga*, deux espèces nettement hygrophiles, diminuent alors que celles de *Vertigo pygmaea* et de *Pupilla bigranata*, espèces plus tolérantes à la sécheresse, augmentent (*cf* fig.12). En parallèle, les augmentations de fréquence des *Candidula* et de *Cernuella virgata* gonflent les proportions des faunes de pelouses sèches (*cf* fig.12). Cette tendance est moins perceptible dans le secteur 3 sud où seuls deux échantillons ont été prélevés.

2.2.2.2. Les échantillons issus des structures archéologiques

La fosse antique FS18599 (US 18600)

Cet échantillon correspond au fond du remplissage d'une fosse antique localisée dans la partie sud du site (*cf* fig.8). Il s'agit de l'échantillon le plus « pauvre » analysé sur le site mais la collecte de 427 individus sur le quart de son refus de tamis relativise cette notion de « pauvreté ». Aucun mollusque aquatique n'est retrouvé dans cette fosse. La composition de l'assemblage terrestre est similaire à celle observée dans les niveaux supérieurs de la séquence de la partie antique du site, en particulier au regard des proportions de *Vallonia pulchella*, des *Candidula*, de *Succinella oblonga*, de *Vertigo pygmaea* et de *Pupilla bigranata* (*cf* fig.12). L'abondance moindre des mollusques dans cette fosse que dans l'unité sédimentaire où elle est percée s'explique par une période de fonctionnement de la structure au niveau de l'échantillon 18600.

La fosse-silo de l'âge du Bronze ancien FS18501

Cette structure, considérée comme une fosse-silo par les archéologues, a fait l'objet de deux prélèvements malacologiques : le prélèvement 18584 est issu du fond de cette structure et le prélèvement 18501 de son comblement le plus récent. Cette structure est localisée dans la partie centrale du site (*cf* fig.8) et a livré du mobilier attribué au Bronze ancien. Ses deux échantillons se distinguent par leurs effectifs, qui sont environ trois fois plus importants au sommet qu'à la base de la structure. Cette variation est certainement imputable à une différenciation entre la phase de fonctionnement de la structure (à la base) et une phase d'abandon du silo (au sommet). En outre, le fond du silo (18584) s'est distingué lors du tri par une fraction sableuse plus importante qu'ailleurs sur le site. Quelques dizaines de *Candidula* fossilisées ont été retrouvées dans ce niveau. Cette fossilisation peut être le fruit d'une évolution taphonomique, auquel cas ce phénomène devrait être retrouvé dans d'autres structures du site. La correspondance entre l'occurrence de ces coquilles fossilisées et la présence accrue de sables laisse plutôt supposer l'apport de sédiment exogène plus ancien pour tapisser le fond du silo. Cette hypothèse aurait pu être confortée par une analyse micromorphologique du fond de la structure. La composition exclusivement terrestre du corpus de faunes fossilisées signalerait l'origine terrestre, et non fluviatile, des sables (position de versant ?). Mise à part ces coquilles fossilisées, les compositions écologique (*cf* fig.9) et spécifique (*cf* fig.12) des deux échantillons sont comparables. Les faibles proportions de *Pupilla bigranata* évoquent une corrélation possible avec les niveaux de la base de la séquence sédimentaire échantillonnée dans la partie antique du site, qui sont antérieurs à l'occupation antique.

L'enclos circulaire protohistorique ENC18231

Cet échantillon provient du remplissage du fossé de l'enclos circulaire protohistorique localisé dans la partie septentrionale du site (*cf* fig.8). Le remplissage du fossé n'excédant pas 25 centimètres de profondeur, l'échantillon a été pris en vrac dans ce remplissage. La composition malacologique de cet échantillon rappelle celle

de la portion inférieure de la séquence sédimentaire prélevée à l'extrémité sud du site : fortes proportions de *Vallonia pulchella* et de *Succinella oblonga*, proportions amoindries de *Pupilla bigranata* (cf fig.12). Cependant, dans cette structure, les mollusques apparaissent plus fragmentés que dans la séquence sédimentaire, ce qui témoigne d'un biais taphonomique certainement imputable à une action anthropique (curage du fossé d'enclos, remaniement des dépôts ?).

Le fossé antique FO18532

L'échantillon du fond de ce fossé situé dans la partie sud du site (cf fig.8) se caractérise par des proportions de mollusques aquatiques atteignant près de 20 % des effectifs totaux (cf fig.9). L'espèce dulcicole majoritaire est *Anisus leucostoma*, capable de survivre en période d'assèchement temporaire en s'enfouissant dans la vase. Le fossé semble avoir été alimenté en eau de manière intermittente. La présence d'*Hydrobiidae* dans cet échantillon pourrait signaler l'alimentation de ce flux par une source ou par une montée périodique de la nappe souterraine. L'absence de mollusques vivant exclusivement en milieu fluviaile semble écarter l'hypothèse d'une alimentation par un cours d'eau. Cette notion d'humidité se retrouve dans la composition du cortège terrestre, les espèces dominantes (*Vallonia pulchella*, *Succinella oblonga* et *Vertigo pygmaea*) vivant en contexte de prairie humide. Cet assemblage ressemble à celui retrouvé dans l'échantillon supérieur du secteur 3 sud (cf fig.12), correspondant au plancher de l'occupation antique.

Le fossé antique FO18533

Cet échantillon, issu du fossé 18533, localisé dans la partie sud du site, est le plus riche de l'étude. Il est notamment caractérisé par l'apparition de deux espèces : *Rumina decollata* et *Cornu aspersum*. Autre originalité par rapport au fossé 18532, *Cochlicella barbara* est abondante (cf fig.10), elle présente même ici ses plus fortes proportions sur l'ensemble du gisement (cf fig.12). Ce mollusque méditerranéen affectionne les espaces humides à végétation herbacée relativement haute. Elle seconde les deux espèces de prairie humide *Vallonia pulchella* et *Succinella oblonga*, majoritaires, ainsi que *Vertigo pygmaea* et les *Candidula*, autres espèces de milieu ouvert. L'ombrage évoqué par le pic d'abondance de *Cochlicella barbara* semble donc indiquer la présence localisée de quelques formations végétales plus hautes situées le long du fossé 18533. Cette reconstitution environnementale est confortée par les bonnes proportions de *Galba truncatula* au sein du cortège aquatique (cf fig.10). En effet, cette espèce est capable de survivre à des épisodes de sécheresse en se réfugiant dans la végétation. Elle seconde ici *Anisus leucostoma* qui dominait seul l'assemblage dans le fossé 18532 (voir supra). Au total, les proportions de mollusques aquatiques sont proches de 20 %, signalant la stagnation temporaire d'eau au sein de la structure.

Le fossé FO18533 diffère donc sensiblement du fossé FO18532. Cette différence résulte indubitablement d'une différence chronologique entre les deux structures. En effet, *Cornu aspersum* et *Rumina decollata*, qui sont de grande taille, sont capables de se déplacer dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres en période d'activité. Leur absence dans les autres échantillons collectés dans la partie sud du site permet donc de considérer le fossé 18533 comme d'un âge différent que les autres structures analysées dans cette partie du gisement. Or, si *Cornu aspersum* est aujourd'hui un escargot très commun en France, cette espèce invasive d'origine nord-africaine a été introduite en France à l'époque romaine et cultivée en élevage pour la consommation alimentaire. Au Ier s. ap. J.-C., Pline l'Ancien, dans son Histoire naturelle, attribue la paternité de cette première héliciculture à un homme, Fulvius Hirpinus, peu de temps avant la guerre civile entre César et Pompée, qui eut lieu en 49 av. J.-C. La diffusion de cette espèce s'est néanmoins surtout accentuée récemment, comme en témoigne aujourd'hui sa large distribution mondiale (Welter-Schultes 2012). La présence de *Cornu aspersum* dans le fossé FO18533 permet donc de conclure à l'âge plus récent de cette structure par rapport au fossé FO18532 alors que sur le terrain ces deux structures étaient interprétées comme étant du même âge. Cependant, il est également possible que ce résultat découle d'un biais d'échantillonnage. En effet, si le prélèvement malacologique effectué dans le fossé FO18532 est issu du fond de comblement de cette structure et que le prélèvement effectué dans le fossé FO18533

est, lui, issu du comblement sommital de cette nouvelle structure, il est possible que les deux prélèvements rendent compte de deux phases différentes de structures originellement du même âge. Ainsi, il n'est pas interdit de penser que l'assemblage malacologique de la structure FO18532 représente la phase de fonctionnement des fossés du secteur sud et que l'assemblage malacologique de la structure FO18533 représente la phase d'abandon de ces structures et leur reconquête par une végétation pionnière.

2.2.3. Successions paléoenvironnementales du site et comparaisons régionales

2.2.3.1. Proposition d'évolution diachronique de l'environnement du site de Saint-Gervasy

Trois grandes étapes environnementales sont reconstituées par l'étude malacologique. La première étape est représentée par les échantillons de la moitié inférieure de la séquence sédimentaire prélevée au sud du site (18641, 18640 et 18639). Le milieu apparaît principalement composé de formations végétales basses, mais zones sèches bien exposées et zones plus humides coexistent. Le paysage s'apparente à une prairie. Le même type d'assemblages est retrouvé dans la fosse FS18501, datée du Bronze ancien, et dans le remplissage du fossé de l'enclos funéraire ENC18231, daté de l'âge du Fer. Ce paysage prairial résulte d'une gestion anthropique du milieu antérieure aux occupations protohistoriques du site. En effet, sans l'intervention humaine, le milieu devrait être forestier. Des activités pastorales sont certainement responsables de cette forte ouverture des milieux.

La deuxième étape environnementale est définie à partir des échantillons de la partie supérieure de la séquence sédimentaire localisée dans la partie méridionale du gisement (18638, 18637 et 18636). Le paysage reste ouvert mais apparaît nettement plus sec que durant l'étape environnementale précédente. Les espaces de prairie humide reculent au bénéfice des espaces de pelouses sèches. Cette tendance écologique se retrouve au fond de la fosse FS18599 (US 18600), appartenant au bâtiment antique. Cette étape environnementale est marquée par une anthropisation du milieu plus forte que durant la Protohistoire. Un pastoralisme intensif ou une mise en culture de la parcelle en sont les causes probables. Localement, le milieu reste plus humide, tel qu'évoqué dans le secteur 3 sud et dans le fossé FO18532, également positionnés dans le quart sud-est de l'emprise.

La dernière étape environnementale est représentée par l'assemblage malacologique du fossé FO18533. Cette structure archéologique est marquée par deux espèces absentes des autres prélèvements malacologiques collectés sur le site, à savoir *Rumina decollata* et *Cornu aspersum*. En retrait du fossé, une prairie humide comportant quelques localités plus sèches domine le paysage.

2.2.3.2. Comparaisons avec d'autres séquences de la région

La commune de Saint-Gervasy est située à une dizaine de kilomètres au nord-est de Nîmes. Or, en 2005, la synthèse des données malacologiques de sept sites localisés dans plaine de la Vistrenque à Nîmes (Gard), a permis de mettre en évidence le rôle de l'anthropisation dans l'évolution environnementale de la plaine durant l'ensemble de l'Holocène (Martin *et al.* 2005). D'après les assemblages faunistiques, un impact anthropique marqué est enregistré dès le début du Néolithique dans la plaine de Nîmes et perdure jusqu'au Campaniforme, période durant laquelle un premier épisode de déprise agricole, se poursuivant durant l'âge du Bronze, est enregistré. À la fin du premier âge du Fer et durant le second âge du Fer, les données malacologiques signalent un renforcement de l'impact anthropique sur le paysage avant qu'un nouvel épisode de reconquête forestière ne soit enregistré durant la période romaine, en dépit du fait que Nîmes soit une agglomération de premier plan à cette époque. Les données malacologiques de Saint-Gervasy ne trouvent pas beaucoup de correspondance avec cette synthèse produite dans la plaine de Nîmes. En effet, à l'âge du Bronze, le milieu apparaît clairement ouvert et l'occupation du site à l'âge du Fer ne semble pas avoir accru particulièrement ce caractère. De même, à l'inverse de la plaine de la Vistrenque, l'occupation du site à l'époque romaine apparaît comme un moment où se renforce l'anthropisation.

Le site de la Pailletrice, à Pérols (Hérault), est situé à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Saint-Gervasy. Fouillé en 2003, ce site a livré quatre cercles funéraires datés de la fin du VI^e s. et du début du V^e s. av. J.-C. associés à un chemin empierré ainsi qu'une voie antique (Daveau, Dedet 2014). L'analyse malacologique du site, menée par Sophie Martin, a permis de mettre en évidence l'existence d'un paysage déjà radicalement ouvert avant l'occupation du site à l'âge du Fer. Cette ouverture précoce de l'environnement est également observée à Saint-Gervasy, où elle est attestée dès le Bronze ancien dans l'assemblage malacologique piégé dans la fosse FS18501. A Pérols, un paysage de prairie humide est reconstitué avant l'occupation protohistorique du site, à l'instar de Saint-Gervasy où la présence de micro-habitats plus secs permet néanmoins de supposer des activités agro-pastorales plus intensives qu'à Pérols. Sur le site de la Pailletrice, pendant la période de l'âge du Fer, correspondant au fonctionnement des cercles funéraires et du chemin, des assemblages malacologiques différents sont collectés selon les contextes. Les degrés de fermeture et d'humidité des milieux varient vraisemblablement à la fois selon un gradient spatial et un gradient temporel. À Saint-Gervasy, l'assemblage malacologique issu de l'enclos ENC18231, le seul directement connecté à l'occupation du site à l'âge du Fer, ne permet pas de déceler d'étape environnementale propre à cette période. Dans la partie méridionale du site, les niveaux relatifs à l'occupation antique se distinguent par une nette expansion des *Candidula*, marquant une plus grande emprise des espaces de pelouse sèche sur les formations de prairie. Cette évolution signale une anthropisation du milieu encore plus marquée que précédemment. Cette tendance est également observée à Pérols où la voie antique est implantée dans un milieu cultural correspondant à la manifestation la plus intense de l'anthropisation observée sur ce site.

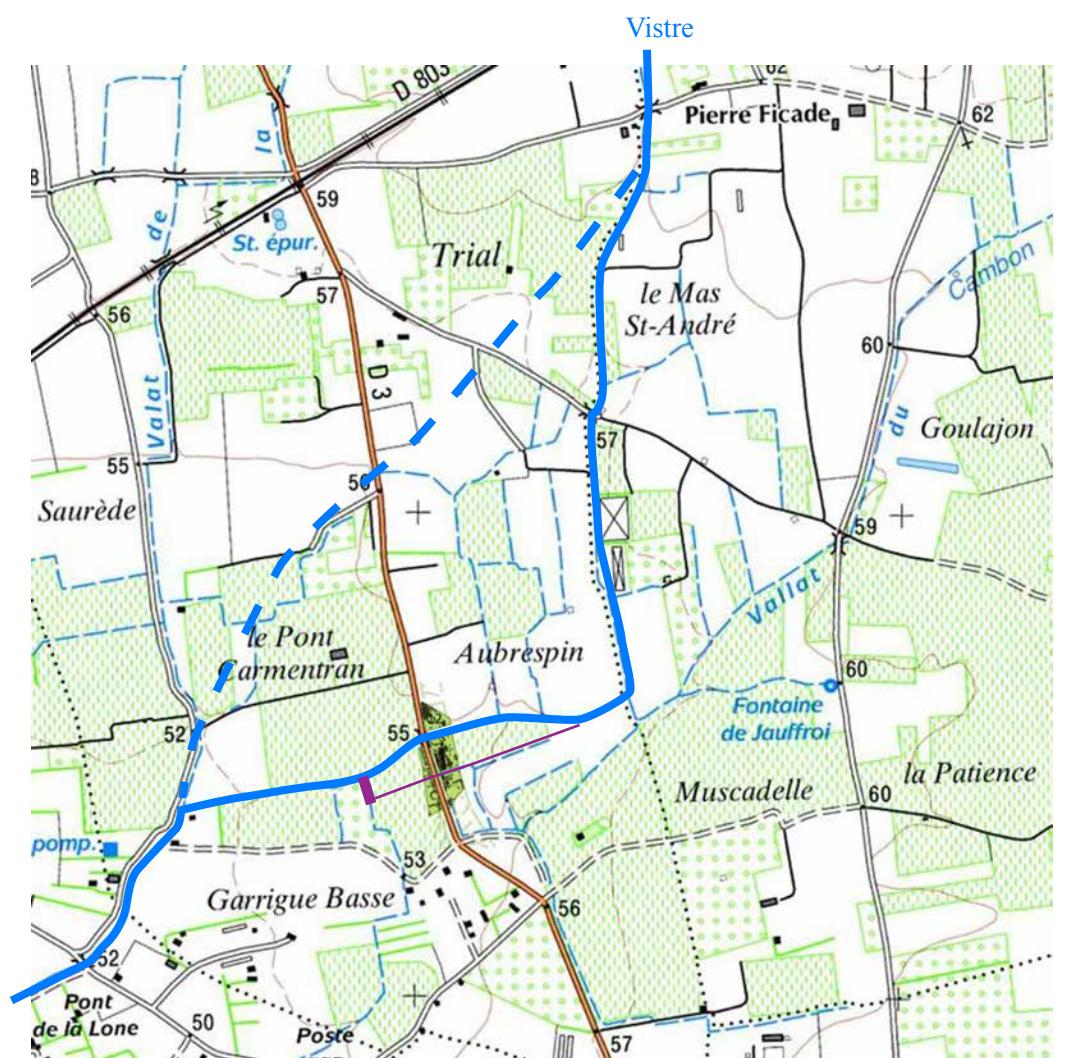
Conclusion

L'analyse malacologique menée à Saint-Gervasy/Aubrespin a permis de mettre en évidence la succession de trois étapes environnementales à partir d'au moins le Bronze ancien. Le paysage est dans l'ensemble largement ouvert et ce sont principalement des variations d'humidité et de degré de couverture de la végétation au sol qui ont été détectées. En plus de cette approche, proposant une évolution diachronique de l'environnement du site, l'analyse malacologique a également permis de soulever plusieurs questionnements archéologiques relatifs au fonctionnement des structures étudiées : apport de matériel sédimentaire pour la fosse FS18501, remaniement probable des dépôts de l'enclos ENC18231, antériorité du fossé FO18532 par rapport au fossé FO18533 et stagnation temporaire d'eau au sein de ces structures.

2.3. La place du Vistre dans les paysages anciens

Une des questions qui s'était déjà posée à l'occasion du diagnostic concernait la localisation du cours du Vistre aux époques anciennes. Une simple lecture de la carte au 1/25000^e de l'IGN montrait que son parcours actuel ne présentait pas un écoulement naturel. En effet, une inflexion marquée à quelques centaines de mètres plus à l'est de la fouille témoigne d'un aménagement du lit du cours d'eau et de son artificialisation (fig. 13). Il semble, en suivant les inflexions des courbes de niveaux, que l'on puisse restituer son parcours originel plus rectiligne et passant plus à l'ouest. Cette modification de tracé n'est pour l'instant pas datée. Grâce au cadastre napoléonien, daté de 1809, où le Vistre apparaît identique au cours actuel, nous savons que l'opération a eu lieu avant (voir Bel, Capdeville 2012, p.35). Sur la carte de Cassini (fin du XVIII^e s.), le Vistre s'articule directement avec le Valat du Cambon, mais l'imprécision de la carte interdit toute conclusion sur les modifications de cours à cette période.

Pour ce qui est des raisons de cet aménagement de cours d'eau, deux hypothèses peuvent être évoquées. La première est liée aux nombreuses inondations qui ont affecté la plaine du Vistre. En changeant son cours, peut-être que cela permettait de mieux drainer les écoulements en multipliant les chenaux. La seconde hypothèse est liée à l'exploitation de l'eau comme force motrice pour des moulins. En effet, il est



— Cours actuel du Vistre

■ Possible moulin à eau et son bief

— — Cours potentiel ancien du Vistre

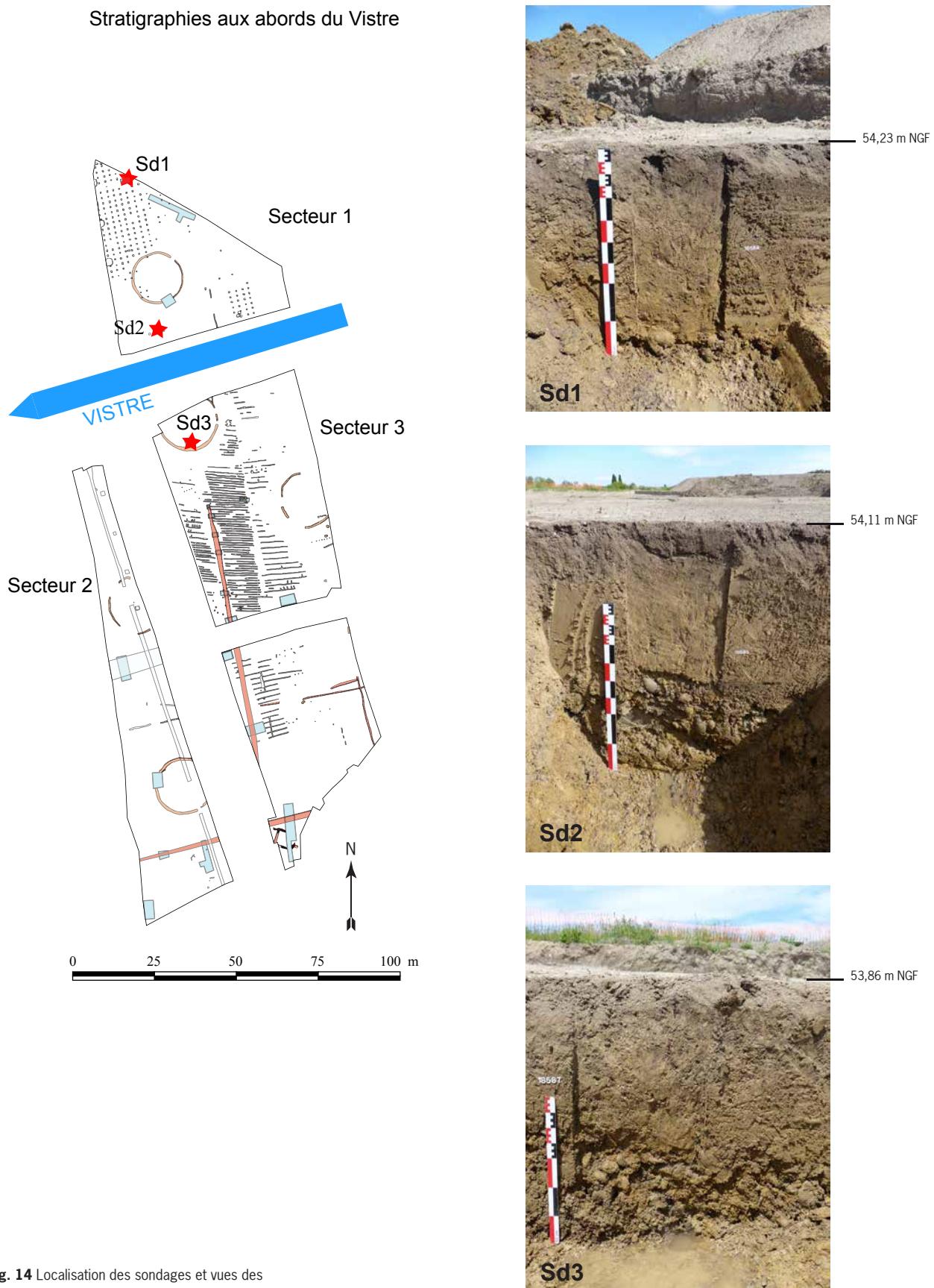


Fig. 13 Parcours du Vistre aux abords de la fouille (fond IGN 1/25000) et (extrait carte de Cassini) (DAO Pierre Séjalon).

possible que ce détournement du cours soit réalisé pour alimenter plusieurs moulins à eau. Cette hypothèse tient au fait qu'en périphérie de la fouille, nous avons pu observer les vestiges de fondations importantes installées dans un ancien canal se jetant dans le Vistre. Ces fondations délimitant des constructions assez profondes pourraient être construites pour accueillir une roue verticale avec une retenue d'eau en amont. Celle-ci serait alimentée par un canal dont nous avons probablement une partie de son tracé dans la zone 2, au nord de l'enclos ENC18251, et matérialisé par un important fossé encore présent dans le paysage actuel et séparant les secteurs 3 nord et sud. Ce bief pourrait se greffer sur le Vistre plus en amont, en dehors de notre fenêtre de fouille (cf fig.13). Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que sur la carte de Cassini, on peut relever toute une série de moulins qui semblent installés sur le cours du Valat de Bastide, légèrement à l'ouest du Vistre.

En remontant le cours du Vistre, on peut observer une dérivation du même type qui dessine un angle droit marqué. Il est possible qu'à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne, une série de travaux concernent l'aménagement des cours d'eau en vue d'exploiter leur force motrice pour alimenter des moulins à eau. En l'état, ce dossier présente un intérêt certain malgré le caractère hypothétique de nos restitutions mais les informations seront transmises à nos collègues modernistes qui travaillent au sein du Projet Collectif de Recherches nîmois.

Dans l'optique de répondre à cet ensemble de questions sur la fouille, nous avons mené une série de sondages aux abords du cours actuel du Vistre (fig. 14). Ils révèlent tous une stratigraphie identique, héritée des anciennes terrasses alluviales du Rhône avec une verticalisation des galets dans la partie supérieure de la terrasse indiquant une mise en place ancienne, soumise aux impacts de phases de glaciation ; rien à voir donc avec un lit ancien du Vistre. Le reste de la stratigraphie correspond à ce qui a été observé dans le secteur et a été décrit plus haut. Cela prouve clairement que le cours du Vistre à cet endroit de la plaine est totalement aménagé.



3. L'occupation du Bronze ancien

(Cyril Gaillard, Pierre Séjalon, Marie Bouchet, Michel Piskorz, Maxime Remicourt)

Insoupçonnée à l'issue du diagnostic archéologique, l'occupation la plus ancienne détectée sur l'emprise remonte au Bronze ancien. Elle se matérialise par quatre structures - trois fosses et un foyer à pierres chauffées - et quatre zones où de la céramique à plat signale une surface de circulation démantelée (fig. 15).

Parmi ces aménagements, six ont été datés de manière précise par du mobilier, les deux autres ont été rattachés à cette phase sur la base de leur emplacement et de la nature de leur comblement. L'ensemble couvre une surface de 1200 à 1300 m² et se caractérise par une répartition qui n'est pas homogène : les structures en creux occupent la partie nord et est de cet ensemble, tandis que les indices d'un sol contemporain n'ont été aperçus qu'au sud et à l'ouest.

Le faible enfouissement des vestiges (0,40 à 0,50 m) n'a pas permis la bonne préservation des niveaux d'occupation ; ne doivent être en effet encore visibles que les creusements les plus profonds et les niveaux de sol épargnés lors des travaux agricoles de l'Antiquité. A cela s'ajoutent des difficultés de lecture liées à la nature même du sédiment dans lequel apparaissent ces structures (limons argileux brun foncé à malacofaune et poupées carbonatées). C'est particulièrement le cas dans la partie centrale de la fouille où seule la présence de mobilier autorise leur détection en plan.

Cette faible occurrence, associée à l'absence de recouvrement, ne permet pas d'apporter de réponse satisfaisante en termes de durée d'occupation et d'organisation de l'espace.

3.1. Options méthodologiques

L'importance portée dans la prescription scientifique à la fouille et à l'étude des enclos protohistoriques et au tamisage des plots de surface (*cf. supra*), nous a conduits à mener assez rapidement la fouille des autres vestiges et notamment ceux appartenant au Bronze ancien, d'autant que leur accroche chronologique n'était pas fixée au moment des investigations. Toutefois, ces vestiges ont fait l'objet d'une fouille selon des modalités qui répondent pour le mieux aux exigences de la recherche archéologique.

Différentes stratégies ont été adoptées en fonction du type d'aménagement. Les fosses et le foyer ont été abordés par le biais de sondages transversaux manuels, destinés dans une approche classique, à une étude comparative des creusements et des modalités de comblements. Les moyens mécaniques ont été réduits à une seule structure (FS18501), pour laquelle la profondeur et la remontée de la nappe phréatique, empêchaient la fouille complète de l'une de ses moitiés.

Les secteurs où les niveaux de sols étaient conservés ont été minutieusement « décortiqués » dans le but d'en assurer un relevé planimétrique. L'ensemble du mobilier a été prélevé, puis regroupé par sachets sectorisés afin de faciliter le recollage.

Fig. 15 Plan général des vestiges de l'âge du Bronze ancien (DAO Cyril Gaillard).



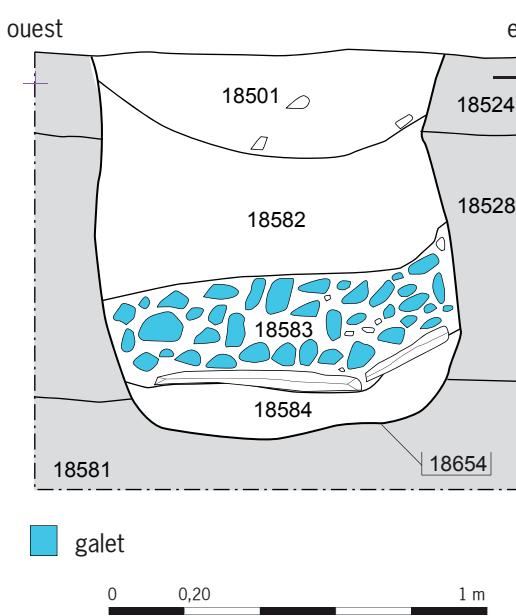


Fig. 16 Relevé (Cyril Gaillard) et vue du silo FS18501 (cliché Pierre Séjalon).



3.2. Présentation des structures

Les fosses

Des trois fosses attribuées au Bronze ancien, FS18501 est assurément celle qui apporte le plus de renseignements. Il s'agit d'un creusement de plan circulaire (son diamètre oscille entre 0,87 et 0,92 m) et de profil piriforme à fond plat (fig. 16).

Ce silo, dont l'état de conservation présente un étranglement peu marqué, est conservé sur plus d'un mètre de profondeur. Il recelait dans sa partie inférieure l'effondrement d'un système d'obturation composé de dalles calcaires sur lesquelles reposait une couche de galets de quartzite.

L'attribution chrono-culturelle des deux autres excavations (FS18527 et FS18530) est plus hasardeuse et ne repose que sur la nature de leur colmatage. Séparées l'une de l'autre d'une quinzaine de mètres, elles se définissent par des contours circulaires ou trapézoïdaux et mesurent respectivement 0,82 x 0,90 m et 0,76 x 0,68 m pour 0,25 et 0,24 m de profondeur. Leur typologie ne présente pas de caractère particulier et elles s'apparentent à des cuvettes à fond plat ou à fond creux. La lecture de leur stratigraphie apporte peu de renseignement sur leurs éventuelles fonctions mais les comblements sont très proches de celui du silo FS18501.

Un foyer à pierres chauffées

Découvert le long de la berme orientale du secteur 3 et déjà très perturbé par l'exploitation agricole moderne, le foyer FY18527 a subi un dernier écrêtage de surface lors du décapage mécanique (fig. 17). Cet aménagement repose au ras du sol au sein d'une dépression à peine lisible. Il se présente sous la forme d'une accumulation de galets de quartzite (de 1,04 m de long pour 0,74 m de large), dont la plupart présente des stigmates d'une chauffe intense.

Plusieurs « lacunes » visibles dans sa partie nord témoignent peut-être d'un prélèvement volontaire de matériaux après son abandon. Quelques pierres éparses situées dans un rayon de 0,20 m autour de cette concentration pourraient d'ailleurs correspondre au démantèlement d'une partie de la couverture initiale par les travaux agricoles.

Ce type de foyer relativement bien connu dans la région, se retrouve couramment associé à des contextes de la Préhistoire



Fig. 17 Vue du foyer FY18527 après nettoyage de surface (cliché Alexandra Klinger).

et de la Protohistoire. L'absence de rubéfaction à la base des pierres milite en faveur d'un usage bref et ponctuel de cette structure. Une belle lamelle en silex a été mise au jour lors du démontage du foyer (*cf infra*).

Des restes de niveau de sol

Repérés à quatre endroits distincts du décapage, plusieurs ensembles de mobilier céramique ont été interprétés comme des niveaux de sol : SL18508, SL18520, SL18521 et SL18526. Ils se caractérisent principalement par des fragments de vases, plus ou moins jointifs, posés à plat sur de petites surfaces (de l'ordre du $\frac{1}{2} \text{ m}^2$), sans qu'aucune organisation particulière ne puisse être décelée (fig. 18). Les rares éléments lithiques associés à ces indices s'apparentent à des éclats de calcaires froids ou des galets de quartzite de provenance locale. Ces niveaux se développent sur une faible épaisseur et apparaissent à une altitude régulière (entre 54,04 m et 53,70 m NGF) conforme au dénivelé général du terrain (de l'ordre de 0,85 %). Leur préservation différentielle, engendrée par les traces d'activité pratiquées en surface, ne permet pas de définir l'extension réelle de cette occupation.

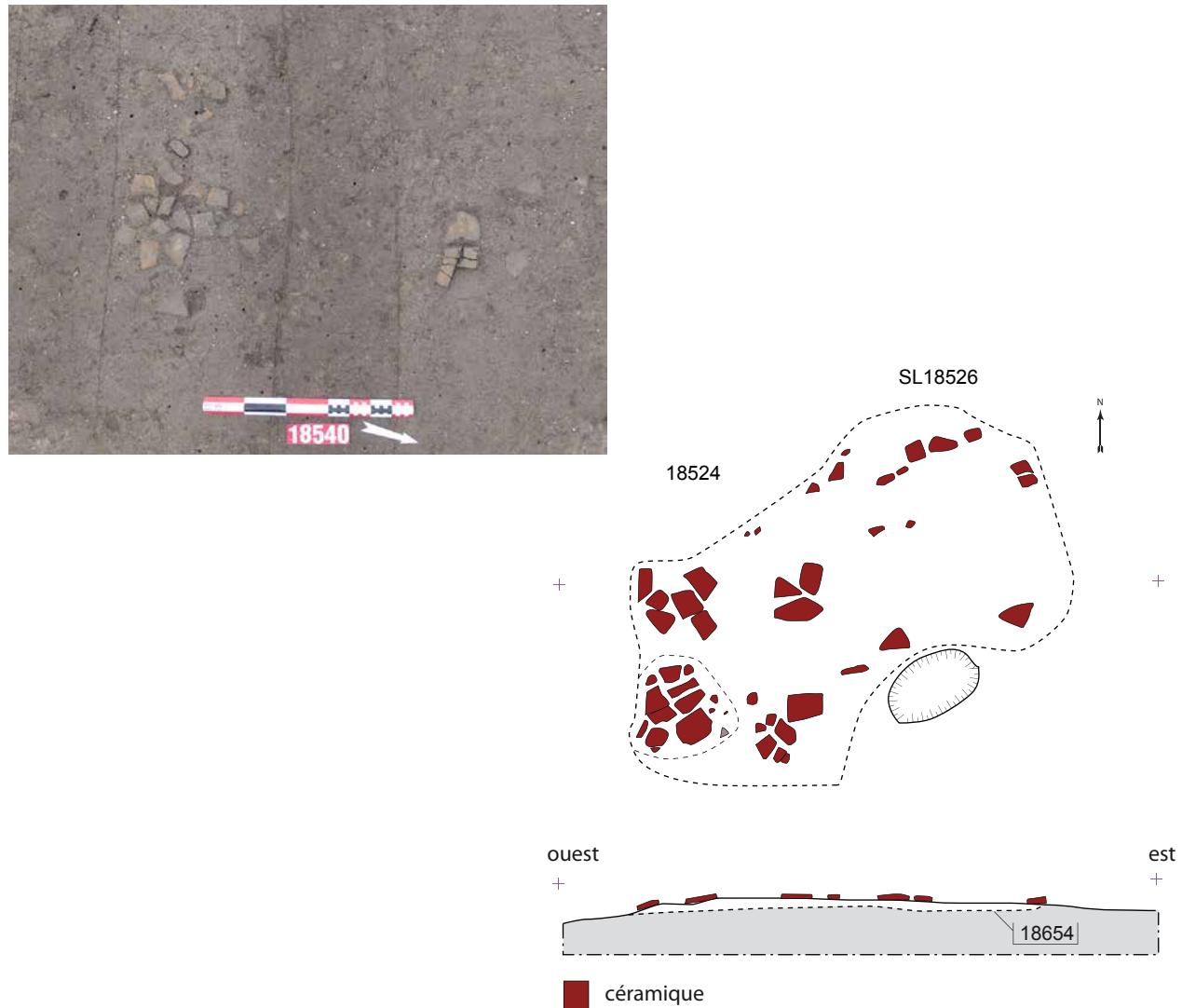


Fig. 18 Relevé (Céline Payet) et vue des sols SL18526 et SL18521 (cliché Mélanie Denoyelle).

0 0,20 1 m

3.3. Étude du matériel archéologique et chronologie de l'occupation

Provenant pour l'essentiel des surfaces de circulation, la documentation matérielle recueillie lors de la fouille est principalement constituée de tessons de céramique. Quelques éléments lithiques, récoltés dans le foyer ou en position intrusive dans des structures plus récentes, sont également représentés. La faune consommée sur le site ne semble en revanche pas conservée.

3.3.1. Le mobilier céramique (Marie Bouchet)¹

Le mobilier céramique confié pour étude est issu de plusieurs ensembles qui semblent matérialiser une occupation synchrone : des reliquats de niveaux de sols (SL18508, SL18520, SL18521 et SL18526) et deux fosses (FS18512 et FS18545) dont l'une appartient à un réseau de traces de plantation (RTP18545).

Après le collage des cassures fraîches, la série comporte 271 tessons dont 50 fragments inférieurs à 1 cm², pour un poids de 5,119 kg. Seuls les niveaux de sols ont livré un matériel un peu conséquent mais comme bien souvent sur ce type de vestiges de plein air, la fragmentation est importante (fig. 19).

Fig. 19 Inventaire du mobilier céramique.

US	NR	NR inf. à 1 cm ²	NR typologiques	Poids (g)	NMI	Attribution
18512	1			2	1	Néo ou Bronze
18520	31	2	2	160	2	Bronze ancien
18521	49	5	18	1970	1	Bronze ancien
18526	73	13	12	2230	1	Bronze ancien
18545	1			2	1	Néo ou Bronze
18508	65*	30	4	755	2	Bronze ancien

* dont 1 intrusif

Description du mobilier

SL18508

Ce niveau a livré 64 tessons et 30 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu non restituables ainsi qu'un bord de céramique tournée à pâte calcaire manifestement intrusif.

Le lot de céramique modelée semble appartenir à un même vase de grande contenance : certains tessons de panse possèdent des épaisseurs importantes (1 cm en moyenne). Trois tessons sont décorés de cordons larges de 2 cm et de section triangulaire et supportent des impressions digitées (fig. 20).

La pâte est de couleur orangée en surface externe et interne, et elle est gris-noir à cœur. Les surfaces sont rugueuses au toucher et les inclusions sont bien visibles en surface. Il s'agit d'éléments anguleux blancs de taille hétérogène de nature minérale dont la densité est importante.

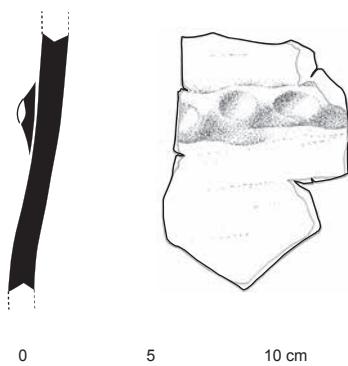


Fig. 20 Fragment caractéristique du sol SL18508 (dessin Michel Piskorz).

FS18512

Un tesson provient de cette fosse. La pâte est de couleur orangé à grise. Les inclusions peu visibles en surface sont constituées de grains anguleux et émoussés blancs de nature minérale.

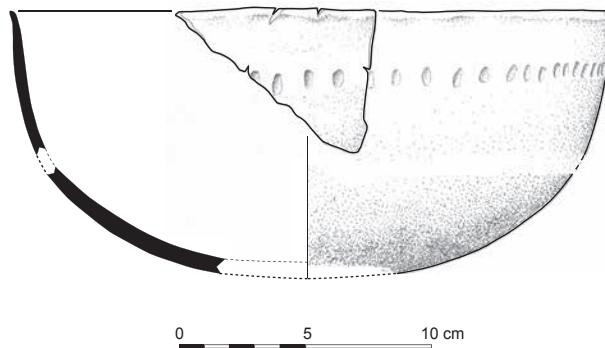
SL18520

Ce niveau a livré 30 tessons et deux fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu ainsi qu'un tesson qui semble provenir d'un deuxième vase.

La majorité des tessons appartient à une coupe à profil simple mesurant 24 cm de diamètre et 11 cm de profondeur estimée (fig. 21). Elle possède un bord à lèvre

1. Je tiens à remercier Thibault Lachenal (ASM, CNRS) pour ses conseils et ses relectures.

Fig. 21 Vase provenant du sol SL18520
(dessin Michel Piskorz).



arrondie, un décor d'une ligne horizontale d'impressions digitées située à 2,5 cm du bord et un départ de fond arrondi. La pâte est de couleur orangée en surface externe et interne et parfois gris noir sur les parois internes du fond. A cœur, la pâte est généralement orangée. Les surfaces externes sont rugueuses au toucher mais plus lisses côté interne. Les inclusions sont bien visibles en surface. Il s'agit d'éléments émuossés blancs très fins de nature minérale dont la densité est importante.

Le tesson isolé présente les mêmes caractéristiques techniques que le vase précédemment décrit mais son épaisseur ne semble pas être compatible avec celui-ci.

SL18521

Ce fragment de sol comporte 49 tessons et 5 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu de type jarre de plus de 50 cm de diamètre (fig. 22). Parmi les éléments typologiques, figurent quatre fragments de bords convergents à lèvre arrondie, huit fragments d'une anse en ruban, et six tessons décorés d'un cordon digité de 1,5 cm de large et de section arrondie.

La fragmentation importante de ce vase rend difficile la lecture de l'agencement du décor. Cependant, au moins un cordon est situé de manière horizontale à environ 10 cm sous le bord. Une restitution graphique est proposée au regard du décor situé sur le vase du sol 18526, qui semble être très proche.

La pâte est de couleur orangée à grise en surface externe, interne ainsi qu'au cœur du récipient. La surface est rugueuse au toucher et les inclusions sont bien visibles en surface. Il s'agit d'éléments émuossés blancs de taille hétérogène de nature minérale dont la densité est importante. L'anse a été fixée par un système de tenon.

SL18526

Le lot de céramique provenant de cette US est composé de deux individus représentés par un bord isolé et plusieurs fragments d'un vase de type jarre.

Le bord isolé est un bord non orientable de céramique fine modelée à lèvre arrondie. La surface est lissée. La pâte est de couleur grise. Les inclusions comportent des pisolithes. Il est possible que ce tesson dont les caractéristiques ne correspondent pas au reste de la série soit intrusif.

Le deuxième vase est constitué de 72 tessons et 13 fragments inférieurs à 1 cm². Ils appartiennent à une jarre dont le diamètre est supérieur à 50 cm (fig. 23).

Les éléments typologiques sont représentés par 3 fragments de bords convergents à lèvre aplatie et décorée, 1 anse en ruban, 7 tessons portant un cordon avec impressions digitées (largeur 1 cm, section arrondie). Le décor est composé de deux cordons digités horizontaux qui ont été disposés aux deux extrémités de la préhension. A noter que le bord présente également un décor d'impressions digitées, réalisé sur la lèvre.

La pâte est principalement de couleur orangée en surface externe et interne. A cœur, la pâte est orangée à grise. Les surfaces externes sont rugueuses au toucher mais plus lisses côté interne. Les inclusions sont bien visibles en surface. Il s'agit d'éléments émuossés et anguleux blancs hétérométriques de nature minérale, dont la densité est importante.

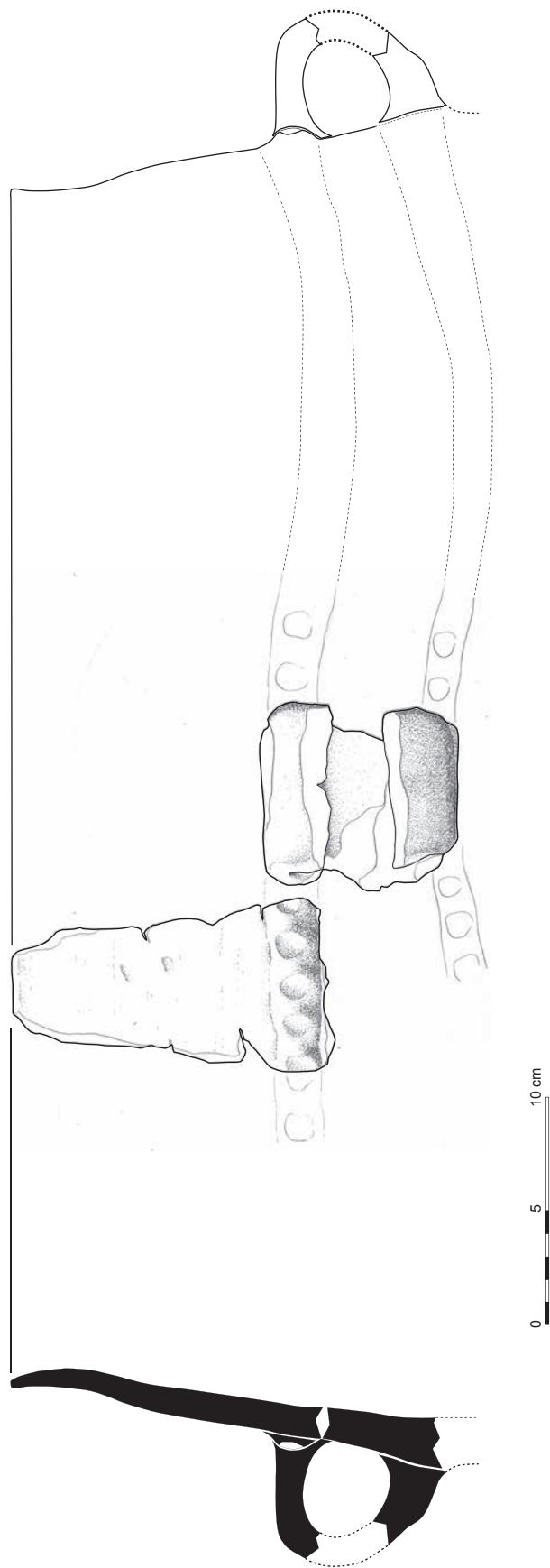


Fig. 22 Vase provenant du sol SL18520
(dessin Michel Piskorz).

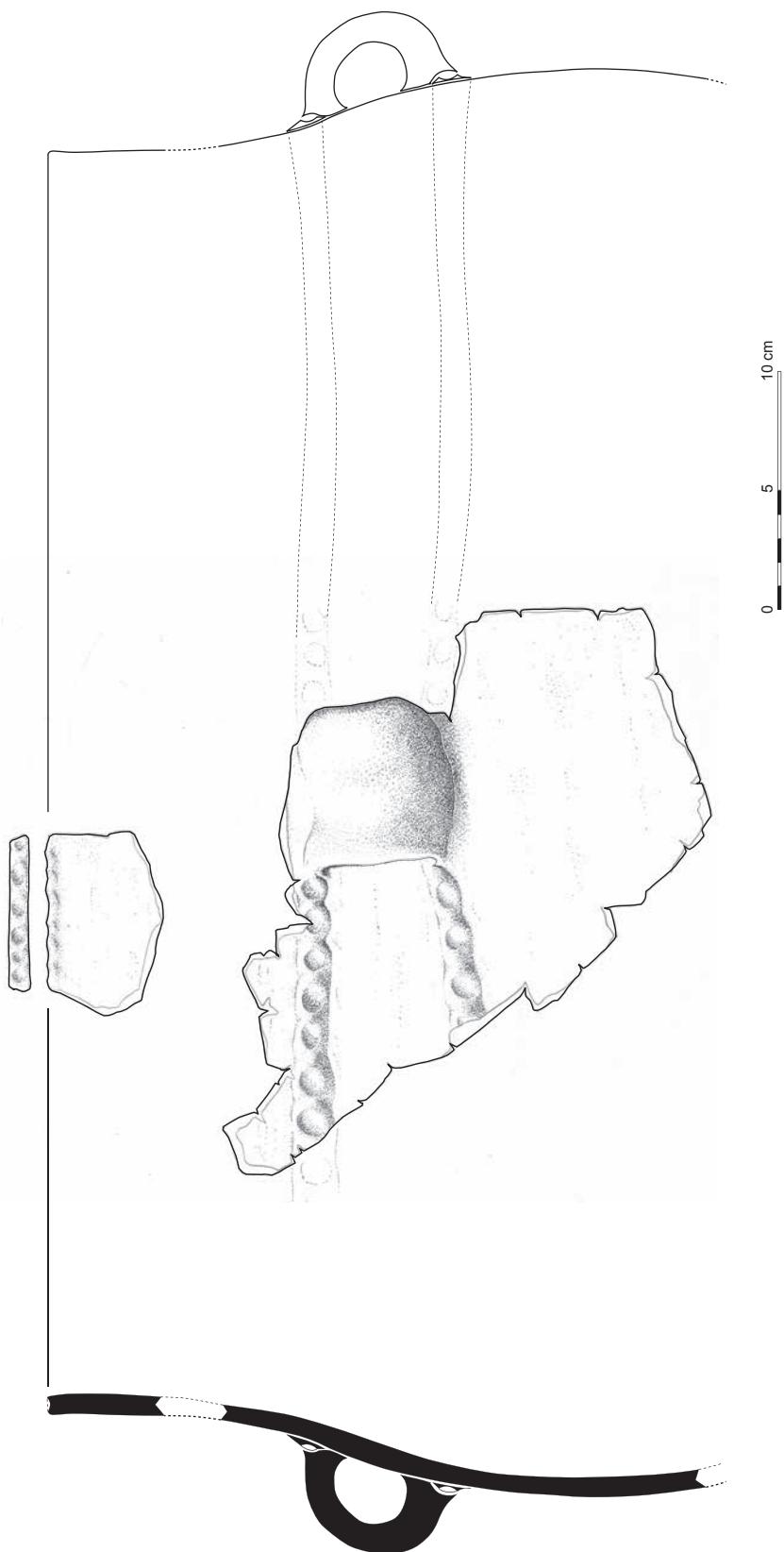


Fig. 23 Vase provenant du sol SI.18526 (dessin
Michel Piskorz).

FS18545

Un seul tesson est issu de cette fosse. La pâte est de couleur grise à gris noir. La surface externe est rugueuse alors que la surface interne est lisse. Les inclusions visibles en surface, sont constituées d'éléments anguleux blancs de nature minérale.

Eléments de comparaison

Malgré deux tessons intrusifs dans les ensembles SL18508 et SL18526 imputables aux travaux agricoles, le corpus présente une certaine homogénéité au niveau des pâtes, des types de préhension et de décor.

Les éléments de forme et les parois des vases illustrent une production orientée vers le stockage. Ce mobilier pourrait indiquer la proximité d'un habitat pérenne.

La présence exclusive sur les jarres, des anses en ruban comme moyen de préhension avec notamment la technique du tenon/mortaise ainsi que la fréquence dans l'utilisation du décor d'impressions au doigt, rappelle les productions du Bronze ancien et du Bronze moyen. La coupe provenant du sol SL18520 n'est pas typique, néanmoins la pâte et le décor d'impressions digitées nous incitent à la rattacher aussi à l'âge du Bronze. Rappelons que les séries céramiques de cette période en Languedoc oriental sont encore peu documentées. Les éléments de comparaisons proviennent essentiellement de contextes en grottes (Roudil 1972). La série de Saint-Gervasy/Aubrespin trouve des échos, pour le Bronze ancien dans la grotte des Andrès à Beaucaire (Gard) où un col de jarre orné de cordons digités qui viennent rejoindre les anses en ruban et les languettes de préhension a été découvert. Dans la grotte Saint-Joseph ou dans la grotte des Frères à Sainte-Anastasie (Gard), un bord de jarre décoré de cordons digités disposés en résille munie d'une lèvre à impressions digitées rappelle des éléments de la série de Saint-Gervasy/Aubrespin.

Dans un contexte Bronze moyen, la Grotte de la Roquette à Conqueyrac (Gard) offre également un élément de comparaison intéressant : il s'agit d'un tesson décoré de deux lignes d'impressions au doigt qui s'interrompent au niveau des extrémités d'une anse en ruban.

Dans les séries de Provence, il faut mentionner que dans le groupe le plus ancien de la séquence Bronze moyen établie par J. Vital, « les jarres convergentes à rebord épaisse digité » sont fréquentes (Vital 1999).

Les récentes études menées par T. Lachenal en Provence, ont montré que les jarres en tonneau fréquemment munies de cordons digitées sont à rattacher au Bronze ancien 3 (Lachenal 2014).

Ainsi, avec toutes les réserves nécessaires compte tenu de l'indigence du corpus, la série Saint-Gervasy/Aubrespin pourrait se situer à la charnière entre le Bronze ancien et le Bronze moyen, soit entre 1850-1600 avant notre ère.

3.3.2. Note sur une lame en silex du foyer FY18529 (Maxime Remicourt)

Le petit fragment mésial de lame en silex est très patiné (fig. 24). Ce lessivage de la pièce lui a donné une couleur tendant vers le jaune, ce qui évoque certains artefacts attribuables au Paléolithique supérieur de la plaine de la Vistrenque ou des garrigues languedociennes. La matière première est indéterminée, en raison de cette patine importante et des dépôts post-dépositionnels qui recouvrent une partie de la pièce. On observe sur cette pièce à section triangulaire, une section torse et un profil arqué. Les ondulations sur la face inférieure sont peu marquées. Les enlèvements de la face supérieure indiquent que cette lame a sans doute été tirée d'un nucléus à deux plans de frappes opposés, dans le cadre d'un débitage bidirectionnel. Nous ne nous pouvons nous prononcer si le détachement de cette pièce a été réalisé par percussion tendre directe ou par percussion indirecte. Il pourrait toutefois s'agir de la première technique (Pélegrin 2000).

On observe des retouches latérales sur cette pièce, directes et inverses. Ces retouches pourraient avoir été réalisées dans le cadre d'une réutilisation ultérieure de la pièce, car ces enlèvements présentent une patine différentielle par rapport au reste de l'artefact.



Fig. 24 Lame en silex du foyer FY18529
(dessin Maxime Remicourt).

La datation relative de cette pièce isolée est difficile, néanmoins la patine jaunâtre fait penser aux artefacts du Paléolithique supérieur. La patine différentielle que l'on observe sur les retouches pourrait permettre de proposer que cette pièce a été réutilisée longtemps après son abandon par des populations qui l'ont peut-être ramassée sur un gisement paléolithique en partie démantelé.

3.4. Discussion : une implantation humaine tournée vers l'agriculture ?

La réflexion engagée sur l'organisation du site est encore trop schématique à ce stade pour préjuger de l'ampleur exacte de cet établissement et de son statut. Son emprise réelle est d'ailleurs loin d'être définie avec certitude, l'exigüité de la fenêtre du décapage ne permettant pas d'atteindre les limites du site sur son côté oriental.

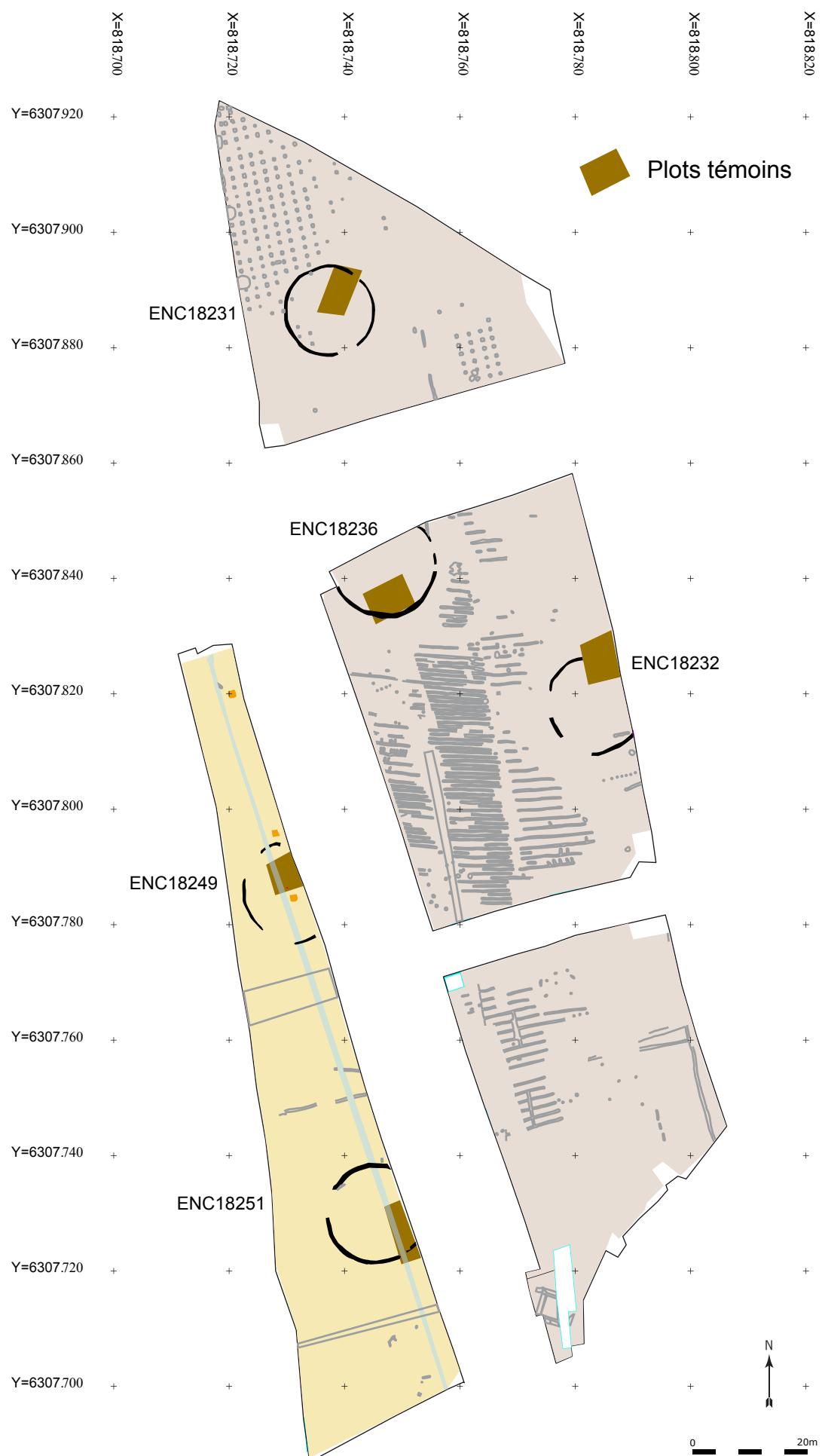
L'image donnée par la répartition des structures est celle d'une occupation peu éclatée d'un point de vue géographique, comme c'est souvent le cas au Bronze ancien. La faible superficie occupée par les vestiges - de l'ordre de un millier de m² - renvoie à une implantation humaine restreinte, de l'ordre du familial (ou du familial étendu). S'il est bien difficile de caractériser davantage cette occupation sur la base de ces seuls renseignements, plusieurs indices permettent cependant de discuter des activités qui ont pu être pratiquées.

La présence d'un silo (voire de plusieurs silos) met en exergue la place, semble-t-il importante, qu'occupait sur ce site la gestion des céréales. Ce procédé d'emmagasinement, bien connu des sociétés néolithiques, permet non seulement de conserver le grain sur du long terme, mais aussi de garder le surplus des récoltes en prévision des futures semaines. Les nombreux fragments de jarres de stockage au sein du mobilier céramique témoignent d'un moyen de stockage complémentaire, plus facile d'accès, et où l'on viendrait puiser en cas de besoin. Enfin, bien que l'on admette assez communément que les foyers à pierres chauffés renvoient à un mode de cuisson à l'étouffée utilisant les propriétés d'accumulation thermique des pierres, d'autres hypothèses peuvent être envisagées telles que le fumage ou le séchage du grain.

Toutes ces informations convergent vers l'idée que l'occupation d'Aubrespin a pu être au cours du début de l'âge du Bronze, le siège d'un petit établissement de plaine tourné vers l'exploitation agricole de son terroir, dont la culture des céréales constituerait la principale composante. Ce site doit d'ailleurs, à juste titre, être replacé dans son contexte environnemental qui est celui des terres productives que sont les plaines de la Vistrenque coincées entre les premiers reliefs incultes de la Garrigues et les Costières gardoises plus sèches et plus propices aux activités de pâturages.

La localisation exacte de l'habitat reste encore à l'état de question. Les diverses structures mises au jour encadrent une zone de vide, que les différents processus d'altération (phénomènes dynamiques d'érosion, dégradations physico-chimiques, bioperturbations, remaniements postérieurs anthropiques...) ne sauraient à eux seuls expliquer. En tout état de cause, elle signale une aire distincte, exempte de vestiges d'activités.

Quoi qu'il en soit, l'occupation d'Aubrespin reste pour l'instant l'un des rares établissements de plaine du Bronze ancien aux alentours de Nîmes pour lequel on dispose de données autres que celles issues de fouilles anciennes ou de travaux de prospection (station du Bois de Castille à Uzès, cachette de Pouzilhac : Bazile, Roudil 1969, station de Peyre Plantade à Congénies : Roudil 1972, habitat des Iragnons-Perrier à Codognan : Lachenal 2004, habitat (?) de Mas de Vignoles VIII : Séjalon *et al.* 2004).



4. L'occupation funéraire du premier âge du Fer

(Pierre Séjalon, Cyril Gaillard, Valérie Bel, Marie Bernard, Jérémy Bousquet, Nathalie Chardenon, Mélanie Denoyelle, Alexandra Klinger, Céline Payet, Antoine Ratsimba)

La fouille des enclos circulaires détectés lors du diagnostic représentait l'objectif principal de l'opération archéologique avec la mise en application d'un protocole particulier (*cf. supra*). En effet, le diagnostic n'avait pas mis en évidence de sépulture au sein des 5 enclos malgré la multiplication des ouvertures de tranchées sur chaque ensemble. Ce constat déjà réalisé sur la fouille d'enclos similaires sur la commune de Nîmes a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire le maintien d'un plot important au sein de chaque enclos afin de tamiser la terre végétale en vue de récolter d'éventuels indices relatant la présence d'une ou plusieurs tombe(s) qui aurai(en)t été détruite(s) par les travaux agricoles successifs. Cette prescription s'appuie sur les connaissances des pratiques funéraires que l'on a principalement dans le domaine des garrigues notamment grâce aux travaux de Bernard Dedet (Dedet 1992) et aux expériences méthodologiques menées sur les enclos nîmois (Séjalon *et al.* 2009). En effet, il apparaît que les restes humains, inhumés ou incinérés, ne sont pas forcément enterrés et font souvent l'objet de dépôts sur le sol ou au sein des structures tumulaires, avec ou sans ossuaires pour les os brûlés, dans une chambre ou épargpillés pour les os non brûlés. Si dans les garrigues, les tertres de pierres n'ont pas trop souffert de destruction par les travaux agricoles, en revanche, en plaine, où la terre est l'élément principal de construction, il semble évident que les sépultures ont subi un tout autre sort. C'est notamment pour cette raison que bon nombre d'enclos mis au jour dernièrement n'ont pas livré de sépulture à l'exception de ceux présentant un aménagement sous-terrain.

Par rapport au diagnostic, le décapage archéologique de la fouille n'a pas révélé d'enclos supplémentaire et aucun autre vestige contemporain n'a été mis au jour dans l'emprise (fig. 25). Pour garder la logique de la numérotation, nous avons conservé les numéros d'ensemble établis lors du diagnostic en modifiant seulement les numéros des fossés et les Us destinées à enregistrer les mobilier présents dans chaque tronçon fouillé. En fonction de l'espace non touché par les tranchées, les plots témoins ont été maintenus à divers endroits des enclos mais seulement deux ont fait l'objet du protocole de tamisage. En fin d'opération, tous ont fait l'objet d'un décapage mécanique afin de fouiller les portions de fossé préservés en-dessous à l'exception de ceux matérialisant la limite d'emprise de la fouille, notamment dans le secteur 2.

4.1. Présentation générale des enclos

L'ensemble des cinq enclos décapés présente une grande homogénéité tant par leur forme et leur dimension que par la nature des comblements (fig. 26). En fonction de leur état de conservation, les creusements conservés oscillent entre 0,05 et 0,40 m de profondeur pour une largeur variant de 0,30 à 0,90 m. Tous présentent un profil aux parois évasées avec un fond arrondi à plat. Il semble que la paroi située du côté externe de l'enclos soit plus verticale que celle côté interne. Deux raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette différence : soit le mode de creusement qui se fait à partir d'un côté du fossé et qui rend le profil du creusement dissymétrique ; soit en raison d'une érosion différentielle qui pourrait s'expliquer par la présence d'un aménagement de terre à l'intérieur de l'enclos qui aurait altéré plus rapidement la paroi interne du fossé, soumise à « une pression plus importante » liée au poids des sédiments sus-jacents.

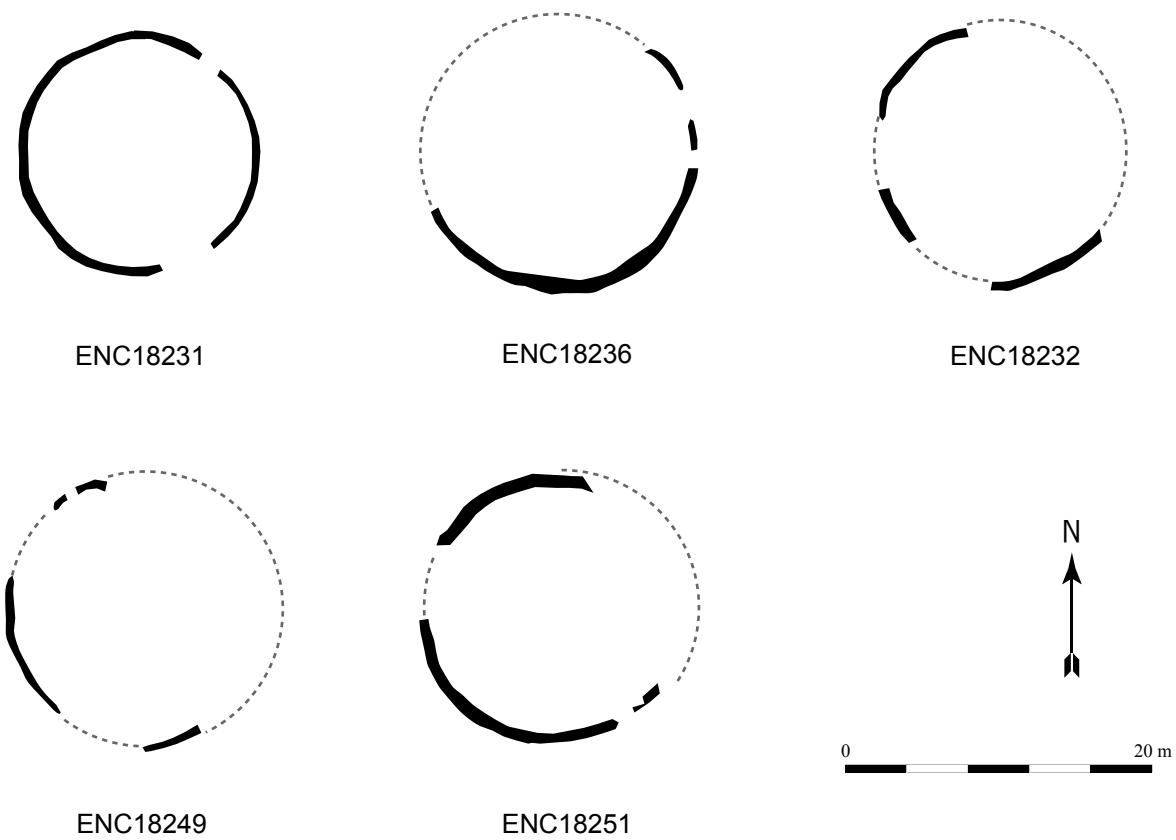
En l'état, tous les enclos montrent un tracé incomplet largement imputable aux tranchées de diagnostic qui ne permet pas d'affirmer qu'une partie des interruptions

Fig. 25 Plan général de la fouille avec les enclos circulaires (DAO Pierre Séjalon).

est volontaire et matérialise dans tous les cas un accès au sein de l'enclos comme cela a pu être observé dans d'autres enclos du sud de la France. Seul l'enclos ENC18251 a livré un probable espace de franchissement au sud de l'enclos au moment où le plot témoin a été décapé. La seconde raison est le mauvais état général de conservation des enclos qui incite à la prudence et tend plutôt à valider l'hypothèse de creusements continus. Ces derniers sont relativement réguliers et dessinent des cercles quasi parfaits, à l'exception peut-être de l'enclos ENC18251 qui paraît un peu plus ovalaire. Les enclos ont un diamètre externe compris entre 16 et 18,40 m mais ces dimensions ne sont qu'approximatives puisqu'il manque une part importante des couches sédimentaires à partir desquelles ils ont été creusés. Etant donné la situation géographique en plaine et le fait qu'il n'y ait pas dans l'environnement immédiat de facteur particulièrement érosif, on peut considérer à peu de chose près que les niveaux de sols actuels correspondent peu ou prou à ceux de l'époque protohistorique. L'aplanissement généralisé des terres avec l'agriculture mécanisée a probablement oblitéré quelques reliefs de faible ampleur ; la différence observée de conservation de part et d'autre de la route départementale et entre les parties nord et sud du décapage rend compte de ces phénomènes, peut-être légèrement augmentés par l'amorce d'une dépression au sud-est de la zone fouillée qui a piégé les sédiments holocènes.

Les comblements sont parfaitement identiques et sont composés de limon légèrement argileux, de couleur brun-gris, intégrant une part de dégradation des parois matérialisée par des passées de sédiment beige à jaune. Tous contiennent une part importante de malacofaune et l'enclos ENC18231 a fait l'objet d'un prélèvement et d'une analyse malacologique (*cf. supra*).

Fig. 26 Planche des enclos funéraires



4.1.1. L'enclos circulaire ENC18231 (Alexandra Klinger)

L'enclos circulaire ENC18231 est localisé au nord du cours actuel du Vistre, dans le secteur 1, à l'est de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre externe de seize mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,68 m et d'une profondeur maximale conservée de 0,20 m (fig. 27). Parmi les cinq enclos situés sur l'emprise de la fouille, il est le seul dont le tracé soit complet, nonobstant la tranchée de diagnostic au sud de l'enclos. A l'instar des autres enclos, le fossé FO18557 a été fouillé intégralement et manuellement à partir de quarante-quatre sondages d'un mètre de large.

Un plot de 8,40 m de long sur 4,40 m de large et 0,50 m d'épaisseur, d'orientation nord-est/sud-ouest, a été maintenu en place en partie nord du fossé de l'enclos afin d'effectuer un test méthodologique destiné à tamiser les terres labourées. Seule la première ligne la plus à l'ouest, ligne A, a été tamisée, en sept carrés successifs de 1,30x1,30 m de côté correspondant à la largeur du godet de la minipelle. Le tamisage a été réalisé sur place à l'eau avec deux maillages (4 et 2 mm) après un crible effectué sur une table destinée à cet effet.

L'Us 18652 caractérise le creusement du fossé. Celui-ci s'inscrit dans le limon argileux coquillier brun (Us 18524) et présente un profil en cuvette. L'Us 18557 caractérise le comblement général du fossé. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris, compact et homogène, avec de nombreux fragments de coquilles et des galets plus ou moins fréquents selon les sondages. Quinze Us techniques ont été créées pour le ramassage du mobilier céramique ou lithique mis au jour dans les sondages (fig. 28). Lors de la fouille, nous avons observé que la paroi interne du fossé d'enclos était généralement difficile à restituer. Nous pouvons envisager la présence d'une levée de terre ou d'une accumulation le long de la paroi interne qui se serait progressivement effondrée, entraînant avec elle une partie de la paroi. Un prélevement malacologique de 10 litres de sédiment a été réalisé dans le sondage 44, sous le plot.

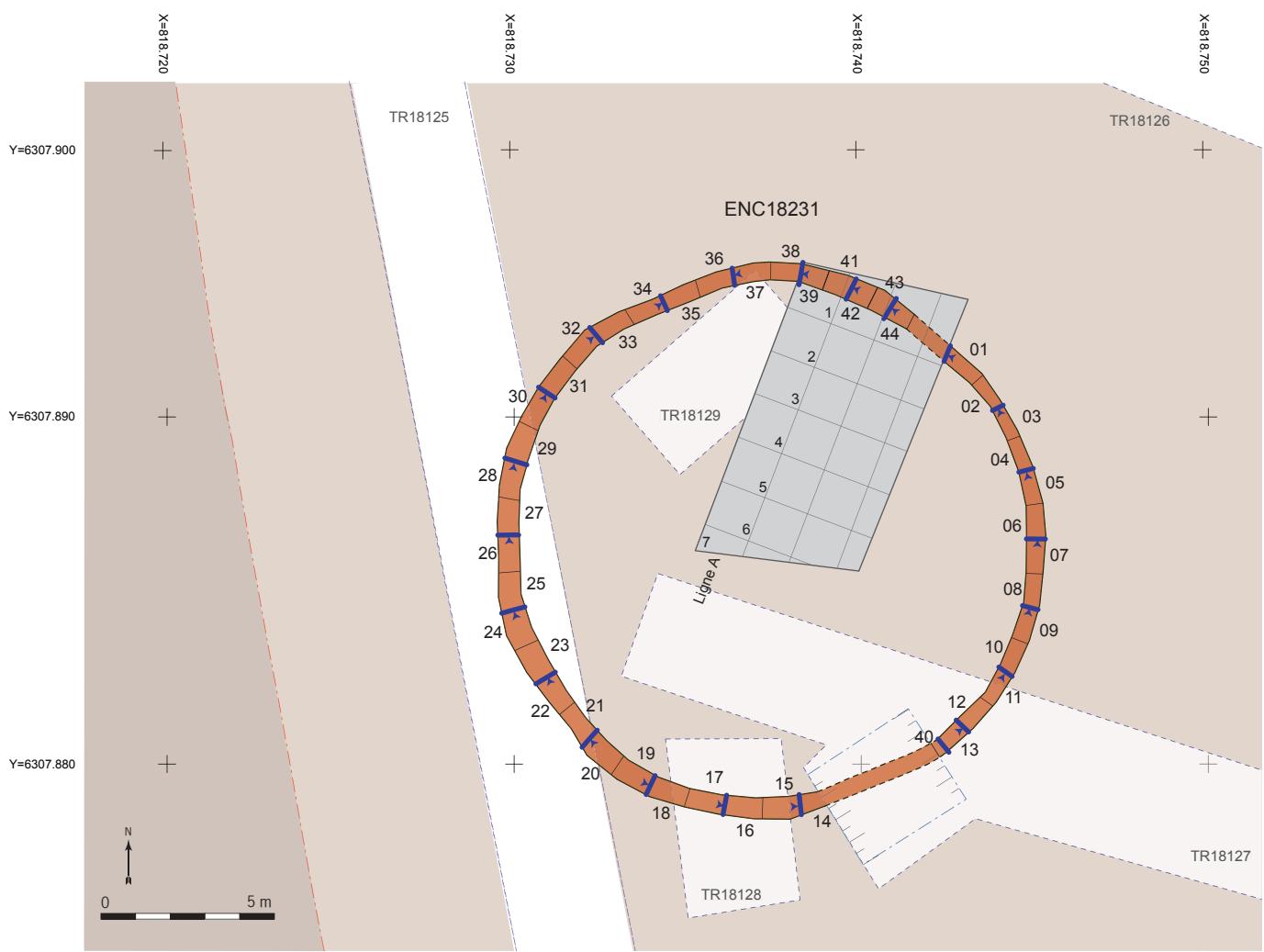
4.1.2. L'enclos circulaire ENC18232 (Marie Bernard)

L'enclos circulaire ENC18232, repéré lors du diagnostic, est localisé à l'est de la route départementale RD3 et au sud du Vistre, dans la partie est du secteur 3. Il est matérialisé par un fossé circulaire FO18569 dont le diamètre observé mesure de 16,10 m à l'intérieur à 17,30 m à l'extérieur. Le fossé a été repéré à 0,50 m sous le niveau actuel et il est conservé sur 0,22 m de profondeur (fig. 29). A l'instar des autres enclos, le fossé FO18569 a fait l'objet d'une fouille intégrale par tronçon. Lors du décapage, un plot quadrangulaire de 7 m de long sur 6 m de large d'une épaisseur de 0,50 m, orienté nord/sud, a été laissé en place sur la partie nord du fossé contre la berme est, en vue d'être tamisé pour notamment récupérer des esquilles osseuses. Etant donné l'absence d'éléments datant dans le fossé et les moyens consacrés au tamisage de deux autres enclos, celui-ci n'a pas sélectionné pour suivre le protocole.

4.1.3. L'enclos circulaire ENC18236 (Céline Payet, Jérémie Bousquet)

L'enclos circulaire ENC18236, repéré lors du diagnostic, se situe au sud du cours actuel du Vistre, à l'est de la RD3 dans la partie nord-ouest de la zone 3. Il est matérialisé par le fossé circulaire FO18702 qui mesure 17,50 m sur son pourtour extérieur. Repéré sous 0,70 m de terre arable, cet enclos se développe en partie hors emprise (fig. 30). Sa fouille a été réalisée à partir de 27 sondages d'un mètre de long, en privilégiant d'abord un sondage sur deux afin de pouvoir observer et relever les profils et ensuite les tronçons restant. Un plot à tamiser a été conservé dans la partie sud de l'enclos entre les sondages 20 et 13. Faute d'élément datant et du temps consacré au tamisage de deux autres enclos, celui-ci n'a pas fait l'objet du protocole. Un prélevement malacologique a été effectué dans le sondage 28 mais n'a pas été étudié. La fouille du fossé a livré deux fragments de céramique non tournée.

Fig. 27 Plan de l'enclos circulaire ENC18231
(DAO Julie Grimaud).



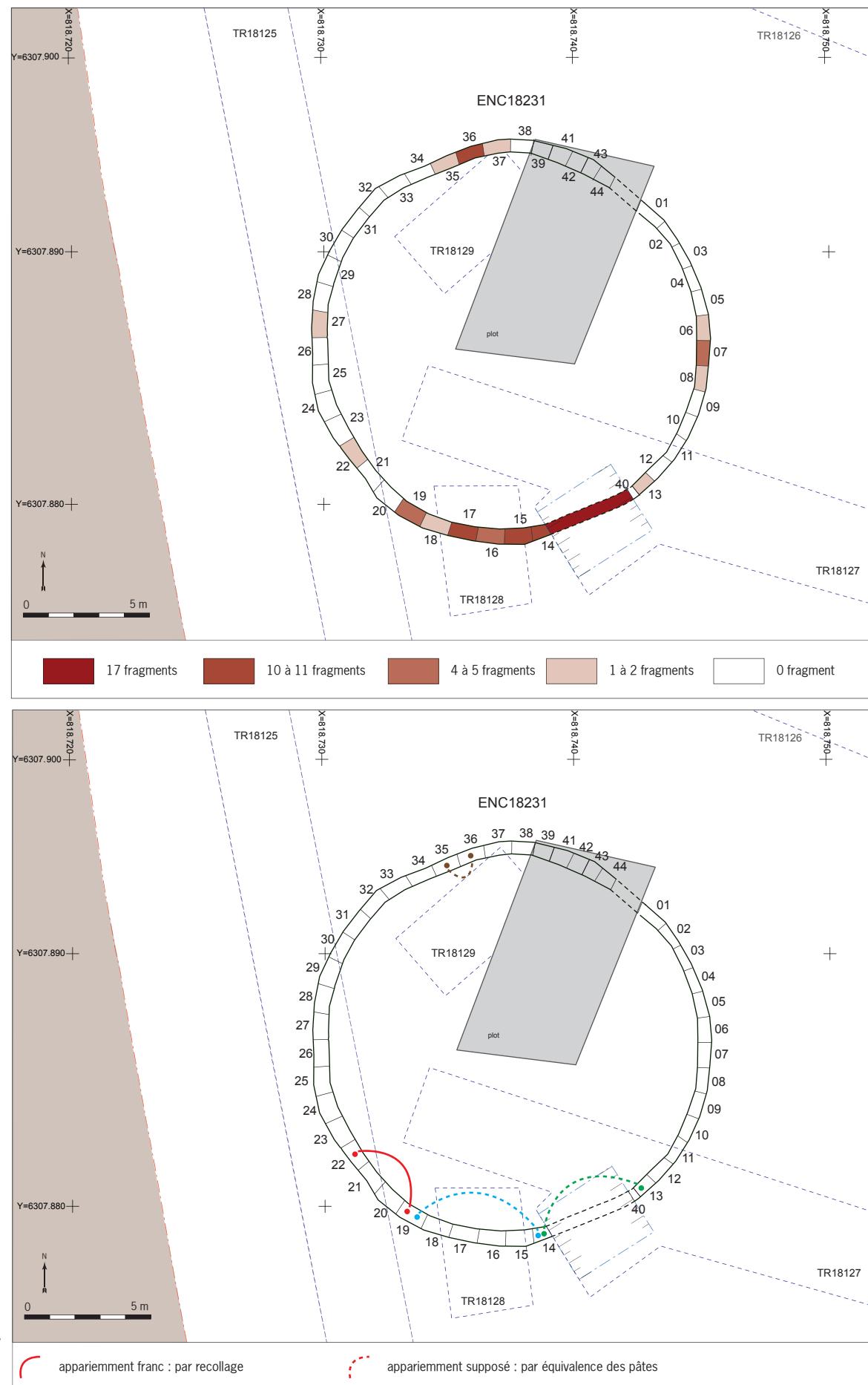


Fig. 28 a. Plan de répartition du mobilier céramique dans l'enclos ENC18231 et b. Collage et appariement (Antoine Ratsimba).

Fig. 29 Plan de l'enclos circulaire ENC18232
(DAO Julie Grimaud).

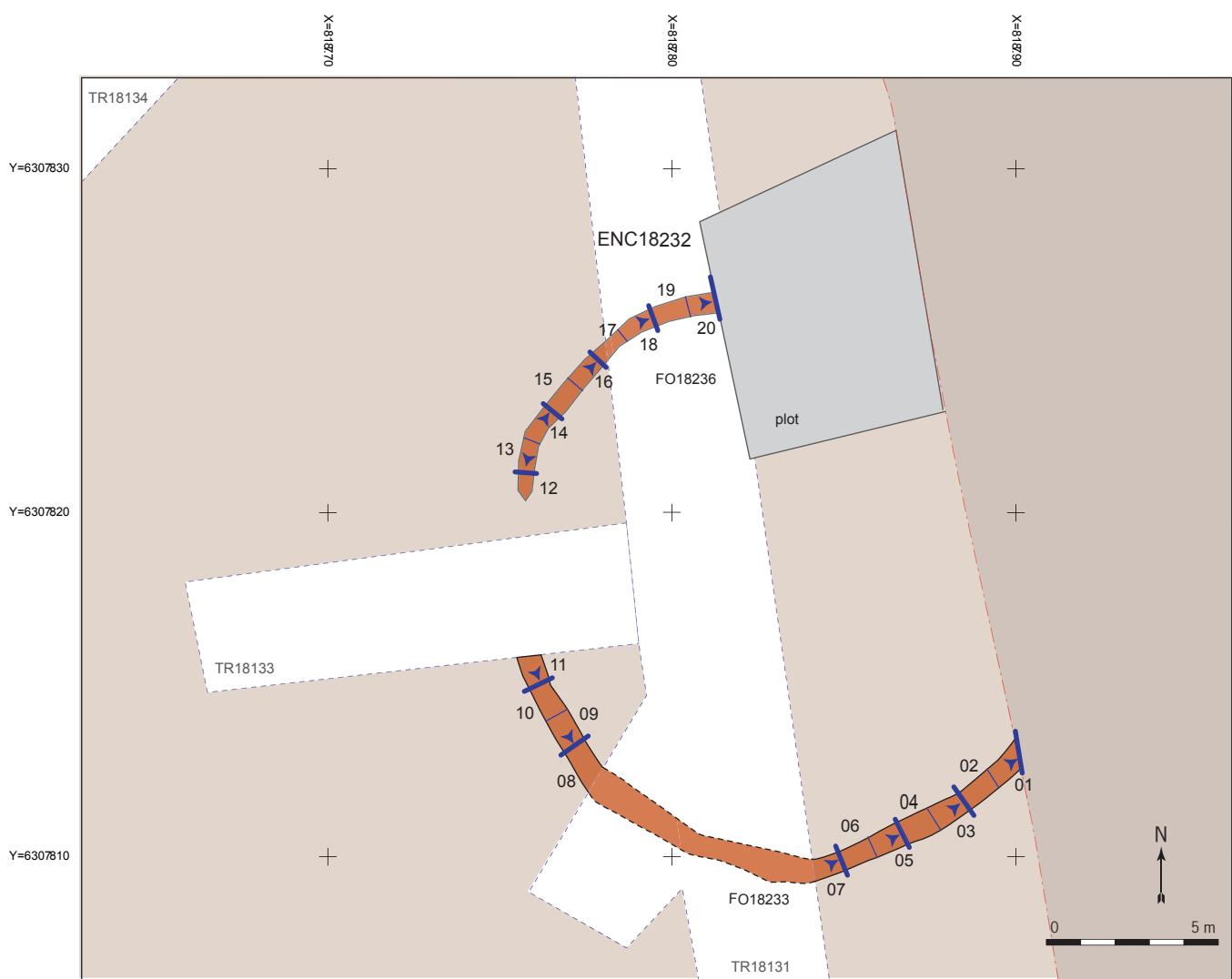
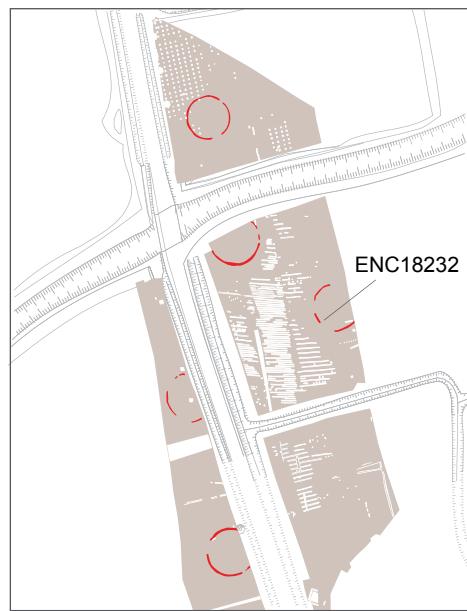
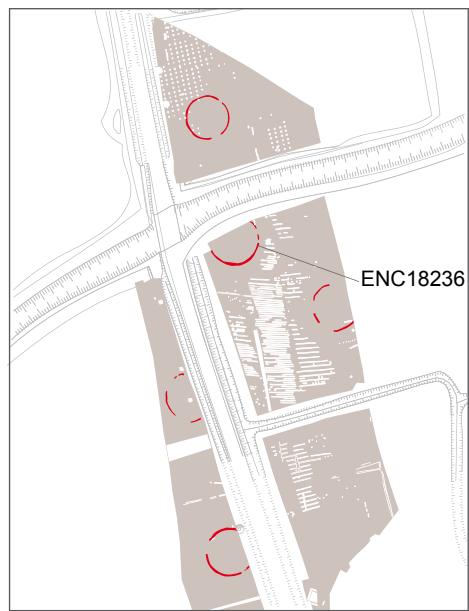


Fig. 30 Plan de l'enclos circulaire ENC18236 (DAO Julie Grimaud).



4.1.4. L'enclos circulaire ENC18249 (Alexandra Klinger)

L'enclos circulaire ENC18249, déjà repéré lors du diagnostic, est localisé dans la partie nord du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre de quinze mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,56 mètres et d'une profondeur maximale conservée de 0,14 mètres (fig. 31). Son tracé a été perturbé par l'aménagement du réseau BRL le long de la RD3. De plus dans ce secteur, les terrains présentent un état de conservation médiocre en comparaison de la partie sud du secteur 2 où se situe l'enclos ENC18251. Un plot à tamiser a été conservé dans la partie est de l'enclos mais n'a pas fait l'objet du protocole spécifique étant donné l'absence d'éléments datant et le temps déjà consacré au tamisage de deux autres enclos. Le fossé de l'enclos ENC18249 a été intégralement fouillé manuellement par l'intermédiaire de 17 sondages d'un mètre de long. Une Us principale a été créée pour définir le comblement général du fossé (Us 18577). Elle se caractérise par un limon argileux brun, compact et homogène, mêlé à de fréquentes inclusions de coquilles et à de rares galets. Deux autres Us ont été créées pour isoler le mobilier découvert dans les sondages 17 et 19 (Us techniques 18578 et 18579). L'Us 18682 caractérise le creusement du fossé qui présente des parois obliques et un fond relativement plat. Quelques tessons céramiques, un probable fragment de meule ainsi qu'un outil en silex ont été mis au jour dans le comblement du fossé. Un prélèvement malacologique de 10 litres de sédiment a été réalisé dans le sondage 18.

4.1.5. L'enclos circulaire ENC18251 (Mélanie Denoyelle)

L'enclos circulaire ENC18251, déjà repéré lors du diagnostic, est localisé dans la partie sud du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre de quinze mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,90 mètres et d'une profondeur maximale conservée de 0,31 mètres. Le tracé est incomplet car une partie de l'enclos s'engage sous la berme orientale de l'emprise de fouille (fig. 32). A l'instar des autres structures similaires, l'enclos ENC18251 a été intégralement fouillé manuellement par l'intermédiaire de 22 sondages d'un mètre de long. L'Us 18570 est l'identifiant principal du comblement du fossé. Elle est composée d'une matrice limono-argileuse brune, compacte et homogène, contenant quelques inclusions de coquilles millimétriques et quelques galets de quartzite. Nous pouvons également noter la présence irrégulière de poches argileuses et sableuses jaune. Trois autres Us ont été créées, les Us techniques 18571, 18572 et 18573 servant à identifier le mobilier découvert dans les sondages. L'Us 18685 caractérise le creusement du fossé qui présente des parois obliques et symétriques et un fond relativement plat. Le creusement de l'enclos ENC18251 apparaît dans l'horizon naturel jaune (Us 18527) mais ces parois ont été creusées au-dessus de la couche de limon brun coquillé (Us 18524). Un prélèvement malacologique de 10 litres de sédiments a été réalisé dans le sondage 6. Le plot installé pour le tamisage au sud-est de l'enclos n'a pu faire l'objet que d'un tamisage partiel (bande est). Notons que l'enclos est coupé dans sa partie nord-ouest par une trace agraire (TA18574).

4.2. Chronologie et vocation des enclos circulaires

Dans cette partie, nous avons volontairement regroupé les études réalisées sur les mobiliers et sur les vestiges mis au jour lors du tamisage des plots témoins. En effet, au vu de l'indigence de la documentation récoltée dans chaque enclos, il nous a paru plus opportun de maintenir les études dans leur ensemble plutôt que de les découper par enclos. De plus, en l'absence de sépulture, cela permet de discuter de manière générale la vocation de ces enclos et de proposer une datation de l'ensemble.

Celle-ci repose essentiellement sur le mobilier céramique qui a été découvert dans les fossés des enclos. A cela s'ajoute quelques indices provenant d'éléments métalliques découverts dans les refus de tamis des plots qui confirment la datation proposée par la céramique, mais tout cela reste fragile car à l'exception de l'enclos ENC18231, les autres enclos ne sont que très peu documentés. C'est bien le plan d'ensemble, la morphologie générale des enclos, la similitude des comblements et l'homogénéité du

Fig. 31 Plan de l'enclos circulaire ENC18249
(DAO Julie Grimaud).

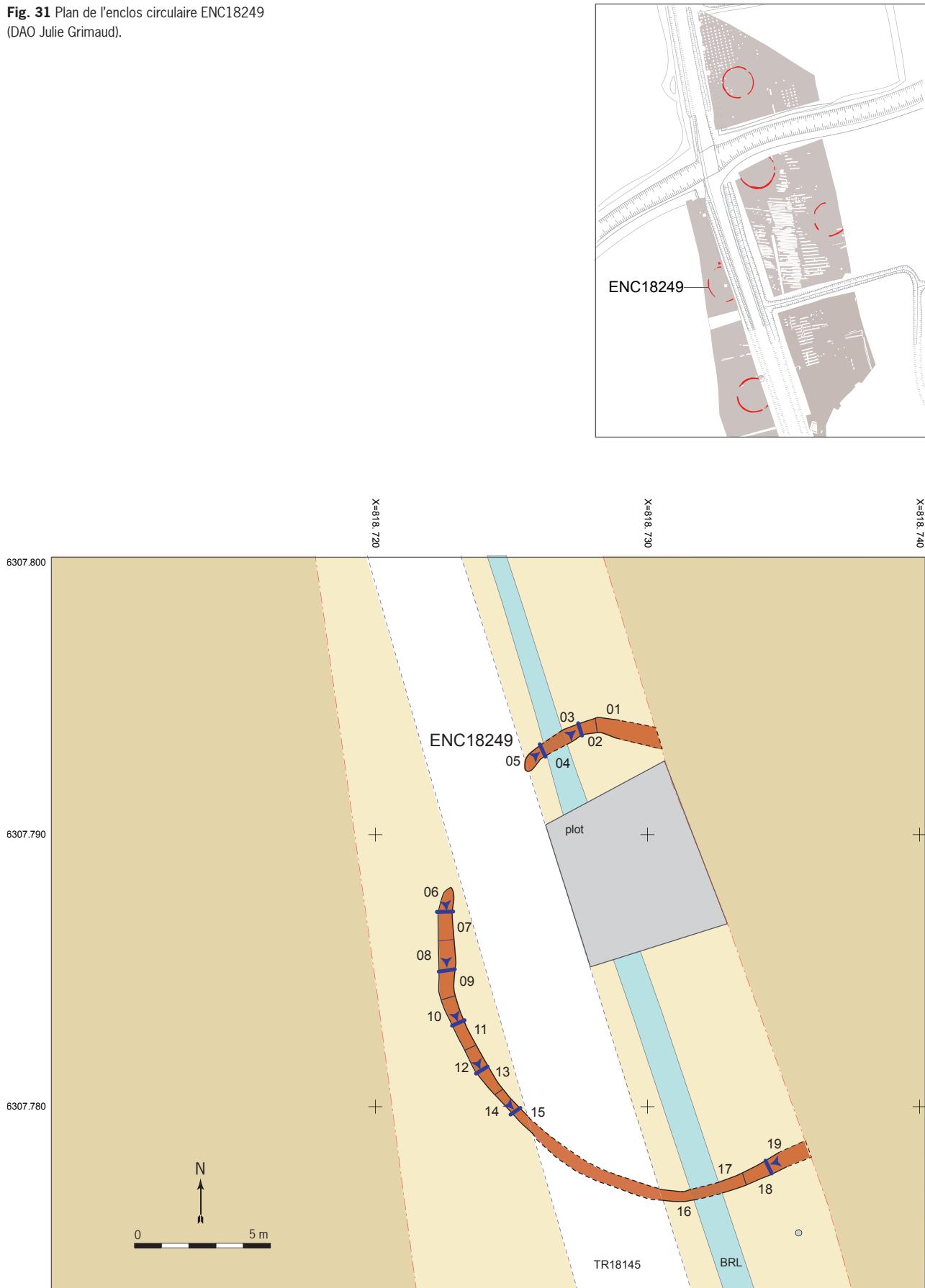
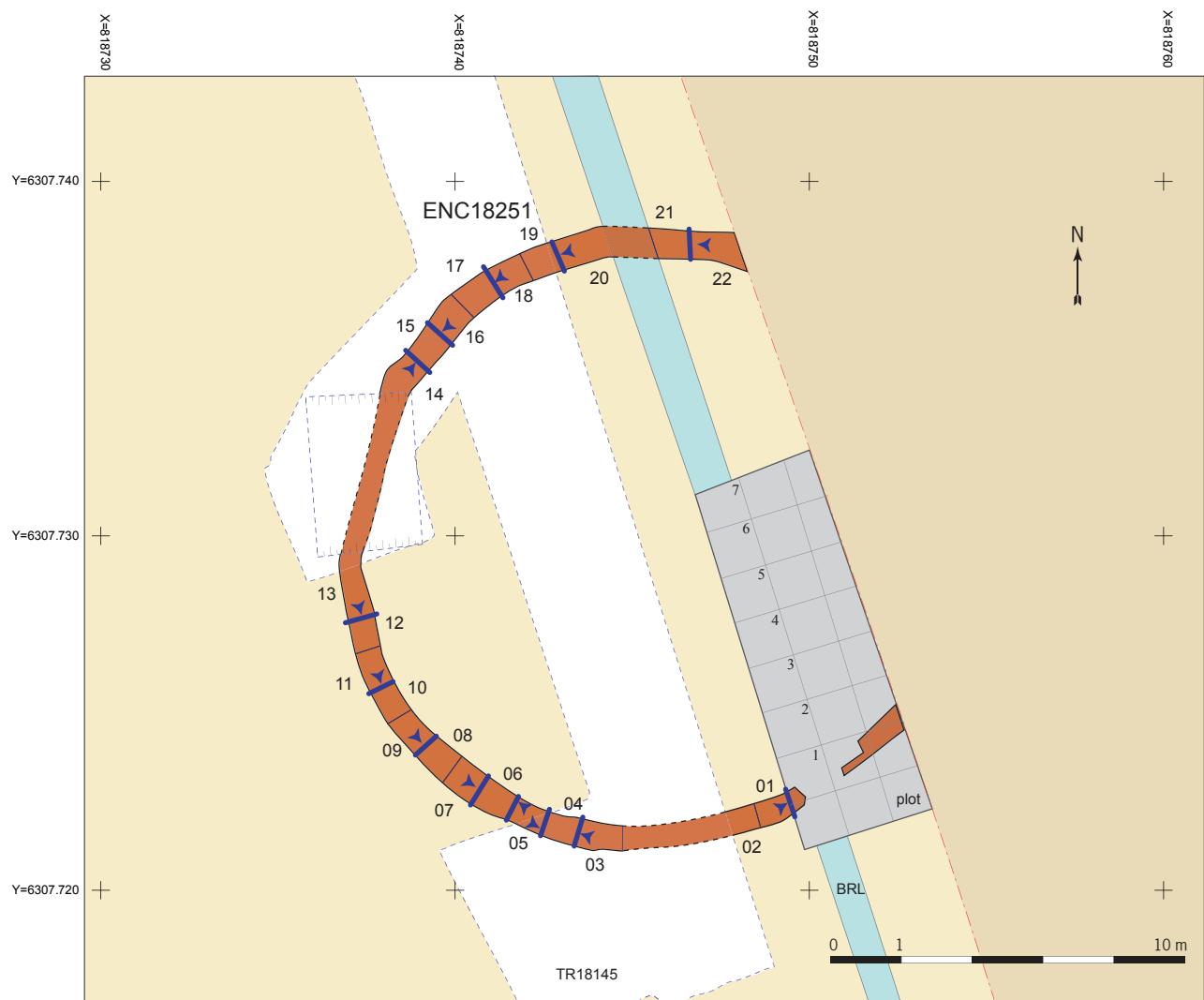
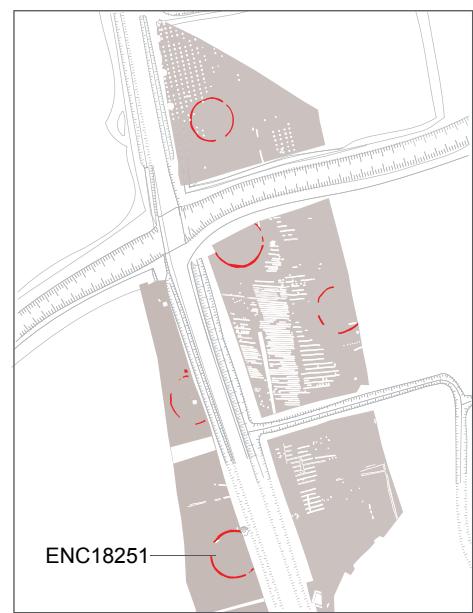


Fig. 32 Plan de l'enclos circulaire ENC18251
(DAO Julie Grimaud).



mobilier qui orientent vers une proposition de datation uniforme pour l'ensemble. Pour ce qui concerne la vocation funéraire des enclos, le tamisage de deux plots a permis la récolte de quelques fragments osseux, incinérés ou pas, dont un seul appartient à de l'humain, les autres étant douteux et une partie étant des restes fauniques. Ces derniers d'ailleurs peuvent également participer de gestes funéraires mais qu'il est impossible de discuter sérieusement étant donné le contexte de découverte.

Au vu des résultats et de la chronologie, je serais plutôt enclin à penser que les enclos ont accueilli des restes d'incinérations dont le mode de dépôt nous échappe totalement. Le mobilier céramique trouvé dans les fossés s'apparente plus à des restes laissés volontairement sur le tertre ou au sein de l'enclos mais ne semble appartenir ni à l'ossuaire ni à des vases d'accompagnement dans la sépulture.

4.2.1. La céramique du premier âge du Fer (seconde moitié du VII^e s. av. n. è.) (A. Ratsimba)

La méthode de comptage employée pour réaliser l'étude du mobilier céramique protohistorique du site d'Aubrespin à Saint-Gervasy (Gard) est celle communément utilisée (Py, Adroher Auroux 1991). Le nombre minimum d'individus a été déterminé par catégories, suite à l'appariement ou au collage des bords et des fonds, l'effectif le plus grand étant retenu.

Les mobiliers mis au jour au cours des phases de diagnostic (Bel *et al.* 2012) et de fouille ont ici été rassemblés afin de proposer l'étude la plus exhaustive possible. La série de mobilier céramique du premier âge du Fer recueillie correspond ainsi à un lot de 108 fragments dont 1 forme complète, 6 bords et 3 décors pour un total de 7 NMI. L'ensemble est issu de 4 enclos circulaires (fig. 33) :

ENC 18231 : 100 fragments ; dont 1 forme complète / 5 bords / 3 décors (fig. 34)

ENC 18236 : 1 fragment ; dont 1 bord (fig. 35)

ENC 18249 : 5 fragments

ENC 18251 : 2 fragments

L'observation des pâtes révèle un ensemble assez hétérogène du fait d'une forte variation de la proportion et de la nature du dégraissant. Les couleurs sont elles aussi multiples, les surfaces présentent des teintes grises à noires, dans de rares cas rouge-orangées et encore plus rarement beige-jaunâtres. Les coeurs de pâtes sont marqués des mêmes variations. Ces fluctuations ne semblent pas liées aux types de vases, elles sont observables sur des tesson de toutes épaisseurs, épaisseurs qui varient ici entre 4 et 15 mm. La majeure partie des fragments présente des surfaces intérieures et extérieures sommairement lissées. Toutefois, certains vases ont fait l'objet d'un traitement particulier, que ce soit par un lissage plus abouti ou par une finition minimale conférant à certaines céramiques un aspect rugueux.

Le petit lot de mobilier livré par les enclos d'Aubrespin comprend des éléments d'urnes et de coupes.

Les urnes sont représentées par 3 bords divergents, 2 proviennent de l'enclos ENC18231 (fig. 34, n° 3 et 5) et 1 de l'enclos ENC18236 (fig. 35). Les 3 épaulements d'urnes, mis au jour dans l'enclos ENC18231 au cours du diagnostic, sont marqués d'un léger ressaut au point de jonction entre le col et la panse du vase (fig. 34, n° 6 à 8). Un de ces fragments est décoré de deux cannelures (fig. 34, n° 6).

L'enclos ENC18231 a livré 2 coupes. L'une présente un profil complet (fig. 34, n° 1), la vasque est arrondie-convexe, le fond est ombiliqué et le bord évasé est souligné d'un ressaut interne. Le second exemplaire (fig. 34, n° 2) se caractérise par un bord à marli et une lèvre déversée, ainsi que par la présence de deux ressauts internes. Les parois internes sont sommairement lissées alors que la surface extérieure est laissée brute.

Les quelques éléments de vases présentés ci-dessus peuvent être rattachés au faciès « suspendien » qui caractérise les ensembles mobiliers céramiques du premier âge du Fer en Languedoc oriental, soit le VII^e et la première moitié du VI^e s. av. n. è.

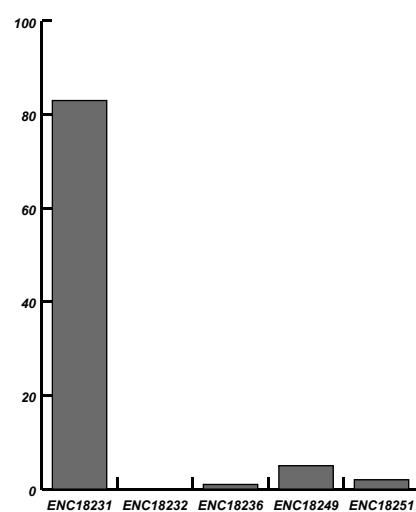
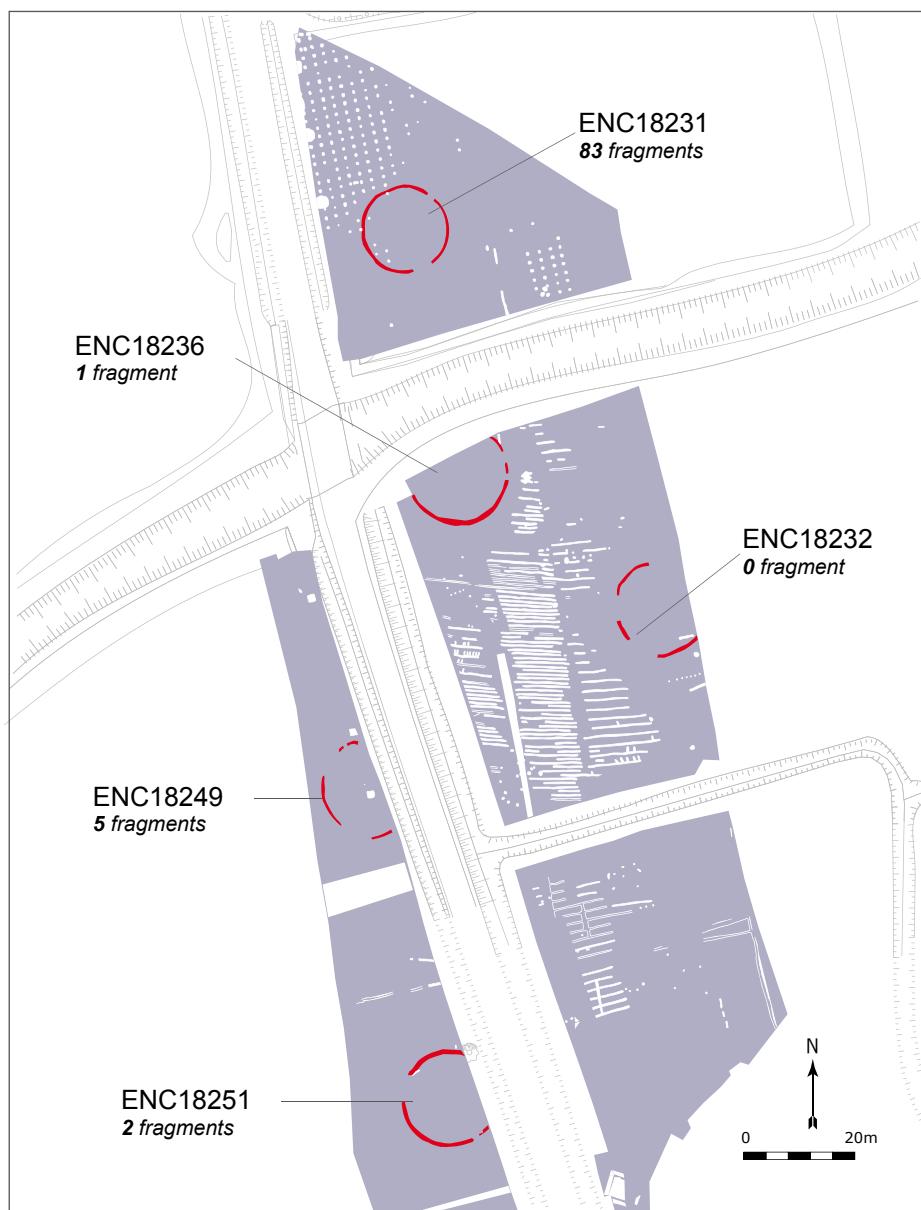


Fig. 33 Répartition du mobilier céramique du premier âge du Fer ancien dans les fossés d'enclos (DAO Antoine Ratsimba).

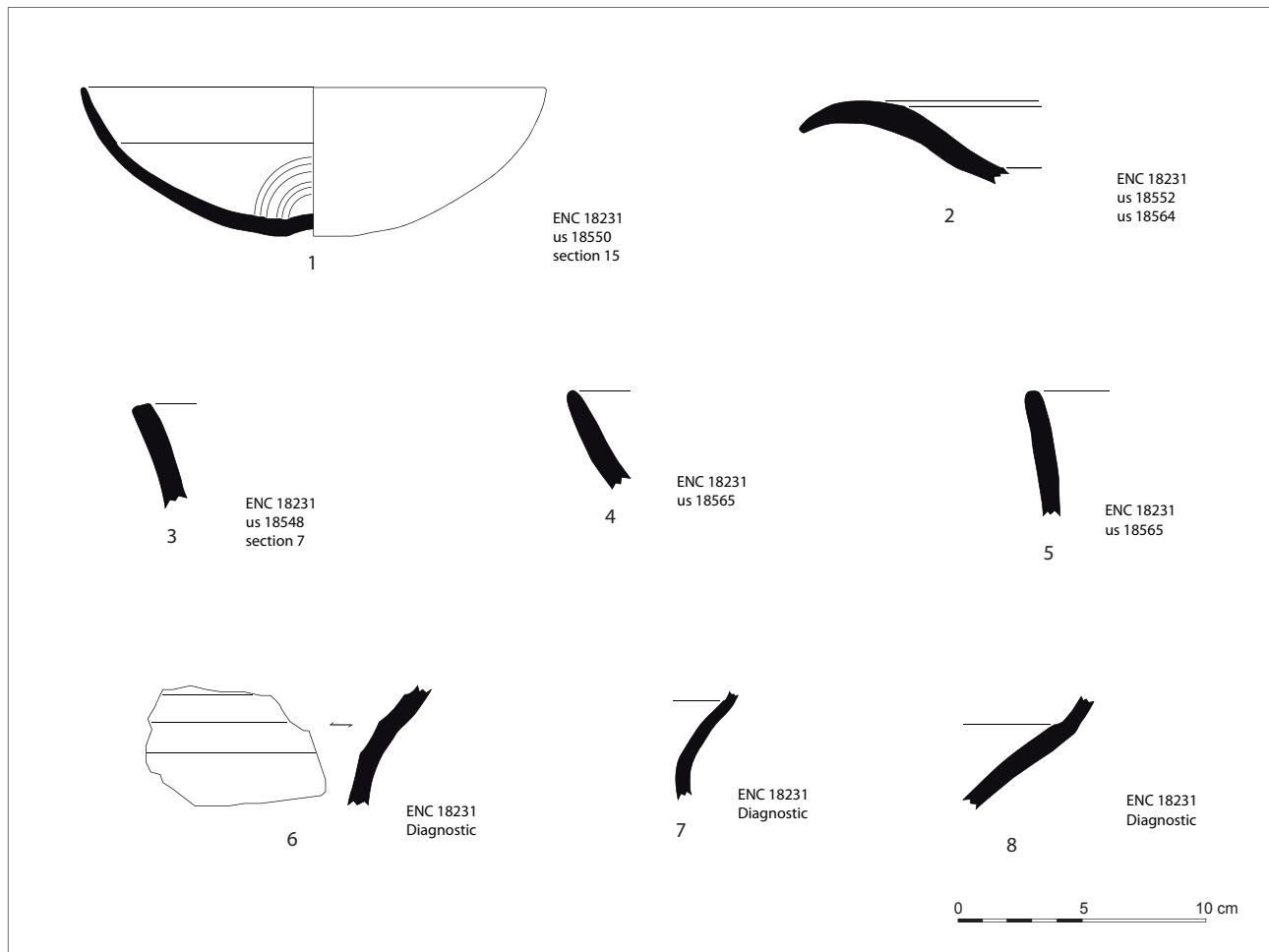


Fig. 34 Mobilier céramique du premier âge du Fer : enclos ENC18231 ; n° 1 à 5 Fouille ; n° 6 à 8 Diagnostic
(Dessin et DAO Antoine Ratsimba)

Les bords divergents d'urne sont d'un profil ubiquiste, que l'on retrouve dès la fin de l'âge du Bronze et jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Il en va quasiment de même pour les décors de cannelures sur épaulement, très fréquents au Bronze final et encore présents au sein d'ensembles de la première moitié du VI^e s. av. n. è., par exemple à la Liquière (Calvisson, Gard) (Py *et al.* 1984), au Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, Gard) (Py *et al.* 1994) ou sur le site de Tonnerre I (Mauguio, Hérault) (Py 1985). En définitive, pour étayer la datation proposée, il convient de se pencher sur les deux seules coupes mises au jour sur le site.

L'exemplaire de coupe évasée à ressaut interne constitue une forme typique du faciès suspendien attestée sur de nombreux sites, notamment dans la plaine du Vistre, sur les sites voisins de Fumérian (Manduel, Gard) (Ratsimba 2011) et des Colombes (Jonquières-Saint-Vincent, Gard) (Escallon 1998) et plus à l'ouest au sud de Nîmes au Mas des Abeilles (Séjalon, Figueiral-Rowe, Bel 2009). Dans les gorges du Gardon à la Grotte de la Fraissinière (Collias, Gard) (Coste *et al.* 1976, fig. 34 n°156). En Vaunage, plusieurs exemplaires ont été découverts à la Liquière (Calvisson, Gard) et ceci pour l'ensemble des phases d'occupation mis en évidence (Py *et al.* 1984, en particulier fig. 15, n°10). À l'ouest des Garrigues, sur l'occupation du vallon de l'Arriasse (Vic-le-Fesc, Gard) (Dedet, Pène 1995, fig. 6 n°15 et fig. 8 n°13). Un vase similaire mais dont la vasque est légèrement carénée est issue du site de Port-Vielh (Aigues-Mortes, Gard) (Gutherz, Py 1976, fig. 5 n°9).

Des coupes à ressaut interne mais sous bord convergent sont recensées sur les sites de la Grotte Suspendue (Collias, Gard) (Coste *et al.* 1976, fig. 19 n°58 et fig. 20 n°61), de Port-Ariane (Lattes, Hérault) (Py 2007, fig. 4 n°17) et de La Redoute (Beaucaire, Gard) (Dedet *et al.* 1978, fig. 44 n°12 et 13).

Le bord de coupe à marli et lèvre déversée, décorée de ressauts internes est une forme héritée des « coupes-couvercles » à bord facetté du Bronze Final III. Ce dernier type est encore représenté au sein des ensembles du premier âge du Fer régionaux. Il se rencontre à Fumérian, à Nîmes, au Jasse de Roque (Combas, Gard) (Bessac, Bonnaud, Py 1979), à la Grotte Suspendue, à l'Arriasse, à Port-Ariane, à Tonnerre 1,

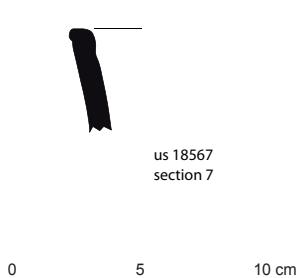


Fig. 35 Mobilier céramique du premier âge du Fer : enclos ENC18236
(Dessin et DAO Antoine Ratsimba)

à La Redoute et La Liquière (Calvisson, Gard) (Py *et al.* 1984, fig.85, n°17 ; fig.100, n°12).

En Languedoc oriental, les exemplaires à lèvre déversée ou tombante sont moins fréquents. L'occupation toute proche de Fumérian en a livré plusieurs spécimens. Un autre provient des fouilles récentes de la ZAC de Vignoles 14 à Nîmes (Pomarèdes *et al.* à paraître). Des vases similaires ont été mis au jour à l'ouest des Garrigues, au Jasse de Roque (Bessac, Bonnaud, Py 1979, fig. 22, n° 41) et à l'Arriasse (Dedet, Pène 1995, fig. 8 n°15). Enfin, le seul exemplaire issu d'un contexte funéraire provient de la sépulture de la Combe d'Arlery (Saint-Jean-de-Cuculles, Hérault) (Gasco 1984, fig. 113 n° 1)

On notera qu'au-delà du contexte micro-régional et de la sphère suspendue des vases identiques ont été mis au jour en Provence. Au Mont-Valence (Fontvieille, Bouches-du-Rhône) (Arcelin, Brémont 1977, fig. 8 n° 1 et 2), à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) (Arcelin 1971, pl. 28 n° 2), au Touar (Les Arcs-sur-Argens, Var) (Bérato, Magnin 1989, fig. 23 n° 126), sur les pentes du Mont-Aurélien à Pourrières (Var) (Bérato *et al.* 1994, fig. 10 n° 14).

Les éléments typo-chronologiques permettant de proposer une datation sont donc peu nombreux et proviennent tous de l'enclos ENC18231. Ils permettent néanmoins de rattacher sans doute possible cet aménagement au premier âge du Fer régional. Bien que l'indigence de la collection limite la portée de toutes hypothèses ou observations, on peut tenter d'affiner la datation de cette structure.

Outre les éléments présentés ci-dessus, cet ensemble se caractérise par l'absence d'importations et de décors excisés. Il serait donc envisageable de placer son *terminus post quem* à l'extrême fin du VII^e s. av. n. è. (absence d'importations), voire dans le courant de la seconde moitié de ce siècle (absence de décors excisés). Toutefois, il convient de pondérer cette seconde hypothèse par la faiblesse du taux de fréquence de la céramique excisée par rapport à l'ensemble de la céramique non-tournée qui, en moyenne, ne dépasse pas 0,3 % en contexte d'habitat (Dedet 1980, p. 11). D'autant plus que la quasi-totalité des sites du Languedoc oriental ayant livré des exemplaires strictement comparables aux deux coupes d'Aubrespin, à l'exception de l'occupation nîmoise du Mas de Vignoles 14 et de la sépulture de la Combe d'Arlery, sont tous relatifs à des habitats et fournissent invariablement des fragments de vases à décors excisés.

En conclusion, il est rigoureusement impossible de préciser la chronologie de ce petit ensemble au sein du premier âge du Fer ancien (fin du VIII^e s. / première moitié VI^e s. av. n. è.), du fait du caractère ubiquiste de son faciès et de sa faiblesse quantitative. Cependant, au vu des nombreuses comparaisons typologiques répertoriées et de la chronologie de sites concernés, il paraît envisageable de resserrer la fourchette chronologique à la seconde moitié du VII^e s. av. n. è.

4.2.2. Notice sur les mobiliers métalliques issus du tamisage des enclos (Nathalie Chardenon)

A l'image des autres mobiliers et artefacts collectés sur le site, la série des objets métalliques est particulièrement pauvre et les pièces conservées souvent très lacunaires. Très peu d'éléments véritablement caractéristiques (communément qualifiés de « fossiles directeurs ») peuvent être rapprochés et rattachés avec certitude aux enclos et aux différents dépôts y afférant. Potentiellement, l'attribution de la quasi-totalité des objets en alliage cuivreux aux occupations protohistoriques est envisageable mais pas totalement assurée. Il s'agit en effet principalement de fragments d'anneaux ou d'armilles, de quelques appliques et de dispositifs de rivetage ou de fragments de tôle très peu significatifs mais sans incompatibilité particulière avec cette hypothèse. Ceci d'autant que certaines altérations de surface s'apparentant à des stigmates d'un passage au feu ont été ponctuellement observées. L'attribution du reste des objets aux enclos (fer et plomb) s'avère en revanche difficile, déraisonnable voire impossible. Ainsi, qu'il s'agisse du petit poids en plomb ou des artefacts en fer, ni leur morphologie, ni leur typologie, ni leur aspect de surface ne nous autorisent à les replacer dans les contextes protohistoriques.

Il n'est pas exclu que des objets en fer aient été déposés dans les enclos mais la forte proportion de clous d'assemblages, la présence de clous de fer à chevaux et les portions de grillages récents associés incitent à la prudence.

L'enclos ENC18231

Les éléments en alliage cuivreux (fig. 36)

A1-4 mm :

1 fragment de tige filiforme en bronze. L. : 3 mm, ep. : 1.6 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

A2-2 mm :

- 1 petit système de rivetage en bronze fragmentaire. Il s'agit d'une tige filiforme recourbée en anneau. L'extrémité bifide lacunaire devait être repliée pour former un oméga. Diam. de l'anneau : 4 mm, ep. : 1.3 mm, ht. : 5.9 mm, poids : 0.1 g. (ill.).

Ce type de rivetage a été retrouvé comme dispositif de fixation de certaines agrafes de ceintures.

- 1 fragment de tôle replié présentant une fine gouttière. Il pourrait sous toute réserve, compte tenu de la taille du fragment s'agir d'une petite portion de porte ardillon de fibule. L. : 4 mm, l. : 3.3 mm, poids inf. à 0.1g. (non ill.).

A5-2 mm :

1 portion d'anneau ou bracelet armille en bronze fragmentaire. Tige de section circulaire. Pas de décor visible. En surface, des fissurations pourraient laisser suspecter un passage au feu. L. : 11.4 mm, ep. tige. : 2.2 mm, diam. non restituables, poids : 0.1 g. (ill.).

A6-2 mm :

- 1 petite portion de tige de section circulaire en bronze. L. : 5 mm, ep. tige : 2 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

- 1 débris de plaque en tôle de bronze fragmentaire, indéterminé. L. max. : 5 mm, ep. : 1.9 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

A7-2 mm :

- 1 débris de plaque en tôle de bronze fragmentaire, indéterminé. L. max. : 8 mm, ep. : 1.2 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

A7-4 mm :

- 1 débris de plaque en tôle de bronze fragmentaire, indéterminé. L. max. : 9.5 mm, ep. : 1.5 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

Les éléments en fer

Des fragments d'éléments en fer ont été mis au jour dans les sections A1, A2, A5, A6, A7. Parmi eux aucun objet spécifique (fossile directeur de la période) n'a pu être identifié à l'exception de clous et de tiges de modules variables. Ceux-ci ont de faibles chances d'appartenir aux mobiliers des occupations protohistoriques, d'autant qu'ils sont associés dans la plupart des cas à des portions de grillages modernes ou contemporains. Les « pollutions » sont donc extrêmement nombreuses (grillages, clous de fer à cheval) et la majorité de ces éléments semble n'avoir aucun lien avec les dépôts d'objets régulièrement pratiqués en contexte funéraire dans les enclos et à leurs abords.

A1-4 mm : 9 portions de tiges en fer de différents modules, poids 9.7 g et 2 fragments de grillage, poids : 1.7 g.

A2-4 mm : 3 portions de tiges en fer de différents modules, poids 4.2 g et 1 fragment de grillage, poids : 1 g.

A5-4 mm : 8 portions de tiges en fer de différents modules, poids 13.3 g et 2 clous fragmentaires à tête en forme de « clé de violon » typiquement utilisés pour fixer les fers à chevaux à rives ondulées, très répandus au moyen âge, poids : 5.4 g.

A6-4 mm : 4 portions de tiges en fer de différents modules, poids 3 g., 1 fragment de plaque de fer indéterminé poids : 2.5 g., 2 petites rondelles de fer perforées poids : 1.3 g. et 1 fragment de grillage, poids : 1.5 g.

A7-4 mm : 4 portions de tiges en fer de différents modules, poids 3.4 g., 1 clou de

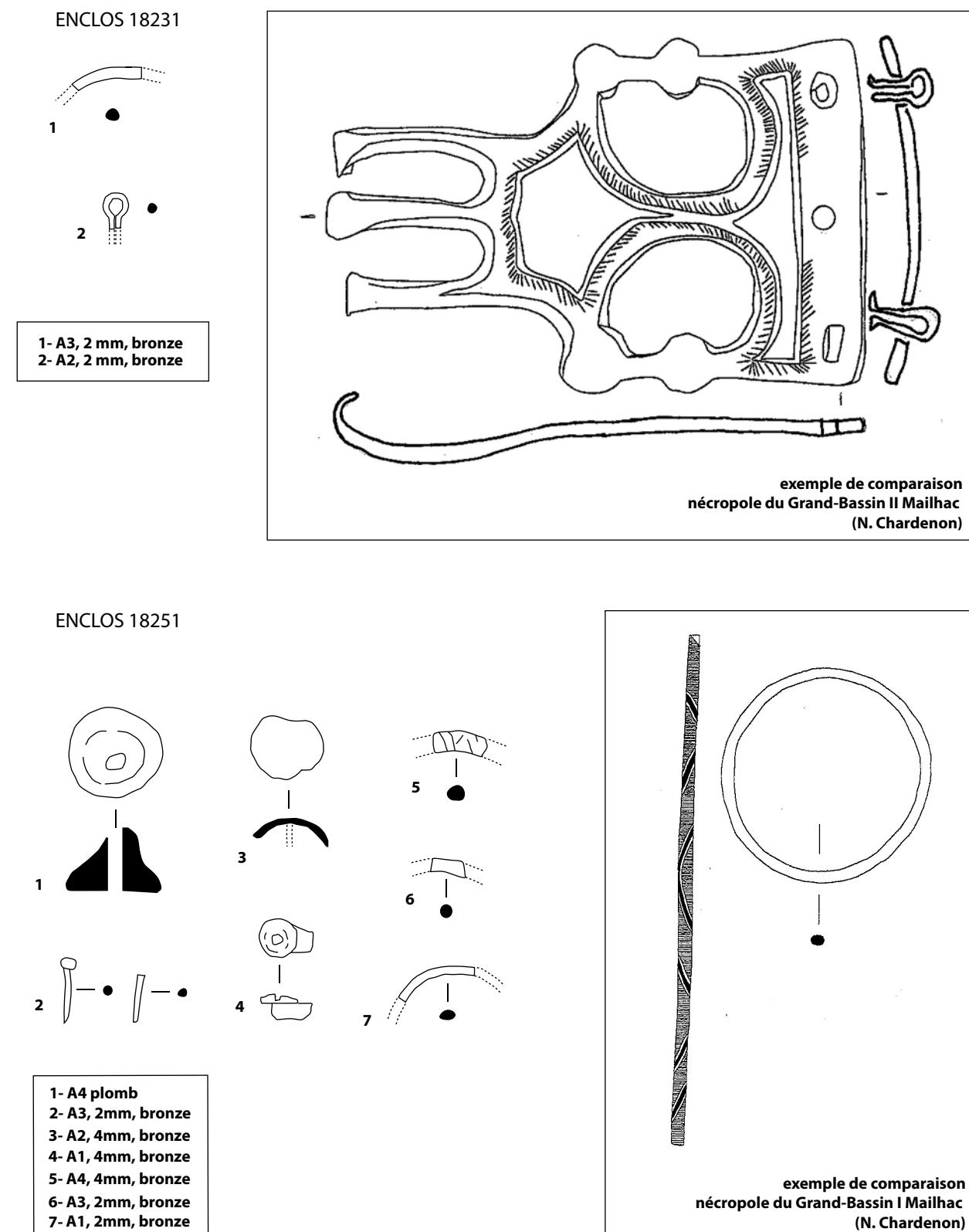


Fig. 36 Planche du mobilier métallique pouvant appartenir à une sépulture protohistorique et élément de comparaison (DAO Nathalie Chardenon).

semence en fer de petit module poids : 1 g. et 1 fragment de grillage, poids : 1.9 g.

Les refus de tamis présentent de nombreux éclats métalliques de fer

A1-2 mm : 18.1g, A1-4 mm : éclats d'objets divers dont tiges, grillage et petite douille poids : 10.6 g., A2-2 mm : 26 g., A2-4 mm : éclats divers objets dont tiges et grillages, petits fragments scorifiés poids : 15.3 g., A5-2 mm : 33.6 g., A5-4 mm : éclats, fragments d'objets dont tiges, grillage, scories poids : 19.7 g., A6-2 mm : 37.8 g., A6-4 mm : éclats, fragments d'objets indéterminés tiges et plaques, scories poids : 19.4 g., A7-2 mm : 31.7 g., A7-4 mm : éclats, fragments d'objets indéterminés tiges poids : 9.8 g.

L'enclos ENC18251

Les éléments en alliage cuivreux (fig. 36)

A1-2 mm :

- 1 portion d'anneau en bronze fragmentaire. Tige de section ovalaire légèrement facettée. Pas de décor visible. L. : 14 mm, ep. tige. : 1.8 par 2.2 mm, diam. non restituables, poids : 0.3 g. (ill.).

A1-4 mm :

- 1 rivet applique en bronze associé à une portion de plaque. Tête circulaire de section hémisphérique creuse présentant une perforation centrale. La plaque au revers pourrait présenter des stigmates d'un passage au feu. Diam. applique : 7.3 mm, ep. totale: 5.2 mm, poids : 0.3 g. (ill.).

A2-2 mm :

- 3 débris informes de tôle de bronze présentant vraisemblablement les stigmates d'un passage au feu. Poids total : 0.1 g. (non ill.).

A2-4 mm :

- 1 rivet applique en bronze. Tête circulaire de section hémisphérique creuse présentant au revers l'amorce d'une tige vraisemblablement en fer. Diam. applique : 11.7 mm, ht.: 3.6 mm, poids : 0.4 g. (ill.).

A3-2 mm :

- 2 petits rivets en bronze de même module à tête globulaire légèrement épaissie. L'un est complet, l'autre fragmentaire. L. : 10 mm, ep. tige : 1.3 mm, ep. tête : 2.5 mm, poids total. : 0.1 g.

- 1 petite portion de tige de section circulaire en bronze légèrement courbe appartenant probablement à un anneau ou à un bracelet armille. La surface est altérée, aucun décor n'est visible. L. : 6 mm, ep. tige : 2.4 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

A4, 2 mm

- 1 débris de bronze informe, indéterminé, L. : 4.5 mm par 4 mm, poids inf. à 0.1 g. (non ill.).

A4, 4 mm

- 1 petite portion de tige de section circulaire en bronze légèrement courbe appartenant probablement à un anneau ou à un bracelet armille. La surface est altérée mais semble présenter un décor de torsades. L. : 8.7 mm, ep. tige : 3.4 mm, poids inf. à 0.2 g. (ill.).

Compléments :

1 petit fragment de bracelet massif orné de décors géométriques incisés mis au jour et observé lors de la phase terrain a été égaré. Aussi aucune illustration ne pourra être fournie. A défaut, quelques exemplaires de comparaisons sont présentés afin de mieux qualifier cet objet. Il s'agit d'un type à jonc plein, moulé, de section circulaire à ovalaire décoré sur la face externe. Fréquent dans les sépultures protohistoriques de faciès « Grand-Bassin I », il est préférentiellement présent dans les assemblages du VII^e s. av. J.-C.

Un objet en plomb

A4, 4 mm

- 1 petit poids en plomb de forme conique avec perforation centrale traversante. La base plane présente un cercle incisé. Diam. : 15.7 mm, ht. : 11.4 mm, poids : 9.6 g.(ill.).

Les éléments en fer

Des fragments d'éléments en fer ont été mis au jour dans les sections A1, A2, A3, A4.

A l'image du lot précédent aucun objet spécifique attribuable à l'occupation protohistorique n'a pu être identifié. Là encore, nous n'avons aucune garantie que certains de ces artefacts soient en relation avec l'utilisation des enclos fossoyés.

A1-4 mm : 4 fragments de tiges de différents modules poids : 1.8 g et 1 clou à tête circulaire aplatie de petit module poids : 0.6 g.

A2-2 mm : 3 fragments de tiges filiformes de même modules poids : 0.8 g.

A2-4 mm : 6 fragments de tiges de différents modules poids : 2.2g., 1 clou de petit module poids : 1.4 g. et 2 fragments de plaques indéterminées poids : 3.6 g.

A3-4 mm : 3 fragments de tiges filiformes de différents modules poids : 0.4 g., 1 clou rivet de petit module à tête globulaire poids : 0.8 g.

A4-2 mm : 2 fragments de tiges filiformes de différents modules poids : 0.5 g.

A4-4 mm : 4 fragments de tiges de différents modules poids : 1.7 g., 1 clou massif à tête ovalaire aplatie poids : 45.2 g.

Les refus de tamis présentent de nombreux éclats métalliques de fer

A1-2 mm : 19.7 g, A1-4 mm : éclats et scories poids : 29 g., A2-2 mm : 33.3 g,

A2-4 mm : éclats, petits fragments d'objets et scories poids : 20.3 g., A3-2 mm : 19.2 g., A3-4 mm : éclats, fragments d'objets indéterminés, scorie et petite masse de fer poids : 59.2 g. A4-2 mm : 13.4 g., A4-4 mm : éclats, fragments d'objets indéterminés, scorie poids : 31.4 g.

Conclusion :

Seuls deux éléments en alliage cuivreux permettent de proposer la piste du Premier âge du fer (VII-VI^e s. av. n.è.), mais ces arguments demeurent fragiles. Ils tiennent à un fragment de bracelet décoré de faciès Grand-Bassin I (égaré sur la fouille), type particulièrement bien représenté dans la nécropole du Peyrou à Agde et dans la nécropole du Grand-Bassin I à Mailhac (Chardenon 1995). Le second élément consiste en un petit dispositif de rivetage semblable à ceux observés sur des agrafes à crochet de type ibéro-languedocien (fig. 36). Ces modestes éléments restent compatibles avec les observations réalisées sur les lots de mobilier céramique.

Autres contextes :

FS18259 :

- 1 clou d'assemblage en fer complet, de module moyen avec tête ovalaire aplatie. Poids : 10.5 g. Contexte : fosse non datée.

Us18613 :

- 1 portion d'anneau en fer fragmentaire composé d'une tige ovalaire à circulaire très altérée. Lot de 6 fragments partiellement assemblés. Diam.ext. rest. : 37 mm, ep. tige : 8 mm, poids : 7.7 g. Contexte : comblement de fossé rattaché au haut Empire.

Us18620 :

- 8 fragments de tiges en fer, poids : 4.5 g. Contexte : couche de destruction rattachée au haut Empire.

Us18623 :

- 6 clous et tiges de clous en fer fragmentaires de différents modules, poids : 58.9 g. Contexte : couche de destruction rattachée au haut Empire.

4.2.3. Restes osseux provenant des refus de tamisage (Valérie Bel)

Objectifs

Cette étude a porté sur les petits fragments osseux issus du tri des refus de tamisage de la séquence sédimentaire au-dessus des enclos remaniée par les labours. Il s'agissait de repérer les éventuels restes osseux humains, brûlés ou non brûlés qui pourraient témoigner de l'existence de sépultures détruites anciennement et ainsi mieux caractériser la nature de l'occupation protohistorique et la fonction des enclos.

Résultats (fig. 37)

Les prélèvements sédimentaires ont livré au total 129 fragments osseux d'une masse totale de moins de 30 g, dont 79 fragments provenant de l'enclos ENC18231, 49 fragments de l'enclos ENC18251 et 2 fragments de l'US18594.

Il s'agit dans l'ensemble de fragments de petite taille, le plus souvent inférieurs à 10 mm, la plus grande pièce mesurant 48 mm (cuboïde animal non brûlé).

Le lot le plus important (81 fragments) est constitué de fragments non brûlés, comportant à part à peu près égale des restes de faune et des éléments indéterminés, la petite taille des fragments et leur caractère souvent émoussé ne permettant pas

Localisation		os non brûlé			os brûlé				Total	Sous totaux
		espèce indet.	humain possible	faune	espèce indet.	humain possible	humain probable	faune		
18594	N		1						1	2
	P		0,2						0,2	0,4
ENC18231-A1	N	3		3	4	1		2	13	
	P	0,1		0,9	0,1	0		0,1	1,2	
ENC18231-A2	N	3		4	5				12	
	P			0,1	0,1				0,2	
ENC18231-A5	N	10		3	2	1			16	
	P	0,1		1,3	0,1	0			1,5	
ENC18231-A6	N			11	3				14	
	P			1,6	0,1				1,7	
ENC18231-A7	N	7		5	9	3			24	79
	P	0,1		11,5	0,1	0			11,7	16,3
ENC18251-A1	N			2	4				6	
	P			0	0,1				0,1	
ENC18251-A2	N	3		5	2	2			12	
	P	0,2		0,8	0	0			1	
ENC18251-A3	N			6	3			1	10	
	P			8,4	0			0	8,4	
ENC18251-A4	N	11		4		5	1		21	49
	P	0,1		0,1		0	0,2		0,4	9,9
Total	N	37	1	43	32	12	1	3	129	
Total	P	0,6	0,2	24,7	0,6	0	0,2	0,1	26,4	

N : nombre de fragments
P : poids
Remarque : P<0,1 g noté 0

Fig. 37 Tableau d'inventaire des os issus du tamisage des plots (Valérie Bel).

d'identifier l'espèce. Dans un cas (18294), on peut envisager, une attribution très incertaine à l'espèce humaine. Ce seul élément ne permet pas toutefois d'envisager l'existence d'une sépulture à inhumation dans le secteur étudié.

Quarante huit fragments osseux présentent des traces assez importantes d'exposition au feu, semblables à ce que l'on observe dans les crémations. La coloration bleu gris à blanche, avec un aspect blanc crayeux indique une exposition à un flux thermique d'au moins 500 °C à plus de 750°C. Seuls deux fragments (18231-A5 et 18251-A4) ont une taille suffisante (15-22 mm) pour qu'on puisse observer le mode de fissuration (en écaille, fissures transverses) et une déformation suggérant une crémation à l'état frais.

La fragmentation des pièces limite considérablement les possibilités d'identification. Dans les deux-tiers des cas, l'espèce n'a pu être identifiée. Parmi les indéterminés, 12 fragments pourraient éventuellement être humains, mais sans certitude (5 dans l'enclos ENC18231 et 7 dans l'enclos ENC1825). Trois fragments pourraient appartenir à de la faune (18231-A1 et 18251-A3).

Enfin, une seule pièce, de 22 mm de longueur et 0,2 g, peut être considérée comme humaine. Elle provient du secteur A4 de l'enclos ENC18251. Il s'agit d'un fragment d'épiphyse de 22 mm de longueur, présentant une surface articulaire dans le plan de la corticale (surface auriculaire d'os coxal ? épiphyse distale d'ulna ?). Cette pièce pourrait appartenir à un sujet adulte. De teinte blanche et d'aspect crayeux, elle est déformée par le feu et présente des fissures transverses caractéristiques d'une crémation à l'état frais.

Si notre identification est correcte, cette pièce pourrait constituer l'indice, certes fragile, de la présence d'une crémation humaine dans l'enclos ENC18251.

Inventaire des restes

Us18594

Os non brûlé :

1 fr. (diaphyse indét.) ; espèce indéterminée (pouvant être humain) ; P < 0,1 g

ENC18231

A1

Os non brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée ; < 10 mm ; P = 0,1 g

3 fr. ; faune ; P = 0,9 g ; 8 à 20 mm

Os brûlé : 7 fr. ; P = 0,2 g

2 fr. ; faune (?) ; < 5 mm ; 0,1 g

5 fr. (1 fr. de diaphyse ; 2 fr. d'os spongieux) ; espèce indéterminée (dont 1 fr. pouvant être humain) ; os gris ou blanc crayeux ; < 7 mm ; P = 0,1 g

A2

Os non brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée ; < 8 mm ; P < 0,1 g

4 fr. (1 fr. de diaphyse) ; faune ; P = 0,1 g ; < 5 mm

Os brûlé :

5 fr. (2 fr. diaphyse, 1 fr. os spongieux) ; espèce indéterminée ; os gris à blanc crayeux ; < 8 mm ; P = 0,1 g

A5

Os non brûlé :

3 fr. ; faune ; P = 1,3 g ; < 5 mm et 48 mm (fr. côte ou vertèbre ??)

10 fr. ; espèce indéterminée ; $P=0,1$ g ; <7 mm

Os brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée (dont 1 fr. de diaphyse pouvant être humain) ; os blanc crayeux à gris ; fissures en écailles ; $P=0,1$ g ; <15 mm

A6

Os non brûlé :

11 fr. ; faune ; $P=1,6$ g ; <25 mm

Os brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée ; os gris/blanc ; <4 mm ; $P=0,1$ g

A7

Os non brûlé :

1 os (cuboïde) et 4 fr. ; faune ; $P=11,5$ g ; <10 mm

7 fr. ; espèce indéterminée ; $P=0,1$ g ; <7 mm

Os brûlé :

12 fr. ; espèce indéterminée (3 fr. pouvant être humains) ; os blanc à noir ; $P=0,1$ g ; <7 mm

ENC18251

A1

Os non brûlé :

2 fr. ; faune ; <7 mm ; $P < 0,1$ g

Os brûlé :

4 fr. ; espèce indéterminée ; os gris ou blanc crayeux ; $P=0,1$ g ; <7 mm

A2

Os non brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée ; $P=0,2$ g ; <18 mm

5 fr. ; faune ; $P=0,8$ g ; <10 mm

Os brûlé :

4 fr. (dont 1 fr. de diaphyse et 1 fr. d'épiphyse d'os des extrémités ?) ; espèce indéterminée (dont 2 fr. pouvant être humains) ; os brun-gris à blanc ; $P<0,1$ g ; <7 mm

A3

Os non brûlé :

6 fr. ; faune ; $P=8,4$ g ; <10 mm

Os brûlé :

3 fr. ; espèce indéterminée ; os gris bleu à blanc ; $P<0,1$ g ; <7 mm

1 fr. ; faune ; $P<0,1$ g ; <5 mm

A4

Os non brûlé :

4 fr. ; faune ; $P=0,1$ g ; <10 mm

11 fr. ; espèce indéterminée ; <10 mm ; $P=0,1$ g

Os brûlé :

1 fr. (épiphyse indéterminée de taille adulte) ; probablement humain ; os blanc déformé, avec des fissures transverses ; $P=0,2$ g ; 25 fr. (dont 1 fr. de diaphyse) ; espèce indéterminée (dont 1 fr. pouvant être humain) ; os gris à blanc crayeux ; $P<0,1$ g ; <4 mm

4.3. Conclusion

(Pierre Séjalon)

Malgré l'investissement important qui a été concédé à la fouille de ces enclos circulaires par la mise en place d'un protocole de tamisage sur deux plots témoins et par la fouille manuelle de l'intégralité des comblements de fossé, force est de constater que les résultats acquis sont plutôt indigents. L'absence de sépultures pour tous les enclos et la faiblesse numérique du mobilier datant contribuent fortement à ce sentiment mitigé. Toutefois, les quelques indices récoltés lors du tamisage des deux plots et le mobilier céramique présent dans l'enclos ENC18231 apportent des éléments essentiels pour discuter de la nature des pratiques funéraires et de la chronologie de l'ensemble.

En effet, quelques os incinérés ont été récupérés lors du tri des refus de tamis et certains sont possiblement humains. Pour ce qui concerne le mobilier, les éléments typologiques identifiés pour la céramique non tournée renvoient à des ensembles datés du premier âge du Fer, plutôt centré sur la deuxième moitié du VII^e s. av. n.è. Cette fourchette est confirmée pour l'enclos ENC18251 qui a livré un fragment de bracelet en bronze décoré lors du tamisage du plot (aujourd'hui perdu) caractéristique des productions en bronze du VII^e s. av. n.è. Cela conforte l'idée qu'il s'agit bien d'enclos funéraires qui ont probablement accueilli des sépultures pour lesquelles la crémation était pratiquée. Les questions qui restent en suspend sont nombreuses tant sur la nature des monuments à l'origine de leurs aménagements que sur les pratiques funéraires.

D'après les profils des fossés, il a été possible de proposer que la terre provenant du creusement de ceux-ci pouvait se trouver rejeter à proximité immédiate à l'intérieur de l'enclos entraînant une dégradation différentes des parois. En revanche, il n'a pas été possible de montrer qu'il y avait un véritable tertre ni d'ailleurs que la surface intérieure de l'enclos avait pu être fonctionnelle par exemple en accueillant le lieu de crémation. Dans le prolongement du test, il serait souhaitable qu'une expérience similaire soit menée sur l'intégralité de l'intérieur d'un enclos afin de mieux cartographier les vestiges provenant du tamisage des terres agricoles afin d'analyser plus finement leur répartition spatiale.

L'absence de céramique non tournée dans les refus de tamis pourrait indiquer qu'il n'y a pas eu de dépôt important de vases au sein des enclos et la présence de tessons au sein du fossé de l'enclos ENC18231 signale peut-être des bris intentionnel qui ce serait dispersé sur le monument et dans le fossé proche.

Cet ensemble de faits est en tout point comparable aux observations faites dans les tumulus des garrigues. Cette période est en effet marquée par une grande diversité des pratiques et beaucoup des vestiges se situent sur les sols des tumulus et donc non enfouis. Cela explique sans doute la rareté des découvertes de sépultures dans les enclos.

Ces cinq enclos rejoignent la série de monuments déjà découverts dans la région nîmoise (fig. 38) et constituent une base de données conséquente qui fait l'objet d'un projet de publication porté par Pierre Séjalon et Philippe Cayn.

Enfin, il est possible d'associer ces enclos à l'habitat mis au jour sur l'oppidum de Roquecourbe dont la première phase remonte bien au VII^e s. av. n.è. Ils pourraient alors être implantés le long d'un axe de circulation nord-sud reliant garrigues et plaine littorale ou bien être les sépultures d'un habitat à découvrir à proximité.

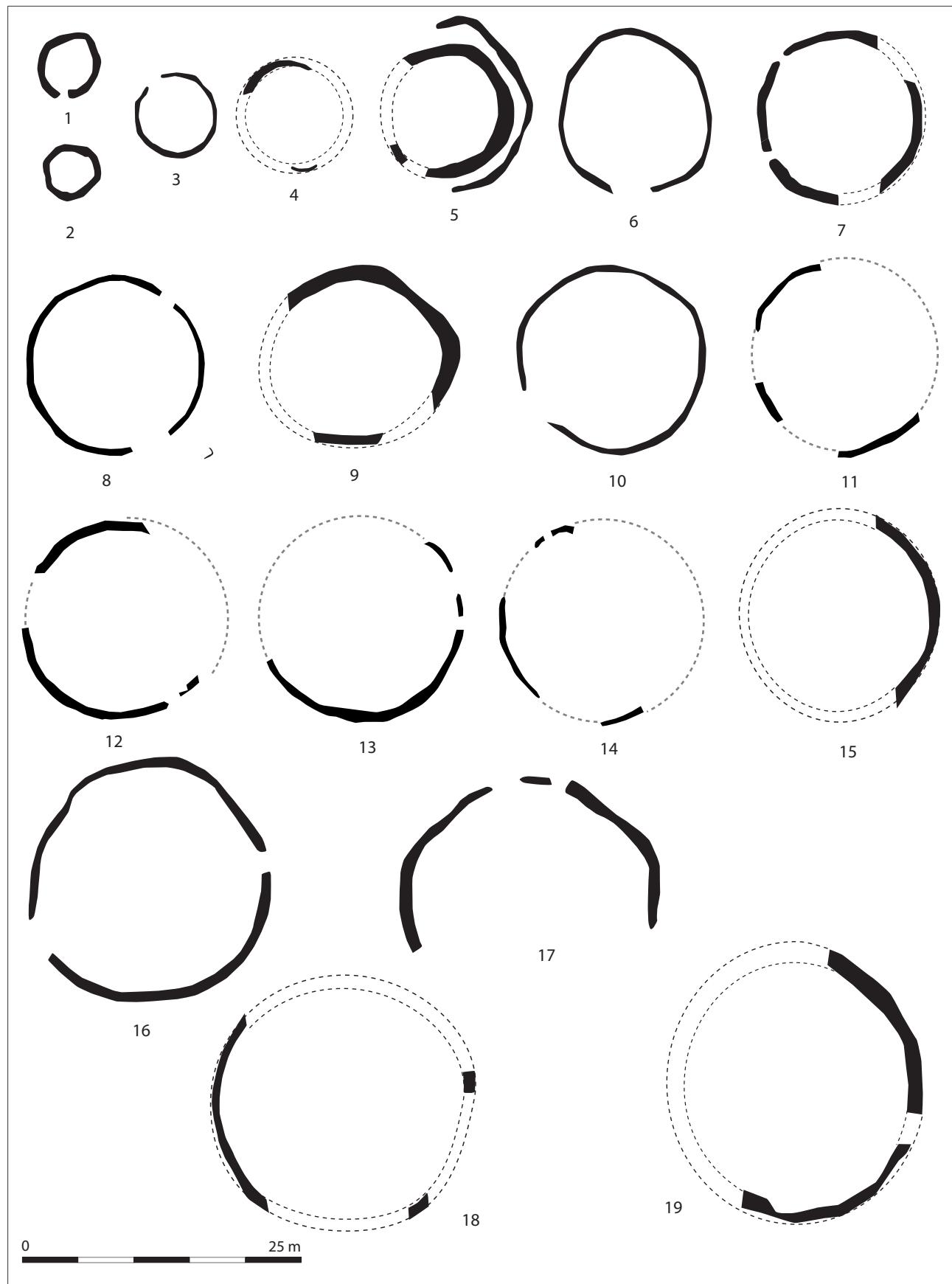


Fig. 38 Courbiers : 3 ; Miremand : 7, 19 ;
La Roussillonne : 5 ; Mas Neuf : 1, 2, 4, 6, 9, 10, 15, 16, 17, 18 ;
Saint-Gervazy : 8, 11, 12, 13, 14 .



5. L'occupation agraire antique

(Cyril Gaillard, Pierre Séjalon, Céline Payet, Sébastien Barberan et Pascal Verdin)

Fig. 39 Plan général des vestiges antiques (DAO Cyril Gaillard).

Après l'aménagement des enclos circulaires, le secteur n'est plus occupé pendant 5 siècles, du moins de manière prégnante pour laisser des traces pour les archéologues. Seuls des vestiges du V^e s. av. n.è. ont été observés lors du diagnostic à plus d'un kilomètre au nord de la fouille. Il faut attendre l'époque républicaine et plus probablement le 1^{er} s. av. n.è. pour retrouver dans l'emprise de la fouille un regain d'intérêt à ce terroir. Cela semble suivre un mouvement plus général qui affecte particulièrement cette partie de la vallée du Vistre avec une forte présence antique détecté principalement par des prospections pédestres et des découvertes anciennes. En effet, un dense semis de sites antiques marque les campagnes au sud de la commune de Saint-Gervasy et témoigne d'un réinvestissement des plaines peut-être favorisé par une campagne de drainage.

Sans s'étendre davantage sur l'importante documentation issue de ces différents points d'occupation, rappelons que la fouille se trouve en bordure du *cami Salinié* (chemin du sel), route reliant le littoral à la vallée du Rhône pendant l'époque médiévale, mais dont l'origine antique est envisagée (Clément 1983). Un second chemin peut-être plus ancien, est situé à quelques centaines de mètres à l'est. D'axe nord-ouest/sud-est, il permettait de raccorder la région de Beaucaire à la voie reliant Nîmes à Avignon. Son tracé, en partie fossilisé dans le paysage actuel, pourrait se prolonger au nord jusqu'à la vallée du Gardon.

Les fouilles archéologiques menées à Aubrespin ont permis de confirmer l'étendue et la dispersion des vestiges antiques pressenties au diagnostic (fig. 39).

L'occupation de ce coin de campagne démarre au cours du I^{er} s. ap. J.-C. et transparaît à travers les vestiges fugaces d'une modeste construction décelée en limite d'emprise. Ce bâtiment, dont l'architecture et la fonction seront discutées, ne nous est parvenu que très incomplètement, amputé sur l'un de ses angles par une tranchée d'évaluation.

La structuration du paysage se matérialise par un marquage parcellaire assez discret composé de petits fossés. Ces aménagements vont être entretenus au cours du temps, élargis, voir même recreusés de manière à créer une nouvelle trame légèrement décalée par rapport à la première.

Parallèlement, plusieurs vignobles témoignent du développement de cet espace et de l'exploitation du terroir, sans que l'on sache précisément s'ils sont aménagés dès la création de l'exploitation agricole ou s'ils n'interviennent que dans un second temps.

5.1. Une construction quadrangulaire

L'ensemble BAT18596 a été mis en évidence à l'occasion d'une extension d'une centaine de mètres carrés réalisée en marge du décapage initial, au sud de l'emprise. A cet endroit du site, plusieurs nappes de mobilier observées à l'occasion de l'évaluation archéologique, laissaient présager l'existence de structures d'assainissement et de drainage liées à la mise en valeur des sols. La découverte d'une construction en pierres et de structures attenantes a permis d'appréhender cette zone un peu différemment.

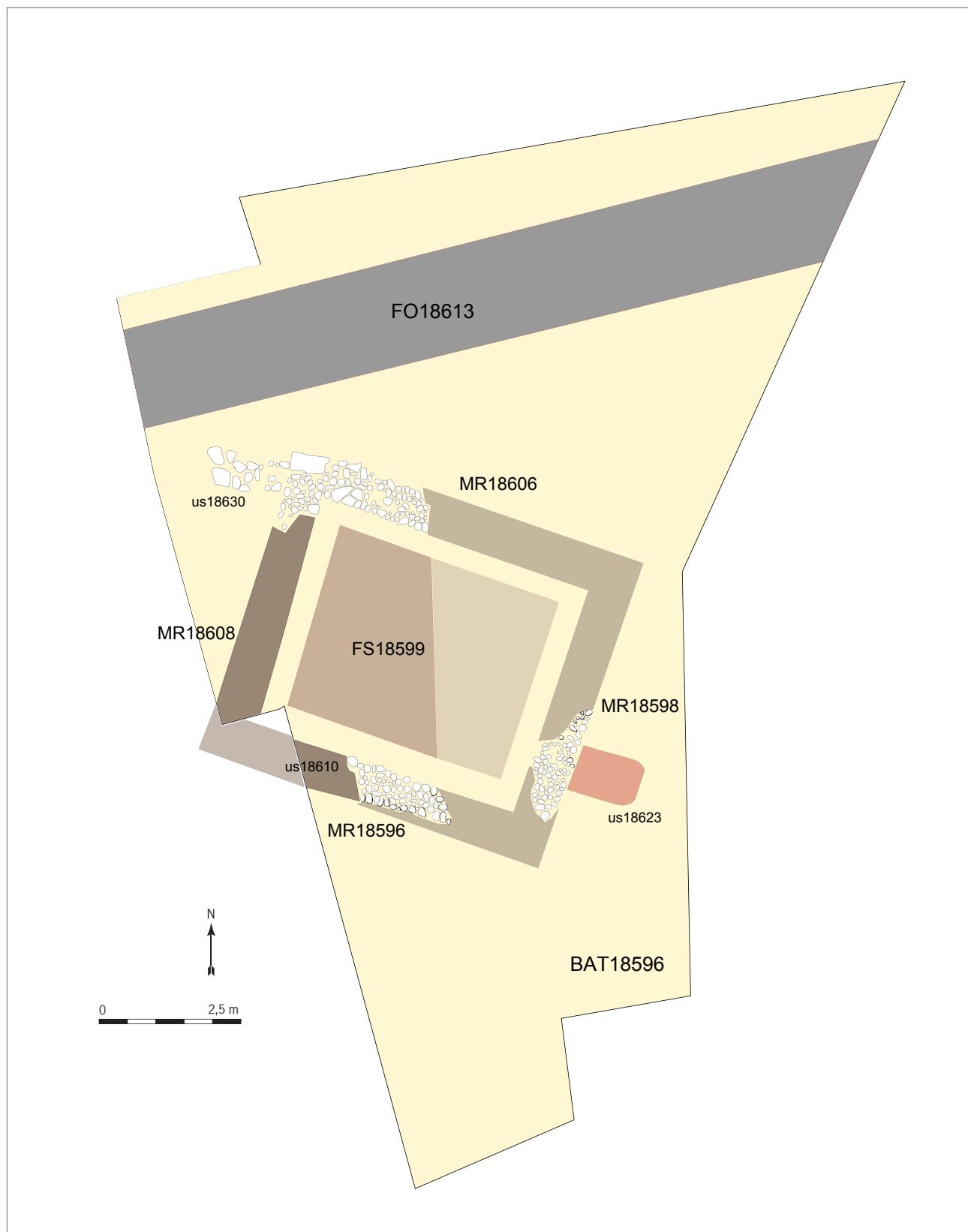


Fig. 40 Plan du bâtiment antique BAT18596
(DAO Pierre Séjalon).

Fig. 41 Vue générale du bâtiment BAT18596 (cliché Cyril Gaillard).



Orienté nord-est/sud-ouest, le bâtiment se trouve au contact d'un fossé contemporain orienté est-ouest (FO18613). Il mesure 6,30 m de long pour 5,50 m de large se compose de quatre murs uniquement conservés en fondation (MR18596, MR18598, MR18606 et MR18608) (fig. 40). Ces fondations sont larges de 0,60 à 0,75 m de large et se présentent en surface par une mise en œuvre identique essentiellement composée de quartzite. Les parements sont constitués de galets disposés en boutisse de 10 à 20 cm de côté, tandis que l'intérieur des maçonneries est fait d'éléments plus petits disposés en tous sens (fig. 41). La fouille de l'épierrement de MR18596 et MR18608 montre que ces constructions, conservées sur une rangée de pierres, reposent dans des tranchées de fondation à fond plat.

Le sondage mécanique opéré à l'angle des murs MR18606 et MR18608 a quant à lui, permis de constater l'existence de quatre assises de blocs calcaires équarris liées au mortier et profondément ancrées dans le sol. Le chaînage se prolonge en direction de l'ouest par trois autres pierres de nature et de module identiques (Us 18706) (fig. 42). Cette différence de traitement, ainsi que la distorsion observée entre ce dernier axe et l'orientation principale de la construction, suggèrent l'existence d'un état antérieur.

Aucun aménagement interne (lambeaux de sol, banquettes éventuelles..) ne semble avoir été conservé entre les murs et la fosse FS18599. Cette dernière, de plan quadrangulaire (3,80 x 3,70 m), occupe la majeure partie de la surface interne du bâtiment. Elle entame les terrains naturels sur 1,05 m de profondeur et se définit comme un creusement à parois verticales muni d'un fond plat. Ses bords ne semblent pas avoir subi d'érosion latérale particulière, signe tangible d'un entretien régulier ou d'un rebouchage quasi-instantané (fig. 43).

D'un volume estimé à 14 m³, son comblement a été vidé couche après couche, dans le but de récolter le maximum d'informations. Il se caractérise par cinq horizons successifs aux matrices différentes, qui méritent que l'on s'attarde un peu sur leurs descriptions. Sur un limon qui nappe le fond (Us 18600), l'apport le plus homogène se compose exclusivement de galets dont la plupart présente des traces résiduelles de mortier (Us 18601, ép : 0,38 m). Il est recouvert par une sorte de « tout-venant » constitué de cailloutis, de sable et de fragments de calcaire. Cette couche, très compacte en apparence, s'achève en biseau dans sa moitié sud (Us 18602, ép. : 0,50 m). Au dessus, une couche de galets pris dans un limon sableux (Us 18603), puis des galets mélangés à des gravillons et des fragments de mortier (Us 18604) finissent de colmater la partie supérieure du creusement.

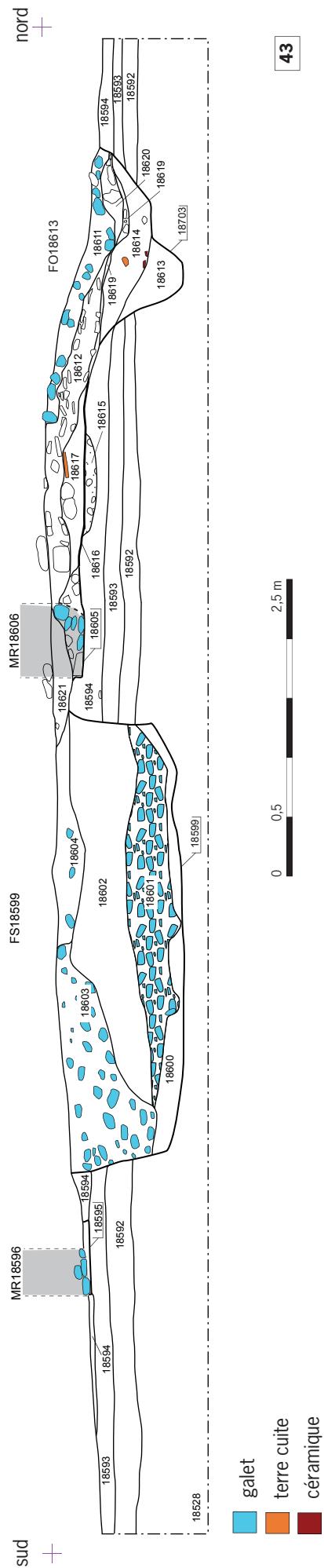


Fig. 42 Vue du chaînage reliant les MR18606 et MR18608 (cliché Cyril Gaillard)

Fig. 43 Coupe au travers de la fosse FS18599 et du bâtiment BAT18596 (DAO Julie Grimaud).

5.2. Les abords de l'édifice

Au nord du bâtiment, plusieurs niveaux de démolition ont fait l'objet d'un sondage mécanique afin de compléter la stratigraphie déjà recueillie dans la tranchée de diagnostic. Trois épisodes de destructions ont ainsi pu être individualisés sur une trentaine de centimètres d'épaisseur.

Le plus ancien (Us 18617) est indubitablement antérieur à la fondation du mur MR18606. Il associe des éléments de construction (calcaire, blocs de terre, *tegulae* et mortier) à du mobilier archéologique (sigillée sud-gauloise, céramique commune à pâte claire, céramique non tournée, amphores diverses et fragment de four en cloche). S'il n'est pas facile en l'état, d'attribuer une origine particulière à ce dépôt, nous conviendrons seulement du fait de ces caractéristiques, qu'un habitat plus ancien puisse avoir existé à faible distance et que sa destruction a été partiellement nivélée avant la construction du nouveau bâtiment.

Deux autres aménagements situés au voisinage, permettent d'apporter un éclairage complémentaire quant à la nature de l'occupation et de son intégration dans le paysage antique. Il s'agit d'un amas compact de mobilier jouxtant le mur MR18598 (Us 18623) et d'une couche de graviers pris dans un creusement (Us 18615). Si le premier élément semble pouvoir se rattacher à une base de quelque chose étant donné la forte compacité des tessons, sa vocation précise reste indéterminée. On a pensé à un seuil mais rien n'indique dans la fondation du mur encore préservée à cet endroit qu'il y ait eu un passage à cet endroit. La base d'un élément vertical peut-être également envisagée ; sa proximité avec la fosse pourrait en faire un élément de levage. En fait, étant donné que la vocation de cet aménagement reste énigmatique, il est difficile de proposer des hypothèses tangibles quant aux aménagements secondaires. Il en est de même pour la couche de graviers qui s'apparente à un petit espace de circulation en pente peut-être destiné à amener des matériaux au sein du bâtiment.

5.3. Le mobilier céramique d'époque romaine (Sébastien Barberan)

Les données matérielles collectées sur le site et relatives au haut Empire présentent deux contraintes majeures qu'il convient de souligner. En effet, le corpus de mobilier céramique susceptible d'être pris en compte est assez pauvre puisque l'on raisonne sur 225 fragments attribuables à 69 individus², ce qui interdit ou en tout cas limite fortement les comparaisons quantitatives ou statistiques avec d'autres sites occupés à la même période, sur le territoire de la cité de Nîmes notamment. La seconde difficulté réside dans la dispersion des tessons, en petite quantité, dans différentes couches. Ces dernières sont au nombre de dix-sept, soit un rapport moyen de 13 tessons par US, et correspondent à des comblements de fosses (US 18506, 18517 et 18603) ou de fossés (US 18532 et 18533), à des couches d'abandon/destruction (US 18611, 18612, 18617 et 18621), à une fondation de seuil (US 18623) et à un comblement de tranchée d'épierrement (US 18608), à des couches de sédimentation naturelle hydraulique (US 18524 et 18594), de terre ou de graviers (US 18615 et 18650), voire à de la collecte de mobilier par les archéologues au cours du décapage mécanique (US 18624 et 18642). Toutes ne participent donc pas d'un seul et même événement localisé dans le temps et l'espace. De plus, elles n'appartiennent peut-être pas à une même phase d'occupation/abandon ou à du mobilier céramique utilisé/consommé exclusivement sur place.

La répartition des 225 tessons (fig. 44) qui appartiennent à cette série de 17 unités stratigraphiques priviliege les récipients et ustensiles à vocation culinaire (129 fr., CNT incluse). Le matériel amphorique se positionne au deuxième plan (57 fr.), suivi par la vaisselle fine (34 fr.). Enfin, cinq tessons appartiennent à du *dolium*. Concernant la vaisselle de table, hormis trois tessons de céramique à parois fines et à pâte calcaire (dont 1 fond de gobelet à boire indéterminé ; (fig. 45, n° 1), nous avons affaire à de la sigillée du sud de la Gaule en provenance du pôle de production de La Graufesenque/Banassac (31 fr.). Plusieurs éléments de formes relatifs à cette catégorie céramique ont été identifiés et apportent des informations en termes de chronologie :

- 1 bord d'assiette Drag. 15/17 (fig. 45, n° 2). Modèle produit à La Graufesenque entre 40 et 120, voire au-delà (Genty 1984), entre 1 et 120 (Passelac, Vernhet *in* Py dir. 1993 : 571-572, forme SIG-SG Dr15a1 à Dr15b1) ou entre 15 et le courant du II^e s. (Genin 2007 : 333-334).
- 1 bord de coupelle Drag. 24/25 (non ill.). Modèle produit à La Graufesenque entre 30 et 80 (Genty 1984), entre 15 et 120 (Passelac, Vernhet *in* Py dir. 1993 : 573, forme SIG-SG Dr24/25a à Dr24/25c) ou entre 15 et le courant du II^e s. (Genin 2007 : 326).
- 2 bords de coupes Drag. 29b (fig. 45, n° 3). Modèle produit à La Graufesenque entre 40-50 et 80 (Genty 1986) ou entre 40 et 90 (Passelac, Vernhet *in* Py dir. 1993 : 573).
- 1 fond et 5 panse à décor moulé de coupe(s) Drag. 37 (fig. 45, n° 4) qui proviennent, pour deux d'entre eux, de couches de destruction (US 18611 et 18612). Modèle produit à La Graufesenque entre 70-80 et 150 (Genty 1986) ou entre 60 et 150 (Passelac, Vernhet *in* Py dir. 1993 : 574, formes SIG-SG Dr37a et Dr37b).

S'y ajoutent 2 fonds (fig. 45, n° 5) et 11 panse à décor moulé qui n'ont pas pu être attribués à un type précis de récipient sigillé. Les catégories classées en céramique commune tournée ou non tournée ayant livré des éléments de formes sont rares. On compte en effet 1 fond et 2 anses indéterminés en céramique à pâte claire calcaire (fig. 44, n° 6), 1 fond indéterminé de céramique commune italique (non ill.) et 1 bord

2. Dans le tableau de comptage construit à partir du système d'information archéologique Syslat, ce chiffre de 69 individus est certainement surestimé car il est basé sur le cumul des données recueillies dans toutes les unités stratigraphiques. Ainsi, une catégorie qui livrerait un tesson informe dans dix couches différentes est représentée à la fin par dix individus. À l'inverse, une production céramique documentée par dix artefacts informes dans une seule couche ne procurerait qu'un seul individu.

catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	forme	type	éléments représentés
parfin-calc	3	1,34	1,85	2	2,94	4,65		autre	PAR-FIN ind.	1f
sig-sg	31	13,84	19,14	12	17,65	27,91	4	assiette	SIG-SG Dr15/17	1b
								coupelle	SIG-SG Dr24/25	1b
								coupe	SIG-SG Dr29b	2b
								coupe	SIG-SG Dr37	1f, 5d
								autre	SIG-SG ind.	2f, 11d
TOURNÉE FINE	34	15,18	20,99	14	20,59	32,56	4			
pâte-cl.	73	32,59	45,06	11	16,18	25,58		autre	CL-REC ind.	1f, 2a
com-itagr	1	0,45	0,62	1	1,47	2,33		autre	COM-HT ind.	1f
sabl-o	17	7,59	10,49	2	2,94	4,65				
sabl-r	13	5,8	8,02	5	7,35	11,63				
kaol	2	0,89	1,23	1	1,47	2,33				
mort-i	1	0,45	0,62	1	1,47	2,33				
mort-cal	2	0,89	1,23	1	1,47	2,33				
autres com	1	0,45	0,62	1	1,47	2,33				
TOURNÉE COM.	110	48,66	67,27	23	32,35	51,18	0			
CNT-Lor	19	8,48	11,73	7	10,29	16,28	1	autre	CNT-LOR ind.	1b
VAISSELLE	163	72,32		44	63,23		5			
a-ital	3	1,34	5,26	3	4,41	13,64				
a-iti	2	0,89	3,51	1	1,47	4,55		amphore	A-ITI Dr2/4	1a
a-gau	33	14,73	57,89	9	13,24	40,91		amphore	A-GAUL 1/2	1f, 2a
a-gas	6	2,68	10,53	3	4,41	13,64		amphore	A-GAUL 1/2	1f
a-bet	4	1,79	7,02	3	4,41	13,64		amphore	A-BET Dr20	1a, 1t
								amphore	A-BET Ha70	2t
a-autres	9	4,02	15,79	3	4,41	13,64				
AMPHORES	57	25,45		22	32,35		0			
dolium	5	2,23		3	4,41			autre	DOLIUM ind.	1f
TOTAL	225			69			5			

Fig. 44 Analyse quantitative et typologique de la céramique d'époque romaine.

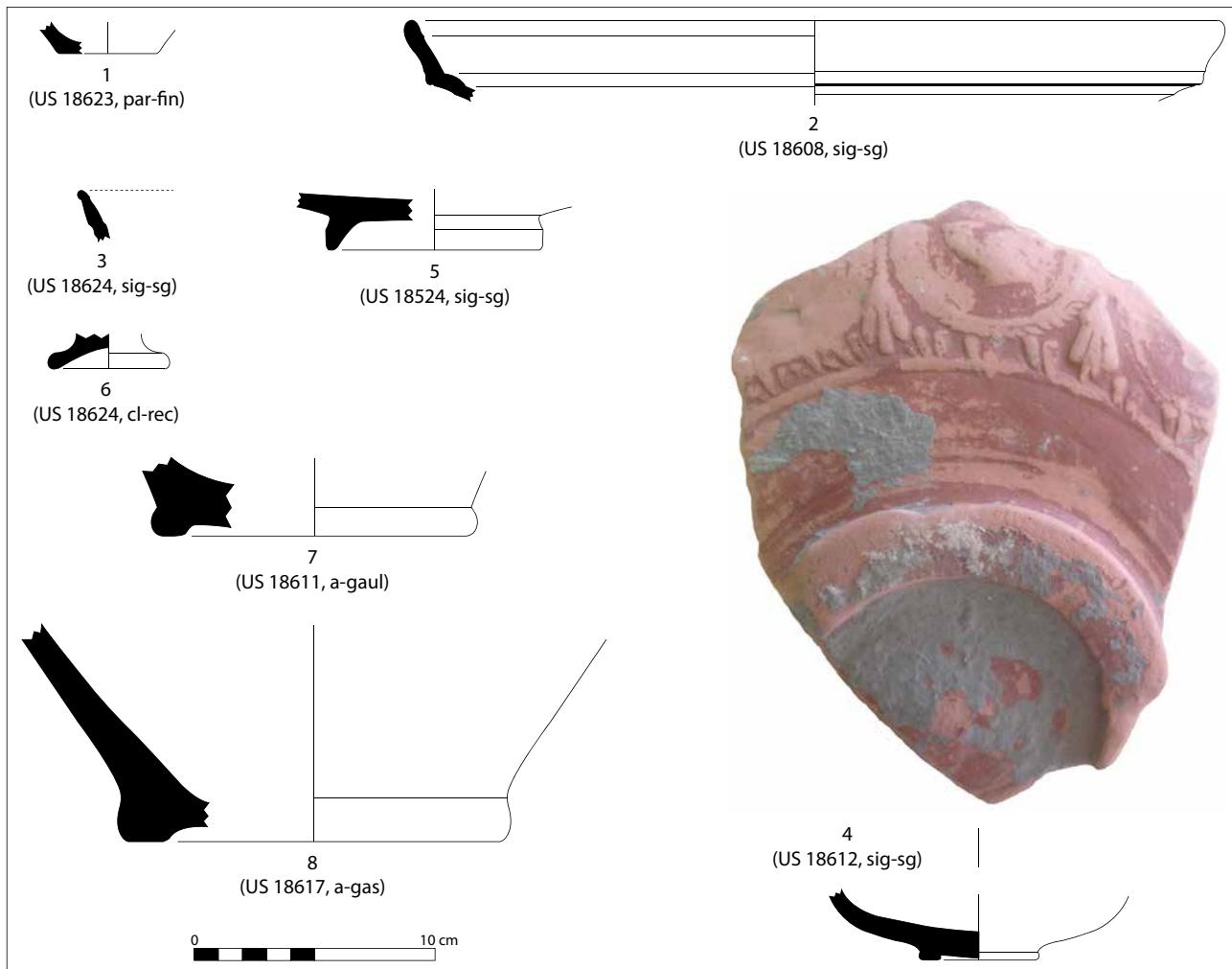


Fig. 45 Sélection de formes céramiques d'époque romaine. Dessins et cliché Sébastien Barberan.

non identifié en céramique non tournée (non ill.). D'un point de vue quantitatif, ce groupe céramique est dominé par la céramique à pâte claire calcaire (73 fr.) et, dans une moindre mesure, par la céramique non tournée (19 fr.) et par les céramiques communes à pâte sableuse gardoise cuites en mode A (17 fr.) ou en mode B (13 fr.). En ce qui concerne le matériel amphorique, 39 tessons sur 57 appartiennent à des conteneurs gaulois à pâte calcaire (33 fr.) ou à pâte sableuse d'origine gardoise (6 fr.). Ils livrent notamment deux fonds et deux anses d'amphores vinaires G. 1/2 (fig. 45, n°s 7-8). Une anse d'amphore à vin italique Dressel 2/4 a également été identifiée, au même titre que deux panses d'amphore(s) à *defrutum* de Bétique du type Haltern 70, une anse et une panse d'amphore(s) à huile Dressel 20 importée(s) aussi de la péninsule Ibérique. Un fond de *dolium* (non ill.) complète l'inventaire des éléments typologiques associés à ces 17 unités stratigraphiques.

Le croisement des maigres données typologiques et quantitatives collectées dans ces différentes couches permet de centrer préférentiellement la datation de la fréquentation/occupation du site à la période romaine dans le courant de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et la première moitié du II^e s. Le *terminus post quem* s'appuie principalement sur la présence en sigillée sud-gauloise de deux bords de coupes Drag. 29b produites à partir du milieu du I^{er} s. et de fragments de coupe(s) Drag. 37 de création flavienne. La place occupée par cette catégorie céramique au sein de la vaisselle fine (plus de 90 % des tessons) et l'absence de la sigillée claire B d'origine rhodanienne pourrait plaider en faveur d'un *terminus ante quem* vers le milieu du II^e s. (Barberan, Silvéréano 2006 : 48 ; Barberan *et al.* 2012 : 346). Il est nécessaire de rappeler en guise de conclusion que rien n'interdit cependant une fréquentation/occupation des lieux plus durable à la période romaine car nous raisonnons sur un échantillonnage somme toute très réduit de matériel.

5.4. Rapport d'analyses de phytolithes (Pascal Verdin)

Cette étude a porté sur des sédiments provenant de niveaux d'une structure rectangulaire excavée de période gallo-romaine (FS18599).

Quatre échantillons ont été traités, trois provenant du remplissage de cette structure et un provenant du substrat, servant d'échantillon de référence. Tous les échantillons se sont révélés positifs (plus de 150 phytolithes par lame), sauf l'échantillon de référence (fig. 46).

5.4.1. Questions et hypothèses

La question posée lors de cette étude était de tenter de déterminer la fonction de cette structure, si elle est liée à une transformation ou à un stockage de plantes, ou si plus simplement le remplissage a enregistré par ses résidus phytolithiques une activité agricole particulière.

Pour répondre à ces questions des méthodes d'extraction particulières ont été mises en œuvre, afin d'extraire les phytolithes et d'éventuels sphérolithes.

5.4.2. Matériaux et méthodes

-Extraction des phytolithes et sphérolithes des sédiments.

La procédure fut la suivante (Piperno 2006):

Défloculation des sédiments dans de l'hexamétaphosphate de sodium.

Elimination des particules supérieures à 125µm par tamisage.

Elimination des particules inférieures à 5µm par décantation.

Récupération des phytolithes par liqueur lourde (Polytungstate de Sodium).

-Stockage du culot final dans de l'alcool éthylique.

-Mise entre lame et lamelles du culot pris dans un bain de baume du Canada.

5.4.3. Résultats et interprétations

Les phytolithes sont des restes siliceux d'origine végétale qui nous renseignent, dans certains contextes, sur l'utilisation des plantes par l'homme ou sur son environnement végétal (Anderson 1999). Il faut aussi souligner que certains morphotypes de phytolithes ont une forte valeur significative, et que d'autres sont uniquement significatifs pour certaines problématiques. En analyse de phytolithes dans ce genre de contexte, il arrive souvent que la présence apparemment anecdotique (faible pourcentage) de certains morphotypes revête une forte signification (phénomènes de conservation et de production différentielle des phytolithes) car ces morphotypes ne sont pas seulement des restes archéobotaniques, mais peuvent mettre en évidence une action anthropique, un type de dépôt ou de traitement particulier (Brochier 1999). Aucun sphérolithe n'a été observé.

L'échantillon de référence est négatif, ce qui tend à accorder aux phytolithes retrouvés dans les niveaux archéologiques une origine en majorité anthropique.

Les niveaux 18600, 18602 et 18603.

Ces trois échantillons ont des assemblages similaires, dominés largement par les *Poaceae* (graminées) (100%, 98,7% et 96,8%), ce qui est une des caractéristiques de l'analyse de phytolithes (forte conservation et production différentielle de ces phytolithes), mais qui ne se vérifie pas toujours, surtout à des taux dépassant les 90%.

Dans les trois échantillons, on retrouve des taux importants de phytolithes de poils (trichomes), avec des taux de 22,6%, 15,3% et 20,4% ; de cellules longues de *Poaceae* (46,7%, 25,7% et 38,4%) ; enfin de cellules courtes de *Poaceae* (27,8%, 55,4% et 37,6%).

	POACEAE				POACEAE pooïdées			POACEAE panicoides	POACEAE chloridoïdes	PINACEAE	DICOTS		Total	
Us	Poils	Cellules buliformes	Cellules longues	Cellules courtes	Cellules longues, épiderme	Glumes	Cellules courtes	Cellules courtes	Aiguilles	Cellules	Bois, Ecorce	%	n	
18600	22,6	1,9	46,7	27,8	0,5		0,5					100	212	
18602	15,3	0,4	25,7	55,5		0,9	0,9	0,4		0,9		100	222	
18603	20,4	0,4	38,4	37,6						2,4		0,8	100	250

Fig. 46 Tableau d'inventaire des phytolithes

Ces phytolithes proviennent principalement de la tige des graminées. L'absence de certains morphotypes de phytolithes est remarquable et a probablement une origine anthropique.

En effet, les phytolithes de l'épiderme des *Poaceae* sont quasi-absents : on n'en retrouve que 0,5% dans l'assemblage de phytolithes du niveau 18600. Il en est de même des phytolithes de glumes, présents en très faible quantité, et ce uniquement dans l'échantillon 18602 (0,9%).

Cet ensemble de résultats peut être interprété comme un stockage ou un rejet de paille (de céréales ?) dans cette structure, dont les sédiments ont conservé les résidus sous forme de phytolithes.

Cet assemblage est peut-être le témoin d'un traitement de céréales (Anderson 2006), dont les feuilles et les épis ont été séparés probablement par battage, les grains ou les résidus de leurs enveloppes (glumes) ayant été transportés et déposés ailleurs.

L'échantillon 18602 présente la particularité de contenir quelques phytolithes de *Poaceae* chloridoïdes (0,4%), une sous-famille dont un seul taxon pousse en France méditerranéenne, *Cynodon dactylon*, dont le nom vernaculaire est le chiendent. Cette plante rudérale et messicole, est caractéristique des végétations transformées par l'homme par l'agriculture, l'élevage ou d'autres aménagements agraires, ce qui tend à confirmer l'hypothèse proposée plus haut.

L'échantillon 18603 présente des phytolithes de taxons ligneux (arbres, bois), avec des phytolithes de *Pinaceae* (2,4%), et des phytolithes plus généralement issus d'arbres (0,8%). La grande quantité de micro-charbons observée dans cette lame est liée à cette donnée. On est peut-être en présence d'un rejet de foyer dans le comblement final de la structure.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en évidence, par les résidus phytolithiques du comblement d'une structure, un traitement probable de céréales, le rejet ou la conservation dans cette structure de la paille, séparée du grain; et le caractère agraire peut-être céréalier d'au moins une partie du site.

5.5. Quelle interprétation pour ces vestiges ?

Couvrant une surface interne de 20,64 m², le bâtiment BAT18596 a fait l'objet de destructions et de dérasement prononcés qui n'ont pas permis la conservation de ses élévations. L'ensemble tel qu'il nous est parvenu, se caractérise par une architecture homogène, édifiée au cours du haut Empire sur une construction plus ancienne. La fosse centrale, creusée à une vingtaine de centimètres des murs, montre une mise en œuvre particulière. Les limons bruns et une partie des limons jaunes ont été évacués et remplacés par des apports stratifiés de matériaux grossiers et notamment des galets. Ces derniers présentent la caractéristique d'avoir une extrémité ayant conservé les traces de mortier dans lequel ils ont probablement été fichés. Ils participaient donc d'une structure, peut-être un aménagement de surface, calade, radier, qui a été démantelée.

Ce type d'aménagement permettant de rendre le sol plus résistant a été interprété comme un support de maie de pressoir sur le site de Carsalade à Nîmes (Vidal *et al.* 2005, p. 40). Il est d'ailleurs préconisé dans le traité agricole de Caton l'Ancien, dans le chapitre consacré à la manière de construire des installations de pressurage. A l'emplacement de la maie, nous dit l'ingénieur antique, il faut faire des fondations de 5 pieds (1,48 m), au fond desquelles l'on dispose un premier lit de cailloux et de chaux sablée que l'on nivelle, puis que l'on recouvre par un second semblable (Brun 2004, p. 155). Bien que séduisante, l'absence de trace d'équipements connexes (chai, base de jumelles, cuve ...) ne permet pas de conforter cette hypothèse, même si, il est vrai, celles-ci ont pu être récupérées, voire arasées.

Une fonction d'abreuvoir peut également être envisagée, le remplissage irrégulier de la fosse permettant de ménager contre l'une des parois, une sorte de rigole d'où pouvait remonter l'eau de manière naturelle. Compte tenu de la présence de la nappe phréatique particulièrement sensible à cet endroit, force est de constater que ce dispositif est d'une certaine utilité.

L'analyse des phytolithes a montré une forte présence de tiges de céréales sans qu'il y ait les grains ni les glumes. Cela tend à montrer que c'est vraiment la paille qui a été amenée dans le bâtiment.

La fonction de cet édifice reste bien énigmatique et aucune de nos hypothèses ne prévaut sur l'autre. Il convient donc, en l'absence d'éléments plus probants, de rester prudent quant à l'interprétation de cet ensemble, d'autant qu'au cours des réaménagements successifs, sa vocation a également pu changer.

5.6. Matérialisation des espaces et plantations viticoles

En raison du temps imparti au tamisage des enclos et à la fouille du bâtiment en pierres, l'investissement humain engagé à l'étude des structures agraires a été réduit, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, au strict minimum.

5.6.1. Crédit des premiers fossés

Assez fugaces, les vestiges d'aménagement des terres les plus anciens repérés sur le site se matérialisent par un maillage de fossés peu profonds, disposés perpendiculairement selon une trame NL-13°O (fig. 47). Ces creusements dessinent les prémices d'un parcellaire relativement simple qui n'évoluera que très peu au cours de son fonctionnement. Ils se distinguent par un état de conservation très aléatoire, tributaire de leur emplacement géographique. Les plus développés, situés en limite d'emprise (FO18533 et FO18531), atteignent respectivement 38 et 20 mètres de long. Partout ailleurs, il ne subsiste quasiment plus rien de ces linéaments si ce n'est quelques alignements réguliers de petites alvéoles qui témoignent de leur existence.

Il n'est pas inutile ici de rappeler que s'il existe plusieurs moyens de délimiter un espace, le fossé apparaît comme le procédé le plus répandu. C'est surtout celui qui a laissé la plus forte empreinte dans le sol, et que l'on reconnaît par conséquent le plus aisément au détriment d'autres. Rien n'exclut donc qu'à Aubrespin, d'autres

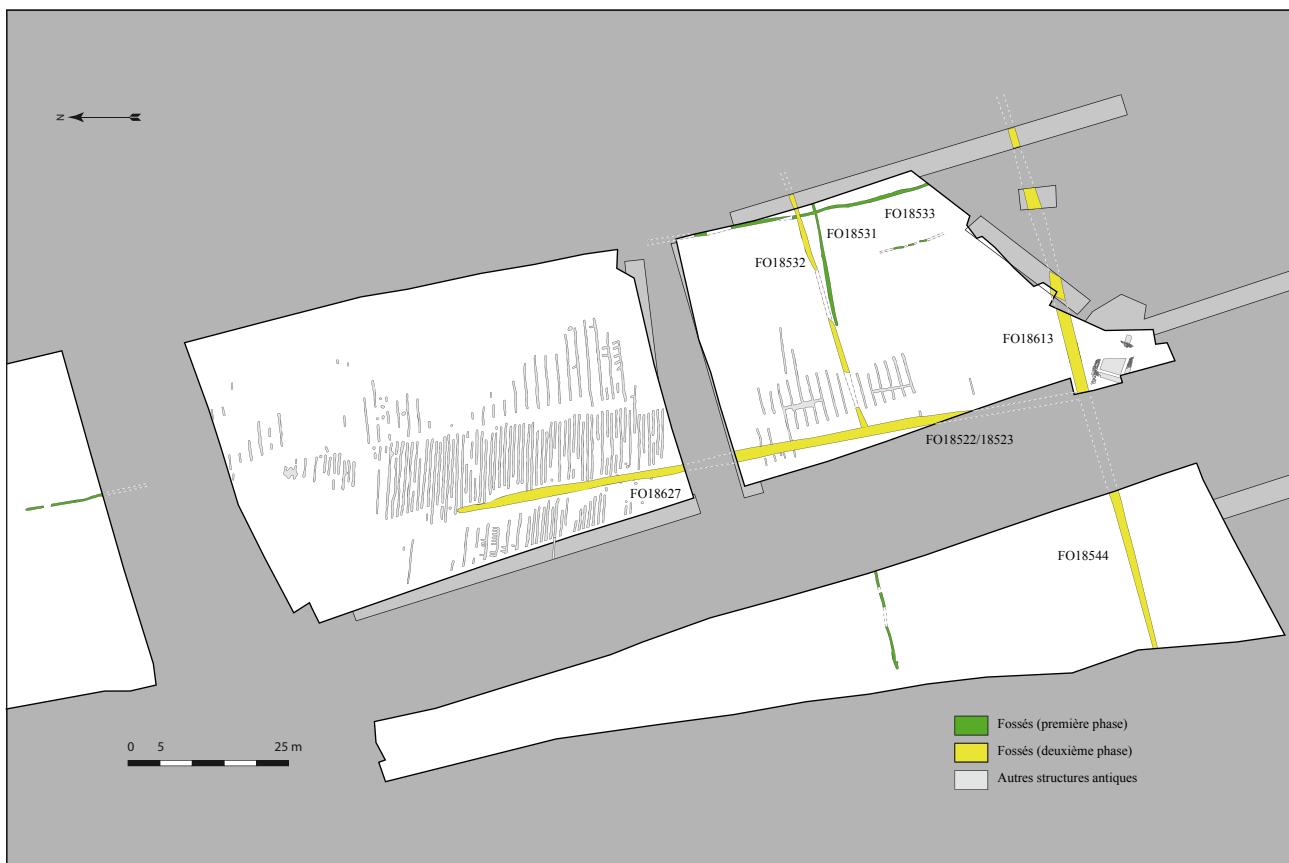


Fig. 47 Plan des réseaux parcellaires (DAO Cyril Gaillard).

systèmes de marquage invisibles tels que des haies, des clôtures fixes ou des clôtures mobiles aient pu exister dès le début de l'exploitation.

5.6.2. Les réseaux de traces de vignes

De très nombreuses traces agraires témoignent de la mise en culture d'une partie des terrains au cours de l'Antiquité. Quatre ensembles de vignes ont ainsi pu être mis en évidence, sans que l'on sache si cette accumulation traduit l'existence d'un vaste vignoble composé de plusieurs parcelles ou d'une succession de phases d'exploitation au sein d'une même période.

Variable et très localisé, l'état de conservation s'explique en partie par les choix stratégiques engagés lors du décapage. Les travaux de décaissement ont été particulièrement incisifs, intentionnellement menés jusqu'au toit des limons clairs afin de faire ressortir le maximum de structures par contraste colorimétrique. L'arasement progressif des vestiges à certain endroit du site – notamment dans l'angle sud-ouest du secteur 3b – empêche la perception réaliste de cet espace où seul l'emplacement des ceps de vignes semble conservé.

Au sein de ce canevas, l'ensemble RTP18708 se compose d'une succession de saignées rectilignes, qui s'orientent selon un axe nord-est/sud-ouest, respectant peu ou prou, l'orientation dictée par les premiers fossés. Ces structures sont espacées de 1,20 m en moyenne et sont accompagnées de creusements circulaires qui pourraient s'apparenter à des trous de tuteurs. L'ensemble bien évidemment partiel se développe sur environ 360 m², mais s'insère sans aucun doute dans un dispositif plus large comme semble l'attester quelques creusements isolés (fig. 48).

Plus au nord, les vignobles RTP18628, RTP18648, RTP18707 confirment la continuité de la mise en valeur des sols. Présentant à quelques différences près les mêmes caractéristiques, ils s'égrainent sur des surfaces respectives de 750, 700 et 295 m² et se présentent sous la forme d'un réseau cohérent de tranchées de défoncement, implantées selon un axe NL-6°E dans le premier cas, NL-1°E dans le second et NL-4°O pour le troisième. Larges d'une trentaine de centimètres chacune,



Fig. 48 Vue aérienne du réseau de traces agraires RTP18708 (Cliché : DroneConcept).

ces excavations sont séparées par un entraxe oscillant entre 0,50 m et 1,50 m. Toutes sont colmatées par une terre brune légèrement argileuse, préférée au substrat limoneux de l'encaissant pour être en contact avec les racines.

Vouées à retourner le sol pour le rendre plus perméable à l'action des agents atmosphériques (pluie, soleil...), ces vestiges correspondent à une technique de plantation bien connue du monde agricole romain. Cette méthode, décrite sous le vocable de *sulci* dans les textes des agronomes de l'Antiquité, consiste d'après Columelle à creuser à la houe des saignées continues sur toute la longueur de la parcelle, au sein desquelles on dispose les plants à intervalle régulier (Columelle, *De agricultura*, III, 13, 4). Les éléments de comparaisons sont loin d'être rares, les découvertes de traces de viticulture s'étant multipliées au cours de ces dernières années. Citons pour mémoire, dans le même environnement géographique, les découvertes du Florian (Monteil *et al.* 1999), celles du Mas de Vignoles VII (Pomarèdes, Rascalou 2002) ou encore celles du Viol du Plan (Vidal 1996).

Pour en revenir aux fosses de plantation d'Aubrespin, peu d'entre-elles ont fait l'objet d'une fouille et celles qui l'ont été n'ont pas livré de mobilier. On se résignera à admettre que l'on ne dispose d'aucun argument valable pour dater la plantation et l'abandon de ces vignobles. En tout état de cause, le seul indice que nous possédons concernant la durée de vie de cette exploitation, réside dans la présence de nombreuses traces de marcottage. Si elles attestent d'une volonté d'entretien sur le long terme, ce procédé de multiplication des plants par rizogénèse permet également de remplacer les ceps en cas de défaillance.

Fig. 49 Vue en coupe du fossé FO18544
(cliché Cyril Gaillard).



5.6.3. Réorganisation parcellaire

Bien que sommaires, les observations stratigraphiques enregistrées au cours des sondages permettent de discuter des mutations que subit le paysage agraire pendant l'Antiquité. C'est particulièrement le cas sur le secteur 3, où une phase de remembrement parcellaire se concrétise au sol par le creusement de plusieurs linéaments (FO18522/18523, FO8532 et FO18613/18544).

Ces fossés, dont la largeur oscille entre 0,90 et 1,50 m, constituent l'ossature de nouvelles parcelles dont l'orientation découle des grandes lignes de force du découpage antérieur (NL-11°E et NL-16°E) (fig. 49). Ils présentent, d'un point de vue structurel, de nombreuses analogies (profondeur importante, profil à épaulement, traces de curage...), mais nous ignorons dans l'absolu s'ils possèdent des liaisons éventuelles.

Cette reconfiguration, seulement perçue dans ses grandes lignes, participe à la disparition du vignoble RTP18708, et de manière moins sûre à celle de l'ensemble RTP18628 qu'elle rogne sur l'un de ses côtés.

5.7. Conclusion sur l'occupation antique

Pris dans leur ensemble, les vestiges antiques d'Aubrespin fournissent un ensemble de données particulièrement importants et témoignent de l'utilisation comme espace agricole de cette zone rurale située au cœur de la Vistrenque.

L'éventail des structures recensées confirment de façon indéniable la création d'un parcellaire dès le début du haut Empire et d'une combinaison de quatre ensembles viticoles qui s'articulent avec précision. Dans le détail, il semble que le paysage reste stable durant la première phase d'exploitation de ces parcelles et que les limites qui les contiennent perdurent au fil du temps sans trop de bouleversement.

Pour une raison qui nous échappe, de nouveaux fossés font leur apparition condamnant alors une partie des vignobles. Sans parler de véritable rupture, cette nouvelle trame favorise l'idée d'une restructuration de l'espace, peut-être même de la réorganisation d'une partie de l'assiette foncière alors dévolue à un autre type de production (culture céréalière ?). Les faciès des assemblages de mobilier céramique, trop disparates pour qu'une conclusion précise puisse être tirée de leur analyse, ne permettent pas de statuer sur la longévité de ces cultures, ni de la date de leur abandon.

Ces indices se développent sur une superficie de 0,5 ha et jouxtent les fondations d'une infrastructure de plan quadrangulaire associant architecture en galets récupérés et fosse centrale. Si son état de préservation et l'exiguïté de la fenêtre de décapage ne permettent pas de définir sa vocation (unité de pressurage ? abreuvoir ? fosse à rouissage ? etc.), son orientation inédite, adoptée par l'ensemble des murs, interroge sur les origines de cette modification.

En dépit du caractère parfois lacunaire de l'information, la fouille met en lumière l'existence d'une portion d'exploitation rurale s'appuyant sur un système agraire où la viticulture semble occuper une place prédominante.

Le développement dans la région nîmoise, d'une l'archéologie systématique liée à l'aménagement de la ville et de ses abords, a considérablement enrichi nos connaissances sur la genèse et le développement des agro-systèmes antiques. Les grands décapages réalisés ces dernières années au sud de l'agglomération de Nîmes à l'occasion de l'aménagement de zones d'activités ou de la mise en place du Plan de Protection Contre les Inondations, n'ont eu de cesse de montrer le rôle central et précoce du vin dans l'alimentation. En parallèle, les travaux mettent en lumière l'existence d'exploitations rurales qui s'appuient sur des cultures assez diverses parmi lesquelles la grande propriété n'aurait qu'une place limitée. Ces établissements (Gouffre des Bouchers, Magaille Est, Mas de Mayan...) autour desquels se devine l'accroissement de la taille des vignobles, témoignent d'investissements à caractère spéculatif, hypothétiquement tournés vers le commerce et la redistribution (Pomarèdes *et al.* 2012, p. 17).

A Aubrespin, les résultats du diagnostic montrent que les structures étudiées à la fouille ne constituent qu'une partie d'une vaste exploitation dont les limites se situeraient au-delà de l'emprise. La question de son extension reste bien évidemment posée, comme celle de l'origine des personnes exploitant ces parcelles. S'agit-il des habitants de « Fontaine de Jauffrai », ce site étant le plus proche géographiquement ? Rien ne permet de l'étayer, si ce n'est sa contemporanéité partielle. Cet établissement, découvert en 1980 par F. Gaud et le Groupe archéologique de Bezouce n'est séparé d'Aubrespin que par quelques centaines de mètres et se matérialise au sol par la présence sur 0,25 ha de mobilier relevant d'un site d'habitat (*tegulae*, *dolia*, céramiques, monnaie...) (Provost *et al.* 1999, p. 245).

6. Une pépinière de l'époque moderne

(Cyril Gaillard, Pierre Séjalon)

Peu présente à l'échelle de la fouille, l'exploitation agricole du terroir à l'époque moderne ne se dévoile qu'à travers l'ensemble de traces de plantation RTP18586 (fig. 50).

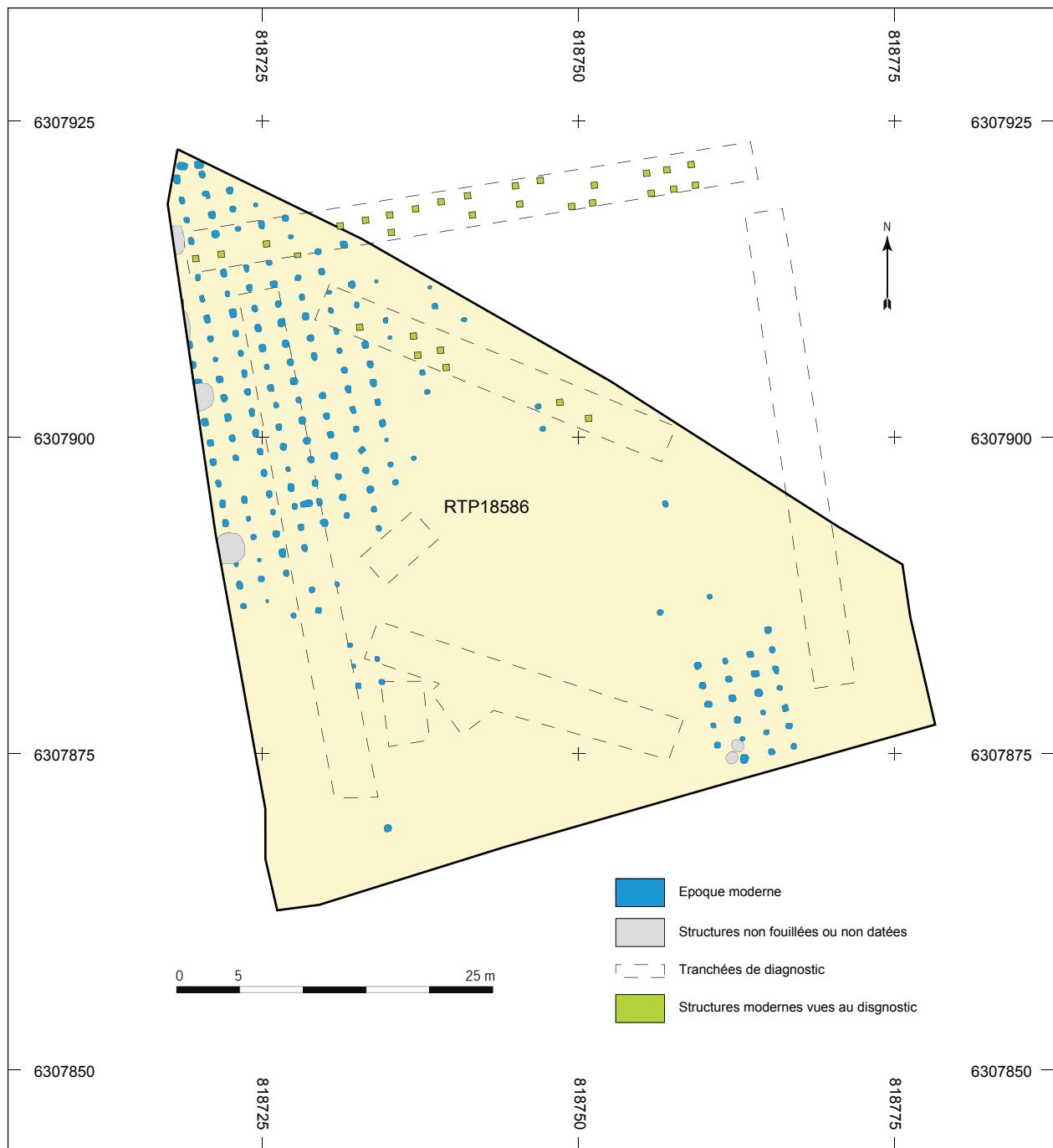


Fig. 50 Plan de la plantation moderne dans le secteur 1 (DAO Cyril Gaillard).

Ce réseau, décelé en partie nord de l'emprise (secteur 1), se déploie selon un axe nord-ouest/sud-est, isocline au système parcellaire actuel. Il se compose d'une centaine de fosses de plan quadrangulaire ($0,60 \times 0,50$ m en moyenne), disposées en rangées parallèles et espacées de manière régulière de 0,90 m dans le sens nord/sud pour 1,40 m d'est en ouest.

La fouille manuelle de six d'entre elles témoigne de creusements très arasés, où ne subsistent que les dix derniers centimètres ayant échappé aux travaux aratoires. Leurs comblements se définissent comme des limons de couleur beige, faiblement sableux, et identiques en tout point au niveau de terre arable (fig. 51).

La découverte au cours des sondages de deux fragments de céramique antique roulés, atteste non pas d'une ancienneté de ces fosses, mais d'une pratique courante à l'époque moderne qui consiste à déposer au fond du creusement quelques pelletées de terre prise à la surface du champ, « ce que les paysans appelle *terre cuite* parce qu'elle a été digérée par l'air » (Amoureaux 1784, p. 140 in Vidal dir. 2009 : 62). S'il paraît difficile d'envisager quel type d'arboriculture a pu être pratiqué, le module des creusements et le faible écartement entre chaque fosse penchent en faveur de l'hypothèse d'une pépinière, ou tout du moins, d'un lopin de terre réservé à la multiplication des plants et à leur culture avant le stade de la transplantation.

Fig. 51 Vue de quelques fosses de plantation modernes (cliché Mélanie Denoyelle).



7. Conclusion générale

(Pierre Séjalon, Cyril Gaillard)

Malgré les limites de l'intervention archéologique sur cette portion du tracé, la fouille qui s'est déroulée à Saint-Gervasy/Aubrespin apporte une série d'enseignements se rapportant à plusieurs périodes chronologiques. A côté des nombreux indices de sites reconnus par des programmes de prospections pédestres, les vestiges mis au jour documentent pour partie les réalités enfouies, notamment pour la période antique avec la mise en évidence d'un bâtiment.

Si les plus anciennes traces d'occupation sont datées de la charnière entre l'âge du Bronze ancien et moyen, les analyses malacologiques menées sur les séquences sédimentaires conservées attestent de répercussions anthropiques dès le Néolithique. En effet, les assemblages de mollusques terrestres relatifs aux couches antérieures à l'occupation Bronze témoignent de milieux largement ouverts où zones sèches bien exposées et zones plus humides coexistent. Le paysage s'apparente à une prairie où l'élément forestier a totalement disparu ou n'a pas eu le temps de se mettre en place. Dans ce secteur, plusieurs occupations du Néolithique ont été repérées lors des diagnostics et en prospection, aussi il est possible d'envisager qu'après une exploitation intense du milieu, les espaces d'Aubrespin aient été plutôt destinés aux champs ou aux pâturages durant le Néolithique. Ce paysage de prairie va se maintenir jusqu'à l'âge du Bronze ancien et au premier âge du Fer, tout du moins, d'après les éléments révélés par les comblements de structures de ces périodes.

La découverte d'une entité datée de la charnière Bronze ancien/Bronze moyen est suffisamment rare pour être soulignée. L'ensemble des structures fouillées est interprété comme une unité familiale réduite fondée sur une économie agro-pastorale. Les lambeaux de sols et le foyer en partie démantelé signalent un habitat modeste dont la durée de vie est difficile à estimer. La présence d'un silo avec son système de fermeture et de marquage effondrés à la base du comblement montre une certaine pérennité de l'occupation. L'absence de restes végétaux ou animaux nous prive d'informations concernant d'autres activités pratiquées au sein de cet habitat. Il est donc difficile de pousser plus loin les interprétations. La faible étendue des vestiges et la rareté des creusements caractéristiques des occupations de l'âge du Bronze sur le plan régional sont un indice pour expliquer le faible nombre d'occurrence de cette période, contrastant nettement avec le fort impact des occupations du Néolithique final.

Les secteurs d'Aubrespin, réinvestis au début de l'âge du Fer, semblent pour partie changer de vocation. Les espaces demeurent ouverts, témoignant d'une exploitation agricole intensive (activité agricole, entretien, défrichement...), la fouille a révélé l'emplacement de cinq enclos circulaires fossoyés interprétés comme des monuments funéraires. L'organisation générale de ces enclos suggère la présence d'un axe de circulation nord/sud dont le tracé se situerait peut-être sous la route départementale actuelle. Cette hypothèse repose sur des découvertes similaires réalisées au sud de Nîmes. En effet, plusieurs axes de circulation nord-sud, reliant les garrigues à la plaine et aux lagunes en bordure de la mer, semblent attirer le long de leur parcours les ensembles funéraires, certains remontant au Bronze final. Rappelons qu'au nord de la fouille de Saint-Gervasy, l'oppidum de Roquecourbe ainsi que les vestiges d'une activité potière à Bezouce sont contemporains des enclos et matérialisent un habitat important. Il est possible d'envisager que ces enclos appartiennent à un même groupe humain. L'absence de nécropoles pour cette période en Languedoc oriental rend de fait ces découvertes essentielles pour la connaissance des pratiques funéraires. La

rareté des sépultures suggèrerait une sélection des individus que pourrait confirmer la « monumentalisation » des enclos. On peut envisager que les défunt enterrés à Saint-Gervasy appartiennent à une classe privilégiée dont le statut reste à définir en l'absence de sépultures avérées sur le site.

Le constat plusieurs fois réalisé de destruction et disparition quasi systématique des tombes sur ce type de monument a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire un protocole de fouille et d'étude adapté à ces structures. Il s'agissait de maintenir des plots de terre témoins au sein de chaque enclos afin de tamiser les terres labourées dans l'espoir de récolter les indices ténus d'ossements humains ou autres artefacts permettant d'étayer l'interprétation d'enclos funéraire. La mise en place de ce protocole a nécessité d'importants moyens humains et logistiques qui ont permis le traitement de deux bandes au sein de deux enclos seulement. Le choix s'est porté sur les enclos présentant les meilleurs indices de datation établis à partir du mobilier céramique mis au jour dans les fossés. Les tris de refus de tamis ont livré de menus fragments de bronze et de fer ainsi que de nombreux fragments d'os brûlés. Leurs études respectives ont confirmé le caractère funéraire du monument, attestant d'un dépôt secondaire de crémation au sein d'un enclos. Enfin, des éléments en bronze présentant des stigmates de passage au feu, considérés comme des fossiles directeurs fiables du premier âge du Fer s'accordent avec la datation céramique, soit la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C.

En dépit de l'indigence et de la fragilité de la documentation, il résulte donc de cette expérience méthodologique un résultat tout à fait positif qu'il serait souhaitable de renouveler sur d'autres enclos, en tenant compte du fait que les moyens à mettre en œuvre sont aujourd'hui mieux évalués.

Cinq siècles séparent cette phase d'occupation protohistorique des traces d'occupation d'une exploitation agricole antique établie probablement à partir du I^{er} s. av. J.-C. et se développant durant le Haut Empire (I^{er}-II^e ap. J.-C.). Dans un premier temps, un réseau fossoyé délimitant des parcelles plantées en vigne se met en place. L'ensemble s'organise selon une orientation nord/sud peut-être en liaison avec la présence d'un axe de circulation qui se serait pérennisé depuis la Protohistoire. Par la suite, on enregistre la construction d'un petit bâtiment quadrangulaire dont seules les fondations essentiellement réalisées en galets ont été conservées. Une extrémité présente des traces de mortier, vestiges d'une construction antérieure. A quelques dizaines de mètres plus au sud, le diagnostic avait livré des concentrations similaires d'artefacts qui pourraient appartenir à la même phase de construction ou aux restes démantelés d'occupations antiques antérieures. Dans la fenêtre réduite de ces observations, il reste cependant difficile d'articuler ces différentes étapes.

Les murs du bâtiment entourent un creusement également quadrangulaire dont l'agencement général et l'articulation parfaite avec le plan d'ensemble suggèrent un fonctionnement contemporain. En revanche, l'analyse stratigraphique de son comblement ainsi que la fouille partielle des horizons supérieurs tendent à montrer un fonctionnement en deux temps pour lesquels les hypothèses ne manquent pas. Dans un premier temps, le creusement de la fosse serait destiné à l'apport d'une importante couche de galets permettant d'asseoir un système de pressurage. Cette hypothèse, déjà proposée pour un établissement agricole fouillé dans la plaine de Nîmes, rejoint les préconisations connues pour ce type d'aménagement dans les textes des agronomes antiques.

Dans un second temps, peut-être après une étape de curage (ou de démantellement), la partie supérieure de la fosse sert de niveau de circulation tandis qu'une rigole d'évacuation est creusée le long du mur sud. Le tassement des sédiments et la taille de l'édifice orientent les interprétations vers une petite étable. Ce que semble conforter, une série de prélèvements (phytolithes) effectuée dans les différentes couches révélant la présence importante de phytolithes de tiges de céréales sans les graines ni les glumes suggérant une litière de paille étalée sur un sol.

Tout en restant prudent quant aux interprétations de ce type de bâtiment guère documenté, les modifications de vocation semblent aller de pair avec les changements des modes d'exploitation, privilégiant peut-être la culture céréalière à la viticulture dont les plantations sont abandonnées.

Enfin, à l'époque moderne, des aménagements importants du cours du Vistre sont engagés pour détourner son cours probablement afin d'alimenter des réseaux de moulin à eau. Ce dossier qui n'intéresse pas directement les vestiges mis au jour lors de la fouille, est intéressant du point de vue patrimonial puisqu'il reste encore présent dans le paysage quelques traces de ces moulins qu'il faudrait recenser. Sur la carte IGN, on a repéré deux endroits où le cours avait été dévié de son tracé initial ; peut-être en existe-t-il d'autres. La compréhension générale de cette mise en œuvre ainsi que la chronologie de sa réalisation passe nécessairement par une analyse hydromorphologique ainsi que par une étude en archive.

Bibliographie

Anderson 1999 : ANDERSON (P. C.) - Postscript. Experimental cultivation, harvest and threshing of wild cereals, in P. Anderson (Eds), *Prehistory of Agriculture. New Experimental and Ethnographic approaches*, Monograph 40, Institute of Archaeology, University of California, Los Angeles, 1999, p 119-144.

Anderson 2006 : ANDERSON (P. C.) - Non-mechanised processing and storage of cereals, grasses and pulses used for fodder, fuel, food and crafts : Examples from N. Tunisia, Atlas Region, Northwestern Tell, in Z. F. Ertu (ed.), *Proceedings of the IVth International Congress of Ethnobotany (ICEB2005)*, Yeditepe University, Istanbul, 21-26 August 2005. Ege Yayinlari, Istanbul, p. 223-231.

Arcelin 1971 : ARCELIN (P.) - *La céramique indigène modelée de Sain-Blaise (Bouches-du-Rhône), niveaux protohistoriques VII et VI*, Paris, 1971, 101 p.

Arcelin, Brémond 1977 : ARCELIN (P.), BREMOND (J.) - Le gisement protohistorique du Mont-Valence, commune de Fontvieille (Bouches.-du-Rhône). *Cypselia*, 2, 1977, p. 161-172.

Barberan, Silvérano 2006 : BARBERAN (S.), SILVÉRANO (S.) avec la collaboration de GAFA (R.) et de MAUFRAS (O.) - Le comblement stratifié d'un fossé en milieu rural entre 50 et 150 apr. J.-C. sur le site de Madame à Aimargues (Gard). *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 25-56.

Barberan et al. 2012 : BARBERAN (S.), BARDOT-CAMBOT (A.), GAFÀ (R.), LEMAIRE (B.), MALIGNAS (A.), RAUX (St.), RENAUD (A.), SILVÉRANO (S.) - Boire et manger sur le forum du Castellas (Murviel-lès-Montpellier, Hérault), un dépotoir atypique daté de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 45, 2012, p. 293-360.

Bazile, Roudil 1969 : BAZILE (F.), ROUDIL (J.-L.) - Découverte d'urnes du Bronze Ancien à Pouzilhac (Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles*, 1969, volume 66, numéro 2, pp. 53-55.

Bel, Bruxelles 2013 : BEL (V.), BRUXELLES (L.) - Ligne Grande Vitesse, Contournement de Nîmes et Montpellier, Secteur 25, Tome 2. Rapport de diagnostic Nîmes, Inrap MED, 2013, 57 p.

Bel et al. 2012 : BEL (V.), CAPDEVILLE (C.), BARBERAN (S.), DUBOIS (Ph.), ARMAND (F.) - *Ligne Grande Vitesse, contournement de Nîmes et Montpellier : secteur 25. Languedoc-Roussillon, Gard, Saint-Gervasy*. Rapport de diagnostic Nîmes, Inrap MED, 2012, 174 p.

Bérato, Borréani, Laurier 1994 : BERATO (J.), BORREANI (M.), LAURIER (F.) - Un habitat de l'âge du Fer sur les pentes du Mont-Aurélien (Pourrières, Var), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1997, p. 267-280.

Bérato, Magnin 1989 : BERATO (J.), MAGNIN (F.) et la collaboration de BERATO (N.), BRIEN (F.), COLUMEAU (Ph.), DUGAS (F.), GALLIANO (G.), IMBERT (L.), BROCHIER J.-E. 1999, Les phytolithaires, in A Ferdière (Dir), *La botanique, Collection «Archéologiques»*, Editions Errance, p. 157-170.

Bessac, Bonnaud, Py 1979 : BESSAC (J.-C.), BONNAUD (R.), PY (M.) - Prospections et sondages archéologiques dans la partie sud-est du bois des Lens (Gard). *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, 14, 1979, p. 41-83.

Brun 2004 : BRUN (J.-P.) - *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*. Paris, Errance, 2004, 320 p.

Clément 1994 : CLÉMENT (J.-P.) - *Les chemins à travers les âges en Cévennes et Bas-Languedoc*, Presses du Languedoc, 1994, 379 p.

Coste et al. 1976 : COSTE (A.), DEDET (B.), GUTHERZ (X.) et PY (M.) - L'occupation protohistorique de la Grotte Suspendue de Collias (Gard). *Gallia*, 34, 1976, p. 129-166.

Daveau, Dedet 2014 : DAVEAU (I.), DEDET (B.) - Tombes à fossé circulaire de la fin du premier âge du Fer à la Pailletrice (ZAC du Parc de l'Aéroport, Pérols, Hérault). Nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes, *Gallia*, 71, (2), 3-46.

Dedet 1992 : DEDET (B.) - Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes, *Revue Archéologique de Narbonnaise* (supplément 24), 1992, 413 p.

Dedet et al. 1978 : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.), RAYNAUD (Cl.) et TENDILLE (C.) - Ugernum, protohistoire de Beaucaire. Caveirac : ARALO, 1980, 156 p., 86 fig. (cahier n° 6 de l'ARALO)

Dedet, Pène 1995 : DEDET (B.), PENE (J.-M.) - L'Arriasse à Vic-le-Fesc, Gard : un habitat du début du premier âge du Fer et ses silos, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, p. 79-94.

Escallon 1998 : ESCALLON (G.) - *Diagnostics archéologiques des sites pressentis sur le tracé du gazoduc Bellegarde-Marguerittes (Gard). Communes de Manduel « Jasses des Cabres », Jonquières-Saint-Vincent « Les Colombes », « Les Lônes », Redessan « Voie Domitienne », « Pradas Nord », « Las Libres », Marguerittes « Mas Beauregard »*. Nîmes : Afan Méditerranée, SRA de Languedoc-Roussillon, 1998, 53 p., 29 fig., annexes

Evans 1972 : EVANS (J.G.) - *Land snails in Archaeology*, London, Seminar Press, 436 p.

Gasco 1984 : GASCO (Y.) - Les *tumulus* du I^{er} âge du Fer en Languedoc oriental, *Archéologie en Languedoc*, 1984 (1987).

Genin 2007 : GENIN (M.) - *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Volume II, sigillées lisses et autres productions*. Éditions de la Fédération, Aquitania, 2007, 589 p.

Genty 1984 : GENTY (P.-Y.) - La sigillée d'Italie et du sud de la Gaule, première partie. *Le Courrier archéologique du Languedoc-Roussillon*, 17. Montpellier : ADAL, 1984.

Genty 1986 : GENTY (P.-Y.) - La sigillée d'Italie et du sud de la Gaule, deuxième partie. Techniques de décoration, typologie des formes à décor moulé. *Le Courrier archéologique du Languedoc-Roussillon*, 26. Montpellier : ADAL, 1986.

Germain 1931 : GERMAIN (L.) - *Mollusques terrestres et fluviatiles*, 2. Faune de France, 22, Paris, Paul Lechevalier, 417 p.

Gutherz, Py 1976 : GUTHERZ (X.), PY (M) - Note sur l'habitat protohistorique de Port-Vielh à Aigues-Mortes (Gard). RAN, 9, 1976. p. 191-201.

Hervé dir. 1999 : HERVE (M.-L.) – *Bassin aval du Mas Neuf et fossé aval du Cadereau d'Alès, Nîmes (Gard)*. Document final de synthèse de diagnostic archéologique. Afan Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, 1999.

Kerney, Cameron 2006 : KERNEY (M.P.), CAMERON (R.A.D.) - *Guide des escargots et limaces d'Europe*, Paris, Delachaux et Niestlé, Les guides du naturaliste, 372 p.

Lachenal 2004 : LACHENAL (T.) - *Le Bronze ancien des Iragnons-Perrier, Codognan (Gard) : étude morpho-typologique de la céramique des fosses*, Aix-en-Provence, Université de Provence, Maîtrise d'Archéologie, 2004, 193 p.

Lachenal 2014 : LACHENAL (T.) - Chronologie de l'âge du Bronze en Provence. In : I. Sénépart, T. Perrin, J. Cauliez, F. Léandri dir., *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud de la France. Acquis 1992-2012*, Actes des Xe Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente (Porticcio, 18-20 octobre 2012), Toulouse, AEP, p.197-220.

Magnin 2014 : MAGNIN (F.) - Middle Pleniglacial to Holocene molluscan assemblages in the Marseille-Aubagne basin (Provence, France), *Quaternaire*, 25, (2), 113-125.

Magnin, Bonnet 2014 : MAGNIN (F.), BONNET (S.) - Une succession malacologique du Pléniglaciaire moyen et du Postglaciaire à Aix-en-Provence (France) : éléments de datation, taphonomie des assemblages et paléoenvironnements, *Quaternaire*, 25, (2), 163-185.

Marinval, Thinon 1989 : MARINVAL (Ph.), THINON (M.) - Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze finalII/IIIa et du premier âge du Fer dans son environnement, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 7-40.

Martin 2004 : MARTIN (S.) - *Caractérisation de l'anthropisation à l'Holocène en Provence et en Languedoc oriental, par les mollusques terrestres*, Thèse de Doctorat, Université Paris 1, 429 p.

Martin et al. 2005 : MARTIN (S.), MAGNIN (F.), CHEVILLOT (P.) - Mise en évidence des discontinuités spatiales et temporelles dans l'anthropisation de la plaine de la Vistrenque à Nîmes durant l'Holocène – Apport de l'analyse malacologique. *Quaternaire*, 16, (4), 339-353.

Monteil et al. 1999 : MONTEIL (M.), BARBERAN (S.), PISKORZ (M.), VIDAL (L.) – Culture de la vigne et traces de plantation des IIe et Ier s. av. J.-C. dans la campagne de Nîmes (Gard, France), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, p. 67-123

Nekola et al. 2014 : NEKOLA (J.C.), COLES (B.F.), HORSÁK (M.) - Species assignment in Pupilla (Gastropoda: Pulmonata: Pupillidae): integration of DNA-sequence data and conchology, *Journal of Molluscan Studies*, doi:10.1093/mollus/eyu083.

Pélegrin 2000 : PÉLEGRIIN (J.) - Les techniques de débitage laminaire au Tardiglaciaire : critères de diagnose et quelques réflexions. *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 7. Nemours : MPIF, 2000. p. 73-85.

Piperno 2006 : PIPERNO (D. R.) - *Phytoliths. A comprehensive guide for archaeologists and paleoecologists*. Altamira press, Oxford, 237 p.

Pline l'Ancien (traduction 2013) - Histoire naturelle, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 593, 2176 p.

Pomarèdes, Rascalou 2002 : POMAREDES (H.), RASCALOU (P.) - ZAC de Vignole, Bassin Sud, Tranche 2 à Nîmes (Gard), Document Final de Synthèse de diagnostic archéologique, INRAP Méditerranée, 2002, 107 p.

Pomarèdes et al. 2012 : POMAREDES (H.), MAZIERE (F.), SEJALON (P.), BEL (V.), BREUIL (J.-Y.), GINOUEZ (O.), JUNG (C.), MAUFRAS (O) – Territoire languedocien de la Protohistoire au Moyen âge. Nouvelles données sur les campagnes de Nîmes, Lodève et Béziers, *Archéopages*, 34, 2012, pp. 10 à 21.

Pomarèdes et al. à paraître : POMAREDES (H.) (dir.) - *Vignoles 14 (Nîmes, Gard)*. Rapport de fouille, Inrap, à paraître.

Provost et al. 1999 : PROVOST (M.), PENE (J.-M.), FABRE (G.) et coll. - *Carte archéologique de la Gaule, Gard*, 30-3, Edition de la Maison de Sciences de l'Homme, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, 466 p.

Puisségur 1976 : PUISSÉGUR (J.-J.) - *Mollusques continentaux quaternaires de Bourgogne*, Paris, Doin, Mémoires Géologiques de l'Université de Dijon, 3, 241 p.

Py 1985 : PY (M.) - Fouille sur le gisement de Tonnerre I (Mauguio, Hérault) en 1976-1979, *In : L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier âge du Fer, vol II, sondages et sauvetages programmés (1976-1979)*. Caveirac : ARALO, cahier n° 12, 1985, p.49-120.

Py dir. 1993 : PY (M.) dir. - *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. – VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : ARALO, 1993, 624 p. (Lattara ; 6).

Py 2007 : PY (M.) - La céramique du premier âge du Fer de Port Ariane (VII^e s. av. n. è.). *In : Daveau (dir.) : Port Ariane (Lattes, Hérault), construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*. Lattes, 2007, p. 405-419 (Lattara, 20).

Py, Adroher Auroux 1991 : PY (M.), ADROHER AUROUX (A.-M.) — Principes d'enregistrement du mobilier archéologique. *In : PY (M.) dir. — Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*. Lattes : ARALO, 1991, p. 83-100 (Lattara ; 4).

Py et al. 1984 : PY (M.), PY (Fr.), SAUZET (P.) et TENDILLE (C.) - *La Liquière, village du premier Age du Fer en Languedoc oriental*. Paris : CNRS, 1984, 366.p. (suppl. à la RAN, 11).

Py et al. 1994 : PY (M.), LEBEAUPIN (D.) et BESSAC (J.-Cl.) - Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI- Les niveaux du Bronze Final au milieu du V^e s av. n. è. Sur le chantier central. *DAM*, 17, 1994, p. 201-265.

Ratsimba 2011 : RATSIMBA (A.) - Les occupations protohistoriques, *in Hasler (A.) (dir.), Fumérian, Zac Multi-Sites, Manduel (Gard)*. Rapport de fouille, Inrap, 2011, 3 vol.

Roudil 1972 : ROUDIL (J.-L.) - *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, Klincksieck, 1972, 302 p. (Mémoire de la Société Préhistorique Française, 10).

Séjalon, Figeiral-Rowe, Bel 2009 : SÉJALON (P.), FIGEIRAL-ROWE (I.), BEL (V.) - L'occupation protohistorique, *in Bel (V.) (dir.), Mas des Abeilles II-6, Nîmes (Gard). Voie, tombes antiques et vestiges d'occupations d'époques protohistoriques et néolithiques*. Document final d'opération de fouille archéologique. Nîmes : Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, 2009, 2 vol. (126 p., 193 p.)

Séjalon et al. 2009 : SÉJALON (P.), AURAND (J.-L.), BEL (V.), CAMMAS (C.), CAYN (P.), CHEVILLOT (P.), CONVERTINI (F.), FIGUEIRAL (I.), FOREST (V.), GEORJON (C.), MANEN (C.), MARTIN (S.), NORET (C.), PERRIN (T.), ROCHETTE (M.) -*Plan de Protection Contre les Inondations. Digue du Mas Neuf, à Nîmes (Gard)*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2009, volume 1 : synthèses 242 p. et volume 2 : documentaire : 361 p.

Séjalon et al. 2012 : SEJALON (P.), BEL (V.), CAMMAS (C.), CAYN (Ph.), CHARDENON (N.), CHEVILLOT (P.), GEORJON (C.), ESCALLON (G.), FIGUEIRAL (I.), FOREST (V.), GRECK (S.), MARTIN (S.), NORET (C.), PELLÉ (R.), ROCHETTE (M.) - *Mas de Vignoles IX à Nîmes (Gard)*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, 2012, 2 tomes, 4 vol.

Stevanovitch 1992 : STEVANOVITCH (C.) - Le problème de *Cochlicopa* au XI^e congrès d'Unitas Malacologica (Sienne, 30 août - 5 septembre 1992), Vertigo, vol. 2, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude des Mollusques Continentaux*, 35-36.

Vidal et al. 2005 : VIDAL (F.), BARBERAN (S.), PAYA (D.), LELIEVRE (V.), RAUX (A.), VIGNAUD (A.) - ZAC Kilomètre Delta II 3-4. Etablissement antique et médiéval de Carsalade 53 à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, 2005, 213 p.

Vidal 1996 : VIDAL (L.) avec la collaboration de POMAREDES (H.) et SAUVAGE (L.) - Traces matérielles de la mise en valeur des campagnes aux portes de Nîmes : les parcelles antiques de la plaine du Vistre, In : CHOUQUER (G.) dir - *Les formes du paysages, tome 2, Archéologie des parcellaires. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*, Ed Errance, Paris, 1996, p. 57-66.

Vital 1999 : VITAL (J.) - Identification du Bronze moyen-récent en Provence et en Méditerranée nord-occidentale. *Documents d'Archéologie Méditerranée* 22, 1999, p. 7-115.

Vidal dir. 2009 : VIDAL (L.), FOREST (V.), LEROY (L.), MAYOUD (S.), PALLIER (C.) et RAUX (S.) - *Les Jardins de la Lironde-Chemin 103 à Montpellier (Hérault)*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP Méditerranée, 2009, 120 p.

Welter-Schultes 2012 : WELTER-SCHULTES (F.W.) - *European non-marine molluscs, a guide for species identification*, Göttingen, Planet Poster Editions, 674 p.

Liste des illustrations

- 40 Localisation du site sur fond de carte IGN au 1/25 000 © Inrap infographie et SIG F. Robin SCAN25®, © IGN 2011
 45 Localisation des sites archéologiques fouillés sur les tracés de la LGV-CNM et DA9M. © Inrap Fr. Robin 2015 sur fond © IGN 2011
- 50 **Fig. 1** Plan général des vestiges datés par grande phase chronologique (DAO Pierre Séjalon).
 52 **Fig. 2** Plan du découpage par secteurs (DAO Julie Grimaud).
 53 **Fig. 3** Vue des pelles mécaniques en train de réaliser un merlon en jet de pelle (cliché Pierre Séjalon).
 54 **Fig. 4** Plan du projet pour la réalisation des tables de tamisage (DAO Pierre Séjalon).
 55 **Fig. 5** Vue générale du tamisage des plots en cours de réalisation sur le terrain (cliché Jérémy Bousquet).
 56 **Fig. 6** Localisation et description de la séquence sédimentaire de référence (DAO Pierre Séjalon).
 57 **Fig. 7** Vue et plan de la fouille avec localisation de la couche de limon brun gris au niveau du décapage (DAO Pierre Séjalon).
 59 **Fig. 8** Localisation des échantillons dans le gisement archéologique (DAO Salomé Granai).
 60 **Fig. 9** Spectres écologiques des individus (réal. Salomé Granai).
 61 **Fig. 10** Inventaire des malacofaunes (réal. Salomé Granai).
 62 **Fig. 11** Fréquence (Nb éch) et abondance (Effectifs) des espèces terrestres inventorierées (réal. Salomé Granai).
 63 **Fig. 12** Diagramme des fréquences spécifiques (réal. Salomé Granai).
 64 **Fig. 13** Parcours du Vistre aux abords de la fouille (fond IGN 1/25000) et (extrait carte de Cassini) (DAO Pierre Séjalon).
 65 **Fig. 14** Localisation des sondages et vues des logs aux abords du Vistre (cliché Pierre Séjalon).
 66 **Fig. 15** Plan général des vestiges de l'âge du Bronze ancien (DAO Cyril Gaillard).
 67 **Fig. 16** Relevé (Cyril Gaillard) et vue du silo FS18501 (cliché Pierre Séjalon).
 68 **Fig. 17** Vue du foyer FY18527 après nettoyage de surface (cliché Alexandra Klinger).
 69 **Fig. 18** Relevé (Céline Payet) et vue des sols SL18526 et SL18521 (cliché Mélanie Denoyelle).
 70 **Fig. 19** Inventaire du mobilier céramique.
 71 **Fig. 20** Fragment caractéristique du sol SL18508 (dessin Michel Piskorz).
 72 **Fig. 21** Vase provenant du sol SL18520 (dessin Michel Piskorz).
 73 **Fig. 22** Vase provenant du sol SL18520 (dessin Michel Piskorz).
 74 **Fig. 23** Vase provenant du sol SL18526 (dessin Michel Piskorz).
 75 **Fig. 24** Lame en silex du foyer FY18529 (dessin Maxime Remicourt).
 76 **Fig. 25** Plan général de la fouille avec les enclos circulaires (DAO Pierre Séjalon).
 77 **Fig. 26** Planche des enclos funéraires.
 78 **Fig. 27** Plan de l'enclos circulaire ENC18231 (DAO Julie Grimaud).
 79 **Fig. 28** a. Plan de répartition du mobilier céramique dans l'enclos ENC18231 et b. Collage et appariement (Antoine Ratsimba).
 80 **Fig. 29** Plan de l'enclos circulaire ENC18232 (DAO Julie Grimaud).
 81 **Fig. 30** Plan de l'enclos circulaire ENC18236 (DAO Julie Grimaud).
 82 **Fig. 31** Plan de l'enclos circulaire ENC18249 (DAO Julie Grimaud).
 83 **Fig. 32** Plan de l'enclos circulaire ENC18251 (DAO Julie Grimaud).
 84 **Fig. 33** Répartition du mobilier céramique du premier âge du Fer ancien dans les fossés d'enclos (DAO Antoine Ratsimba).
 85 **Fig. 34** Mobilier céramique du premier âge du Fer : enclos ENC18231 ; n° 1 à 5 Fouille ; n° 6 à 8 Diagnostic
 (Dessin et DAO Antoine Ratsimba)
 86 **Fig. 35** Mobilier céramique du premier âge du Fer : enclos ENC18236 (Dessin et DAO Antoine Ratsimba)
 87 **Fig. 36** Planche du mobilier métallique pouvant appartenir à une sépulture protohistorique et élément de comparaison
 (DAO Nathalie Chardenon).
 88 **Fig. 37** Tableau d'inventaire des os issus du tamisage des plots (Valérie Bel).
 89 **Fig. 38** Courbiers : 3 ; Miremand : 7, 19 ; La Roussillonne : 5 ; Mas Neuf : 1, 2, 4, 6, 9, 10, 15, 16, 17, 18 ; Saint-Gervazy : 8, 11, 12, 13, 14 .
 90 **Fig. 39** Plan général des vestiges antiques (DAO Cyril Gaillard).
 91 **Fig. 40** Plan du bâtiment antique BAT18596 (DAO Pierre Séjalon).
 92 **Fig. 41** Vue générale du bâtiment BAT18596 (cliché Cyril Gaillard).
 93 **Fig. 42** Vue du chaînage reliant les MR18606 et MR18608 (cliché Cyril Gaillard)
 94 **Fig. 43** Coupe au travers de la fosse FS18599 et du bâtiment BAT18596 (DAO Julie Grimaud).
 95 **Fig. 44** Analyse quantitative et typologique de la céramique d'époque romaine.
 96 **Fig. 45** Sélection de formes céramiques d'époque romaine. Dessins et cliché Sébastien Barberan.
 97 **Fig. 46** Tableau d'inventaire des phytolithes
 98 **Fig. 47** Plan des réseaux parcellaires (DAO Cyril Gaillard).
 99 **Fig. 48** Vue aérienne du réseau de traces agraires RTP18708 (Cliché : DroneConcept).
 100 **Fig. 49** Vue en coupe du fossé FO18544 (cliché Cyril Gaillard).
 101 **Fig. 50** Plan de la plantation moderne dans le secteur 1 (DAO Cyril Gaillard).
 102 **Fig. 51** Vue de quelques fosses de plantation modernes (cliché Mélanie Denoyelle).

Index des Us, Faits et Ensembles

<i>Us</i> : 18501	<i>Us</i> : 18519	<i>Us</i> : 18537	<i>Us</i> : 18552
<i>Fait</i> : FS18501	<i>Fait</i> : FS18519	<i>Fait</i> : PO18537	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18502	<i>Us</i> : 18520	<i>Us</i> : 18538	<i>Us</i> : 18553
	<i>Fait</i> : SL18520	<i>Fait</i> : PO18538	<i>Fait</i> : FS18553
<i>Us</i> : 18503	<i>Us</i> : 18521	<i>Us</i> : 18539	<i>Ensemble</i> : RTP18586
<i>Fait</i> : FS18503	<i>Fait</i> : SL18521	<i>Fait</i> : PO18539	
<i>Us</i> : 18504	<i>Us</i> : 18522	<i>Us</i> : 18540	<i>Us</i> : 18554
<i>Fait</i> : FS18504	<i>Fait</i> : FO18522	<i>Fait</i> : PO18540	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18505	<i>Us</i> : 18523	<i>Us</i> : 18541	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Fait</i> : FS18505	<i>Fait</i> : FO18523	<i>Fait</i> : PO18541	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18506	<i>Us</i> : 18524	<i>Us</i> : 18542	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Fait</i> : FS18506		<i>Fait</i> : FO18542	
<i>Us</i> : 18507	<i>Us</i> : 18525	<i>Us</i> : 18543	<i>Us</i> : 18556
<i>Fait</i> : FS18507		<i>Fait</i> : FO18543	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18508	<i>Us</i> : 18526	<i>Us</i> : 18544	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Fait</i> : SL18508	<i>Fait</i> : SL18526	<i>Fait</i> : FO18544	<i>Us</i> : 18557
<i>Us</i> : 18509	<i>Us</i> : 18527	<i>Us</i> : 18545	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Fait</i> : FS18509	<i>Fait</i> : FS18527	<i>Fait</i> : FO18545	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Us</i> : 18510	<i>Us</i> : 18528	<i>Us</i> : 18546	<i>Us</i> : 18558
<i>Fait</i> : FS18510	<i>Fait</i> : FY18529	<i>Fait</i> : FS18546	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18511	<i>Us</i> : 18529	<i>Us</i> : 18547	<i>Ensemble</i> : RTP18545
<i>Fait</i> : FS18511		<i>Fait</i> : FO18547	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Us</i> : 18512	<i>Us</i> : 18530	<i>Us</i> : 18548	<i>Us</i> : 18559
<i>Fait</i> : FS18512	<i>Fait</i> : FS18530	<i>Fait</i> : FO18548	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18513	<i>Us</i> : 18531	<i>Us</i> : 18549	<i>Ensemble</i> : RTP18545
	<i>Fait</i> : FO18531	<i>Fait</i> : FO18549	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Us</i> : 18514	<i>Us</i> : 18532	<i>Us</i> : 18550	<i>Us</i> : 18560
<i>Fait</i> : FS18514	<i>Fait</i> : FO18532	<i>Fait</i> : FO18550	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18515	<i>Us</i> : 18533	<i>Us</i> : 18551	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Fait</i> : FS18515	<i>Fait</i> : FO18533	<i>Fait</i> : FO18551	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Us</i> : 18516	<i>Us</i> : 18534	<i>Us</i> : 18552	<i>Us</i> : 18563
<i>Fait</i> : FS18516	<i>Fait</i> : FO18534	<i>Fait</i> : FO18552	<i>Fait</i> : FO18557
<i>Us</i> : 18517	<i>Us</i> : 18535	<i>Us</i> : 18553	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Fait</i> : FS18517	<i>Fait</i> : PO18535	<i>Fait</i> : FO18553	<i>Ensemble</i> : ENC18231
<i>Us</i> : 18518	<i>Us</i> : 18536	<i>Us</i> : 18554	<i>Us</i> : 18564
	<i>Fait</i> : PO18536	<i>Fait</i> : FO18554	<i>Fait</i> : FO18557
		<i>Ensemble</i> : ENC18231	<i>Ensemble</i> : ENC18231

<i>Us</i> : 18565	<i>Us</i> : 18582	<i>Us</i> : 18599	<i>Us</i> : 18616
<i>Fait</i> : FO18557	<i>Fait</i> : FS18501	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18231		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18566	<i>Us</i> : 18583	<i>Us</i> : 18600	<i>Us</i> : 18617
<i>Fait</i> : FO18702	<i>Fait</i> : FS18501	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18236		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18567	<i>Us</i> : 18584	<i>Us</i> : 18601	<i>Us</i> : 18618
<i>Fait</i> : FO18702	<i>Fait</i> : FS18501	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18236		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18568	<i>Us</i> : 18585	<i>Us</i> : 18602	<i>Us</i> : 18620
<i>Fait</i> : FO18544	<i>Fait</i> : FS18585	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18569	<i>Us</i> : 18586	<i>Us</i> : 18603	<i>Us</i> : 18621
<i>Fait</i> : FO18569	<i>Fait</i> : FS18586	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18232		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18570	<i>Us</i> : 18587	<i>Us</i> : 18604	<i>Us</i> : 18622
<i>Fait</i> : FO18570	<i>Fait</i> : FS18587	<i>Fait</i> : FS18599	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18251		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18571	<i>Us</i> : 18588	<i>Us</i> : 18605	<i>Us</i> : 18623
<i>Fait</i> : FO18570	<i>Fait</i> : FS18588	<i>Fait</i> : MR18606	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Ensemble</i> : ENC18251		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18572	<i>Us</i> : 18589	<i>Us</i> : 18606	<i>Us</i> : 18625
<i>Fait</i> : FO18570	<i>Fait</i> : FS18589	<i>Fait</i> : MR18606	<i>Fait</i> : FS18625
<i>Ensemble</i> : ENC18251		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18573	<i>Us</i> : 18590	<i>Us</i> : 18607	<i>Us</i> : 18626
<i>Fait</i> : FO18570	<i>Fait</i> : FS18590	<i>Fait</i> : MR18608	<i>Fait</i> : FS18626
<i>Ensemble</i> : ENC18251		<i>Ensemble</i> : BAT18596	
<i>Us</i> : 18574	<i>Us</i> : 18591	<i>Us</i> : 18608	<i>Us</i> : 18627
<i>Fait</i> : TA18574	<i>Fait</i> : FS18591	<i>Fait</i> : MR18608	<i>Us</i> : 18628
		<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Fait</i> : TA18628
<i>Us</i> : 18575	<i>Us</i> : 18592	<i>Us</i> : 18609	<i>Ensemble</i> : RTP18628
<i>Us</i> : 18576	<i>Us</i> : 18593	<i>Us</i> : 18610	<i>Us</i> : 18629
<i>Fait</i> : FO18569	<i>Us</i> : 18594	<i>Fait</i> : MR18596	<i>Fait</i> : MR18630
<i>Ensemble</i> : ENC18232		<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Us</i> : 18577	<i>Us</i> : 18595	<i>Us</i> : 18611	<i>Us</i> : 18630
<i>Fait</i> : FO18577	<i>Fait</i> : MR18596	<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Fait</i> : MR18630
<i>Ensemble</i> : ENC18249			<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Us</i> : 18578	<i>Us</i> : 18596	<i>Us</i> : 18612	<i>Us</i> : 18631
<i>Fait</i> : FO18577	<i>Fait</i> : MR18596	<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Fait</i> : MR18608
<i>Ensemble</i> : ENC18249			<i>Ensemble</i> : BAT18596
<i>Us</i> : 18579	<i>Us</i> : 18597	<i>Us</i> : 18613	<i>Us</i> : 18632
<i>Fait</i> : FO18577	<i>Fait</i> : MR18598	<i>Fait</i> : FO18613	<i>Fait</i> : FO18627
<i>Ensemble</i> : ENC18249			
<i>Us</i> : 18580	<i>Us</i> : 18598	<i>Us</i> : 18614	<i>Us</i> : 18633
<i>Ensemble</i> : ENC18249		<i>Fait</i> : FO18613	<i>Fait</i> : FO18627
<i>Us</i> : 18581	<i>Fait</i> : MR18598	<i>Us</i> : 18615	<i>Us</i> : 18634
	<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Fait</i> : FO18627

<i>Us</i> : 18635	<i>Ensemble</i> : RTP18586	<i>Us</i> : 18675	<i>Us</i> : 18694
		<i>Fait</i> : FS18514	
<i>Us</i> : 18636	<i>Us</i> : 18657	<i>Us</i> : 18676	<i>Us</i> : 18695
	<i>Fait</i> : FS18588		<i>Fait</i> : FO18534
<i>Us</i> : 18637	<i>Ensemble</i> : RTP18586	<i>Fait</i> : FS18515	
			<i>Us</i> : 18696
<i>Us</i> : 18638	<i>Us</i> : 18658	<i>Us</i> : 18677	<i>Fait</i> : TA18647
	<i>Fait</i> : FS18589		<i>Ensemble</i> : RTP18628
<i>Us</i> : 18639	<i>Ensemble</i> : RTP18586		
		<i>Us</i> : 18678	<i>Us</i> : 18697
<i>Us</i> : 18640	<i>Us</i> : 18659	<i>Fait</i> : FS18517	<i>Fait</i> : PO18649
	<i>Fait</i> : FS18590		
<i>Us</i> : 18641	<i>Ensemble</i> : RTP18586	<i>Us</i> : 18679	<i>Us</i> : 18698
		<i>Fait</i> : FS18519	<i>Fait</i> : TA18648
<i>Us</i> : 18642	<i>Us</i> : 18660		
<i>Fait</i> : FO18627	<i>Fait</i> : FS18591	<i>Us</i> : 18680	<i>Us</i> : 18699
	<i>Ensemble</i> : RTP18586		<i>Fait</i> : FO18542
<i>Us</i> : 18643		<i>Us</i> : 18681	
	<i>Us</i> : 18661	<i>Fait</i> : FS18546	<i>Us</i> : 18700
<i>Us</i> : 18644	<i>Fait</i> : FO18532	<i>Ensemble</i> : RTP18545	<i>Fait</i> : FS18626
<i>Us</i> : 18645	<i>Us</i> : 18662	<i>Us</i> : 18682	<i>Us</i> : 18701
<i>Fait</i> : FO18627	<i>Fait</i> : FO18533	<i>Fait</i> : FO18577	<i>Fait</i> : FS18625
		<i>Ensemble</i> : ENC18249	
<i>Us</i> : 18646	<i>Us</i> : 18663	<i>Us</i> : 18683	<i>Us</i> : 18702
<i>Fait</i> : FO18627	<i>Fait</i> : FO18544		<i>Fait</i> : FO18702
			<i>Ensemble</i> : ENC18236
<i>Us</i> : 18647	<i>Us</i> : 18664	<i>Us</i> : 18684	
<i>Fait</i> : TA18647	<i>Fait</i> : FO18569		<i>Us</i> : 18703
<i>Ensemble</i> : RTP18628	<i>Ensemble</i> : ENC18232	<i>Us</i> : 18685	<i>Fait</i> : FO18613
		<i>Fait</i> : FO18570	
<i>Us</i> : 18648	<i>Us</i> : 18665	<i>Ensemble</i> : ENC18251	<i>Us</i> : 18704
<i>Fait</i> : TA18648	<i>Fait</i> : FS18503		<i>Fait</i> : FO18522
<i>Ensemble</i> : RTP18648		<i>Us</i> : 18686	
		<i>Fait</i> : FS18527	<i>Us</i> : 18705
<i>Us</i> : 18649	<i>Fait</i> : FS18504		<i>Fait</i> : FO18523
<i>Fait</i> : PO18649		<i>Us</i> : 18687	
		<i>Fait</i> : TA18574	<i>Us</i> : 18706
<i>Us</i> : 18650	<i>Fait</i> : FS18505		<i>Fait</i> : MR18606
		<i>Us</i> : 18688	
<i>Us</i> : 18651	<i>Us</i> : 18668	<i>Fait</i> : FS18530	<i>Us</i> : 18707
<i>Ensemble</i> : BAT18596	<i>Fait</i> : FS18506		<i>Ensemble</i> : RTP18707
		<i>Us</i> : 18689	
<i>Us</i> : 18652	<i>Us</i> : 18669	<i>Fait</i> : FY18529	<i>Us</i> : 18708
<i>Fait</i> : FO18557	<i>Fait</i> : FS18507		<i>Ensemble</i> : RTP18708
<i>Ensemble</i> : ENC18231		<i>Us</i> : 18690	
		<i>Fait</i> : TA18628	
<i>Us</i> : 18653	<i>Us</i> : 18670	<i>Ensemble</i> : RTP18628	
<i>Fait</i> : FS18553			
<i>Ensemble</i> : RTP18586	<i>Us</i> : 18671	<i>Us</i> : 18691	
	<i>Fait</i> : FS18509	<i>Fait</i> : FS18545	
<i>Us</i> : 18654	<i>Us</i> : 18672	<i>Ensemble</i> : RTP18545	
<i>Fait</i> : FS18501	<i>Fait</i> : FS18510		
		<i>Us</i> : 18692	
<i>Us</i> : 18655	<i>Us</i> : 18673	<i>Fait</i> : FS18547	
<i>Fait</i> : FS18586	<i>Fait</i> : FS18511		<i>Ensemble</i> : RTP18545
<i>Ensemble</i> : RTP18586		<i>Us</i> : 18674	
		<i>Us</i> : 18693	
<i>Us</i> : 18656	<i>Us</i> : 18675	<i>Fait</i> : FS18585	
<i>Fait</i> : FS18587	<i>Fait</i> : FS18512		<i>Ensemble</i> : RTP18545

III. Inventaires techniques

Catalogue des Us, des Faits et des Ensembles

Le catalogue s'organise selon une double logique qui livre en premier la liste des numéros d'Us qui ont été annulés en cours de fouille parce que les anomalies sédimentaires détectées lors du décapage et numérotées pour établir le plan se sont révélées ne pas être des structures archéologiques, ensuite viennent les Us liées à la sédimentation préservée sur les parcelles fouillées, enfin, le catalogue à proprement dit classé par ordre de numérotation des structures. Comme nous avons conservé les numéros d'Ensemble du diagnostic pour les enclos circulaires, ils sont présents en début de catalogue. Les autres vestiges sont numérotés à partir de 18500. Comme ce classement donne la priorité aux structures et non aux numéros d'Us, un index des correspondances se trouve également en fin de la partie des résultats scientifiques. Il permet de faire le lien entre les Us et les structures présentes dans le catalogue.

Afin de localiser les vestiges les uns par rapport aux autres et faciliter la lecture du catalogue, vous trouverez un plan général en fin de volume qui se déplie pour être visible lors de la consultation des fiches du catalogue. De même, pour chaque structure identifiée, se trouvent les descriptions des Us, les inventaires de mobilier quand il y a lieu, les illustrations présentant les relevés de coupe ainsi que les clichés principaux illustrant les vestiges.

Commentaire : L'entité Aubrespin correspond à l'ensemble des Us, Faits et Ensembles créés à l'occasion de la fouille réalisée en 2013 à Saint-Gervasy au lieu-dit Aubrespin à l'occasion de l'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse entre Nîmes et Montpellier. L'édition de cette entité à partir de Syslat-Terminal a servi à l'élaboration du catalogue des structures.

US Hors Fait Numéros annulés

Us 18502

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18513

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18518

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18609

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18670

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18680

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18683

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18684

Description : Numéro annulé.
Auteurs : Cyril Gaillard.

US liées à la sédimentation

Us 18524

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18594; 18636; 18637.

Sous : 18525.

Sur : 18635.

Dimensions : Épais. 0,20 m en moyenne.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, noir.

Inclusions : Galets.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Niveau de limon brun gris à brun noir, situé sous l'horizon de terre arable et recoupé sur une vingtaine de centimètres. Compact et homogène, il contient de très nombreuses coquilles d'escargots (diam. inf. à 2 mm) et quelques galets épars. Couche probablement en partie brassée dès l'Antiquité comme semble l'attester la présence de quelques tessons de céramique.

Auteurs : Cyril Gaillard.

– *Inventaire du mobilier* : Céramique: 12 fragments.

Terre: 12 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].

– *Comptages des céramiques* : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise; 2 fragments de céramique à pâte claire; 1 fragment de mortier italique; 2 fragments de mortier calcaire; 1 fragment d'amphore italique; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– *Typologie* :

. céramique commune italique : 1 fond

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 fond.

Us 18525

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Terre végétale.

Sur : 18524; 18594.

Dimensions : Épais. 0,4 à 0,55 m.

Texture : Blocs, cailloutis, galets, limon.

Structure : Meuble, hétérogène.

Couleur : Brun, gris, clair.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Couche de terre arable présente sur l'ensemble de la zone diagnostiquée et correspondant à un niveau pulvérulent de couleur brun-clair à brun-grisâtre, épais de 0,4 à 0,55 m selon les endroits. Ce niveau inclut de très nombreux galets de grès ou de quartzite, quelques éclats de calcaire froid, ainsi que de rares artefacts archéologiques à mettre en relation avec les structures qu'il recouvre. La couche US 18525 est fortement impactée par les labours successifs.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18528

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Sous : 18694; 18575.

Sur : 18581.

Texture : Limon loessique.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Jaune.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Niveau de limon loessique bariolé de couleur jaunâtre plus ou moins marqué par la pédogénèse. Cette couche épaisse d'une quarantaine à une cinquantaine de centimètres selon les endroits tend à s'éclaircir sur sa partie supérieure.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18575

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18694; 18593; 18592; 18638; 18639; 18640; 18641.

Sous : 18635.

Sur : 18528.

Dimensions : Épais. 0,20 à 0,40 m.

Texture : Limon argileux.

Couleur : Beige clair.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Couche de sédimentation naturelle qui se développe sur le limon loessique jaune Us 18528. Il s'agit d'un limon argileux beige clair à traces de racines et poupées calcaires, où l'on note encore la présence de coquilles d'escargots.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18581

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Sous : 18528.

Dimensions : Épais. inconnue.

Texture : Galets, limon sableux.

Structure : Compacte, hétérogène.

Couleur : Beige, jaune, clair.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Formation graveleuse, d'une épaisseur non connue, constituée de galets de tailles diverses emballés dans une matrice limono-sableuse beige jaunâtre. A sa surface, les galets dont la plupart en position verticales traduisent un mouvement rotationnel produit du fait de contraintes différentielles entre la traction de la partie supérieure du galet par la glace et la résistance des matériaux qui emballent sa partie inférieure.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18592

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18694; 18575.

Sous : 18593.

Sur : 18528.

Dimensions : Épais. 0,20 m.

Texture : Limon .

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, clair.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Non fouillé.

Description : Le numéro Us 18592 correspond à la partie inférieure de la couche Us 18694/Us 18575. Il s'agit d'un limon beige clair qui contient quelques escargots. Ce niveau a une épaisseur de 0,20 m environ.

Auteurs : Céline Payet.

Prélèvements : Oui.

Us 18593

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18694; 18575.

Sous : 18635.

Sur : 18528.

Dimensions : Épais. 0,15 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Beige clair.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Non fouillé.

Description : Le numéro Us 18593 correspond à la partie supérieure de la couche Us 18694/Us 18575. Il s'agit d'un limon beige clair, qui contient quelques escargots. Ce niveau a une épaisseur de 0,15 m environ.

Auteurs : Céline Payet.

Prélèvements : Oui.

Us 18594

Catégorie : Couche de sédimentation.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18524.

Sous : 18525.

Sur : 18635.

Dimensions : Épais. moy. 0,20 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, foncé.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Non fouillé.

Description : Couche de sédimentation composée d'un limon de couleur brun gris à brun noir, située sous l'horizon de terre arable. Compacte et homogène, elle contient de très nombreuses coquilles d'escargots (diam. inf. à 2 mm) et quelques galets épars. Ce niveau porte également le numéro d'Us 18524.

Auteurs : Céline Payet.

Prélèvements : Oui.

– *Inventaire du mobilier* : Céramique: 9 fragments.

Terre: 22 fr. de tuiles calcaires pris dans du mortier non conservés [portoir A2].

– *Comptages des céramiques* : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise; 1 fragment de céramique à pâte claire; 6 fragments de céramique sableuse réductrice; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– Typologie :

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 bord de coupe SIG-SG Dr29b.

Us 18635

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Sous : 18524.

Sur : 18694; 18575.

Texture : Limon argilo-sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Couche localisée au sein du secteur 3, dans une zone principalement concentrée autour du fossé FO18627, de part et d'autre de la berme séparant le secteur 3 en deux zones. Il s'agit d'une couche de sédimentation naturelle, probablement d'origine hydraulique qui se développe sur le fossé FO18627 avec des limites floues. Elle se caractérise par un limon argilo-sableux brun, poreux, peu compact et homogène. La structure est prismatique avec des carbonatations de racines et des bioturbations dues aux lombrics. Episode probable de brassage antique. Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18636

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18524; 18594.

Sous : 18525.

Sur : 18637.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargot.

Description : Numéro donné à la partie supérieure de la couche Us 18524, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18637

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18524; 18594.

Sous : 18637.

Sur : 18635.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargot.

Description : Numéro donné à la partie inférieure de la couche Us 18524, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18638

Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.

Type : Sédimentation naturelle hydraulique.

Égalité : 18593.

Sous : 18635.

Sur : 18639.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Beige, clair.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie supérieure de la couche Us 18593, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18639
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18593.
 Sous : 18638.
 Sur : 18592.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Beige, clair.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie inférieure de la couche Us 18593, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18640
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18592.
 Sous : 18593.
 Sur : 18641.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Beige, clair.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie supérieure de la couche Us 18592, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18641
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18592.
 Sous : 18640.
 Sur : 18528.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Beige, clair.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie inférieure de la couche Us 18592, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué sur le secteur antique.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18643
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18524; 18594.
 Sous : 18525.

Sur : 18637.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie supérieure de la couche Us 18524, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué dans le quart sud-est de la partie sud du secteur 3.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18644
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18524; 18594.
 Sous : 18637.
 Sur : 18635.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargot.
 Description : Numéro donné à la partie inférieure de la couche Us 18524, afin d'y localiser un prélèvement malacologique effectué dans le quart sud-est de la partie sud du secteur 3.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18650
Catégorie : Couche de sédimentation.
 Type : Couche de terre.
 Sous : 18525.
 Sur : 18594.
 Dimensions : Épais. moy. 0,25 m.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Inclusions : Cailloutis, galets, tuileau, tuiles.
 Ramassages : Céramique.
 Description : Niveau de limon brun, compact et homogène, uniquement détecté à l'extrémité sud du secteur 3. Couche d'interface située entre le niveau de terre arable (Us 18525) et la couche de limon brun coquillier (Us 18594). Il peut s'agir d'un ancien niveau de labours, comme l'attesterait la présence de céramique entraînée par le brassage des terres depuis la zone antique.
Périodes : Haut Empire.
 Auteurs : Céline Payet.
Mobilier : Oui.
 – *Comptages des céramiques* : 4 fragments de céramique sigillée sud-gauloise.
 – *Typologie* :
 . céramique sigillée sud-gauloise : 4 décors de coupes SIG-SG Dr37.

Us 18694
Catégorie : Couche de sédimentation naturelle.
 Type : Sédimentation naturelle hydraulique.
 Égalité : 18575; 18593; 18592; 18638; 18639; 18640; 18641.

Sous : 18635.

Sur : 18528.

Dimensions : Épais. 0,24 m.

Texture : Limon argileux.

Couleur : Beige, clair.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Couche de sédimentation naturelle qui se développe sur le limon loessique jaune Us 18528. Il s'agit d'un limon argileux beige clair à traces de racines et pouponées calcaires, où l'on note encore la présence de coquilles d'escargots. Ce numéro a été donné la couche Us 18575, observée au sein du sondage mécanique n°1 réalisé dans le fossé FO18627.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Ensemble ENC18231

Secteur : 1.

CompoUs : 18231 : creusement-comblement de fossé; 18548 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 7; 18549 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 13; 18550 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 15; 18551 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 17; 18552 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 19; 18554 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 27; 18555 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 35; 18556 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 37; 18557 : comblement de fossé; 18652 : creusement de fossé circulaire; 18558 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 6; 18559 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 8; 18560 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 18; 18561 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 30; 18562 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 14; 18563 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 16; 18564 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 22; 18565 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 36.

CompoFait: FO18231 : fossé; FO18557 : fossé.
Commentaire : L'enclos circulaire ENC18231 est localisé au nord du cours actuel du Vistre, dans le secteur 1, à l'est de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre externe de seize mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,68 mètres et d'une profondeur maximale conservée de 0,20 mètres. Parmi les cinq enclos situés sur l'emprise de la fouille, il est le seul dont le tracé soit complet, nonobstant la tranchée de diagnostic au sud de l'enclos. A l'instar des autres enclos, le fossé FO18557 a été fouillé intégralement et manuellement à partir de quarante-quatre sondages d'un mètre de large. Un plot de 8,40 mètres de long sur 4,40 mètres de large et 0,50 mètres d'épaisseur, d'orientation nord-est/sud-ouest, a été maintenu en place en partie nord du fossé d'enclos afin d'effectuer un test méthodologique destiné à tamiser les terres labourées. Seule la première ligne la plus à l'ouest, ligne A, a été tamisée, en sept carrés successifs. Le tamisage a été réalisé sur place à l'eau avec deux maillages (4 et 2 mm) après un crible effectué sur une table de tamisage. L'Us 18652 caractérise le creusement du fossé. Celui-ci s'inscrit dans le limon argileux coquillier brun (Us 18524) et présente un profil en cuvette. L'Us 18557 caractérise le comblement général du fossé. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris, compact et homogène, avec de nombreux fragments de coquilles et des galets plus ou moins fréquents selon les sondages. Quinze Us techniques ont été créées pour le ramassage du mobilier céramique ou lithique mis au jour dans les sondages. Lors de la fouille, nous avons observé que la paroi interne du fossé d'enclos était généralement difficile à restituer. Nous pouvons envisager la présence d'une levée de terre ou d'une accumulation le long de la paroi interne qui se serait progressivement effondrée et aurait colmatée le fossé

FO18557. Un prélèvement malacologique de 10 litres de sédiments a été réalisé dans le sondage 44, sous le plot. A ce jour, la fonction funéraire de l'enclos n'a pu être prouvée. Le tri et l'analyse des refus de tamis seront donc une étape primordiale pour s'assurer de la fonction funéraire de l'enclos ENC18231 en particulier et du site en général.

Documents : MN18513, MN18514.

Photos : 18553, 18554, 18555, 18556, 18556a, 18556c, 18556d, 18556b, 18557, 18557a, 18558, 18562.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FO18557

Catégorie : Fossé.

Composition : 18548 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 7; 18549 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 13; 18550 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 15; 18551 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 17; 18552 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 19; 18554 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 27; 18555 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 35; 18556 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 37; 18557 : comblement de fossé; 18558 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 6; 18559 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 8; 18560 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 18; 18561 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 30; 18562 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 14; 18563 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 16; 18564 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 22; 18565 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 36; 18652 : creusement de fossé circulaire.

Commentaire : FO18557 appartient à l'ensemble ENC18231 créé lors du diagnostic archéologique. Il est localisé au nord du Vistre, dans le secteur 1, à l'est de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre externe de seize mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,68 mètres et d'une épaisseur maximale observée de 0,20 mètres. Le fossé est apparu sous 0,50 mètres de terre arable.

Photos : 18553, 18554, 18555, 18556, 18556a, 18556b, 18556c, 18556d, 18557, 18557a, 18558, 18562.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Us 18548

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 7. Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piochon, truelle.





Photo n°18553 Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18231.
Cliché pris depuis le nord-est © Inrap cliché Jérémie Bousquet

Photo n°18554 Vue en coupe de la section 9 réalisée dans l'enclos ENC18231.
Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18555 Vue en coupe de la section 11 réalisée dans l'enclos ENC18231. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18556 Vue en plan, puis en coupe, de la section 15 réalisée dans l'enclos ENC18231 et des tessons qui y ont été mis au jour.
Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18557 Vue en plan, puis en coupe, de la section 21 réalisée dans l'enclos ENC18231.
Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Photo n°18558 Vue en coupe de la section 37 réalisée dans l'enclos ENC18231. © Inrap cliché

Photo n°18562 Vue en coupe de la section 40 réalisée dans l'enclos ENC18231.
Cliché pris depuis le sud-ouest © Inrap cliché Jérémie Bousquet

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel n°7 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et quelques galets inférieurs à 5 cm.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 1 bord d'urne divergent (CNT-LOR U2).

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord d'urne CNT-LOR U2.

Us 18549

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 13.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 13 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Deux tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et quelques galets inférieurs à 8 cm.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: appariement possible avec us 18562.

Us 18550

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 15.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 13 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact. Ces fragments céramiques sont localisés le long de la paroi nord du fossé. Il ne s'agit pas d'un

dépôt volontaire mais d'un glissement du mobilier dans le fond du fossé, le long de la paroi.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Marie Bernard.

– Comptages des céramiques : 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 1 coupe à vasque arrondie-convexe, fond ombiliqué et décor de ressaut interne soulignant le bord + micro-fragments non comptabilisés.

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 coupe CNT-LOR C0.

Us 18551

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 17.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 17 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares petits galets. Les tessons sont apparus dans les 5 premiers centimètres du comblement du fossé.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 1 bord de coupelle non-dessiné.

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord de coupe CNT-LOR C0.

Us 18552

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 19.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 19 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et

de fréquents galets inférieurs à 5 cm.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental
Remarques: 1 grande coupe à marli et lèvre déversée, décorée de 2 ressauts internes (surface ext. rugosée ; int. lissée) recolle avec un fragment mis au jour dans l'us 18564. appariement possible avec us 18562.

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord de coupe CNT-LOR C0.

Us 18554

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 27.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 27 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares galets. Les tessons ont été observés dans le fond du comblement du fossé d'enclos.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental
Remarques: + micro-fragments non comptabilisés.

Us 18555

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 35.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargots, galets.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 35 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares galets inférieurs à 8 cm. Les tessons ont été observés dans le fond du comblement du fossé d'enclos. Rajoutons que dans ce sondage, le fossé

d'enclos ENC18231 a été coupé par une fosse de plantation, similaire à FS18553, qui n'a pas été enregistrée ni fouillée.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental
Remarques: appariement possible avec us 18565.

Us 18556

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 37.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 37 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Un tesson céramique a été découvert et ramassé dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18557

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18652.

Dimensions : Épais. 0,04 à 0,20 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Torchis.

Techniques : Pic, piuchon, truelle.

Description : Comblement du fossé d'enclos FO18557.

Il s'agit de l'Us générale de FO18557 à laquelle se rapportent toutes les Us techniques créées lors de la fouille manuelle du fossé circulaire. Le comblement est limono-argileux brun-gris, compact et homogène, avec de nombreux fragments de coquilles et des galets plus ou moins fréquents selon les sondages. Un fragment de torchis a été mis au jour et prélevé dans le sondage 36.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

Us 18558

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 6.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargots.
 Ramassages : Fragments de céramique.
 Techniques : Truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 6 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. De rares tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles.
 Périodes : Premier Âge du Fer.
 Auteurs : Mélanie Denoyelle.
 – Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18559

Catégorie : Couche technique.
 Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 8.
 Sur : 18652.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.
 Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.
 Ramassages : Fragments de céramique.
 Techniques : Piuchon, truelle.
 Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 8 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. De rares tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et quelques galets.
 Périodes : Premier Âge du Fer.
 Auteurs : Mélanie Denoyelle.
 – Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18560

Catégorie : Couche technique.
 Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 18.
 Sur : 18652.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.
 Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.
 Ramassages : Fragments de céramique, silex.
 Techniques : Piuchon, truelle.
 Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 18 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier mis au jour. Quelques tessons céramiques millimétriques et un fragment de lame en silex ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares petits galets.

Périodes : Premier Âge du Fer.
 Auteurs : Mélanie Denoyelle.
 – Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18561

Catégorie : Couche technique.
 Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 30.
 Sur : 18652.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargots, galets.
 Ramassages : Silex.
 Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 30 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier mis au jour. Un fragment de silex taillé a été mis au jour et prélevé dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares galets.
 Périodes : Premier Âge du Fer.
 Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18562

Catégorie : Couche technique.
 Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 14.
 Sur : 18652.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargots.
 Ramassages : Fragments de céramique.
 Techniques : Truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 14 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Quelques tessons céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles.
 Périodes : Premier Âge du Fer.
 Auteurs : Mélanie Denoyelle.
 – Comptages des céramiques : 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental
 Remarques: + micro-fragments non comptabilisés appariement possible avec us 18552 appariement possible avec us 18549.

Us 18563

Catégorie : Couche technique.
 Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 16.
 Sur : 18652.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 16 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. De rares petits fragments céramiques ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et de rares galets.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Comptages des céramiques : 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: + micro-fragments non comptabilisés.

Us 18564

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 22.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 22 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Un tesson céramique a été découvert et ramassé dans le comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 1 fragment portant un ressaut interne (surface ext. rugosée ; int. lissée) recolle avec le bord de coupe mis au jour dans l'us 18552.

Us 18565

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 36.

Sur : 18652.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18231, pour le sondage manuel 36 réalisé dans le fossé circulaire FO18557 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Plusieurs tessons de céramique ont été recueillis dans ce comblement limono-argileux brun-gris, homogène et compact,

présentant de nombreuses petites coquilles.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Comptages des céramiques : 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 1 bord d'urne divergent (CNT-LOR U2) ; 1 bord indet. appartenant probablement à une grande coupe de type CNT-LOR C1 appariement possible avec us 18555.

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord d'urne CNT-LOR U2; 1 bord.

Us 18652

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé circulaire.

Sous : 18557.

Sur : 18524.

Dimensions : Prof. 0,04 à 0,20 m.

Description : Us 18652 correspond au creusement du fossé d'enclos circulaire FO18557 (ENC18231). Le fossé apparaît sous la terre arable (Us 18525) et est creusé dans l'Us 18524. Les parois sont obliques et symétriques, le fond en cuvette. Le fossé est très arasé, la profondeur maximale observée est de 0,20 m. La largeur maximale conservée est de 0,68m.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Ensemble ENC18232

Secteur : 3.

CompoUs : 18232 : creusement-comblement de fossé; 18233 : creusement-comblement de fossé; 18576 : Us technique; 18664 : Creusement du fossé; 18569 : Comblement de fossé .

CompoFait: FO18232 : fossé; FO18233 : fossé; FO18569 : fossé.

Commentaire : L'enclos circulaire ENC18232, repéré lors du diagnostic, est localisé à l'est de la route départementale RD3 et au sud du Vistre, dans la partie est du secteur 3. Il est matérialisé par un fossé circulaire FO18569 dont le diamètre observé mesure de 16,10 m à l'intérieur à 17,30 m à l'extérieur. Le fossé a été repéré à 0,50 m sous le niveau actuel et il est conservé sur 0,22 m de profondeur. A l'instar des autres enclos, le fossé FO18569 a fait l'objet d'une fouille intégrale par tronçon. Lors du décapage, un plot quadrangulaire de 7 m de long sur 6 m de large d'une épaisseur de 0,50 m, orienté nord/sud, a été laissé en place sur la partie nord du fossé contre la berme est, en vue d'être tamisé pour notamment récupérer des esquilles osseuses. Etant donné l'absence d'éléments datant dans le fossé et les moyens consacrés au tamisage de deux autres enclos, celui-ci n'a pas sélectionné pour suivre le protocole.

Documents : MN18509.

Photos : 18567, 18568, 18569, 18570, 18571.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Marie Bernard.

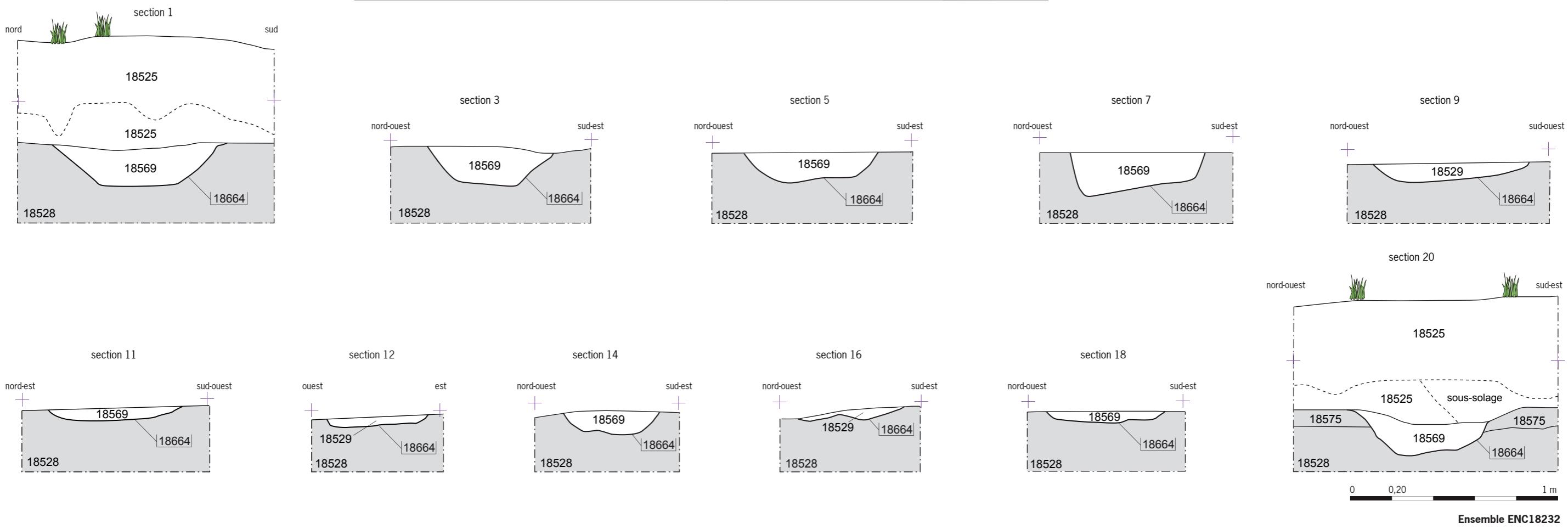
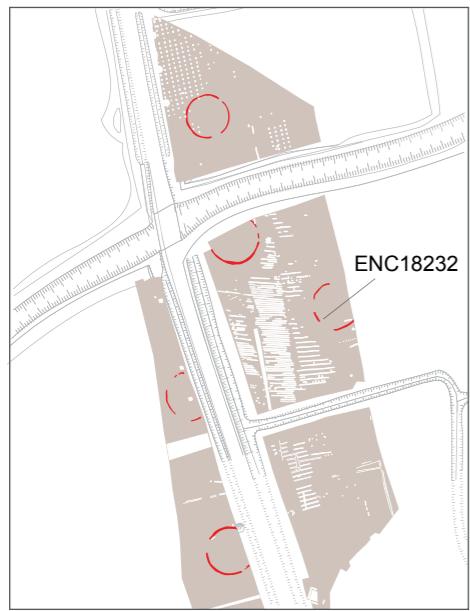




Photo n°18567 Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18232.
Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Jérémie Bousquet

Photo n°18568 Vue en coupe de la section 20 réalisée dans l'enclos ENC18232.
Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18569 Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18232.
Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18570 Vue en coupe de la section 3 réalisée dans l'enclos ENC18232.
Cliché pris depuis le sud-ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18571 Vue en coupe de la section 5 réalisée dans l'enclos ENC18232.
Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Fait FO18569**Catégorie :** Fossé.

Composition : 18569 : Comblement de fossé ; 18576 : US technique; 18664 : Creusement du fossé.

Commentaire : Le fossé FO18569 appartenant à l'ensemble ENC18232 se situe à l'est de la route départementale RD3 et au sud du Vistre, sur la partie est du secteur 3 nord. Le fossé a été repéré à 0,50 m sous le niveau actuel. Le niveau d'ouverture n'a pu être reconnu à cause des labours successifs qui ont bien arasé la structure. Le diamètre observé du fossé est de 16,10 m à l'intérieur et de 17,30 m à l'extérieur. La largeur observée à l'ouverture varie entre 0,45 et 0,85 m, le creusement se caractérise par un profil à bord peu évasé avec un fond plat présentant un léger pendage de l'extérieur vers l'intérieur et d'une largeur variable entre 0,40 et 0,50 m. La profondeur maximale observée est de 0,22 m. Le seul mobilier lithique présent dans la structure est un fragment de silex qui a été trouvé dans le comblement Us 18576 à l'approche du fond du fossé.

Photos : 18567, 18568, 18569, 18570, 18571.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Us 18569

Type : Comblement de fossé .

Équiv: 18576.

Sous : 18525.

Sur : 18644.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Comblement du fossé FO18569, caractérisé par un sédiment limono-argileux brun-gris moyen, compact et homogène, contenant de nombreux escargots millimétriques, quelques rares galets de quartzite (diamètre compris entre 2 et 8 cm), un fragment de galet de grès et de rares fragments de calcaire froid présent de manière aléatoire dans le comblement, ainsi qu'un fragment de silex. Il n'est conservé que sur 0,22 m d'épaisseur.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Marie Bernard; Lucile Brevet.

Us 18576

Type : Us technique.

Équiv: 18569.

Sous : 18525.

Sur : 18664.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Un fragment de silex.

Techniques : Piuchon, truelle.

Description : Us technique dans la section 2 du comblement Us 18569 du fossé FO18569. Elle se

caractérise par un limon brun-gris moyen, compact et homogène. Deux petits galets de quartzite (de diamètre compris entre 2 et 3 cm) et un fragment de silex qui a été ramassé ont été trouvés dans ce comblement.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Marie Bernard, Lucile Brevet.

Us 18664

Type : Creusement du fossé.

Sous : 18569; 18576.

Sur : 18575.

Dimensions : Diam. int. 16,10 m ext. 17,30 m larg. min. 0,45 m max. 0,85 m prof. max. 0,22 m.

Description : Creusement du fossé FO18569. De plan circulaire, il possède un diamètre observé de 16,10 m à l'intérieur et de 17,30 m à l'extérieur, la largeur observée varie entre 0,45 m et 0,85 m pour une profondeur de 0,22 m maximum observée. Il présente un profil en cuvette à fond plat avec un faible pendage vers la partie intérieure du fossé, les bords sont légèrement évasés.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Marie Bernard.

Ensemble ENC18236

Secteur : 3.

CompoUs : 18236 : creusement-comblement de fossé; 18566 : comblement de fossé; 18702 : creusement de fossé; 18567 : comblement de fossé.

CompoFait : FO18236 : fossé; FO18702 : fossé.

Commentaire : L'enclos circulaire ENC18236, repéré lors du diagnostic, se situe au sud du cours actuel du Vistre, à l'est de la RD3 dans la partie nord-ouest du secteur 3. Il est matérialisé par le fossé circulaire FO18702 qui mesure 17,50 m sur son pourtour extérieur. Repéré sous 0,70 m de terre arable, cet enclos se développe en partie hors emprise. Sa fouille a été réalisée à partir de 27 sondages d'un mètre de long, en privilégiant d'abord un sondage sur deux afin de pouvoir observer et relever les profils et ensuite les tronçons restant. Un plot à tamiser a été conservé dans la partie sud de l'enclos entre les sondages 20 et 13. Faute d'élément datant et du temps consacré au tamisage de deux autres enclos, celui-ci n'a pas fait l'objet du protocole. Un prélèvement malacologique a été effectué dans le sondage 28 mais n'a pas été étudié. La fouille du fossé a livré deux fragments de céramique non tournée.

Documents : MN18510.

Photos : 18563, 18563a, 18564, 18565.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Céline Payet; Jérémie Bousquet.

Fait FO18702

Catégorie : Fossé.

Composition : 18566 : comblement de fossé; 18567 : comblement de fossé; 18702 : creusement de fossé.

Commentaire : Le fossé FO18702 appartenant à l'ensemble ENC18236 se situe au nord-ouest de la zone 3. Repéré à 0,70 m sous la terre arable, il n'est visible que dans sa moitié sud, l'autre partie étant située hors emprise sous la berme de fouille. De forme circulaire, ce fossé mesure 17,50 m de diamètre à l'extérieur et 15,30 m à l'intérieur, pour une largeur variant de 0,60 m à 0,70 m et une profondeur maximale de 0,20 m. Dans sa partie orientale, deux interruptions affectant le tracé de cet enclos peuvent résulter d'un sous-solage ou d'un surdécapage.

Documents : MN18510.

Photos : 18563, 18563a, 18564, 18565.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Us 18566

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18702.

Dimensions : Épais. 0,20 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement du fossé FO18702 de l'enclos ENC18236 constitué d'un limon argileux brun compact et homogène, contenant de nombreux escargots et très peu de galets (module : 1 à 20 cm) présents de manière aléatoire dans les sondages. Il n'est conservé que sur 0,20 m de profondeur en moyenne.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Céline Payet; Jérémie Bousquet.

Us 18567

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18702.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Us technique correspondant au sondage 7 de l'Us 18566 de l'enclos 18236. Comblement constitué d'un limon argileux brun compact et homogène, contenant de nombreux escargots. Deux fragments de céramiques ont été trouvés et ramassés, localisés respectivement dans la trace de labour qui coupait le sondage et sur le bord externe de l'enclos dans la partie inférieure du comblement.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Céline Payet ; Jérémie Bousquet.

Mobilier : Oui.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Intrusions: 1 fragment d'amphore italique Remarques: 1 bord d'urne divergent (CNT-LOR U2).

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord d'urne CNT-LOR U2.

Us 18702

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18566; 18567.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 17,50 m larg. 0,65 m prof. 0,20 m.

Description : Creusement du fossé FO18702 de l'enclos ENC18236. De plan circulaire, il possède un diamètre observé de 17,50 m, pour une largeur variant entre 0,60 m et 0,70 m et une profondeur moyenne de 0,20 m. Il présente un profil en forme de cuvette à fond plat. Certains bords du creusement sont difficiles à délimiter en raison de perturbations liées aux labours.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Céline Payet; Jérémie Bousquet.

Ensemble ENC18249

Secteur : 2.

CompoUs : 18249 : creusement-comblement de fossé; 18682 : creusement de fossé circulaire; 18577 : comblement de fossé circulaire; 18578 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 19; 18579 : rassemblement de mobiliers du sondage 17; 18580 : rassemblement de mobiliers de provenance inconnue. CompoFait: FO18577 : fossé.

Commentaire : L'enclos circulaire ENC18249, déjà repéré lors du diagnostic, est localisé dans la partie nord du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre de quinze mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,56 mètres et d'une profondeur maximale conservée de 0,14 mètres. Son tracé a été perturbé par l'aménagement du réseau BRL le long de la RD3. De plus dans ce secteur, les terrains présentent un état de conservation médiocre en comparaison de la partie sud du secteur 2 où se situe l'enclos ENC18251. Un plot à tamiser a été conservé dans la partie est de l'enclos mais n'a pas fait l'objet du protocole spécifique étant donné l'absence d'éléments datant et le temps déjà consacré au tamisage de deux autres enclos. Le fossé de l'enclos ENC18249 a été intégralement fouillé manuellement par l'intermédiaire de 17 sondages d'un mètre de long. Une Us principale a été créée pour définir le comblement général du fossé (Us 18577). Elle se caractérise par un limon argileux brun, compact et homogène, mêlé à de fréquentes inclusions de coquilles et à de rares galets. Deux autres Us ont été créées pour isoler le mobilier découvert dans les sondages 17 et 19 (Us techniques 18578 et 18579). L'Us 18682 caractérise le creusement du fossé qui présente des parois obliques et un fond relativement plat. Quelques tessons céramiques, un probable fragment de meule ainsi qu'un outil en silex ont été mis au jour dans le comblement du fossé. Un prélèvement malacologique de 10 litres de sédiments a été réalisé dans le sondage 18.

Documents : MN18520.

Photos : 18580, 18581, 18581a, 18582, 18583.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Hors Fait

Us 18580

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers de provenance inconnue.

Équiv: 18525.

Sur : 18528.

Description : Numéro technique donné à un tesson de céramique non tournée, écrasé en trois morceaux et retrouvé dans les niveaux de terre arable (Us 18525) au centre de l'enclos ENC18249.

Auteurs : Guilhem Marty.

– Comptages des céramiques : 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Fait FO18577

Catégorie : Fossé.

Composition : 18577 : comblement de fossé circulaire; 18578 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 19; 18579 : rassemblement de mobiliers du sondage 17; 18682 : creusement de fossé circulaire.

Commentaire : FO18577 appartient à l'ensemble ENC18249 créé lors du diagnostic archéologique. Il est localisé dans la partie nord du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre externe de quinze mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,56 mètres et d'une épaisseur maximale de 0,14 mètres. Le tracé du fossé est très incomplet, notamment à cause de la tranchée BRL d'orientation nord/sud qui traverse l'enclos, mais également à cause de l'important arasement observé dans la partie nord du secteur.

Photos : 18580, 18581, 18581a, 18582, 18583.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Us 18577

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé circulaire.

Sous : 18525.

Sur : 18682.

Dimensions : Épais. 0,08 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique, silex.

Techniques : Piochon, truelle.

Description : Us 18577 correspond au comblement du fossé d'enclos FO18577. Il s'agit de l'Us générale de FO18577 à laquelle se rapportent les deux Us techniques créées lors de la fouille manuelle du fossé circulaire. Le comblement est limono-argileux brun, compact et homogène, avec de nombreux fragments de coquilles et de rares petits galets (de 1 à 4 cm). Un prélèvement malacologique a été réalisé dans ce comblement, dans le sondage n°18.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Mobilier : Oui.

Prélèvements : Oui.

Us 18578

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 19.

Sous : 18525.

Sur : 18682.

Dimensions : Larg. 0,50 m épais. 0,16 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Meule.

Techniques : Truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de

l'enclos ENC18249, pour le sondage manuel 19 réalisé dans le fossé circulaire FO18577 et afin d'identifier le mobilier lithique mis au jour. Un bloc de basalte (10 cm x 8 cm x 3 cm) a été découvert dans le fond du fossé. Il présente une surface plate légèrement arrondi : probable fragment de meule ?.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Mobilier : Oui.

Us 18579

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers du sondage 17.

Sous : 18525.

Sur : 18682.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique, silex.

Techniques : Truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18249, pour le sondage manuel 17 réalisé dans le fossé circulaire FO18577 et afin d'identifier

le mobilier céramique et lithique mis au jour. Deux tessons céramiques et un outil en silex ont été découverts et ramassés dans le comblement limono-argileux brun, homogène et compact.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Mobilier : Oui.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18682

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé circulaire.

Sous : 18577.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 0,50 m prof. 0,14 m.

Description : Creusement du fossé circulaire FO18577 d'une largeur moyenne de 0,50 m et d'une profondeur maximale observée de 0,14 m. Les parois sont obliques et le fond relativement plat.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Ensemble ENC18251

Secteur : 2.

CompoUs : 18251 : creusement-comblement de fossé; 18252 : creusement-comblement de fossé; 18570 : comblement de fossé circulaire; 18685 : creusement de fossé circulaire; 18571 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 22; 18572 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 1; 18573 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 18.

CompoFait: FO18251 : fossé; FO18252 : fossé; FO18570 : fossé.

Commentaire : L'enclos circulaire ENC18251, déjà repéré lors du diagnostic, est localisé dans la partie sud du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit d'un fossé circulaire d'un diamètre de quinze mètres, d'une largeur maximale conservée de 0,90 mètres et d'une profondeur maximale conservée de 0,31 mètres. Le tracé est incomplet car une partie de l'enclos s'engage sous la berme orientale de l'emprise de fouille. A l'instar des autres structures similaires, l'enclos ENC18251 a été intégralement fouillé manuellement par l'intermédiaire de 22 sondages d'un mètre de long. L'Us 18570 est l'Us principale de comblement du fossé. Elle est composée d'une matrice limono-argileuse brune, compacte et homogène, contenant quelques inclusions de coquilles millimétriques et quelques galets de quartzite. Nous pouvons également noter la présence irrégulière de poches argileuses et sableuses jaune. Trois autres Us ont été créées, les Us techniques 18571, 18572 et 18573 servant à identifier le mobilier

découvert dans les sondages. L'Us 18685 caractérise le creusement du fossé qui présente des parois obliques et symétriques et un fond relativement plat. Le creusement de l'enclos ENC18251 apparaît dans l'horizon naturel jaune (Us 18527) mais ces parois ont été creusées au-dessus de la couche de limon brun coquillier (Us 18524). Un prélèvement malacologique de 10 litres de sédiments a été réalisé dans le sondage 6. Le plot installé pour le tamisage au sud-est de l'enclos n'a pu faire l'objet que d'un tamisage partiel (bande est). Rajoutons que l'enclos est coupé dans sa partie nord-ouest par une trace agraire (TA18574).

Documents : MN18519.

Photos : 18572, 18572a, 18573, 18573a, 18574, 18574a, 18575, 18575a, 18576, 18576a, 18577, 18578, 18578a, 18579.

Périodes : Premier Âge du Fer.

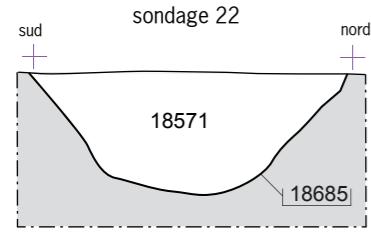
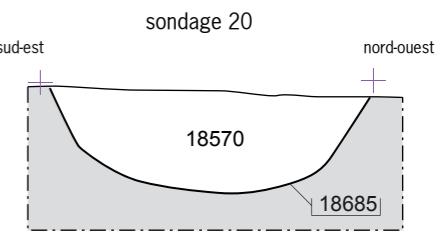
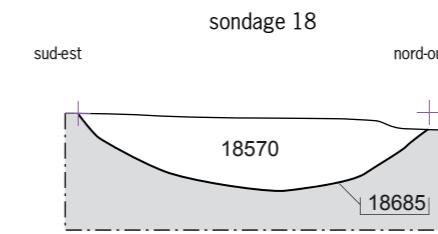
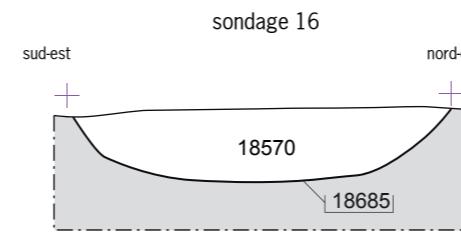
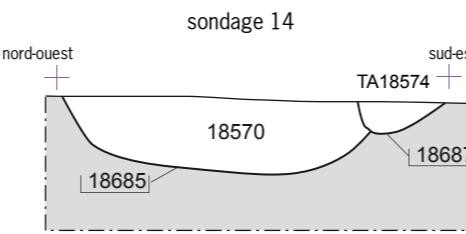
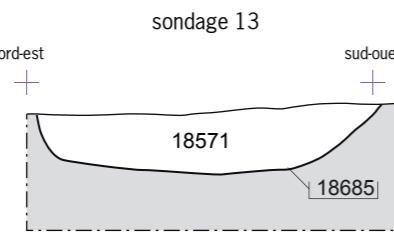
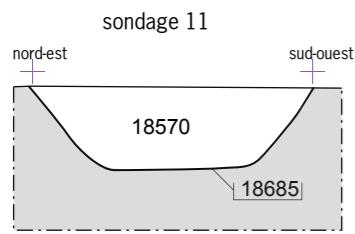
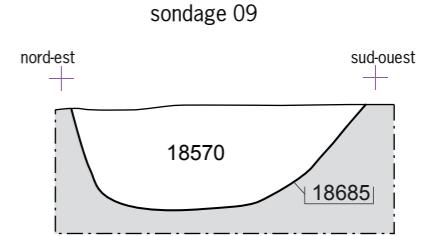
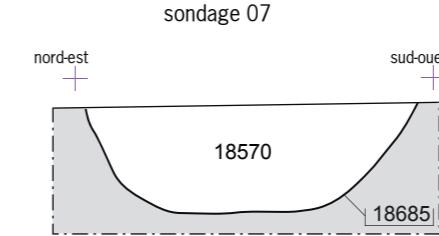
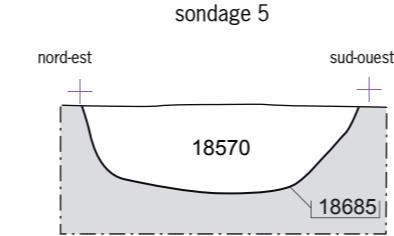
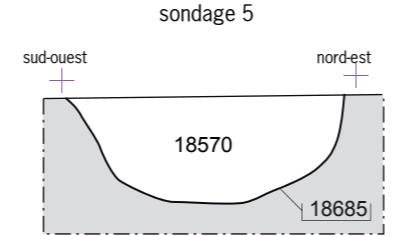
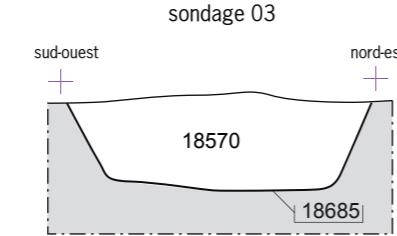
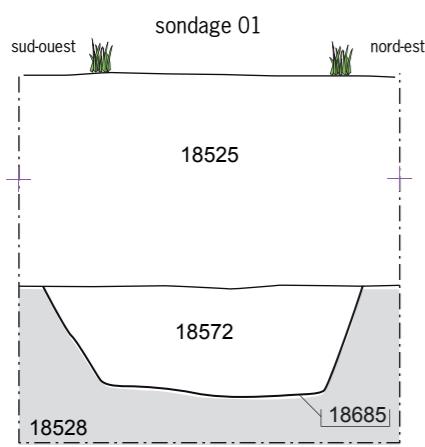
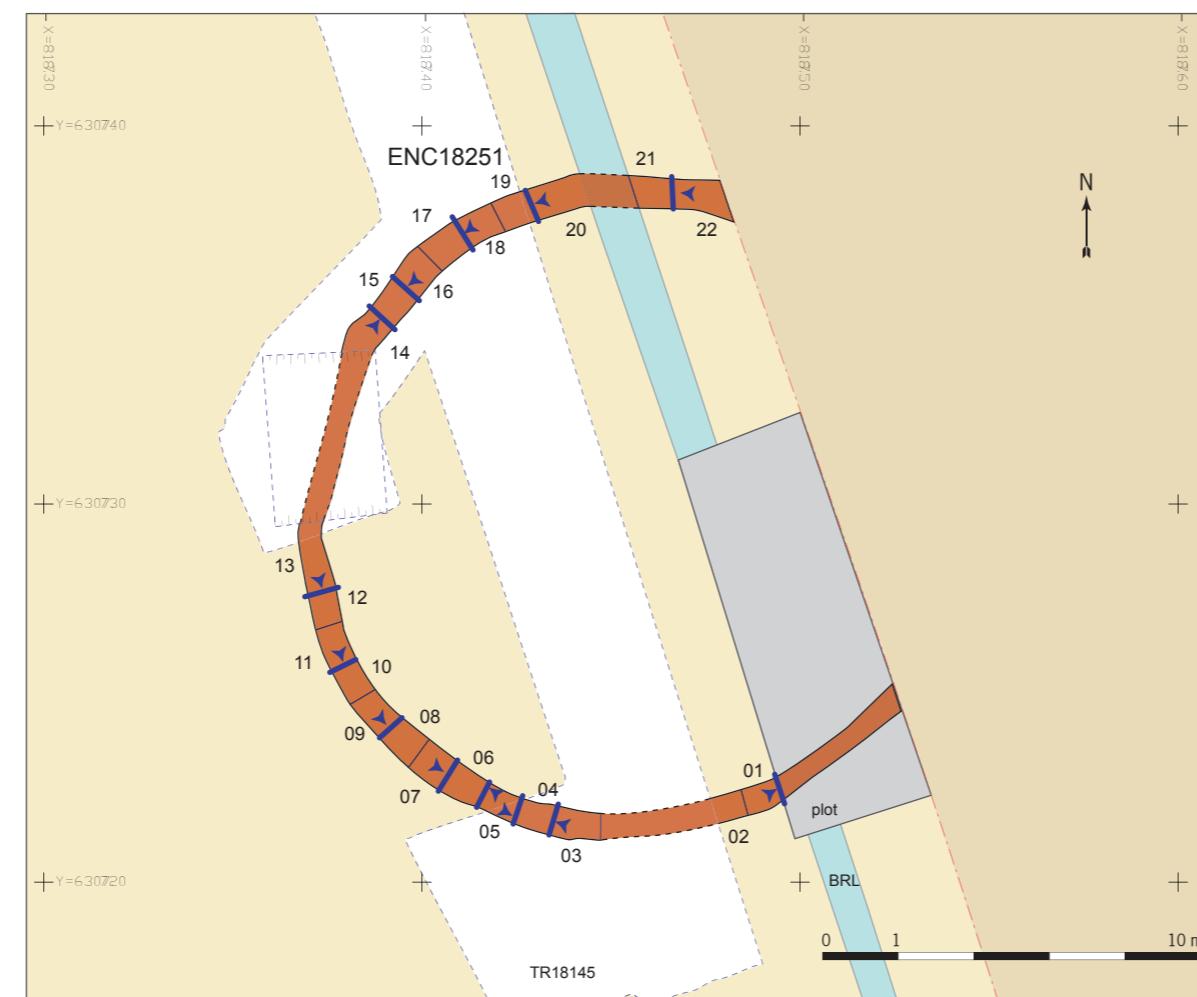
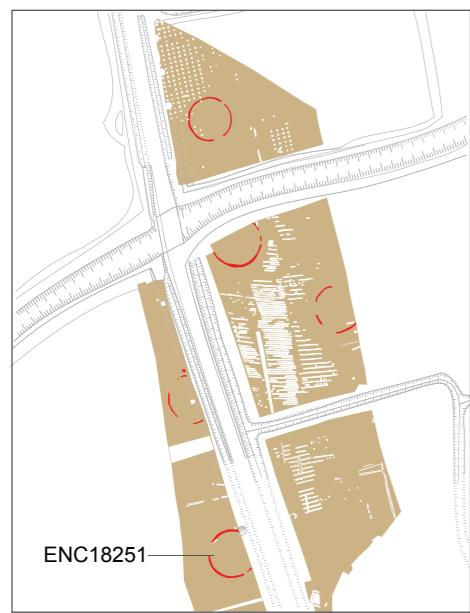
Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Fait FO18570

Catégorie : Fossé.

Composition : 18570 : comblement de fossé circulaire; 18571 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 22; 18572 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 1; 18573 : rassemblement de mobiliers dans le sondage 18; 18685 : creusement de fossé circulaire.

Commentaire : FO18570 appartient à l'ensemble ENC18251 créé lors du diagnostic archéologique. Il est localisé dans la partie sud du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Au nord se trouve une structure similaire,



0 0,20 1 m

Ensemble ENC18251



Photo n°18572 Vue en plan, puis en coupe, de la section 22 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis le sud-est © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18573 Vue en plan, puis en coupe, de la section 14 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18574 Vue en plan, puis en coupe, de la section 11 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis le nord-ouest © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18575 Vue en plan, puis en coupe, de la section 9 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis le nord-sud/ouest © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18576 Vue en plan, puis en coupe, de la section 5 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis le sud-ouest © Inrap cliché Alexandra Klinger

Photo n°18577 Vue en plan, puis en coupe, de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18251.
Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Guilhem Marty

Photo n°18578 Vue de l'enclos ENC18251 en cours de fouille.
Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Guilhem Marty

Photo n°18579 Vue des sondages 3 à 8 de l'enclos ENC18251 après fouille complète.
Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Alexandra Klinger

ENC18249. La partie extrême est de l'enclos n'a pas pu être observée car elle se trouve sous la route actuelle et hors de l'emprise de fouille. De plus, une tranchée BRL perturbe le tracé du fossé au nord. Le fossé FO18570, d'un diamètre de quinze mètres, se distingue des quatre autres structures similaires par la largeur et la hauteur du creusement observé. Sa largeur maximale est de 0,90 m et sa profondeur maximale est de 0,31 m.

Photos : 18572, 18572a, 18573, 18573a, 18574, 18574a, 18575, 18575a, 18576, 18576a, 18577, 18578, 18578a, 18579.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Us 18570

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé circulaire.

Sous : 18525.

Sur : 18685.

Dimensions : Épais. 0,28 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us de comblement général de FO18570 à laquelle se rapportent les trois Us techniques créées lors de la fouille manuelle. Le comblement est limono-argileux brun, compact et homogène, avec des inclusions millimétriques de coquilles et des poches d'argile sableuse jaune. Des galets de quartzite sont également présents, 2 à 6 selon les sondages et de deux types de taille : ceux inférieurs ou égaux à 5 cm et ceux inférieurs ou égaux à 12 cm.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

Us 18571

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 22.

Sous : 18525.

Sur : 18685.

Dimensions : Épais. 0,31 m larg. 0,82.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18251, pour le sondage manuel 22 réalisé dans le fossé circulaire FO18570 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Un tesson céramique a été découvert dans le comblement limono-argileux brun, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et quelques galets.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18572

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 1.

Sous : 18525.

Sur : 18685.

Dimensions : Larg.0,75 m épais. 0,29 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18251, pour le sondage manuel 1 réalisé dans le fossé circulaire FO18570 et afin d'identifier le mobilier céramique mis au jour. Un tesson céramique a été découvert dans le comblement limono-argileux brun, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles et quelques galets.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18573

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers dans le sondage 18.

Sous : 18525.

Sur : 18685.

Dimensions : Larg. 0,94 m épais. 0,18 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Pierre.

Description : Us technique créée lors de la fouille de l'enclos ENC18251, pour le sondage manuel 18 réalisé dans le fossé circulaire FO18570 et afin d'identifier le mobilier lithique mis au jour. Un galet pouvant avoir servi d'outil a été découvert dans le comblement limono-argileux brun, homogène et compact, présentant de nombreuses petites coquilles.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18685

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé circulaire.

Sous : 18570.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 0,90 m prof. 0,28.

Description : Creusement du fossé FO18570 d'une largeur maximale de 0,90 m et d'une profondeur maximale de 0,28 m. Les parois sont obliques et le fond relativement plat.

Périodes : Premier Âge du Fer.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18501

Catégorie : Fosse.

Composition : 18501 : comblement de fosse; 18582 : comblement de fosse; 18583 : comblement de fosse; 18584 : comblement de fosse; 18654 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse localisée en partie centrale du secteur 3 nord, à l'ouest de l'enclos ENC18232. De plan circulaire, ce creusement se caractérise à son ouverture par le diamètre qui oscille entre 0,87 et 0,92 m et une profondeur conservée de plus d'un mètre. Testée par moitié dans sa partie sud, de manière manuelle puis mécanique, cette fosse, dont le profil évoque un silo présente un colmatage polyphasé témoignant d'au moins 4 grands épisodes de comblement. Si le plus ancien (Us 18584) peut s'être formé par infiltration des sédiments dans le silo encore en partie fermé, les comblements suivants (Us 18583, 18584 et 18501) semblent, en revanche, provenir d'apports volontaires successifs et massifs. Le bouchon du silo, retrouvé effondré au fond de la structure sur la couche 18584 attesterait d'ailleurs de ces deux grandes phases de colmatage.

Documents : MN18506, MN18507.

Photos : 18546, 18590, 18590a.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Us 18501

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18582.

Dimensions : Épais. max : 0.28 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Gris, foncé.

Inclusions : Graviers.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Colmatage supérieur de la fosse FS18501, caractérisé par un limon gris sombre, homogène et compact. Epais de 0,28 m au maximum, ce niveau, qui recelait de tous petits graviers, est assez fortement impacté par les labours modernes.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Prélèvements : Oui.

Us 18582

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18501.

Sur : 18583.

Dimensions : Épais. moy : 0.32 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Gris, clair.

Inclusions : Graviers.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Colmatage intermédiaire de la fosse FS18501, reposant sur le toit de l'apport de galets Us 18583. Il s'agit d'un niveau de limon gris clair,

parsemé de minuscules tâches plus jaunâtre, homogène et compact et d'une épaisseur moyenne de 0,32 m. Il ne présente aucune inclusion, si ce n'est de rares escargots microscopiques.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Prélèvements : Oui.

Us 18583

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18582.

Sur : 18584.

Dimensions : Épais. max : 0.30 m.

Texture : Limon, galets.

Structure : Peu compacte, hétérogène.

Couleur : Brun, rouille.

Inclusions : Graviers.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement intermédiaire de la fosse FS18501, caractérisé par une accumulation de galets de grès et de quartzite (modules : 4 à 12 cm), entre lesquels s'est infiltré un limon brun rouille. Ce niveau épais de 0,30 m au maximum peut correspondre soit à un apport volontaire de matériaux. Il peut également s'agir de l'effondrement dans la fosse d'un amas de galets signalant la structure.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Prélèvements : Oui.

– Comptages des céramiques : 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18584

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18583.

Sur : 18654.

Dimensions : Épais. max : 0.11 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Très compacte, homogène.

Couleur : Brun, foncé.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement initial de la fosse FS18501, qui épouse le fond de la structure sur une épaisseur de 0,11 m. Il s'agit d'un limon sombre, très argileux, homogène et compact et contenant de nombreux fragments malacologiques. A sa surface, trois dalles de calcaire froid peuvent appartenir au «bouchon» du silo qui se serait effondré au fond de la structure. Ces dernières, mesurant respectivement 0,56 x 0,42 x 0,04 m, 0,25 x 0,26 x 0,04 m et 0,32 x 0,16 x 0,04 m, ne proviendrait que d'un seul élément qui se serait fracturé au moment de sa chute.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Prélèvements : Oui.

Us 18654

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18584.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,87 à 0,92 m prof. 1,04 m.
 Description : Creusement de la fosse FS18501, mesurant entre 0,87 et 0,92 m de diamètre selon les endroits. Cette excavation d'une profondeur conservée de 1,04 m, entaille assez nettement les niveaux de limons Us 18524 et Us 18528 et de manière plus superficielle la terrasse à galets Us 18581. Elle se définit par un profil «ampoulé» aux parois inférieures sur-creusées et font plat.
 Périodes : Âge du Bronze ancien.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

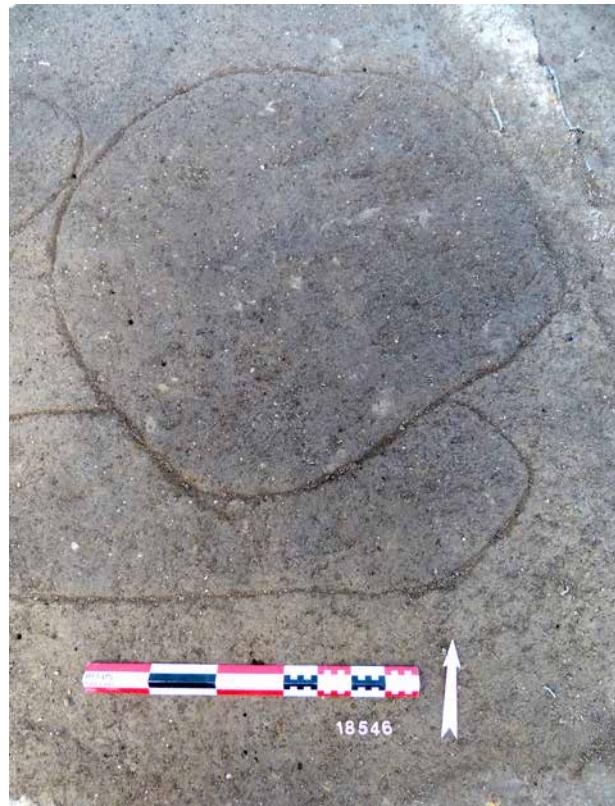
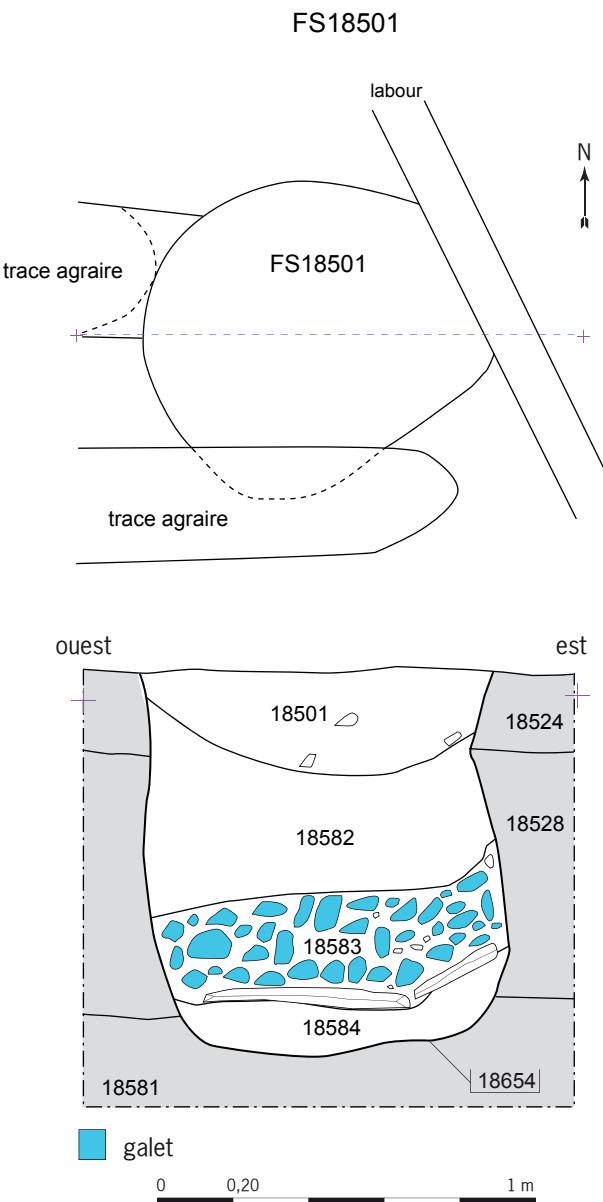


Photo n°18546 Vue en plan de la fosse FS18501 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Jérémy Bousquet

Photo n°18590 Vue en coupe de la fosse FS18501 après sondage mécanique. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Guilhem Marty

Fait FS18503

Catégorie : Fosse.

Composition : 18503 : comblement de fosse; 18665 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse ovale localisée à l'est de la route départementale RD3, en partie nord du secteur 3, au sein d'une concentration de petites fosses de tailles similaires. Il s'agit d'une structure de plan ovale mesurant 0,52 m de long pour 0,30 m de large. Du fait de ses dimensions modestes et de son environnement, mais surtout de la présence de petites pierres contre les parois, cette structure peut être assimilée à la partie la plus profonde d'un trou de poteau, à moins qu'il ne s'agisse des derniers vestiges d'une trace de plantation totalement arasée.

Documents : MN18501.

Photos : 18534, 18538.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18503

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18665.

Dimensions : Épais. 0,12 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, blocs, galets.

Techniques : Truelle.

Description : Niveau de limon argileux brun-gris, compact et homogène qui comporte de nombreuses petites coquilles d'escargot. En partie supérieure, on notera la présence de quelques éléments lithiques, dont deux galets de taille moyenne (9 x 5 cm), deux autres de taille plus modeste (2 x 1cm), ainsi que trois fragments de pierre calcaire (5 cm x 7 cm).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18665

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18503.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,52 m larg. 0,30 m prof. 0,12 m.

Description : Creusement de la fosse FS18503, de plan ovale, mesurant 0,52 m de long pour 0,30 m de large. Il présente des parois très incurvées, presque évasées qui atteignent un fond plat situé 0,12 m sous le niveau d'apparition de la fosse.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

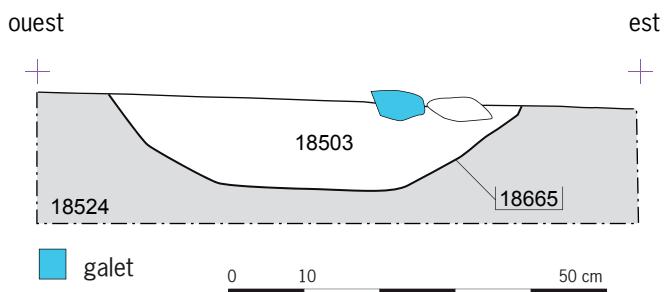
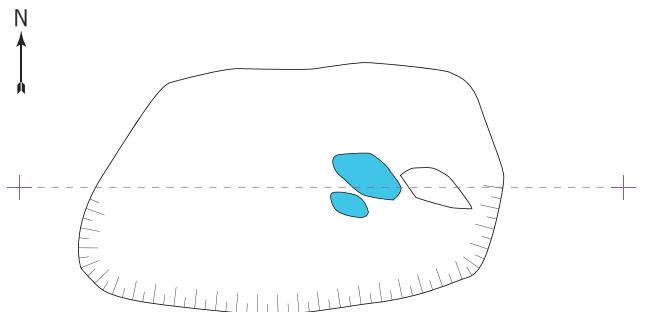
FS18503

Photo n°18534 Vue en plan de la fosse FS18503 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Photo n°18538 Vue en plan de la fosse FS18503 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18504

Catégorie : Fosse.

Composition : 18504 : comblement de fosse; 18666 : creusement de fosse.

Commentaire : Petite fosse située à l'est de la fosse FS18505 et au nord des fosses FS18509 et FS18510. De plan ovoïde (0,36 x 0,24 m) elle est apparue à 0,65 m environ sous la terre arable. En raison de la présence d'autres creusements en périphérie, cette structure peut être interprétée comme le fond d'un creusement de plantation de vigne ou d'un trou de poteau.

Documents : MN18504.

Photos : 18532, 18504.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18504

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18666.

Dimensions : Épais. 0,12 m.

Texture : Limon argileux.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18504 constitué d'un limon faiblement argileux brun-gris contenant quelques fragments de petits escargots, des galets de quartzite de 4 à 7 cm de diamètre. On note également la présence d'un fragment d'amphore. Ces éléments sont situés uniquement à la surface de la fosse.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Marie Bernard.

Mobilier : Oui.

– Comptages des céramiques : 1 fragment d'amphore italique.

Us 18666

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18504.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,36 m larg. 0,24 m prof. 0,12 m.

Description : Creusement ovoïde, mesurant 0,36 m de long pour 0,24 m de large et se caractérisant par des parois incurvées et un fond plat. Il est profond de 0,12 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

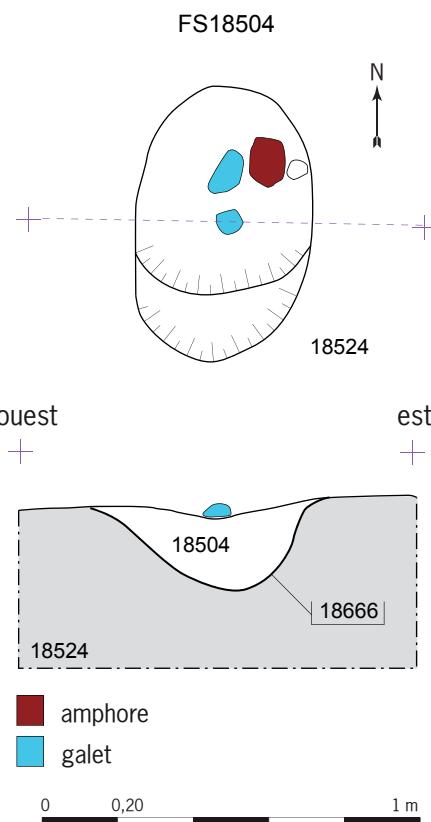


Photo n°18532 Vue en plan de la fosse FS18504 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Marie Bernard

Fait FS18505

Catégorie : Fosse.

Composition : 18505 : comblement de fossé; 18667 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire localisée au nord du secteur 3, impactant le comblement du fossé FO18627. De plan circulaire (0,27 m de diamètre), cette structure a été interprétée comme les vestiges d'un trou de poteau, les pierres présentes dans le comblement pouvant faire office de calage, ou comme le fond d'une fosse de plantation.

Documents : MN18501.

Photos : 18533, 18505.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18505

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18667.

Dimensions : Épais. 0,13 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, calcaire.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Couche colmatant la fosse FS18505 constituée d'un limon argileux brun-gris, homogène, compact et qui comporte de nombreuses petites coquilles. On notera également de quelques galets pris dans ce comblement (8 x 4 cm), de rares pierres calcaires de taille variable et un fragment de dolium.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Inventaire du mobilier : Céramique: 1 fragment.

Terre: 1 fr. de tuile calcaire non conservé [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de dolium.

Us 18667

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18505.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,27 m prof. 0,13 m.

Description : Creusement pratiquement circulaire, mesurant 0,27 m de diamètre en moyenne. Il se caractérise par des parois incurvées, presque verticales et un fond plat. Il est profond de 0,13 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

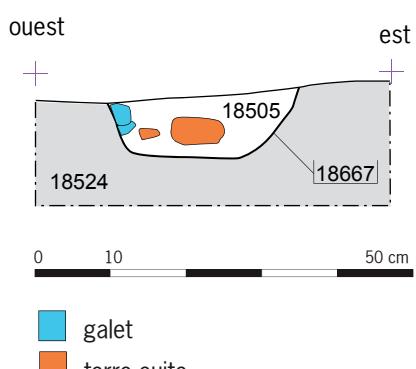
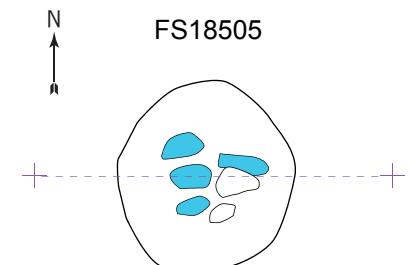


Photo n°18505 Vue en plan de la fosse FS18505 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18506

Catégorie : Fosse.

Composition : 18506 : comblement de fosse; 18668 : creusement de fosse.

Commentaire : Petite fosse située au nord de SL18508 et à l'ouest de FS18507. Apparue sous 0,65 m de terre arable, cette structure est de forme ovale orientée nord-ouest/sud-est et mesure 0,58 x 0,30 m. Elle peut marquer l'emplacement d'une fosse de plantation de vigne ou le fond d'un trou de poteau.

Documents : MN18505.

Photos : 18528, 18506.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18506

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18668.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Épais. 0,17 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, calcaire.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de limon argileux brun-gris contenant de nombreux petits escargots, ainsi que plusieurs galets (5 x 12 cm), des éclats de calcaire (5 x 10 cm), et des fragments de céramique visibles en surface.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire du mobilier : Céramique: 10 fragments.

Terre: 1 fr. de tuile calcaire non conservé [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 2 fragments d'amphore gauloise; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental; 1 fragment de dolium.

– Typologie :

. céramique non tournée du Languedoc oriental: 1 bord.

Us 18668

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18506.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,58 m larg. 0,30 m prof. 0,17 m.

Description : Creusement oblong aux contours irréguliers, mesurant 0,58 m de longueur sur son axe nord-ouest/sud-est pour 0,30 m de largeur. Il présente un profil à parois évasées et un fond en légère pente vers l'ouest. Il est profond de 0,17 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

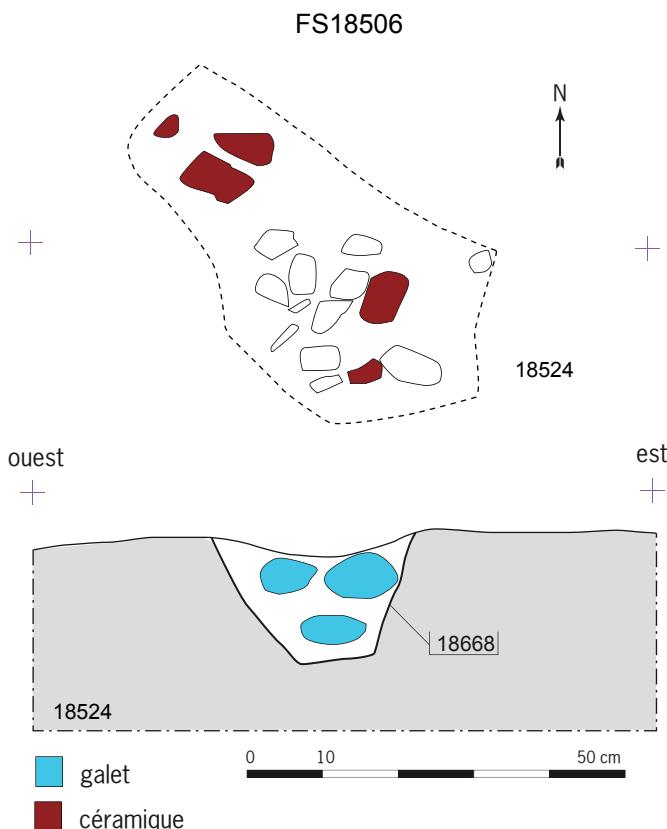


Photo n°18506 Vue en plan de la fosse FS18506 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18507

Catégorie : Fosse.

Composition : 18507 : comblement de fosse; 18669 : creusement de fosse.

Commentaire : Petite fosse apparue à 0,65 m sous le niveau du sol, au nord du secteur 3 et au sud-est des fosses FS18506 et SL18508. Il s'agit d'une structure de plan ovale orienté est/ouest et qui mesure 0,33 m de long pour 0,24 m de large. Son comblement, dans lequel ont été notés quelques éléments lithiques, laisse à penser qu'il s'agit d'un trou de poteau ou bien d'un emplacement dans lequel été disposé un cep de vigne.

Documents : MN18504.

Photos : 18536, 18507.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18507

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18669.

Orientation: Nord>sud.

Dimensions : Épais. 0,21 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, cailloux.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Niveau de limon argileux brun gris colmatant la fosse FS18507. Outre des escargots microscopiques, ce niveau inclut des galets de quartzite et des éclats calcaires (5 x 10 cm maximum).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18669

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18507.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,33 m larg. 0,24 m prof. 0,21 m.

Description : Creusement de la fosse FS18507, de plan ovale, orienté nord/sud et mesurant 0,33 m de long pour 0,27 m de large. Il présente des parois incurvées et un fond en légère cuvette. Il est profond de 0,21 m à son point le plus bas.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

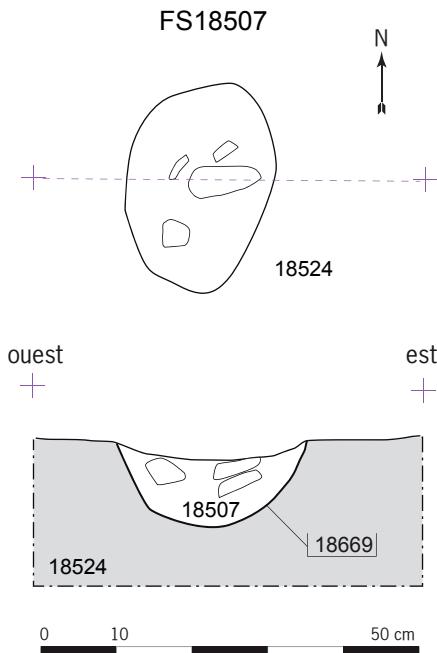


Photo n°18507 Vue en plan de la fosse FS18506 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait SL18508**Catégorie :** Sol.**Composition :** 18508 : niveau de sol.

Commentaire : Reliquat de niveau de sol, conservé sur une zone à peu près circulaire de 0,50 m de diamètre. Cette horizon se caractérise par une accumulation de tessons en céramique non tournée disposés à plat dans une dépression à peine marquée affectant le toit de l'Us 18524. Compte tenu de ses caractéristiques, le sol SL18508 est à rapprocher des horizons SL18520, SL18521 et SL18526 qui ont livré le même type de mobilier.

Documents : MN18501.**Photos :** 18508, 18541.**Périodes :** Âge du Bronze ancien.**Us 18508****Fait:** SL18508.**Catégorie :** Sol.**Type :** Niveau de sol.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. 0,50 m / épais. 0,08 m.**Texture :** Limon argileux.**Structure :** Peu compacte, homogène.**Couleur :** Brun, jaune.**Inclusions :** Coquilles, galet.**Ramassages :** Céramique.**Techniques :** Truelle.

Description : Reliquat de niveau de sol, présentant en surface une concentration de céramiques non tournées (dont deux fragments à cordon digité et un fragment à cordon pincé) ainsi qu'un fragment de céramique fine tournée. Ce mobilier, conservé sur 3 cm d'épaisseur, repose sur un niveau de limon-argileux brun jaune, peu compact et contenant beaucoup de coquilles d'escargots.

Périodes : Âge du Bronze ancien.**Auteurs :** Jérémie Bousquet.

– *Inventaire du mobilier* : Céramique: 84 fragments. 80 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 84 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Intrusions: 2 fragments de céramique à pâte claire

Remarques: 64 tessons et 30 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu non restituables.

Typo: 3 tessons décorés d'un cordon à impressions digitées, section triangulaire 1 bord de céramique tournée à pâte calcaire intrusif.

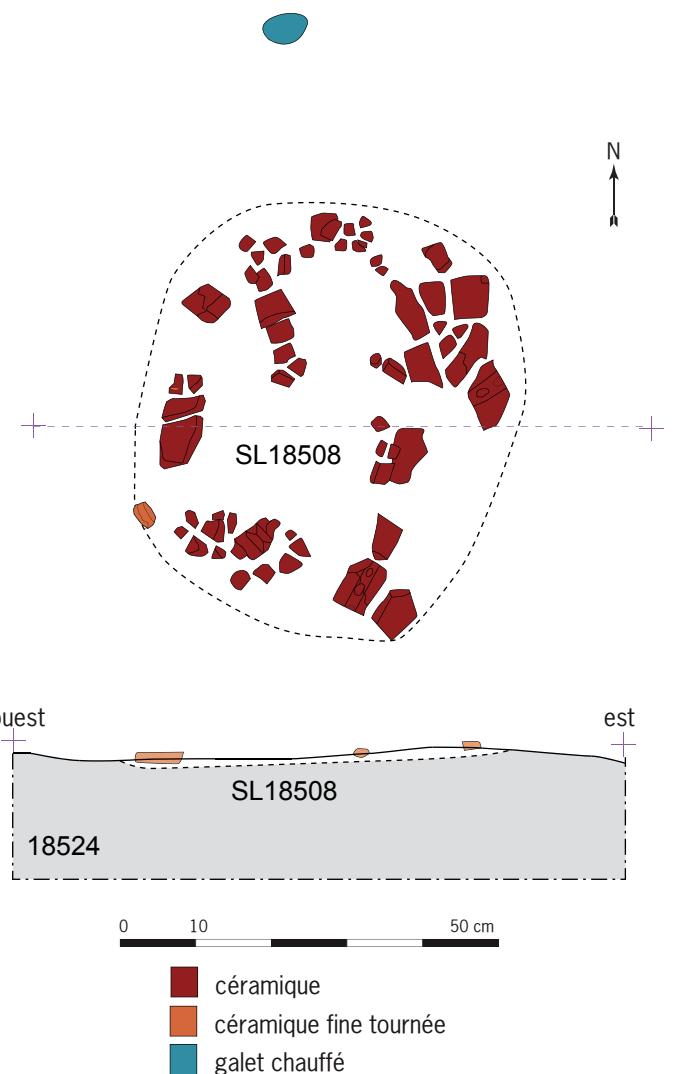


Photo n°18508 Vue en plan du niveau de sol SL18508 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18509

Catégorie : Fosse.

Composition : 18509 : comblement de fosse; 18671 : creusement de fosse.

Commentaire : Petite fosse circulaire d'environ 0,30 m de diamètre et conservée sur environ 0,15 m de profondeur. Cette structure est située au sud-ouest du secteur 3 et à l'est de la FS18510. Il pourrait s'agir de la partie la plus profonde d'une fosse de plantation de vigne, qui pourrait au regard des autres structures similaires du même environnement, faire partie d'une saignée linéaire en grande partie arasée ou matérialiser le fond d'un trou de poteau avec son calage.

Documents : MN18504.

Photos : 18537, 18509.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18509

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18524; 18671.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, calcaire.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18509, composé de limon argileux brun gris, homogène et compact, malgré la présence de nombreux fragments de coquilles d'escargots, de quelques galets (dont un présente des traces de chauffe) et de cailloux calcaire.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Jérémy Bousquet.

Us 18671

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18509.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,30 m prof. max. 0,15 m.

Description : Creusement de la fosse FS18509, de plan plus ou moins circulaire et mesurant 0,30 m de diamètre en moyenne. Profond de 0,15 m au maximum, il présente un profil en cuvette à bords évasés.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

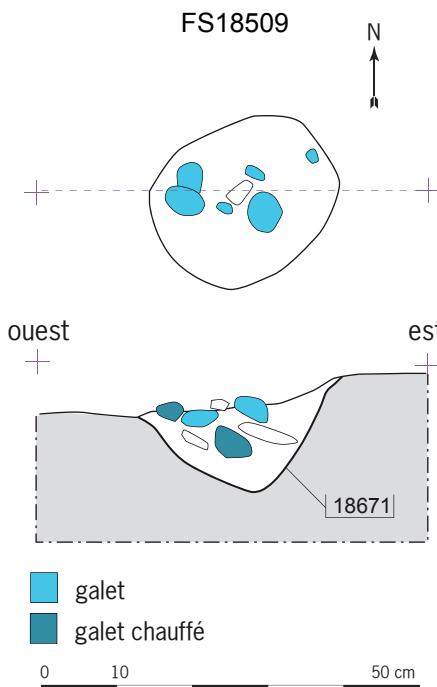


Photo n°18537 Vue en coupe de la fosse FS18509 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Jérémy Bousquet

Fait FS18510

Catégorie : Fosse.

Composition : 18510 : comblement de fosse; 18672 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire localisée dans la partie nord de l'emprise du secteur 3, à proximité de plusieurs autres petites fosses identiques ou quasi-identiques. Son diamètre est de 0,30 m et la profondeur maximale observée est de 8 cm. Du fait de sa localisation, cette structure peut correspondre à l'emplacement d'une fosse de plantation de vigne ou d'un fond de trou de poteau.

Documents : MN18505.

Photos : 18526, 18526a, 18510.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18510

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18524; 18672.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, terre cuite.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Niveau de limon argileux brun gris, homogène et compact, contenant de nombreuses petites coquilles et de très rares micro-inclusions de terre cuite. A sa surface, quatre galets de taille moyenne (8 x 4 cm) ont également été repérés.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18672

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18510.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,33 m prof. max. 0,10 m.

Description : Creusement de plan circulaire mesurant 0,33 m de diamètre moyen. Profond de 0,10 m au maximum, il présente des parois incurvées et un fond en cuvette.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

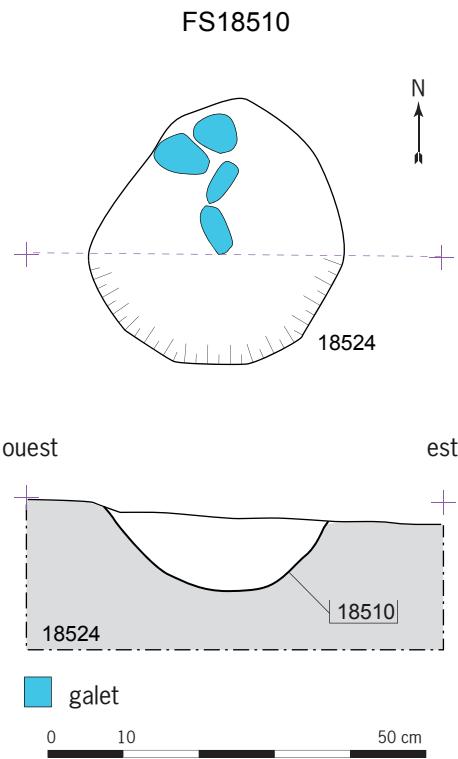


Photo n°18526 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18510 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18511

Catégorie : Fosse.

Composition : 18511 : comblement de fosse; 18673 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire localisée à environ 1,50 m de la berme ouest, dans la partie nord du secteur 3 et à proximité de plusieurs autres fosses similaires. D'un diamètre de 0,29 m et d'une profondeur maximale observée de 8 cm, la fosse est en partie perturbée par un creusement moderne orientée est-ouest. Il peut s'agir de la partie la plus profonde d'une trace agraire très arasée ou d'un fond de trou de poteau.

Documents : MN18504.

Photos : 18530, 18530a, 18511.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18511

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18524; 18673.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, calcaire.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Couche de limon argileux brun gris contenant de nombreux coquillages, quelques petites pierres calcaires en surface (5 x 3 cm) et un petit galet (1 cm) sur la paroi ouest. Niveau homogène et moyennement compact.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18673

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18511.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,29 m prof. max. 0,08 m.

Description : Excavation de plan circulaire, mesurant 0,29 m de diamètre et se caractérisant par un profil en cuvette. Très arasé, il est profond de 8 cm au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

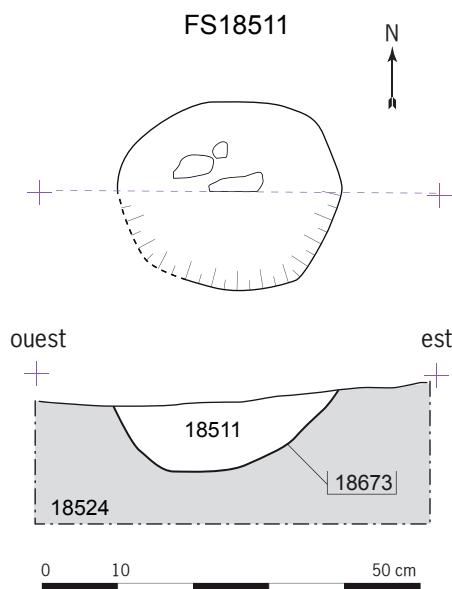


Photo n°18530 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18511 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18512

Catégorie : Fosse.

Composition : 18512 : comblement de fosse; 18674 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse apparue sous 0,65 m de terre arable, au nord du secteur 3, à proximité de la berme occidentale. De plan ovoïde, mesurant 0,35 m de long pour 0,28 m de large, cette structure, profonde de 15 cm au maximum, a été en partie dérasée lors du décapage mécanique. Il pourrait s'agir d'un trou de poteau, dont le niveau d'ouverture ne semble pas conservé. Les galets présents au sein du comblement pourraient alors être interprétés comme d'anciens calages. Une autre hypothèse suggère qu'il s'agirait d'une fosse de plantation.

Documents : MN18505.

Photos : 18512.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18512

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18674.

Dimensions : Épais. 0,12 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, galets, calcaire.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Le comblement est un limon argileux brun gris où l'on note la présence d'escargots de petite dimension, de galets de quartzite (8 x 6 cm) et de fragments de calcaire (maximum 15 cm, épaisseur 2 cm). Un fragment de céramique a été recueilli en surface.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire du mobilier : Céramique: 1 fragment. 1 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18674

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18512.

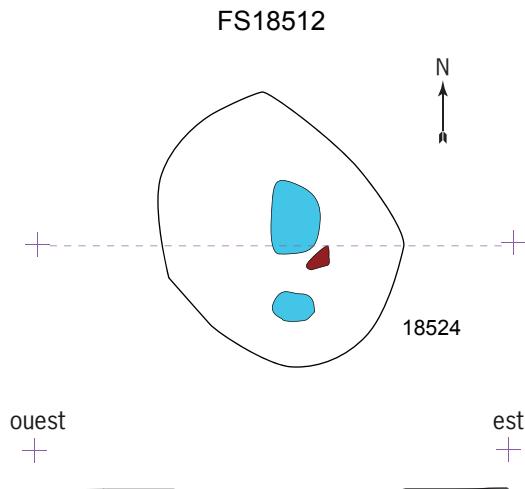
Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,35 m larg. 0,28 m prof. 0,12 m.

Description : Creusement de plan ovoïde, mesurant 0,35 m de long pour 0,28 m de large au maximum. Il se caractérise par des parois très évasées et un fond en légère cuvette. Il est profond de 0,12 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.



céramique

galet

0 10 50 cm



Photo n°18512 Vue en plan de la fosse FS18512 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18514

Catégorie : Fosse.

Composition : 18514 : comblement de fosse; 18675 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire de 0,45 m de diamètre, localisée dans la partie nord du secteur 3, à proximité de plusieurs autres petits creusements. Profonde de 0,14 m au maximum, cette structure qui se trouve au sein d'un secteur où dominent les vestiges agraires, peut être interprétée comme l'emplacement d'une fosse de plantation de vigne ou du fond d'un trou de poteau. Au centre et en partie nord du creusement, trois pierres placées de chant et disposées les unes comme les autres, peuvent correspondre à un dispositif de calage.

Documents : MN18505.

Photos : 18524, 18514.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18514

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18675.

Dimensions : Épais. 0,14 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Coquilles, terre cuite, blocs calcaire.

Techniques : Avec berme, truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18514, se présentant sous une matrice limono-argileuse brun gris, parsemée de nombreux escargots de petite dimension.

On note également la présence de pierres calcaires pouvant atteindre 0,22 x 0,11 m et de terre cuite.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18675

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18514.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,48 m prof. 0,14 m.

Description : Creusement de la fosse FS18512, de plan circulaire, mesurant 0,48 m de diamètre en moyenne.

Il présente des parois incurvées, presque évasées qui atteignent un fond en légère cuvette situé 0,14 m sous le niveau d'apparition de la fosse.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

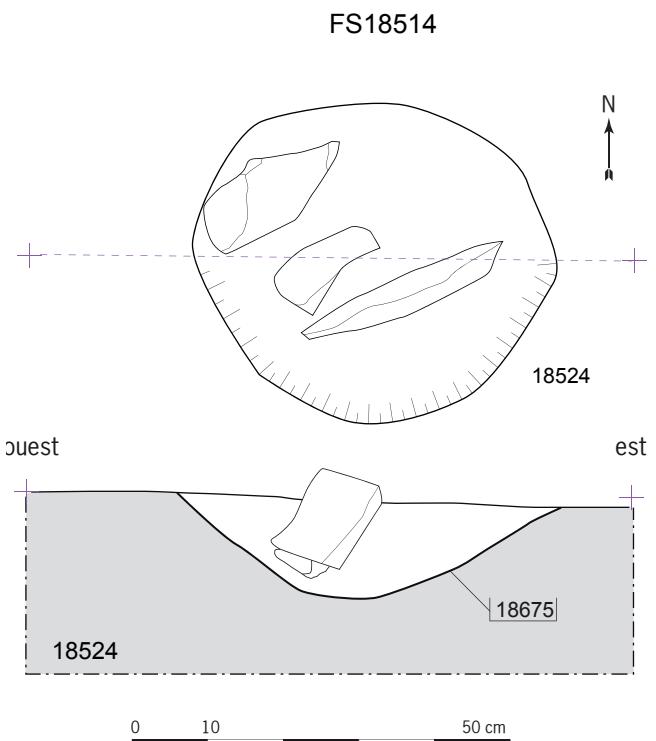


Photo n°18524 Vue en plan de la fosse FS18514 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

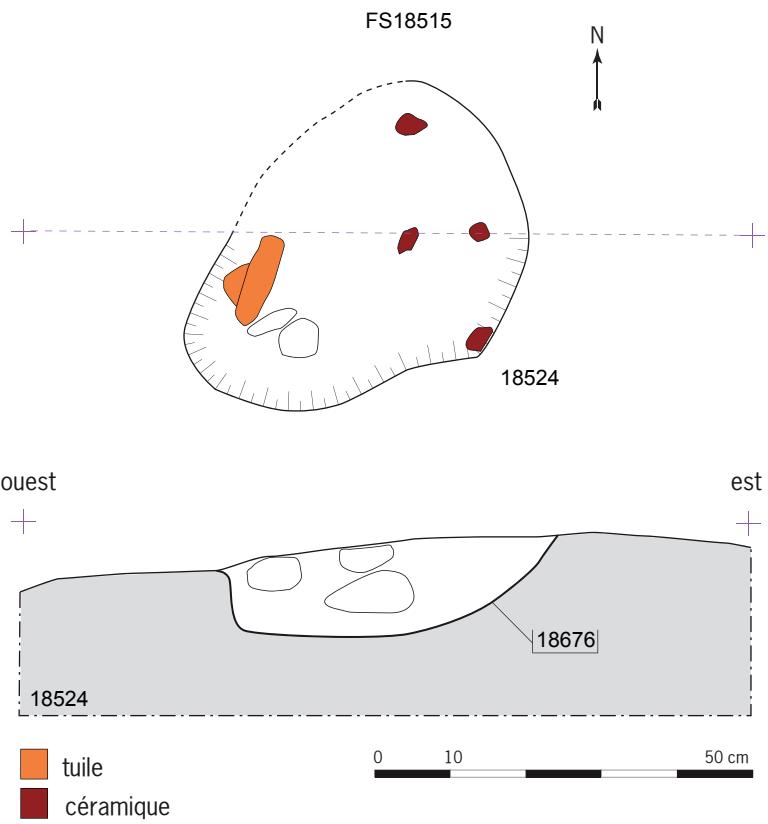
Fait FS18515**Catégorie :** Fosse.**Composition :** 18515 : comblement de fosse;
18676 : creusement de fosse.**Commentaire :** Fosse située à l'ouest des fosses FS18514 et FS18516, au nord du secteur 3. Elle est apparue sous 0,65 m de terre arable. De plan circulaire, elle mesure 0,41 m de diamètre moyen. Elle présente un profil en cuvette à fond plat, profond de 11 cm maximum. En raison de la présence d'autres creusements en périphérie, la fosse FS18515 peut être interprétée comme le fond d'une fosse de plantation (emplacement d'un cep de vigne ?) ou d'un trou de poteau. La présence d'un fragment de tegulae au sein de du comblement, permet d'attribuer cette structure à l'époque antique.**Documents :** MN18505.**Photos :** 18522, 18522a, 18515.**Périodes :** Haut Empire romain.**Us 18515****Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18676.**Orientation:** Sud-ouest>nord-est.**Dimensions :** Épais. 0,11 m.**Texture :** Limon argileux.**Structure :** Compacte.**Couleur :** Brun, gris.**Inclusions :** Blocs, galets, escargots.**Ramassages :** Aucun.**Techniques :** Truelle.**Description :** Limon faiblement argileux de couleur brun gris, contenant de nombreuses coquilles d'escargots, des galets de quartzite (de 2 à 12 cm de diam.) et des éclats de calcaire froid (de 10 à 18 cm de diam.). On note également la présence de fragments de tegulae au sein de ce comblement.**Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Marie Bernard.**Us 18676****Catégorie :** Creusement.**Type :** Creusement de fosse.**Sous :** 18515.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. 0,41 m prof. 0,11 m.**Description :** Creusement de plan circulaire, mesurant 0,41 m de diamètre moyen et profond de 0,11 m au maximum. Il présente un profil asymétrique, où les parois, verticales côté ouest et incurvées côté est, viennent buter sur un fond plat.**Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Cyril Gaillard.

Photo n°18522 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18515 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Marie Bernard

Fait FS18516

Catégorie : Fosse.

Composition : 18516 : comblement de fosse; 18677 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire de 0,40 m de diamètre et d'environ 15 cm de profondeur, située au nord du secteur 3 et au sud des fosses FS18515 et FS18514. Elle présente un profil en cuvette aux bords évasés. Cette structure s'apparente à un trou de poteau bien arasé, qui aurait conservé une partie de son système de calage. Il peut également s'agir de l'emplacement d'un cep de vigne compte tenu de sa localisation.

Documents : MN18505.

Photos : 18521, 18516.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18516

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18677.

Dimensions : Épais. 0,15 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Blocs, galets, escargots.

Techniques : Truelle.

Description : Niveau de limon argileux brun gris, homogène, compact avec de nombreuses inclusions de coquilles d'escargots. Il contient de nombreux blocs calcaires (10 à 15 cm de diam.).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Jeremy Bousquet.

Us 18677

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18516.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,35 m prof. 0,16 m.

Description : Creusement de la fosse FS18516, de plan quasiment circulaire, mesurant 0,35 m de diamètre en moyenne. Il présente un profil en cuvette, où les parois tantôt évasées, tantôt incurvées, aboutissent sur un fond creux. Ce creusement est profond de 0,16 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

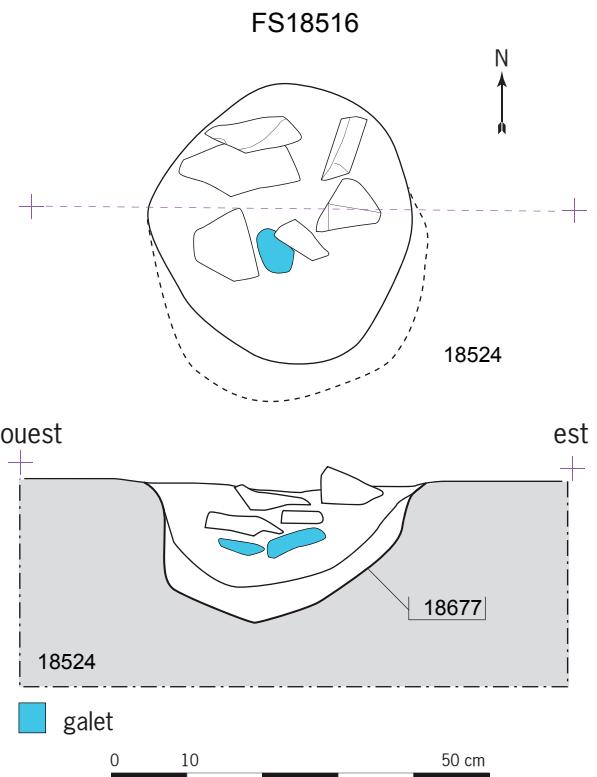


Photo n°18521 Vue en coupe de la fosse FS18516 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Jérémie Bousquet

Fait FS18517

Catégorie : Fosse.

Composition : 18517 : comblement de fosse; 18678 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse ovoïde localisée dans la partie nord du secteur 3, à proximité de plusieurs autres petites fosses identiques ou quasi-identiques. Son diamètre est de 0,34 m, la profondeur maximale observée est de 0,21 m. Il peut s'agir de l'emplacement d'une fosse de plantation de vigne ou d'un fond de trou de poteau, les pierres présentes au sein du comblement pouvant alors faire office de calage.

Documents : MN18505.

Photos : 18517, 18517a, 18517b.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18517

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18678.

Dimensions : Épais. 0,19 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Blocs, galets.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de limon argileux brun gris, homogène et compact, contenant de nombreuses inclusions de coquilles d'escargots. On note également la présence de fragments de céramiques, de nombreux galets (0.10 m de diamètre) et de quelques éclats calcaire (0.13 m de diamètre).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Comptages des céramiques : 3 fragments d'amphore gauloise.

Us 18678

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18517.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,42 m larg. 0,35 m épais. 0,19 m.

Description : Creusement ovoïde, mesurant 0,42 m de long pour 0,35 m de large. Profond de 0,19 m au maximum, il présente un profil en cuvette, aux parois presque verticales.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

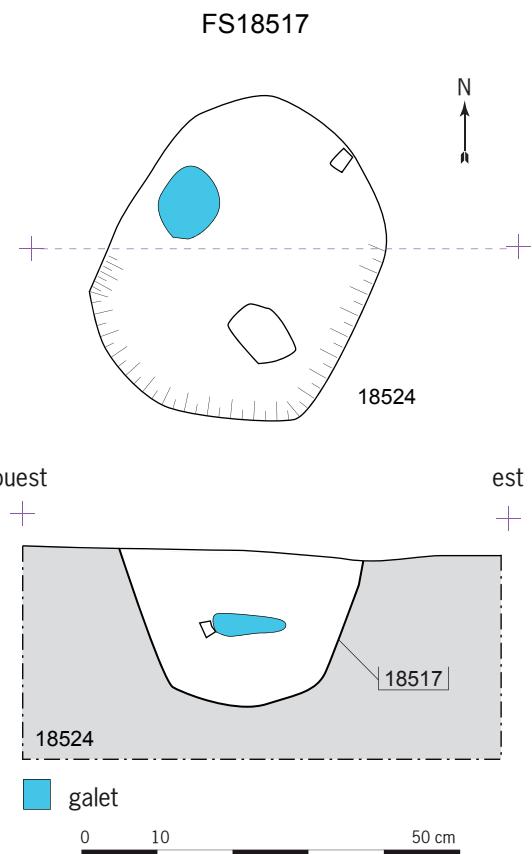


Photo n°18517 Vue en plan de la fosse FS18517 après nettoyage de surface, puis en coupe après fouille de sa moitié sud.

Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18519

Catégorie : Fosse.

Composition : 18519 : comblement de fosse; 18679 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse circulaire de 0,40 m de diamètre et de 0,30 m de profondeur, situé au sein du secteur 3, au nord de la fosse FS18517. Son profil rectiligne et les bords droits tendent à faire penser qu'il s'agit d'un trou de poteau, même s'il est vrai que ce creusement n'a pas livré de système de calage. Il peut tout aussi bien correspondre à l'emplacement d'une fosse de plantation de vigne.

Documents : MN18504.

Photos : 18529, 18519.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18519

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18679.

Dimensions : Épais. 0,30 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Galets, escargots.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Niveau de limon argileux brun gris homogène compact avec de nombreuses inclusions de coquilles d'escargots. Il contient des fragments de céramiques (céramique fine à pâte rouge et à vernis noir peu résistant) et quelques fragments de galet.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Jeremy Bousquet.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique campanienne A.

Us 18679

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18519.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,35 m larg. 0,29 m épais. 0,30 m.

Description : Creusement ovoïde, mesurant 0,35 m de long pour 0,29 m de large et qui présente des parois verticales et un fond surcreusé dans sa partie septentrionale. Il est profond de 0,30 m à son point le plus bas.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

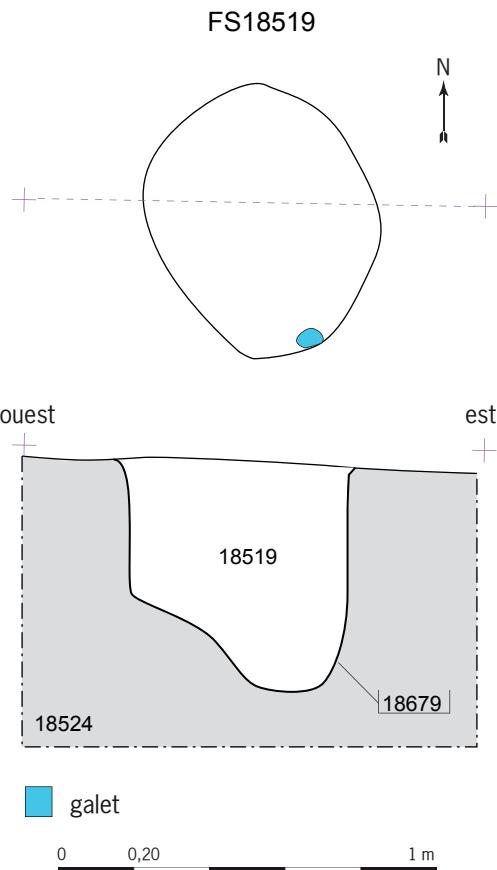


Photo n°18529 Vue en coupe de la fosse FS18519 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Jérémie Bousquet

Fait SL18520**Catégorie :** Sol.**Composition :** 18520 : niveau de sol.

Commentaire : Reliquat de niveau de sol, situé dans la partie nord du secteur 3, non loin d'un autre horizon SL18508. Il est apparu sous 0,65 m de terre arable. De forme oblongue, ce niveau est conservé sur une surface de 0,90 m de long pour 0,55 m de large. Probablement très arasée par les labours postérieurs, il se caractérise par un niveau de céramique non tournée en surface.

Documents : MN18501.**Photos :** 18539.**Périodes :** Âge du Bronze ancien.**Us 18520****Fait:** SL18520.**Catégorie :** Sol.**Type :** Niveau de sol.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Orientation:** Nord>sud.**Dimensions :** Épais. 0,08 m long. 0,90 m larg. 0,55 m.**Texture :** Limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.**Couleur :** Brun, gris.**Inclusions :** Escargots.**Ramassages :** Céramique.**Techniques :** Truelle.

Description : Reste de niveau de sol composé de fragments de céramiques à plat, dont certains semblent noircis par l'action du feu.

Périodes : Âge du Bronze ancien.**Auteurs :** Céline Payet.

– *Inventaire du mobilier : Céramique:* 33 fragments. 33 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 33 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental

Remarques: 30 tessons et 2 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu, une grande coupe à paroi fine. Typo:1 bord à lèvre arrondie, 1 décor d'une ligne horizontale d'impressions digitées située à 2,5 cm du bord et 1 départ de fond arrondi. 1 tesson à paroi épaisse appartenant à un autre individu.

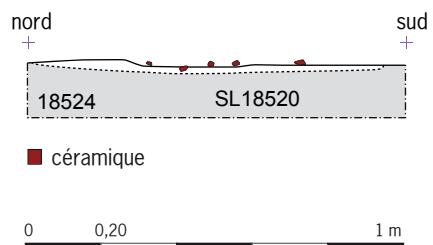
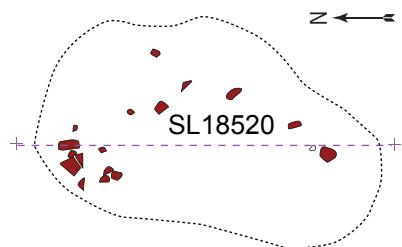


Photo n°18539 Vue en plan du niveau de sol SL18520 après nettoyage de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Céline Payer

Fait SL18521

Catégorie : Sol.

Composition : 18521 : niveau de sol.

Commentaire : Reste de niveau de sol localisé en partie nord du secteur 3 et dont les limites n'ont pu être observées avec précision. Très arasé par les traces de plantations antiques, puis par les labours modernes, il n'est plus conservé que sur une zone de 1,10 m de long pour 0,60 m de large. Cette structure, dont les caractéristiques tendent à la rapprocher de SL18508 et SL18520, a livré un petit lot de céramique non tournée. Certains de ces tessons semblent d'ailleurs avoir été recassés sur place.

Documents : MN18504.

Photos : 18540, 18542.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Us 18521

Fait: SL18521.

Catégorie : Sol.

Type : Niveau de sol.

Sous : 18525.

Sur : 18524.

Orientation: Nord>sud.

Dimensions : Épais. 0,08 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris.

Inclusions : Escargots.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Niveau de sol très arasé constitué de fragments de céramique, dont certains recassés sur place, et de tous petits galets.

Périodes : Bronze ancien.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 54 fragments. 56 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 54 fragments de céramique néolithique Remarques: 49 tessons et 5 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu de type jarre. Typo: 4 fg. de bords à lèvre arrondie, 8 fg. d'une anse en ruban, 6 tessons décorés d'un cordon digité de section arrondie. Le cordon est situé de manière horizontale à environ 10 cm sous le bord.

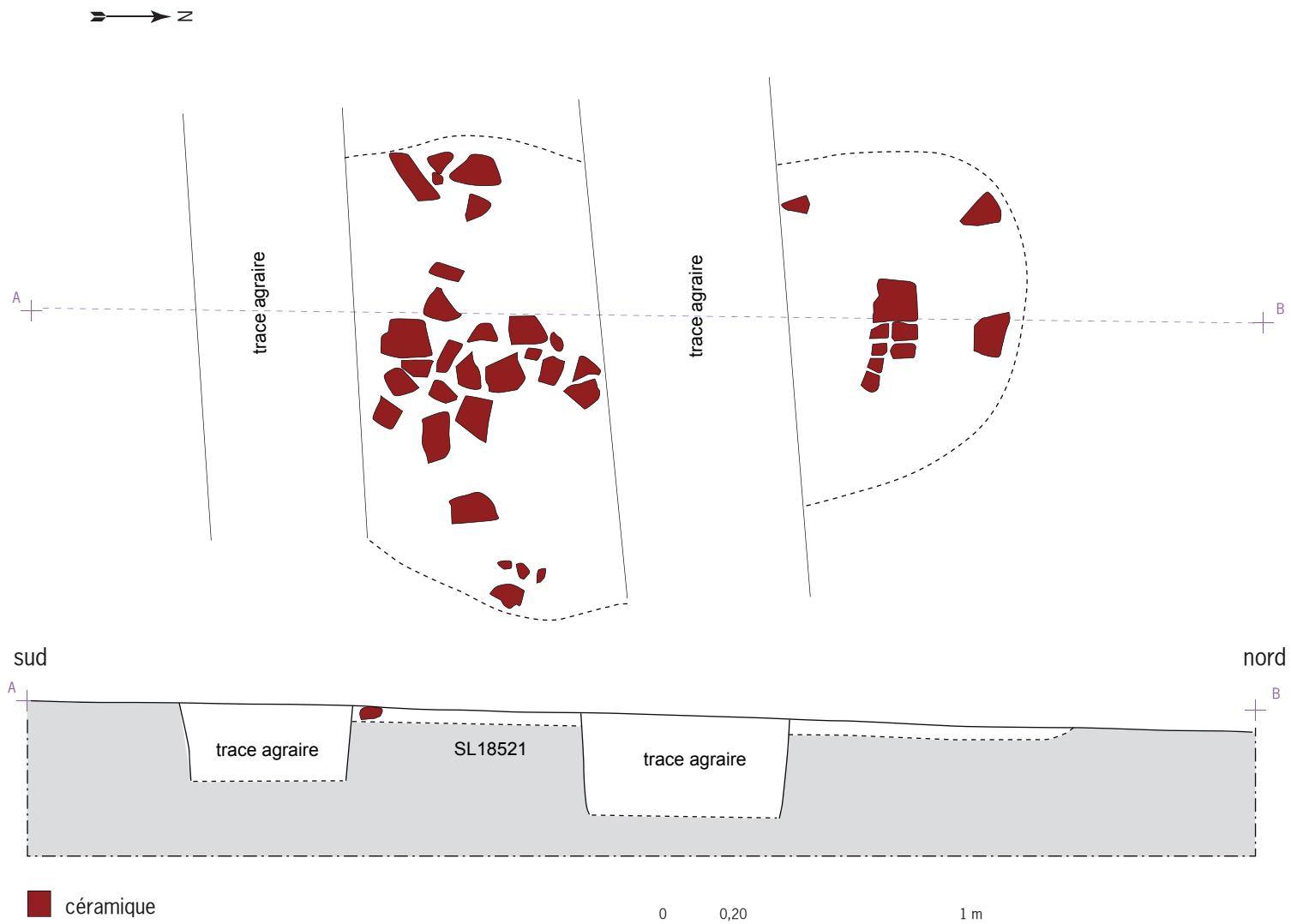


Photo n°18540 Vue en plan du niveau de sol SL18521 après nettoyage de surface.
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Photo n°18542 Vue en plan du niveau de sol SL18521 après fouille de sa moitié orientale. Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FO18522**Catégorie :** Fossé.

Composition : 18522 : comblement de fossé; 18704 : creusement de fossé.

Commentaire : Fossé situé à l'est de la RD3, qui longe la berme ouest de la fouille du secteur 3 sud. Il se développe sur près de 100 m au sein de l'emprise décapée avec une interruption au centre du secteur 3 par un fossé moderne. Dans sa partie sud, il porte le code FO18522 alors que dans la partie nord, son équivalent est enregistré sous le code FO18627. Il présente un profil en cuvette large de 0,96 m et profond de 0,60 m. Orienté nord-ouest/sud-est, il jouxte le fossé FO18523 sur sa partie orientale sans que l'on puisse savoir lequel a précédé l'autre. En coupe, il semble impossible de dire si ces deux fossés se coupent, leurs comblements identiques ne permettant pas de les distinguer.

Documents : MN18521.

Photos : 18625.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18522**Catégorie :** Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18704.

Dimensions : Epais. 0,60 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Tuiles.

Ramassages : Céramique, tuile.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement du fossé FO18522 caractérisé par un limon argileux brun moyen qui contient des fragments de petits escargots, des galets (2 à 8 cm de diam.) et des éclats calcaires. Ce niveau a fourni quelques fragments de tegulae ainsi que des tessons de céramique en petite proportion.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Marie Bernard.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Terre: 1 fr. de tuile calcaire [portoir A2].

Us 18704**Catégorie :** Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18522.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 1,10 m prof. 0,60 m.

Description : Creusement du fossé FO18522 axé nord-ouest/sud-est et caractérisé par un profil en cuvette à parois évasées. Ce fossé est large de 1,10 m et profond de 0,60 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Marie Bernard.

Fait FO18523**Catégorie :** Fossé.

Composition : 18523 : comblement de fossé; 18705 : creusement de fossé.

Commentaire : Fossé orienté nord-ouest/sud-est, qui se développe sur environ 40 m de long, depuis la berme de fouille jusqu'au fossé moderne qui sépare le secteur 3 en deux, après lequel il porte le numéro de FO18627. Ce creusement qui se caractérise par un profil en cuvette aux parois presque verticales est large de 0,55 m pour une profondeur n'excédant pas 0,40 m. Il longe le fossé FO18522 sur sa partie occidentale. Leurs comblements quasiment identiques ne permettent pas de savoir si ces fossés fonctionnent en même temps ou si l'un coupe l'autre.

Documents : MN18521.

Photos : 18625.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18523**Catégorie :** Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18705.

Dimensions : Épais. 0,40 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Colmatage du fossé FO18523. Il s'agit d'un limon argileux brun moyen qui, bien que comparable à celui colmatant le fossé FS18522, ne contient que des fragments de petits escargots.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Marie Bernard.

Mobilier : Oui.

Us 18705**Catégorie :** Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18523.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 0,55 m prof. 0,40 m.

Description : Creusement du fossé FO18523 orienté selon un axe nord-ouest/sud-est et caractérisé par un profil en cuvette à parois presque verticales. Large de 0,55 m environ, il est profond de 0,40 m au maximum.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Marie Bernard.

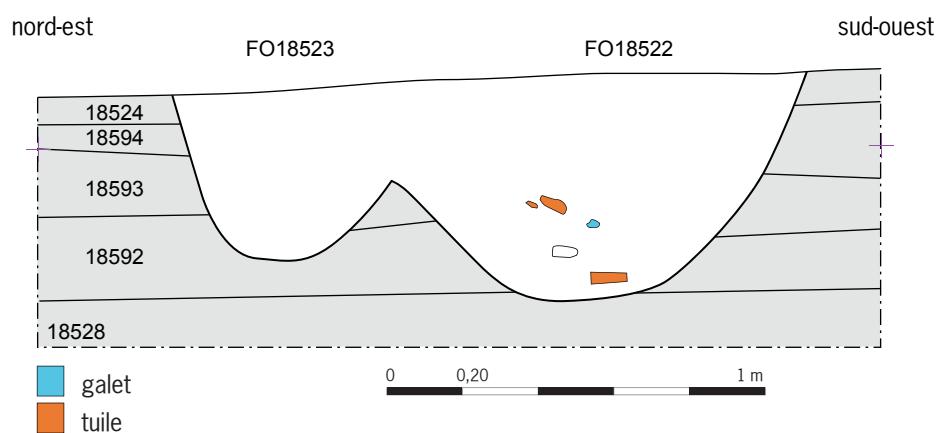


Photo n°18625 Vue en coupes des fossés FO18522 et FO18523 avec sondage mécanique. Cliché pris depuis le nord-ouest
© Inrap cliché Marie Bernard

Fait SL18526**Catégorie :** Sol.**Composition :** 18526 : comblement de fosse.

Commentaire : Concentration de tessons de céramique non tournée, située dans la partie méridionale du secteur 3, à l'extrême ouest du fossé FO18531. Disposés à plat, probablement sur le fond d'une dépression non visible à l'oeil nu, ce mobilier délimite une zone ovoïde mesurant 1,70 m de long pour 0,85 m de large et qui s'oriente selon un axe nord/sud. Les fragments sont regroupés en amas, principalement dans les parties ouest et nord de la structure. Cet horizon peut, par son mobilier, être rapproché des niveaux de sol SL18508, SL18520 et SL18521.

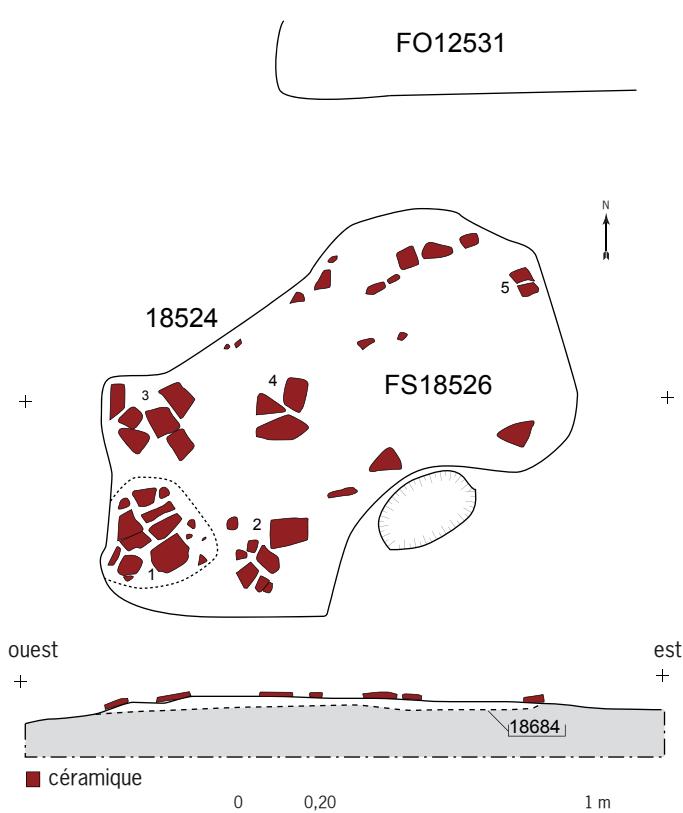
Documents : MN18503.**Photos :** 18544, 18547.**Périodes :** Âge du Bronze ancien.**Us 18526****Fait:** SL18526.**Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18684.**Orientation:** Nord>sud.**Dimensions :** Épais. inconnue.

Photo n°18544 Vue en plan du niveau de sol SL18526 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Céline Payer

Photo n°18547 Vue en plan du niveau de sol SL18526 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché Céline Payer

Texture : Limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.**Couleur :** Brun, gris.**Inclusions :** Escargots.**Ramassages :** Céramique.**Techniques :** Truelle.

Description : Reste de sol dont les contours n'ont pas été clairement perçus au nettoyage, mais qui se devine par la présence de tessons posés à plat entre lesquels prend place un limon brun foncé mêlé de petits escargots. Ces tessons sont concentrés sur une aire de forme ovoïde mesurant 1,70 m de long pour une largeur maximale de 0,85 m.

Périodes : Âge du Bronze ancien.**Auteurs :** Céline Payet.**Mobilier :** Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 86 fragments. 77 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 86 fragments de céramique néolithique Remarques: 72 tessons et 13 fragments inférieurs à 1 cm² appartenant à un même individu de type jarre dont le diamètre est supérieur à 50 cm. Typo: 3 fragments de bord à lèvre applatie décorée d'impressions digitées, 1 anse en ruban, 7 tessons portant un cordon avec impressions digitées. 1 bord non orientable de céramique fine modelée à lèvre arrondie peut être intrusif.



Fait FS18527

Catégorie : Fosse.

Composition : 18527 : comblement de fosse; 18686 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plan circulaire mise au jour contre la berme orientale du chantier, au sud de l'enclos ENC18232 et au sud du foyer à pierres chauffées FY18529. Apparue sous 0,60 m de terre arable, cette fosse est longue de 0,90 m pour 0,82 m de largeur. Bien que n'ayant livré aucun mobilier, son colmatage se rapproche du sédiment qui comble l'enclos ENC18232, mais aussi de celui qui colmate la fosse FS18530 ; ce qui tend à rapprocher cette structure des époque pré ou protohistorique.

Documents : MN18506.

Photos : 18527, 18531.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Us 18527

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18686.

Dimensions : Épais. 0,24 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Galets.

Techniques : Pic, truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18527 se définissant par une matrice limono-argileuse brun moyen, homogène et compacte et où se retrouvent de tous petits escargots en densité moyenne. Ce niveau, vierge de tout mobilier, incluait également des galets de quartzite (diamètre compris entre 5 et 12 cm).

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18686

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18527.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,90 m larg. 0,82 m épais. 0,24 m.

Description : Creusement quasiment circulaire apparu sous 0,60 m de terre arable et mesurant 0,82 à 0,90 m de diamètre. Profond de 0,24 m, il présente un profil en cuvette, légèrement évasé dans sa partie occidentale.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Cyril Gaillard.

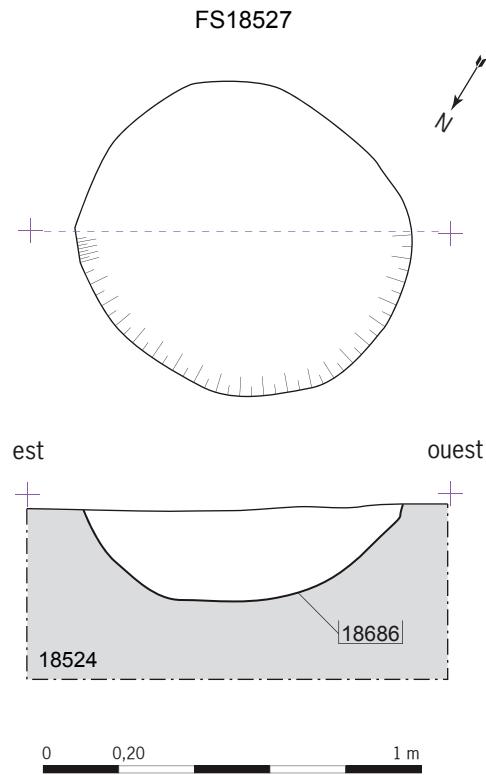


Photo n°18527 Vue en plan de la fosse FS18527 après nettoyage de surface. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard

Photo n°18531 Vue en plan de la fosse FS18527 après fouille de sa moitié nord. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard

Fait FY18529**Catégorie :** Foyer.

Composition : 18529 : foyer à pierres chauffées; 18689 : creusement d'installation de fosse-foyer.

Commentaire : La structure est localisée au sein du secteur 3, au sud de l'enclos ENC18232 et de la fosse FS18527, le long de la berme est. Elle est longée au sud par une série de sept trous de poteaux (PO18535 à PO18541). Elle apparaît à 0,50 m sous la terre arable et se présente sous la forme d'une concentration de pierres posées à plat dont certaines ont été chauffées. L'installation est perturbée à l'ouest et à l'est par deux traces agraires postérieures, orientées nord/sud qui nous donnent une longueur minimale de la structure de 1,04 m, tandis que la largeur est de 0,74 m. Au-delà de cette concentration, quelques blocs épars se développent dans un rayon de 0,20 m. Entre les pierres s'est installé un sédiment limono-argileux dans lequel a été découvert un fragment de lame ou lamelle en silex. Ce niveau mêlant limon argileux et pierres est relativement plat et ne dépasse pas les 0,06 m d'épaisseur. La présence de traces de chauffe sur certaines pierres, l'installation sur un horizon unique de pierres installées à plat permettent d'envisager l'existence d'un foyer à pierres chauffées. Celle d'une lame ou lamelle en silex peut indiquer que ce foyer serait néolithique.

Documents : MN18506.

Photos : 18523, 18525, 18535.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Us 18529**Catégorie :** Foyer.

Type : Foyer à pierres chauffées.

Sous : 18525.

Sur : 18689.

Dimensions : Épais. 0,06 m.

Texture : Limon argileux.

Couleur : Brun.

Inclusions : Blocs, galets.

Ramassages : Silex.

Techniques : Truelle.

Description : Concentration de pierres sur environ 1,04 m de long et 0,74 m de large entre lesquelles s'est installé un sédiment limono-argileux brun. Les pierres sont organisées sur un niveau qui n'excède pas 0,06 m d'épaisseur. Il s'agit de grès, de quartz ou de quartzite dont la longueur est inférieure à 0,10 m et l'épaisseur se situe entre 0,02 et 0,06 m. Certaines pierres présentent des traces de chauffe. Une lame ou lamelle en silex a été mise au jour dans ce niveau. Il doit vraisemblablement s'agir d'un foyer à pierres chauffées.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Mobilier : Oui.

Us 18689**Catégorie :** Creusement.

Type : Creusement d'installation de fosse-foyer.

Sous : 18529.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 1,04 m larg. 0,74 m prof. 0,06 m.

Description : L'installation du foyer FO18529 se caractérise par un léger creusement dans le substrat (Us 18524) dont la profondeur maximale conservée est de 0,06 m. Le creusement est perturbé à l'ouest et à l'est par deux traces de labour postérieures au foyer. Le fond de cette installation est relativement plat.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Alexandra Klinger.

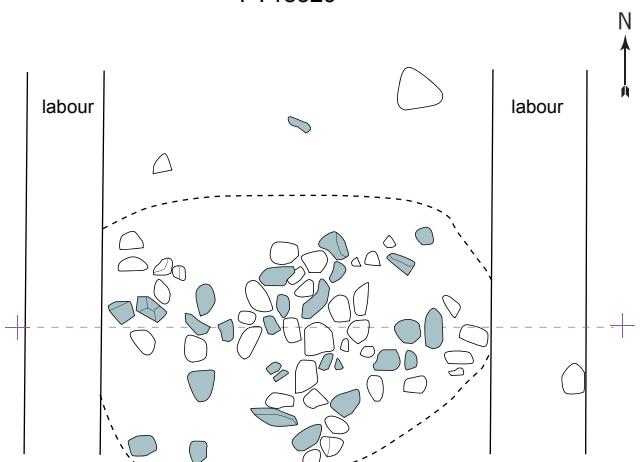
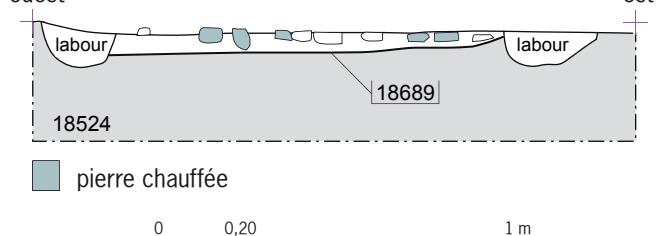
FY18529**ouest**

Photo n°18535 Vue en plan du foyer à pierres chauffées FY18529 après

fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud

© Inrap cliché Alexandra Klinger

Fait FS18530**Catégorie :** Fosse.

Composition : 18530 : comblement de fosse; 18688 : creusement de fosse.

Commentaire : Structure excavée de plan trapézoïdal, fouillée dans l'angle sud-est de la partie septentrionale du secteur 3. Cette fosse, longue de 0,76 m pour 0,68 m de largeur n'a pas livré de mobilier permettant de la dater. Son comblement ressemble néanmoins au sédiment qui colmate la fosse FS18527 et à celui qui remplit la fosse FS18501.

Documents : MN18501.

Photos : 18543, 18543a.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Us 18530**Catégorie :** Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18688.

Dimensions : Épais. 0,25 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Galets.

Techniques : Pic, truelle.

Description : Comblement de limon argileux brun moyen, homogène et compacte, colmatant la fosse FS18530. A l'instar de celui colmatant la fosse FS18527, il inclut de tous petits escargots en densité moyenne. Ce niveau, exempt de mobilier, recelait deux galets de quartzite.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Jérémy Bousquet.

Us 18688**Catégorie :** Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18530.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,90 m larg. 0,82 m épais. 0,24 m.

Description : Creusement trapézoïdal mesurant 0,76 de long, pour 0,68 m de large et 0,24 m de profondeur. Recoupée dans son extrémité ouest par une trace de labour qui limite l'observation de ses bords, cette fosse, profonde de 0,24 m, présente un fond plat en légère pente vers l'est.

Périodes : Âge du Bronze ancien.

Auteurs : Jérémy Bousquet. Fait FO18531

Catégorie : Fossé.

Composition : 18531 : creusement-comblement de fossé.

Commentaire : Fossé d'orientation nord-est/sud-ouest qui se situe au sud de la zone de fouille et qui se déploie sur près de 20 m dans le secteur 3. Il semble s'articuler avec le fossé FO18533 mais une portion

en bord de berme est montrée qu'il se poursuit au-delà de l'emprise. Il n'a pas été possible d'établir avec certitude leur relation stratigraphique. Le fait que leur articulation s'effectue à angle droit suggère qu'ils ont fonctionné ensemble. Ce fossé n'a pas été fouillé, mais peut très vraisemblablement, être rapproché des structures de l'époque antique.

Documents : MN18503.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18531**Catégorie :** Creusement-comblement.

Type : Creusement-comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18524.

Orientation : Ouest>est.

Dimensions : Long. 18 m larg. 0,20 m prof. inconnue.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, foncé.

Techniques : Non fouillé.

Description : Creusement et comblement d'un fossé orienté nord-est/sud-ouest qui se déploie sur environ 25 m au sein du secteur 3. Large de 0,20 m, ce fossé qui n'a pas été fouillé, présente en surface un comblement de limon argileux brun foncé, homogène et compact.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Prélèvements : Oui.

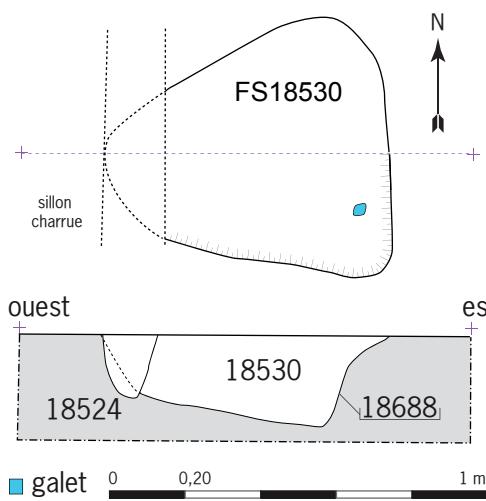


Photo n°18543 Vue en plan de la fosse FS18530, puis en coupe après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le sud © Inrap cliché

Fait FO18532

Catégorie : Fossé.

Composition : 18532 : comblement de fossé; 18661 : creusement de fossé.

Commentaire : Le fossé FO18532 est localisé dans la partie sud du secteur 3. D'orientation ouest/est, il croise le fossé FO18533 orienté nord/sud. Un sondage manuel, réalisé à l'intersection entre les deux fossés, montre que FO18532 est postérieur à FO18533. Le fossé est rectiligne, la largeur maximale observée est de 0,90 m et la profondeur maximale est de 0,38 m. Un prélèvement malacologique de dix litres de sédiments a été réalisé dans le comblement du fossé.

Documents : MN18519.

Photos : 18620, 18620a, 18620b, 18620c.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18532

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Équiv: FO18241.

Sous : 18662.

Sur : 18661.

Orientation: Ouest>est.

Dimensions : Épais. 0,28 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, foncé.

Inclusions : Cailloux, galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Pic, piochon, truelle.

Description : Le comblement est limono-argileux, moins argileux que Us 18533, brun foncé, homogène avec de fréquentes inclusions de micro coquilles et des inclusions plus éparses de coquilles supérieures ou égales à 2 cm, des galets de quartzite de 4 à 10 cm, deux fragments de calcaire inférieurs à 12 cm et de rares petits cailloux inférieurs à 1 cm.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 19 fragments.

Terre: 36 fr. de terre cuite informes [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 7 fragments de céramique à pâte claire; 9 fragments de céramique sableuse oxydante; 2 fragments d'amphore italique impériale; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– Typologie :

. *amphore italique impériale*: 1 anse d'amphore A-ITI Dr2/4.

Us 18661

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18532.

Sur : 18533.

Dimensions : Larg. 0,90 m prof. 0,38.

Description : Le creusement du fossé montre des

parois obliques et un fond plat. La largeur maximale conservée est de 0,90 m et la profondeur maximale est de 0,28 m.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FO18533

Catégorie : Fossé.

Composition : 18533 : comblement de fossé; 18662 : creusement de fossé.

Commentaire : Fossé d'orientation nord/sud qui se développe dans le sud du secteur 3, le long de la berme est. Il croise les fossés FO18532 et FO18531 orientés est/ouest. Le sondage manuel réalisé à l'intersection avec FO18532 montre que FO18533 est antérieur à ce dernier. Un prélèvement malacologique de dix litres de sédiments a été réalisé dans le comblement du fossé, au sud.

Documents : MN18519.

Photos : 18620, 18620a, 18620b, 18620c.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18533

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18532.

Sur : 18662.

Orientation: Nord>sud.

Dimensions : Épais. 0,27 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, foncé.

Inclusions : Galets, coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Pic, piochon, truelle.

Description : Limon très argileux brun foncé, compact et homogène avec des inclusions fréquentes de coquilles, des galets inférieurs ou égaux à 10 cm et des rares inclusions de substrat jaune.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 4 fragments.

Terre: 2 fr. de tuiles calcaires non conservés. 3 fr. de terre cuite informes [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise; 1 fragment de céramique sableuse réductrice; 1 fragment de céramique à pâte claire; 1 fragment d'amphore italique.

– Typologie :

. *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 décor.

Us 18662

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18533.

Sur : 18528.

Dimensions : Larg. 0,36 m prof. 0,27.

Description : Le creusement du fossé montre des parois

quasi verticales et un fond plat. La largeur maximale conservée est de 0,36 m et la profondeur maximale est de 0,27 m.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

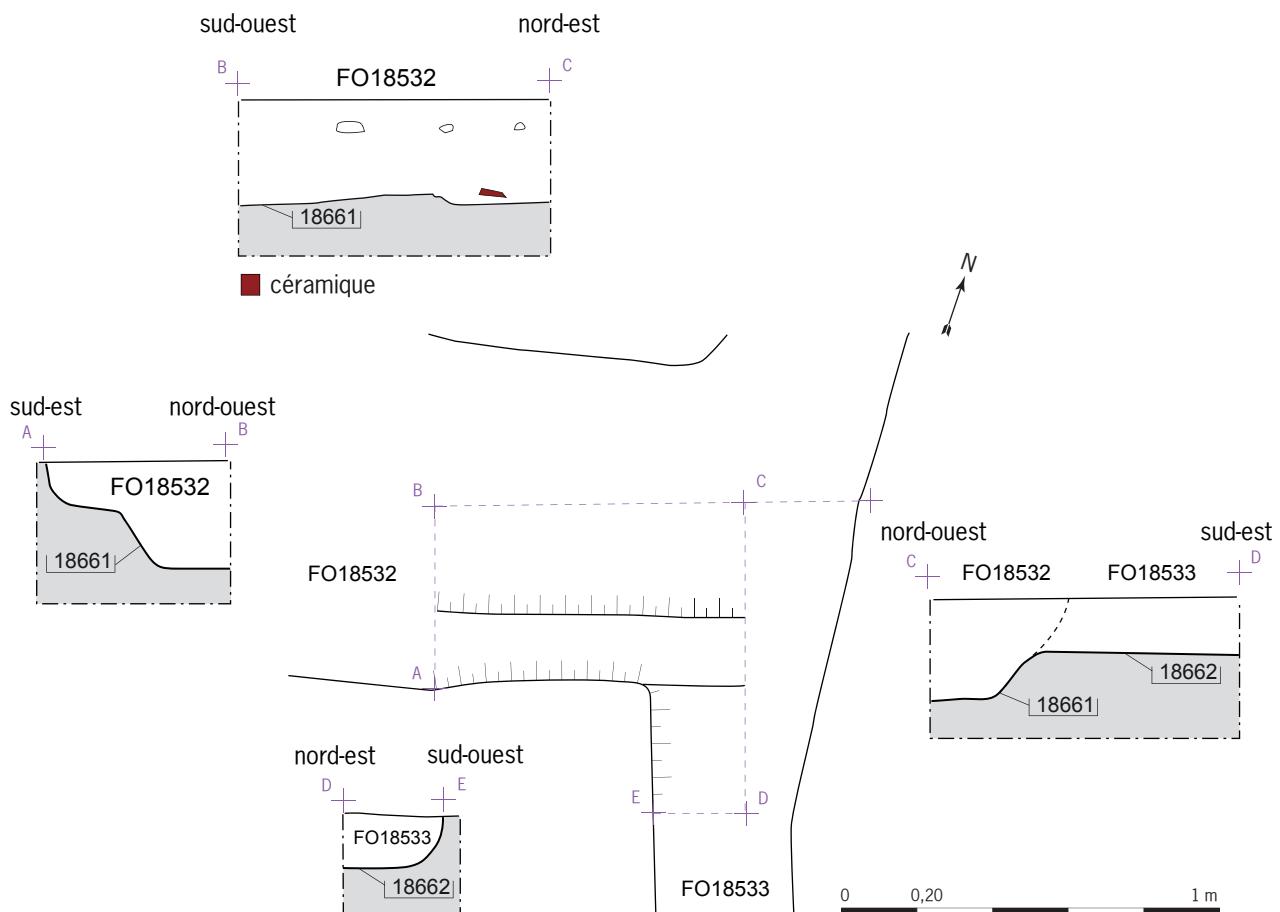


Photo n°18620 Vue en coupe des sondages manuels effectués à l'intersection des fossés FO18532 et FO18533 (dans l'ordre : ouest/est, nord/sud, est/ouest et sud/nord). © Inrap cliché Alexandra Klinger

Fait FO18534

Catégorie : Fossé.

Composition : 18534 : comblement de fossé; 18695 : creusement de fossé.

Commentaire : Structure linéaire, orienté nord-est/sud-ouest, qui se déploie sur 3,05 m de longueur, mais doit se prolonger sous la berme orientale du chantier. Coupée en deux par une racine dans le sens de sa largeur, cette structure peut s'apparenter à l'extrémité d'un petit fossé très arasé. Sa faible largeur (0,35 m) et sa profondeur n'excédant pas 10 cm, pourrait toutefois suggérer qu'il s'agisse d'une fosse de plantation allongée à l'instar de celles présentes à l'ouest du secteur, mais son isolement ne plaide pas pour cette hypothèse. Son orientation et son comblement s'apparentent quant à eux aux différents fossés du parcellaire antique.

Photos : 18550, 18551, 18552.

Us 18534

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18695.

Orientation: Nord-est>sud-ouest.

Dimensions : Épais. 0,08 à 0,10 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de nature limoneuse, brun compact, homogène, où se retrouvent quelques coquilles d'escargots et de rares galets.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Marie Bernard.

Us 18695

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18534.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 3,05 m larg. 0,35 m prof. max. 0,10 m.

Description : Creusement linéaire, orienté nord-est/sud-ouest, observé sur 3,05 m de pour 0,35 m de large en moyenne et qui doit se prolonger au delà de la berme orientale du chantier. Peu profonde (0,10 m au maximum), cette excavation montre des parois évasées et un fond plat irrégulier.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Marie Bernard.



Photo n°18550 Vue en plan du fossé FO18534 après fouille des ses quarts nord-est et sud-ouest. Cliché pris depuis l'est

© Inrap cliché Mélanie Denoyelle



Photo n°18551 Vue en coupe du quart nord-est du fossé FO18534.

© Inrap cliché

Fait PO18535**Catégorie :** Poteau.**Composition :** 18535 : creusement-comblement de fosse.**Commentaire :** Probable trou de poteau localisé contre la berme orientale du chantier, dans la partie nord du secteur 3. De plan circulaire (environ 0,20 m de diamètre), il s'inscrit dans un alignement de 7 structures similaires qui se déploient selon un axe nord-est/sud-ouest, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.**Us 18535****Fait:** PO18535.**Catégorie :** Creusement-comblement.**Type :** Creusement-comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. moyen 0,20 m.**Texture :** Limon, limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.**Couleur :** Brun, moyen.**Techniques :** Non fouillé.**Description :** Creusement et comblement d'un probable trou de poteau, situé au nord du secteur 3, contre la berme orientale du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.**Auteurs :** Cyril Gaillard.**Fait PO18536****Catégorie :** Poteau.**Composition :** 18536 : creusement-comblement de fosse.**Commentaire :** Trou de poteau incertain, qui se localise dans la partie nord du secteur 3, immédiatement à l'ouest de PO18535. Cette structure, de plan circulaire mesure environ 0,20 m de diamètre. Elle s'inscrit dans un alignement de 7 structures similaires qui se déploient selon un axe nord-est/sud-ouest, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.**Us 18536****Fait:** PO18536.**Catégorie :** Creusement-comblement.**Type :** Creusement-comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. moyen 0,20 m.**Texture :** Limon, limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.**Couleur :** Brun, moyen.**Techniques :** Non fouillé.**Description :** Creusement et comblement d'un trou de poteau incertain, situé au nord du secteur 3, contre la**berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.****Auteurs :** Cyril Gaillard.**Fait PO18537****Catégorie :** Poteau.**Composition :** 18537 : creusement-comblement de fosse.**Commentaire :** Structure circulaire, localisée dans la partie nord du secteur 3, entre les trous de poteau PO18536 et PO18538. Mesurant 0,20 m de diamètre, ce trou de poteau se trouve dans un alignement de 7 structures similaires qui se déploient selon un axe nord-est/sud-ouest, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.**Us 18537****Fait:** PO18537.**Catégorie :** Creusement-comblement.**Type :** Creusement-comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. moyen 0,20 m.**Texture :** Limon, limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.**Couleur :** Brun, moyen.**Techniques :** Non fouillé.**Description :** Creusement et comblement d'un possible trou de poteau, situé au nord du secteur 3, contre la berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.**Auteurs :** Cyril Gaillard.**Fait PO18538****Catégorie :** Poteau.**Composition :** 18538 : creusement-comblement de fosse.**Commentaire :** Probable trou de poteau localisé dans la partie nord du secteur 3, entre les trous de poteau PO18537 et PO18539. Il s'agit d'une structure de plan circulaire mesurant 0,20 m de diamètre environ. Il se localise au sein d'un alignement nord-est/sud-ouest formé par 7 petites fosses, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.**Us 18538****Fait:** PO18538.**Catégorie :** Creusement-comblement.**Type :** Creusement-comblement de fosse.**Sous :** 18525.**Sur :** 18524.**Dimensions :** Diam. moyen 0,20 m.**Texture :** Limon, limon argileux.**Structure :** Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.
 Techniques : Non fouillé.
 Description : Creusement et comblement d'un hypothétique trou de poteau, situé au nord du secteur 3, contre la berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait PO18539

Catégorie : Poteau.
 Composition : 18539 : creusement-comblement de fosse.
 Commentaire : Structure circulaire, localisée dans la partie nord du secteur 3, entre les trous de poteau PO18538 et PO18540. Mesurant 0,20 m de diamètre, ce trou de poteau se trouve dans un alignement de 7 structures similaires qui se déplient selon un axe nord-est/sud-ouest, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.

Us 18539

Fait: PO18539.
Catégorie : Creusement-comblement.
 Type : Creusement-comblement de fosse.
 Sous : 18525.
 Sur : 18524.
 Dimensions : Diam. moyen 0,20 m.
 Texture : Limon, limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Techniques : Non fouillé.
 Description : Creusement et comblement d'un éventuel trou de poteau, situé au nord du secteur 3, contre la berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait PO18540

Catégorie : Poteau.
 Composition : 18540 : creusement-comblement de fosse.
 Commentaire : Trou de poteau incertain, qui se localise dans la partie nord du secteur 3, entre les structures PO18539 et PO18541. Cette petite fosse, de plan circulaire, mesure environ 0,20 m de diamètre. Elle s'inscrit au sein d'un alignement de 7 trous de poteau qui se déplient selon un axe nord-est/sud-ouest, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.

Us 18540

Fait: PO18540.
Catégorie : Creusement-comblement.
 Type : Creusement-comblement de fosse.
 Sous : 18525.

Sur : 18524.
 Dimensions : Diam. moyen 0,20 m.
 Texture : Limon, limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Techniques : Non fouillé.
 Description : Creusement et comblement d'un trou de poteau peu visible, situé au nord du secteur 3, contre la berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait PO18541

Catégorie : Poteau.
 Composition : 18541 : creusement-comblement de fosse.
 Commentaire : Probable trou de poteau, localisé dans la partie nord du secteur 3. De plan circulaire (environ 0,20 m de diamètre), c'est le trou de poteau le plus à l'ouest de l'alignement nord-est/sud-ouest formé par 7 structures similaires, longeant côté nord une partie du fossé FO18534.

Us 18541

Fait: PO18541.
Catégorie : Creusement-comblement.
 Type : Creusement-comblement de fosse.
 Sous : 18525.
 Sur : 18524.
 Dimensions : Diam. moyen 0,20 m.
 Texture : Limon, limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Techniques : Non fouillé.
 Description : Creusement et comblement d'une structure interprétée comme un trou de poteau, situé au nord du secteur 3, contre la berme du chantier. De plan circulaire, cette structure, qui n'a pas été fouillée, mesure aux alentours de 0,20 m de diamètre.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait FO18542

Catégorie : Fossé.
 Composition : 18542 : comblement de fossé ou de trace agraire; 18699 : creusement de fossé ou de trace agraire.
 Commentaire : Trace linéaire, orientée selon un axe est/ouest, localisée en partie intérieure de l'enclos ENC18232, contre la berme orientale du chantier. Mesurant 2,58 m de long pour 0,29 à 0,43 m de large. Cette structure peut correspondre à la partie la plus profonde d'un petit fossé très arasé. Il peut également s'agir d'une trace agraire, mais son isolement ne conforte pas cette hypothèse. En revanche, cette structure est quasi parallèle à FO18534 et son comblement s'apparente à celui de FO18534. De

même, son orientation semble indiquer qu'il fonctionne avec le parcellaire antique.
 Documents : MN18511.
 Photos : 18559, 18560, 18561.

Us 18542

Catégorie : Comblement.
 Type : Comblement de fossé.
 Sous : 18525.
 Sur : 18699.
Orientation: Nord-est>sud-ouest.
 Dimensions : Épais. 0,08 à 0,12 m.
 Texture : Limon.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun.
 Techniques : Truelle.
 Description : Comblement de nature limoneuse, brun compact, homogène, où se retrouvent quelques coquilles d'escargots. Absence de galets contrairement à la trace voisine FO18534.
 Auteurs : Céline Payet.

Us 18699

Catégorie : Creusement.
 Type : Creusement de fossé ou de trace agraire.
 Sous : 18542.
 Sur : 18524.
 Dimensions : Long. 2,58 m larg. 0,29 à 0,43 m prof. max. 0,17 m.
 Description : Creusement linéaire, d'une orientation pratiquement est/ouest et observé sur 2,58 m de pour 0,29 à 0,43 m de large selon les endroits. Peu profonde (0,17 m au maximum), cette excavation montre des parois évasées et un fond plat irrégulier.
 Auteurs : Céline Payet.

Fait FO18543

Catégorie : Fossé.
 Composition : 18543 : creusement-comblement de fossé.
 Commentaire : Probable fossé détecté en partie centrale du secteur 2, mais non fouillé lors de l'opération. Suivi sur environ 25 m selon un axe nord-est/sud-ouest, il est large de 5,5 m en moyenne. Testé lors des travaux de diagnostic, il avait livré 7 fragments de céramique non tournée. Sa fonction n'a pu être déterminée. Il semble pouvoir être prolongé par un fossé similaire qui partage en deux le secteur 3 de l'autre côté de la route départementale. Sa largeur et son fond plat pouvait évoquer un chemin mais aucune ornière ni bande de roulement ne permet de soutenir cette hypothèse. Il pourrait s'agir d'un petit canal d'arrivée ou d'exutoire pour l'eau alimentant un moulin dont les substructions ont été repérées dans les parcelles voisines plus à l'est.

Us 18543

Catégorie : Creusement-comblement.
 Type : Creusement-comblement de fossé.

Sous : 18525.
 Sur : 18524.
 Dimensions : Long. 25 m larg. 5,50 m prof. 0,45 m.
 Texture : Limon argileux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, gris, jaune, clair, foncé.
 Inclusions : Galets.
 Description : Creusement et comblements d'une structure linéaire orienté nord-est/sud-ouest et mise au jour en partie centrale du secteur 2. Suivi sur près de 25 m de long, ce fossé, qui n'a pas été étudié lors de la fouille, avait fait l'objet d'un sondage lors de l'opération de diagnostic. Large d'environ 5,50 m, il se caractérisait alors par un fond plat et des parois quasiment verticales. Conservé sur 0,45 m d'épaisseur, son comblement se caractérisait par une succession de quatre niveaux de limon argileux brun gris à brun jaune, mais relativement proche les uns des autres. Compact et homogène, il contenait quelques petits galets (diam. inf. à 0.05 m) et des coquilles d'escargots.
 Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait FO18544

Catégorie : Fossé.

Composition : 18544 : comblement de fossé; 18568 : comblement de fossé; 18663 : creusement de fossé. Commentaire : Fossé linéaire, orienté nord-est/sud-ouest, suivi sur près de 25 m et situé à l'ouest de la route départementale RD3 et au sud de l'enclos ENC18251. Il présente une largeur variable (entre 0,85 et 1,35 m) qui diminue de manière graduelle d'est en ouest. Testé de manière mécanique à environ 4 m de la berme orientale du secteur 2, il présente un profil asymétrique où les parois incurvées atteignent un fond surcreusé, situé à 0,42 m sous le niveau d'apparition du fossé. L'analyse de la coupe dévoile l'existence d'un fossé initial, illustré par la couche Us 18568, qui aurait été élargi vers le sud au moment de son curage. Le comblement de ce curage (Us 18544) a livré quelques fragments de tegulae permettant de rapporter ce linéament à l'époque antique. Ce fossé pourrait trouver un prolongement vers l'est, au delà de la route, dans le fossé FO18613 détecté dans le secteur 3 et dans diverses tranchées lors du diagnostic archéologique.

Documents : MN18507.

Photos : 18566, 18566a.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18544

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18525.

Sur : 18568.

Dimensions : Épais. 0,27 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Gris, clair.

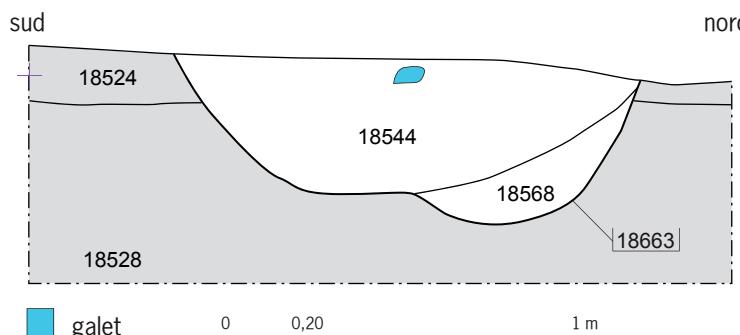
Inclusions : Galets.

Ramassages : Tuile, céramique.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement supérieur du fossé FO18544 caractérisé par une matrice limono-argileuse gris clair, compact et homogène, et déstructurée en surface. Il inclut en proportion moyenne des tâches de sédiment plus clair, correspondant peut être à l'emplacement d'anciennes racines. On note également la présence de petits escargots millimétriques, généralement entiers et relativement plus nombreux dans la partie supérieure

FO18544



de cet horizon sédimentaire. Ce niveau, épais de 0,27 m au maximum, incluait des fragments de tuiles et de céramiques, ainsi que des galets de quartzite et des éclats de calcaire froid.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

– Inventaire dumobilier : Terre: 19 fr. de tuiles calcaires dont 15 non conservés [portoir A2].

Us 18568

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18544.

Sur : 18663.

Dimensions : Épais. 0,12 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Gris, foncé.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement inférieur du fossé FO18544 caractérisé par un sédiment limono-argileux, compact et homogène, et qui se différencie du niveau qui le surmonte par sa couleur grise sensiblement plus foncée. Ce niveau, marqué par la présence de nombreux escargots millimétriques, n'est conservé que sur 0,12 m d'épaisseur. Il ne contient aucune inclusion, ni aucun mobilier.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Us 18663

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18524.

Sur : 18568.

Orientation: Nord-est>sud-ouest.

Dimensions : Long. mini 25 m larg. 0,85 à 1,35 m prof. max 0,42 m.

Description : Creusement linéaire, orienté nord-est/sud-ouest et large de 0,85 à 1,35 m selon les endroits. Testé de manière mécanique, il est profond de 0,42 m et présente un profil asymétrique, surcreusé contre sa paroi septentrionale.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Cyril Gaillard.



Photo n°18566 Vue en coupe du fossé FO18544 après sondage mécanique Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Cyril Gaillard

Ensemble RTP18545

CompoUs : 18546 : comblement de fosse; 18681 : creusement de fosse; 18545 : comblement de fosse; 18691 : creusement de fosse; 18585 : comblement de fosse; 18547 : comblement de fosse; 18692 : creusement de fosse; 18693 : creusement de fosse.

CompoFait: FS18546 : fosse; FS18545 : fosse; FS18547 : fosse; FS18585 : fosse.

Commentaire : Réseau de fosses de plantation carré ou pratiquement carré (1,25 m de côté en moyenne) orienté nord-ouest/sud-est, observé à l'ouest de la route départementale RD3. Les fosses visibles sont alignées sur un seul axe, intercalées d'une dizaine de mètres et ne livrent pas (ou quasiment pas) de mobilier. Ce réseau peut témoigner d'un axe viaire, bordé d'arbres et précédant la route actuelle.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait FS18545

Catégorie : Fosse.

Composition : 18545 : comblement de fosse; 18691 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plantation, de plan carré (1,25 m de côté), située au nord du secteur, le long de la route départementale RD3. Probablement très arasée, cette structure se rapproche par ses dimensions et son comblement des fosses FS18546, FS18547 et FS18585.

Documents : MN18502.

Photos : 18548, 18548a.

Us 18545

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18691.

Dimensions : Épais. 0,22 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18545, caractérisé par un limon brun, homogène et compact et qui contient quelques petits galets. Ce niveau a également livré un fragment de céramique.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 1 fragment. 1 fgt CNT.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18691

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18545.

Sur : 18528.

Dimensions : Long. 1,25 m larg. 1,25 m prof. 0,22 m. Description : Creusement de plan carré mesurant 1,25 m de côté pour 0,22 m de profondeur. Très arasé, il présente un profil à parois incurvées et fond plat en très légère cuvette.

Auteurs : Cyril Gaillard.

FS18545

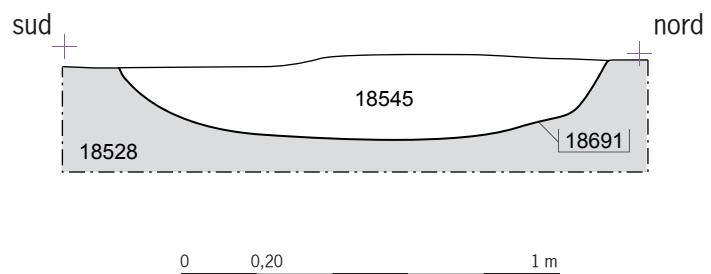
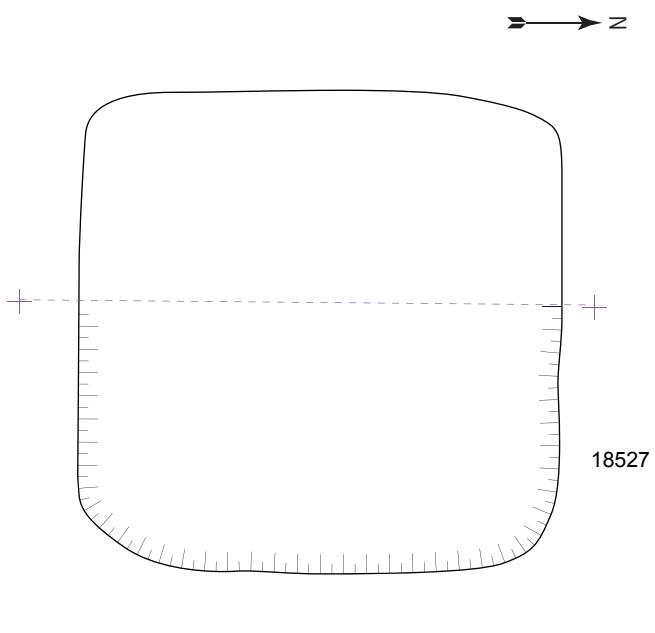


Photo n°18548 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18545 après fouille de sa partie orientale. Cliché depuis l'est
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18546

Catégorie : Fosse.

Composition : 18546 : comblement de fosse; 18681 : creusement de fosse.

Commentaire : Structure de forme rectangulaire (1,03 x 0,86 m) localisée dans le secteur 2, à l'ouest de la RD3, entre deux structures similaires : les fosses FS18547 au nord et FS18545 au sud. Il s'agit très probablement d'une fosse de plantation antique qui pourrait avoir été en lien avec un ancien chemin aujourd'hui repris par la RD3.

Documents : MN18504.

Photos : 18545, 18545a.

Us 18546

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18681.

Dimensions : Épais. 0,05 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de limon brun homogène et compact avec de rares petits galets (inférieurs à 0,03 m).

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

Us 18681

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18546.

Sur : 18528.

Dimensions : Long. 1,03 m larg. 0,86 m prof. 0,05 m.

Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire, d'une longueur maximale de 1,03 m et d'une largeur maximale de 0,86 m. Très arasée, la profondeur maximale conservée est de 0,05 m. Les parois sont obliques et symétriques, le fond plat.

Auteurs : Mélanie Denoyelle.

FS18546

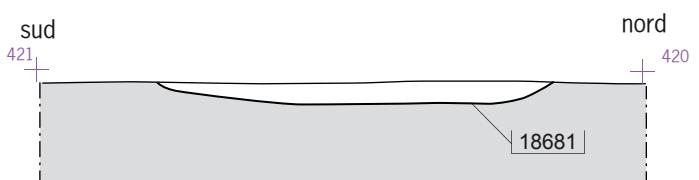
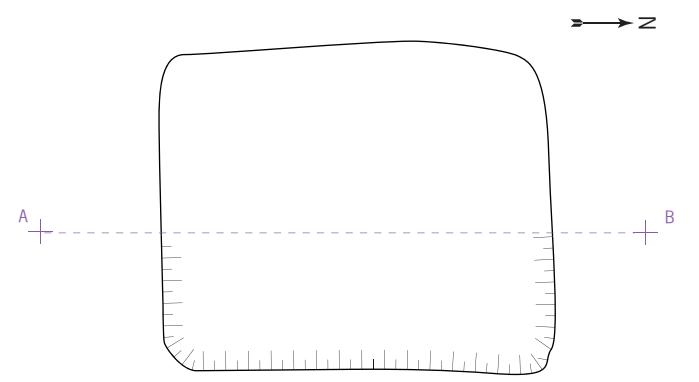


Photo n°18545 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18546 après fouille de sa partie orientale. Cliché depuis l'est
© Inrap cliché Mélanie Denoyelle

Fait FS18547

Catégorie : Fosse.

Composition : 18547 : comblement de fosse; 18692 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plan rectangulaire, presque carré (1,25 x 1,20 m), localisée au sein du secteur 2, à l'ouest de la RD3. Il s'agit très probablement d'une fosse de plantation qui s'aligne le long du chemin.

Associée aux fosses FS18545, FS18546, FS18585, elle semble pouvoir témoigner d'un axe précédent la route actuelle.

Documents : MN18502.

Photos : 18549, 18549a.

Us 18547

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18692.

Dimensions : Épais. 0,14 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de nature limoneuse, brun, homogène et compact et qui contient de rares petits galets. Il n'a livré aucun mobilier.

Auteurs : Marie Bernard.

Mobilier : Oui.

Us 18692

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18547.

Sur : 18528.

Dimensions : Long. 1,25 m larg. 1,20 m prof. 0,14 m.

Description : Creusement quadrangulaire de 1,25 m de long pour 1,20 m de large et qui présente des parois obliques, symétriques et un fond plat. Il est profond de 0,14 m.

Auteurs : Marie Bernard.

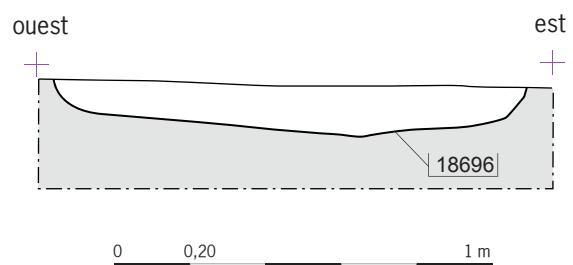
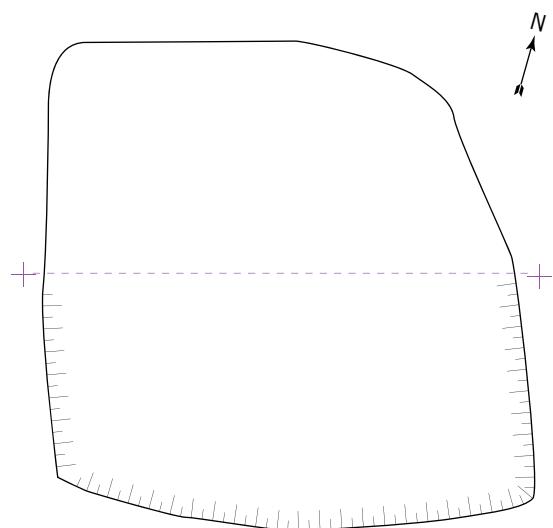
FS18585

Photo n°18591 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18585 après fouille de sa moitié sud. Cliché depuis le sud © Inrap cliché Guilhem Marty

Fait TA18574

Catégorie : Trace agraire.

Composition : 18574 : comblement de trace agraire;
18687 : creusement de trace agraire.

Commentaire : La trace agraire TA18574 est localisée au sud du secteur 2, sur le tracé de l'enclos ENC18251, dans sa partie nord-ouest, au niveau du sondage manuel n°14. Orientée nord-est/sud-ouest, elle coupe le fossé circulaire FO18570. Dans ce secteur, d'autres structures similaires ont été détectées mais de manière très ponctuelle.

Documents : MN18519.

Us 18574

Fait: TA18574.

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de trace agraire.

Sous : 18525.

Sur : 18687.

Dimensions : Larg. 0,24 m prof. 0,08 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, moyen.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Limon argileux brun, homogène et compact conservé sur 0,08 m d'épaisseur. Un tesson de céramique tournée dans le comblement.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Inventaire dumobilier : Terre: 3 fr. de terre cuite informes [portoir A2].

Us 18687

Fait: TA18574.

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de trace agraire.

Sous : 18574.

Sur : 18570.

Dimensions : Larg. 0,24 m prof. 0,08 m.

Description : Le creusement de la trace agraire présente un profil en cuvette avec des parois obliques. La largeur observée est de 0,24 m et la profondeur de 0,08 m. Ce creusement coupe le fossé FO18570 (voir fiche fait TA18574).

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18585

Catégorie : Fosse.

Composition : 18585 : comblement de fosse; 18693 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plan quasiment quadrangulaire (1,33 x 1,25 m) détectée au sein du secteur 2, à l'ouest de la RD3. D'une profondeur n'excédant pas 10 cm, cette fosse de plantation s'aligne sur les fosses FS18545, FS18546 et FS18547.

Documents : MN18508.

Photos : 18591, 18591a.

Us 18585

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18693.

Dimensions : Épais. 0,10 m.

Texture : Limon.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun, foncé.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de la fosse FS18585, de nature limoneuse, brun, homogène et peu compact. Il ne contient absolument aucune inclusion.

Auteurs : Guilhem Marty.

Us 18693

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18585.

Sur : 18528.

Dimensions : Long. 1,33 m larg. 1,25 m prof. 0,10 m.

Description : Creusement à tendance quadrangulaire mesurant 1,33 m de long pour 1,25 m de large.

Profond d'une dizaine de centimètre, il présente des parois légèrement concaves et un fond plat.

Auteurs : Guilhem Marty.

FS18585

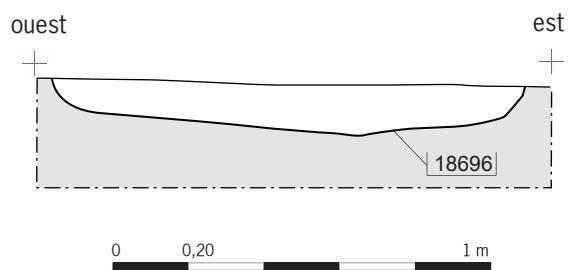
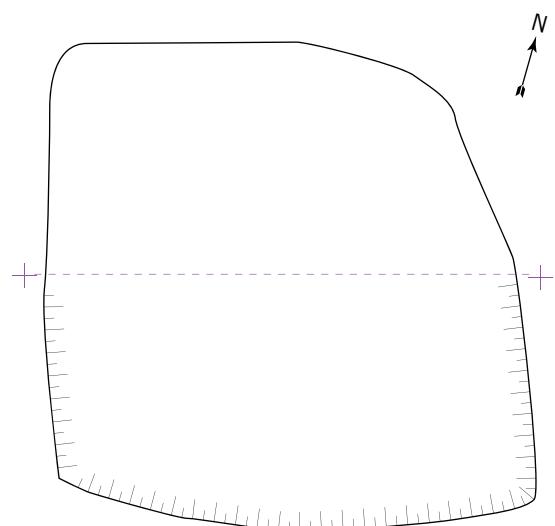


Photo n°18591 Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18585 après fouille de sa moitié sud. Cliché depuis le sud © Inrap cliché Guilhem Marty

Ensemble RTP18586

Secteur : 1.

CompoUs : 18657 : creusement de fosse de plantation; 18660 : creusement de fosse de plantation; 18659 : creusement de fosse de plantation; 18588 : comblement de fosse de plantation; 18553 : comblement de fosse de plantation; 18653 : creusement de fosse de plantation; 18586 : comblement de fosse de plantation; 18587 : comblement de fosse de plantation; 18589 : comblement de fosse de plantation; 18590 : comblement de fosse de plantation; 18591 : comblement de fosse de plantation; 18655 : creusement de fosse de plantation; 18656 : creusement de fosse de plantation; 18658 : creusement de fosse de plantation.

CompoFait: FS18586 : fosse; FS18587 : fosse; FS18553 : fosse; FS18588 : fosse; FS18589 : fosse; FS18590 : fosse; FS18591 : fosse.

Commentaire : Réseau de fosses de plantation qui se développe dans le secteur 1 selon un axe nord/sud. Les fosses de plantation sont aménagées en rangées, espacées de manière régulière de 1,40 m selon un axe est/ouest et de 0,90 m selon un axe nord/sud. De forme quadrangulaire, les fosses sont très arasées. De rares tessons céramiques, sans doute intrusif, ont été trouvés dans le comblement de trois d'entre elles.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18553

Catégorie : Fosse.

Composition : 18553 : comblement de fosse de plantation; 18653 : creusement de fosse de plantation. Commentaire : La fosse de plantation s'inscrit dans la partie sud de l'enclos ENC18231, au niveau du sondage manuel n°20 réalisé sur le fossé d'enclos. Elle appartient au réseau de traces de plantation RTP18586. Elle coupe le fossé d'enclos ENC18231. Il s'agit d'une fosse de plantation de forme carrée, orientée nord-sud, présentant des parois verticales et un fond plat.

Us 18553

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18653.

Texture : Limon argileux.

Structure : Homogène, peu compacte.

Couleur : Brun, gris, très clair.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon argileux brun-gris très clair, homogène et peu compact, avec quelques fragments de coquilles.

Auteurs : Mélanie Denoyelle; Alexandra Klinger.

Us 18653

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18553.

Sur : 18557.

Description : La fosse de plantation FS18553 est apparue au sein du sondage manuel n°20 réalisé sur le fossé d'enclos FO18557. Elle coupe FO18557. De forme carrée, elle présente des parois verticales et un fond plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18586

Catégorie : Fosse de plantation.

Composition : 18586 : comblement de fosse de plantation; 18655 : creusement de fosse de plantation.

Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,61 m de long, 0,44 m de large et est conservée sur 0,10 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18594.

Us 18586

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18655.

Dimensions : Épais. 0,10 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm. Un tesson de céramique a été découvert dans ce comblement.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique kaolinitique.

Us 18655

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18586.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,61 m larg. 0,44 m prof. 0,10 m. Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,61 m, d'une largeur maximale de 0,44 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,10 m. Elle présente des parois verticales et un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

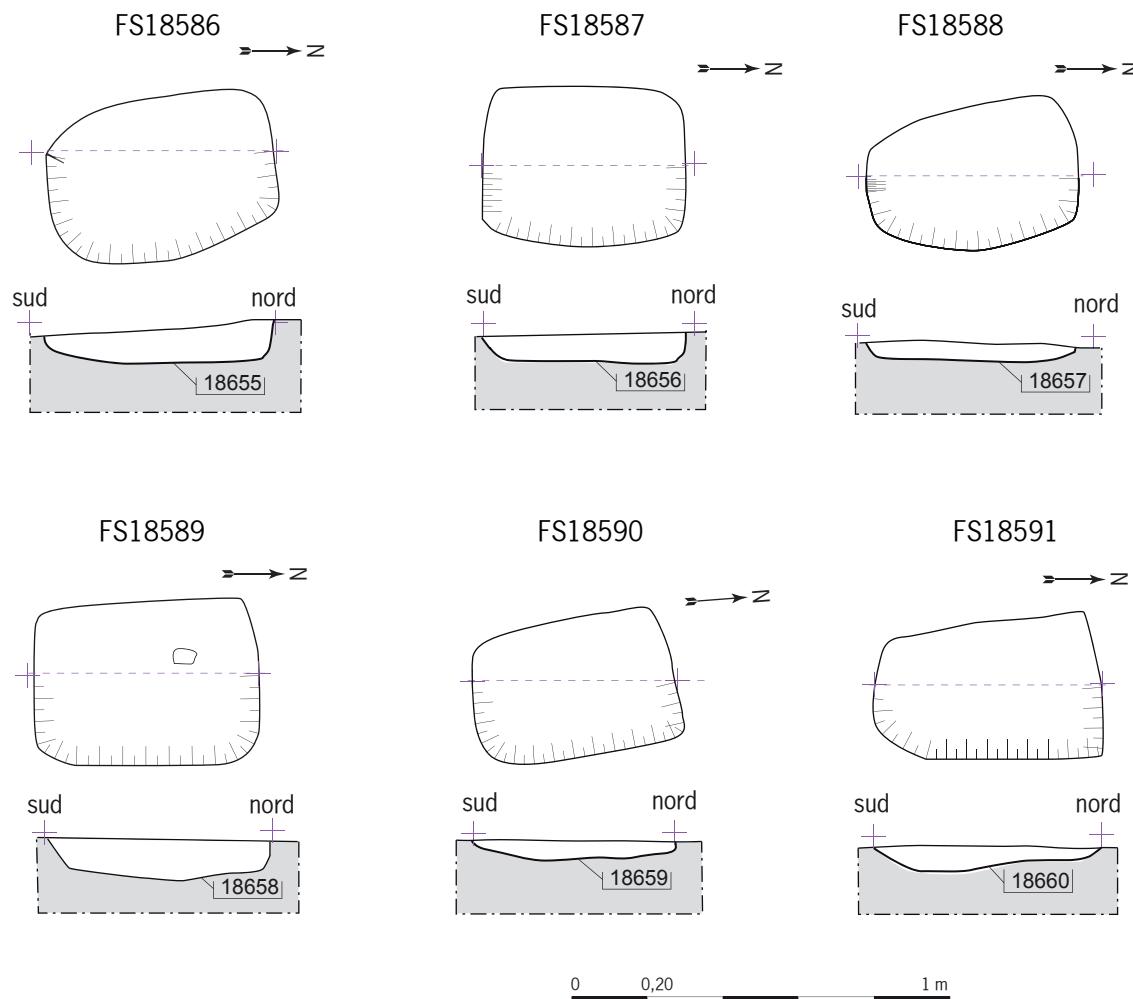


Photo n°18594 Vue générale des fosses FS18586 à FS18591.Cliché depuis l'est © Inrap cliché Alexandra Klinger

Fait FS18587

Catégorie : Fosse de plantation.

Composition : 18587 : comblement de fosse de plantation; 18656 : creusement de fosse de plantation.
Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,54 m de long, 0,42 m de large et est conservée sur 0,08 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18594.

Us 18587

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18656.

Dimensions : Épais. 0,08 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm. Un fragment de terre cuite a été découvert dans ce comblement.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Inventaire dumobilier : Terre: 1 fr. de tuile calcaire [portoir A2].

Us 18656

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18587.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,54 m larg. 0,42 m prof. 0,08 m.

Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,54 m, d'une largeur maximale de 0,42 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,08 m. Elle présente des parois verticales et un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18588

Catégorie : Fosse de plantation.

Composition : 18588 : comblement de fosse de plantation; 18657 : creusement de fosse de plantation.
Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,56 m de long, 0,37 m de large et est conservée sur 0,05 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18594.

Us 18588

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18657.

Dimensions : Épais. 0,05 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18657

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18588.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,56 m larg. 0,37 m prof. 0,05 m.

Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,56 m, d'une largeur maximale de 0,37 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,05 m. Elle présente des parois verticales et un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18589

Catégorie : Fosse.

Composition : 18589 : comblement de fosse de plantation; 18658 : creusement de fosse de plantation.

Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,60 m de long, 0,42 m de large et elle est conservée sur 0,11 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18593, 18593a, 18594.



Photo n°18593 Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18589 après fouille de sa moitié orientale. Cliché depuis l'est

© Inrap cliché Alexandra Klinger

Us 18589*Catégorie* : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18658.

Dimensions : Épais. 0,11 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm. Un tesson de céramique a été découvert dans ce comblement.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise.

Us 18658*Catégorie* : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18589.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,60 m larg. 0,42 m prof. 0,11 m.

Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,60 m, d'une largeur maximale de 0,42 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,11 m. Elle présente des parois verticales et un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18590*Catégorie* : Fosse de plantation.

Composition : 18590 : comblement de fosse de plantation; 18659 : creusement de fosse de plantation.

Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,54 m de long, 0,36 m de large et est conservée sur 0,05 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18594.

Us 18590*Catégorie* : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18659.

Dimensions : Épais. 0,05 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et

peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18659*Catégorie* : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18590.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,54 m larg. 0,36 m prof. 0,05 m. Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,54 m, d'une largeur maximale de 0,36 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,05 m. Elle présente des parois verticales et un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FS18591*Catégorie* : Fosse de plantation.

Composition : 18591 : comblement de fosse de plantation; 18660 : creusement de fosse de plantation.

Commentaire : Fosse de plantation rectangulaire qui appartient au réseau RTP18586. Très arasée, elle est creusée dans le limon brun-gris coquillier (Us 18524). Elle mesure 0,60 m de long, 0,38 m de large et est conservée sur 0,06 m d'épaisseur.

Documents : MN18511.

Photos : 18594.

Us 18591*Catégorie* : Comblement.

Type : Comblement de fosse de plantation.

Sous : 18525.

Sur : 18591.

Dimensions : Épais. 0,06 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Beige.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la fosse de plantation est un limon légèrement sableux beige, homogène et peu compact, avec de rares galets inférieurs à 4 cm.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18660*Catégorie* : Creusement.

Type : Creusement de fosse de plantation.

Sous : 18591.

Sur : 18524.

Dimensions : Long. 0,60 m larg. 0,38 m prof. 0,06 m. Description : Fosse de plantation de forme rectangulaire d'une longueur maximale de 0,60 m, d'une largeur maximale de 0,38 m et d'une épaisseur maximale conservée de 0,06 m. Elle présente des parois légèrement obliques et un fond irrégulier.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait FO18613**Catégorie : Fossé.**

Composition : 18613 : comblement de fossé; 18614 : comblement de fossé; 18703 : creusement de fossé.
 Commentaire : Le fossé FO18613, axé nord-est/sud-ouest, se situe au sud-ouest du secteur 3, en partie nord des vestiges antiques. Large de 1,50 m, il présente un creusement initial en cuvette profond de 0,90 m. Probablement en grande partie colmaté par un limon argileux brun moyen (Us 18613), ce fossé est curé et élargi vers le nord, comme l'atteste la deuxième phase de comblement Us 18614.
 Documents : MN18517, MN18518.
 Périodes : Haut-Empire romain.

Us 18613**Catégorie : Comblement.**

Type : Comblement de fossé.
 Sous : 18614.
 Sur : 18703.
 Orientation: Est>ouest.
 Dimensions : Larg. 0,60 m épais. 0,40 m.
 Texture : Limon argileux, limon sableux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Pelle mécanique.
 Description : Comblement inférieur du fossé FO18613 composé d'un limon argileux légèrement sableux de couleur brun contenant quelques coquilles d'escargots.
 Périodes : Haut-Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

- Inventaire du mobilier : Céramique: 2 fragments. Fer: 1 portion d'anneau. Terre: 7 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].
- Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique à pâte claire.
- Objets:
 - . obj-18613-1: - 1 portion d'anneau en fer fragmentaire composé d'une tige ovalaire à circulaire très altérée. Lot de 6 fragments partiellement assemblés. Diam.ext. rest.: 37 mm, ep. tige: 8 mm, poids: 7.7 g.

Us 18614**Catégorie : Comblement.**

Type : Comblement de fossé.
 Sous : 18619.
 Sur : 18613.
 Orientation: Est>ouest.
 Dimensions : Larg. 1,50 m épais.0,30 m.
 Texture : Limon argileux, limon sableux.
 Structure : Compacte, homogène.
 Couleur : Brun, moyen.
 Inclusions : Coquilles d'escargots, tuiles.
 Ramassages : Fragments de céramique, tuile.
 Techniques : Pelle mécanique.
 Description : Comblement composé d'un limon sableux légèrement argileux contenant des fragments de tuiles, des éclats de calcaire et des fragments d'escargots.
 Périodes : Haut-Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

Us 18703**Catégorie : Creusement.**

Type : Creusement de fossé.
 Sous : 18613.
 Sur : 18594.
 Orientation: Est>ouest.
 Dimensions : Larg. 0,60 m prof. 0,40 m.
 Description : Creusement du fossé FO18613, uniquement observé en coupe. Large de 0,60 m pour une profondeur maximale de 0,40 m, il se caractérise par des parois incurvées et un fond en légère cuvette.
 Périodes : Haut-Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.



Photo n°18588 Vue du sud vers le nord de la coupe dressée au sein du secteur antique de la zone 3. Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Céline Payet



Photo n°18615 Vue générale d'un niveau de tuiles plates effondré dans le comblement du fossé FO18613. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard

Fait FS18625*Catégorie* : Fosse.

Composition : 18625 : comblement de fosse; 18701 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plan circulaire observée en partie méridionale du secteur 1, immédiatement au sud de FS18626. De plan circulaire (0,95 m de diamètre moyen), cette structure profonde de 0,25 m au maximum semble très arasée. Elle présente d'ailleurs encore des traces de racines. L'absence de mobilier ne permet pas de la dater, mais la nature du comblement, hétérogène et peu compact, renverrait aux époques les plus récentes.

Documents : MN18512.

Photos : 18597, 18597a, 18602, 18612, 18613.

*Us 18625**Catégorie* : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18701.

Dimensions : Épais. 0,25 m max.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, hétérogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Blocs, cailloutis, galets.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement de limon argileux brun gris moyen, hétérogène, peu compact et qui contient une proportion relativement importante de coquilles d'escargot entières ou fragmentées. On note aussi des blocs de grès fragmentés (jusqu'à 0,25 m) depuis le fond de la fosse, la présence de rares galets (0,04 à 0,11 m) et de deux blocs calcaires (0,36 x 0,15 x 0,04 m et 0,34 x 0,09 x 0,13 m).

Auteurs : Marie Bernard.

*Us 18701**Catégorie* : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18625.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,90 à 1,01 m prof. 0,25 m.

Description : Creusement de la fosse FS18625, de plan circulaire et mesurant entre 0,90 et 1,01 m de diamètre. Profond de 0,25 m au maximum, il présente un profil en cuvette à fond plat.

Auteurs : Marie Bernard.

Fait FS18626

Composition : 18626 : comblement de fosse; 18700 : creusement de fosse.

Commentaire : Fosse de plan circulaire située au sud du secteur 1, contre la fosse FS18625. Cette structure de plan circulaire (0,96 m de diamètre moyen) doit vraisemblablement être bien arasée puisqu'elle n'est profonde que de 0,20 m. Assez similaire à FS18625 par ses dimensions et son comblement, cette fosse n'a pas été datée.

Documents : MN18512.

Photos : 18611, 18611a, 18612.

*Us 18626**Catégorie* : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18525.

Sur : 18700.

Dimensions : Épais. 0,20 m max.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, moyen.

Inclusions : Blocs, cailloutis, galets.

Techniques : Truelle.

Description : Couche de limon argileux de couleur brun gris moyen, de structure homogène et assez compacte et qui inclut une proportion importante de coquilles d'escargot fragmentées. Ce niveau renfermait également quelques galets de quartzite (entre 0,03 et 0,12 m), des fragments de grès, et 3 fragments de terre cuite imprélevable.

Auteurs : Marie Bernard.

*Us 18700**Catégorie* : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18626.

Sur : 18524.

Dimensions : Diam. 0,92 à 1,23 m prof. 0,20 m.

Description : Creusement de plan circulaire observé au sud du secteur 1. Présentant un diamètre oscillant entre 0,92 et 1,03 m, il se caractérise par un profil en cuvette à fond plat. Il est profond de 0,20 m à son point le plus bas.

Auteurs : Marie Bernard.

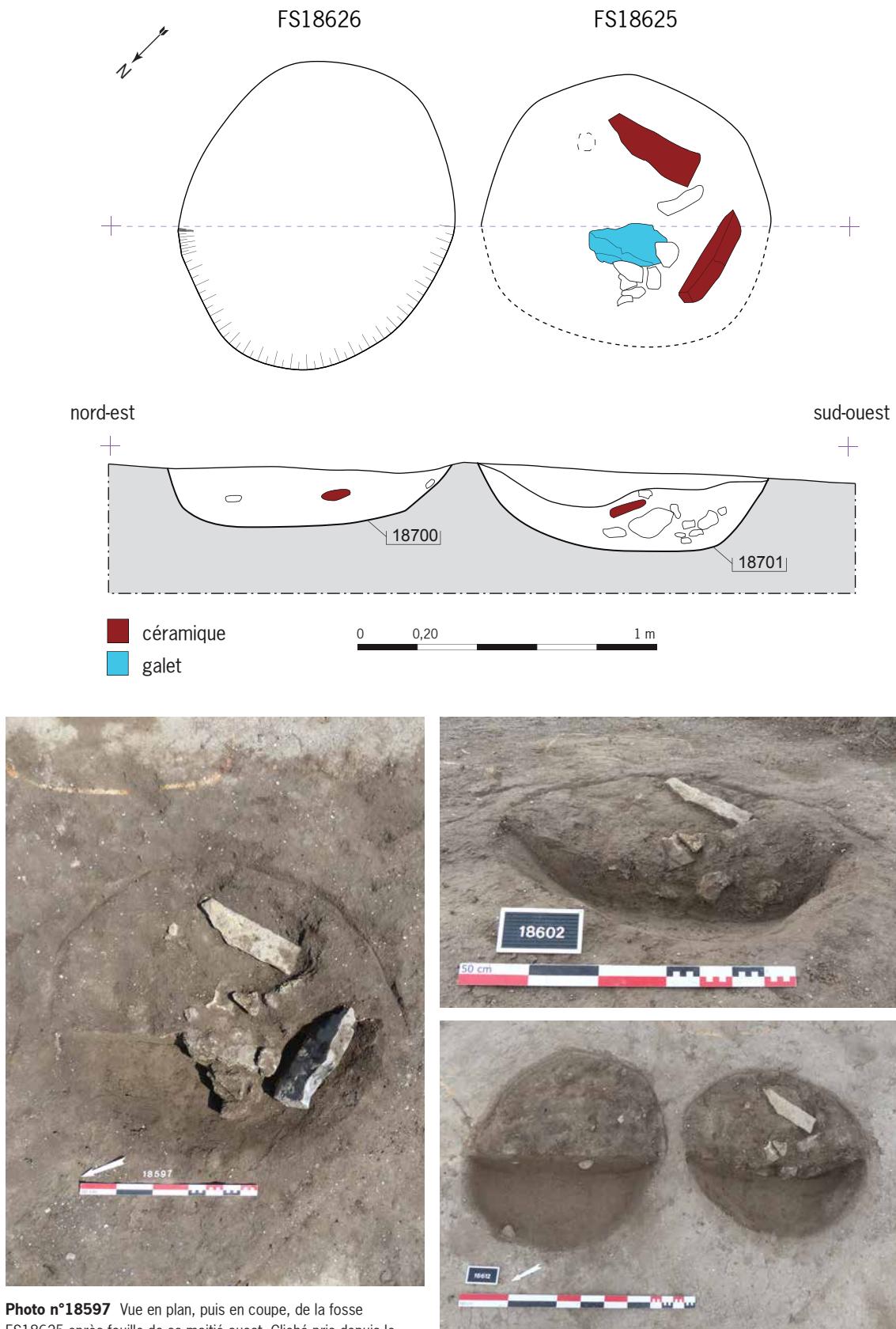


Photo n°18597 Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18625 après fouille de sa moitié ouest. Cliché pris depuis le nord-ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18602 Vue en coupe de la fosse FS18625 après fouille de sa moitié sud. Cliché pris depuis le nord-ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Photo n°18612 Vue en plan des fosses FS18625 et FS18626 après fouille de leurs moitiés nord-ouest. Cliché pris depuis le nord-ouest © Inrap cliché Marie Bernard

Fait FO18627

Catégorie : Fossé.

Composition : 18627 : creusement de fossé; 18632 : comblement de fossé; 18633 : comblement de fossé; 18634 : comblement de fossé; 18642 : rassemblement de mobiliers de coupe mécanique; 18645 : comblement de fossé; 18646 : comblement de fossé.

Commentaire : Le fossé FO18627 se développe au sein du secteur 3. Fossé rectiligne orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, il présente une largeur maximale de 1,10 m et une profondeur maximale de 0,48 m. Il a été sondé majoritairement à la pelle mécanique. Dans la partie nord du secteur 3, six sondages ont été réalisés. Le long de son tracé, il présente des parois obliques et un fond en légère cuvette. A son extrémité nord, le sondage mécanique n°6 a prouvé l'interruption nette du fossé qui présente alors des parois quasi verticales et un fond plat. Trois épisodes successifs de sédimentation probablement d'origine hydraulique ont été observés dans la coupe au niveau de la berme sud, sondage 1. Les prélèvements malacologiques réalisés et le ramassage du mobilier céramique et métallique nous donneront des informations non négligeables sur la chronologie et l'utilisation de ce fossé. Toujours au niveau du sondage n°1, son ouverture est perturbée par une couche de sédimentation naturelle (Us 18635). L'apparition et les mesures exactes du fossé sont alors difficiles à définir. Nous avions remarqué qu'un réseau de traces agraires se développant selon un axe est/ouest venait s'appuyer contre le fossé FO18627. La fouille de deux de ces traces (TA18628 et TA18647) montre que ces structures, bien que très arasées, coupent le fossé FO18627.

Documents : MN18515, MN18519.

Photos : 18599, 18599a, 18600, 18600a, 18600b, 18600c, 18614, 18614a.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18627

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fossé.

Sous : 18634.

Sur : 18528.

Dimensions : Larg. 1,10 m prof. 0,48 m.

Description : Le fossé FO18627 se développe au sein du secteur 3. Il est rectiligne, orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, et présente une largeur maximale de 1,10 m et une profondeur de 0,48 m. Les sondages mécaniques réalisés dans le fossé montrent des parois obliques et un fond en légère cuvette. Un sondage mécanique réalisé à son extrémité nord montre une interruption nette du fossé et un creusement différent caractérisé par des parois quasi verticales et un fond plat. .

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18632

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18635.

Sur : 18633.

Dimensions : Larg. 0,60 m épais. 0,14 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Fragments de céramique.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement supérieur du fossé

FO18627. Il s'agit d'un limon argileux, moins argileux que l'Us 18634, compact et homogène, brun clair.

Structure grumeleuse à faible porosité. Présence moyenne de coquilles d'escargots, présence moindre par rapport aux Us 18633 et 18634. Un tesson céramique a été mis au jour dans ce comblement. Un prélèvement malacologique de 10L a été effectué.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique à pâte claire; 1 fragment de dolium.

Us 18633

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18632.

Sur : 18634.

Dimensions : Larg. 1,10 m épais. 0,20 m.

Texture : Limon argilo-sableux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement intermédiaire du fossé FO18627. Il s'agit d'un limon argilo-sableux brun, bien moins argileux que Us 18634, compact et homogène, avec une forte densité en coquilles d'escargots. On note également la présence de nodules de manganèse. Un prélèvement malacologique de 10L a été effectué.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

Us 18634

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18633.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 0,70 m épais. 0,16 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, homogène.

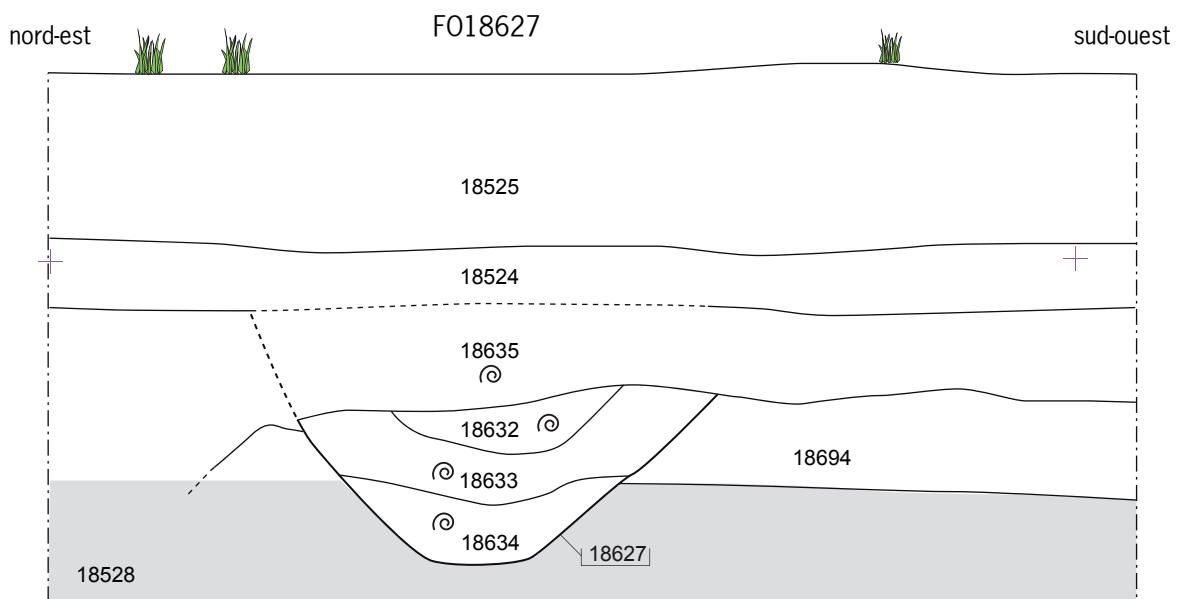
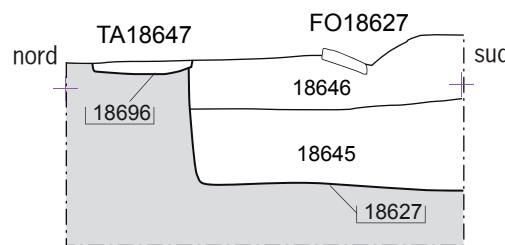
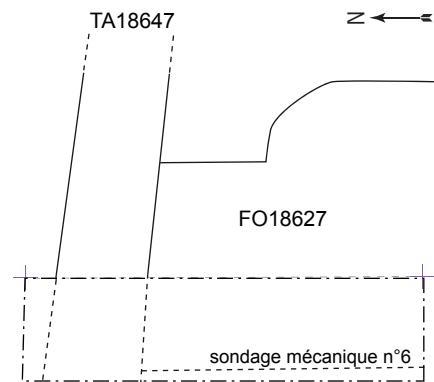
Couleur : Brun, moyen.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Métal, tuile.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement inférieur du fossé FO18627. Il s'agit d'un limon argileux légèrement sableux brun



0 0,20 1 m

moyen, homogène et peu compact. On note la forte densité de coquilles d'escargots, la présence de racines ainsi que des inclusions de substrat jaune. Un fragment de scorie associé à de la tuile a été mis au jour dans le comblement. Un prélèvement malacologique de 10L a été effectué.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 3 fragments.

Terre: 3 fr. de terre cuite informes [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 3 fragments de céramique à pâte claire.

Us 18642

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers de coupe mécanique.

Sous : 18525.

Sur : 18627.

Ramassages : Fragments de céramique, tuile.

Description : Couche technique créée pour le ramassage du mobilier mis au jour dans les sondages mécaniques réalisés dans le fossé FO18627. Des fragments de céramiques, de dolium, des tuiles ont ainsi été récoltés.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 14 fragments.

Terre: 1 rebord de tuile sableuse. 2 rebords de tuiles calcaires. 4 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise; 1 fragment d'autre céramique commune; 1 fragment de céramique à pâte claire; 2 fragments d'amphore gauloise; 3 fragments d'autres amphores; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental; 3 fragments de dolium.

– Typologie :

. *dolium*: 1 fond.

Us 18645

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18646.

Sur : 18627.

Dimensions : Larg. 0,92 m épais. 0,24 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement inférieur du fossé FO18627 à son extrémité nord, dans le sondage mécanique n°6. Il s'agit d'un limon argileux légèrement sableux, brun, homogène et compact avec des inclusions de substrat jaune et des micro-fragments de coquilles d'escargots.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18646

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fossé.

Sous : 18689.

Sur : 18645.

Dimensions : Larg.1,00 m épais. 0,18 m.

Texture : Limon argilo-sableux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Pierre.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement supérieur du fossé FO18627 à son extrémité nord, dans le sondage mécanique n°6.

Il s'agit d'un limon argilo-sableux, moins argileux que l'Us inférieure 18645, avec des inclusions fréquentes de micro fragments de coquilles d'escargots et quelques traces de manganèse. Un fragment de calcaire froid a été mis au jour dans le comblement (15 x 10 x 2 cm).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Alexandra Klinger.



Photo n°18614 Vue en plan, puis en coupe, de l'extrême nord du fossé FO18627. Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Alexandra Klinger

Fait TA18648

Ensemble: RTP18648.

Catégorie : Trace agraire.

Composition : 18648 : comblement de trace agraire; 18698 : creusement de trace agraire.

Commentaire : La trace agraire TA18648 appartient à un ensemble de traces agraires qui se développe au sein du secteur 3 selon un axe est/ouest. TA18648 est localisée au nord-ouest de l'enclos ENC18232. Dans la moitié est du secteur 3, les traces agraires semblent se raréfier, elles sont plus espacées que dans la partie ouest et leur tracé au sol est plus difficile à lire. Deux sondages manuels ont été effectués sur cette structure : un de 0,60 m de long à 0,70 m de son extrémité est et un second au niveau de son extrémité est. La largeur maximale conservée est de 0,30 m et la profondeur maximale est de 0,08 m. On observe à l'extrémité est du creusement une légère remontée se terminant en demi-cercle et qui caractérise la fin du tracé de la trace agraire. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans le comblement.

Photos : 18616.

Us 18698

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de trace agraire.

Sous : 18648.

Sur : 18524.

Orientation: Est>ouest.

Dimensions : Larg. 0,30 m prof. 0,08 m.

Techniques : Truelle.

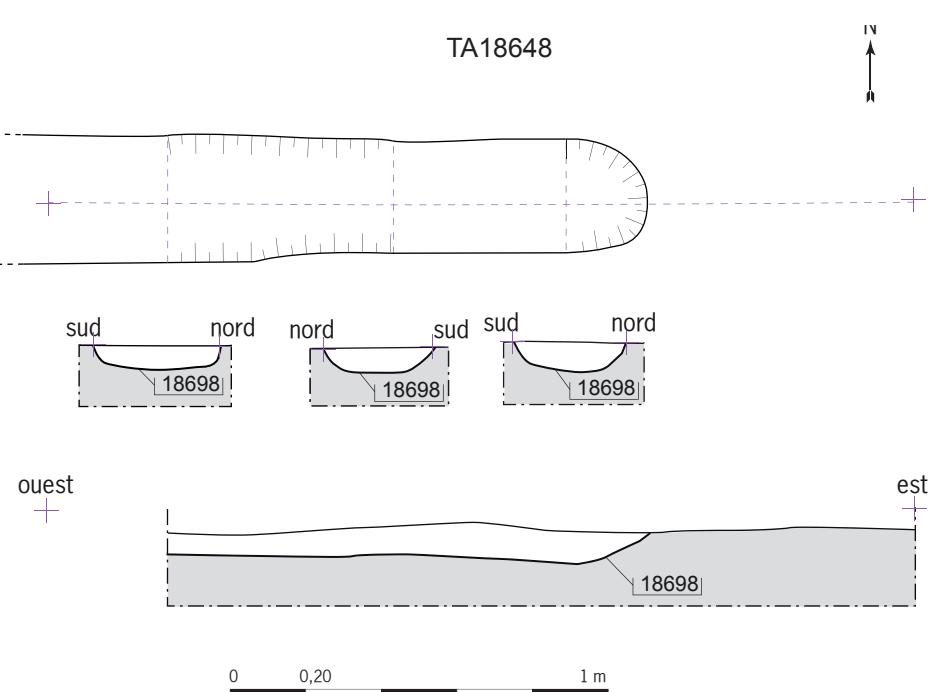
Description : Le creusement de la trace agraire présente un profil en légère cuvette avec des parois obliques.

La largeur observée est de 0,30 m et la profondeur de 0,08 m.

Auteurs : Alexandra Klinger.



Photo n°18616 Vue en cours de fouille de la trace agraire TA18648 et de son extrémité orientale. © Inrap cliché Alexandra Klinger



Fait PO18649

Catégorie : Poteau.

Composition : 18649 : comblement de trou de poteau;
18697 : creusement de trou de poteau.

Commentaire : Le poteau PO18649 est localisé dans le nord du secteur 3, au nord de l'extrémité nord du fossé FO18627 et de la trace agraire TA18647. Il s'agit d'une structure quadrangulaire creusée dans le substrat, d'une longueur de 0,30 m, d'une largeur de 0,27 m et d'une profondeur de 0,11 m.

Documents : MN18515.

Photos : 18619, 18619a.

Us 18649

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de trou de poteau.

Sous : 18525.

Sur : 18697.

Dimensions : Épais. 0,11 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Galets.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement du trou de poteau, conservé sur 0,11 m d'épaisseur, est un limon-argileux brun avec des petites inclusions de substrat jaune et trois galets inférieurs à 10 cm dans la moitié ouest fouillée. Rares coquilles d'escargots.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18697

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de trou de poteau.

Sous : 18649.

Sur : 18524.

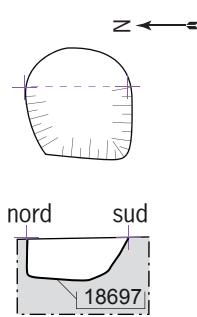
Dimensions : Long. 0,30 m larg. 0,27 m prof. 0,11 m.

Techniques : Truelle.

Description : De forme quadrangulaire, le trou de poteau est creusé dans le substrat. Il présente une longueur de 0,30 m, une largeur de 0,27 m et une profondeur de 0,11 m. Les parois sont irrégulières : paroi verticale au nord, oblique au sud avec un fond relativement plat.

Auteurs : Alexandra Klinger.

PO18649



0 50 cm



Photo n°18619 Vue en plan, puis en coupe, du trou de poteau PO18649.
Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Alexandra Klinger

Ensemble BAT18596

Secteur : 3.

CompoUs : 18630 : fondation de mur; 18595 : creusement de tranchée de fondation; 18596 : fondation de mur; 18597 : creusement de tranchée de fondation; 18598 : fondation de mur; 18599 : creusement de fosse; 18600 : comblement de fosse; 18601 : comblement de fosse; 18602 : comblement de fosse; 18603 : comblement de fosse; 18604 : comblement de fosse; 18605 : creusement de tranchée de fondation; 18606 : fondation de mur; 18608 : creusement et comblement de tranchée d'épierrement; 18607 : creusement de tranchée de fondation; 18631 : fondation de mur; 18610 : creusement de tranchée d'épierrement; 18611 : couche de destruction; 18612 : couche de destruction; 18629 : creusement de tranchée de fondation; 18615 : couche de graviers; 18616 : surface de circulation; 18617 : couche de destruction; 18618 : amas de matériaux de construction; 18619 : couche de destruction; 18620 : couche de destruction; 18621 : couche d'abandon; 18623 : fondation de seuil; 18622 : remblai de nivellation; 18651 : couche de terre; 18624 : rassemblement de mobiliers de surface.
CompoFait: MR18596 : mur; MR18598 : mur; FS18599 : fosse; MR18606 : mur; MR18608 : mur; MR18630 : mur.

Commentaire : L'ensemble BAT18596 correspond au bâtiment antique et aux structures associées, fouillées dans la partie sud du secteur 3. Ce bâtiment, de plan quadrangulaire, mesure 6 m de long pour 5,20 m de large et s'oriente selon un axe nord-ouest/ sud-est. Il est délimité au nord par le mur MR18606, au sud par le mur MR18596, à l'est par MR18598 et à l'ouest par le mur MR18608. Uniquement conservées en fondation, ces maçonneries sont constituées de galets de quartzite en très grande majorité et de blocs calcaires dans une moindre proportion. Ils sont larges de 0,75 m en moyenne. Contre le mur MR18598, une concentration de tuiles et de tessons prise dans un limon très induré (Us 18623) peut témoigner de la présence d'un seuil. Au centre de la construction, se trouve une fosse de forme quadrangulaire de 3,80 m de long par 3,70 m de large, axée de la même façon. Il s'agit d'un creusement à bord droit et à fond plat, de 1,01 m de profondeur. Colmaté par des apports massifs de matériaux divers, cet aménagement peut avoir été utilisé comme abreuvoir, la rigole présente au sud-ouest de la fosse permettant peut-être de faire remonter l'eau de la nappe phréatique. Il semble en effet qu'en cas de nappe haute, l'eau ne puisse remonter qu'à cet endroit, le reste de la fosse étant étanche grâce à la couche de mortier Us 18602. Cette rigole pourrait également servir au nettoyage d'un bâtiment peut-être réservé aux animaux. Au sein de la fosse comme dans les murs, la présence de traces de mortier sur les galets indique une probable réutilisation de ces éléments.
Photos : 18589, 18592, 18595, 18596, 18598, 18604, 18606, 18607, 18608, 18609, 18610, 18617, 18618, 18621.

Périodes : Gallo-romain.

Auteurs : Céline Payet; Cyril Gaillard.

Hors Fait

Us 18611

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche de destruction.

Sous : 18525.

Sur : 18612; 18620.

Dimensions : Larg. 2,50 m épais. 0,20 m.

Texture : Galets, limon argileux.

Structure : Compacte.

Couleur : Brun, gris, clair.

Ramassages : Céramique.

Techniques : Pelle mécanique, piochon, truelle.

Description : Couche de galets pris dans un limon argileux brun gris clair assez compact. Ces éléments qui mesurent de 6 à 14 cm de diamètre, proviennent peut être de la destruction du mur MR18606.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 7 fragments.

Terre: 3 rebords de tuiles calcaires. 84 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique sigillée sud-gauloise; 3 fragments de céramique à pâte claire; 1 fragment d'amphore de Bétique; 1 fragment d'amphore gauloise.

– Typologie :

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 décor de coupe SIG-SG Dr37; 1 décor

. amphore de Bétique: 1 anse d'amphore A-BET Dr20

. amphore gauloise : 1 fond d'amphore A-GAUL 1/2.

Us 18612

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche de destruction.

Équiv: 18617.

Sous : 18611.

Sur : 18617; 18619; 18618.

Dimensions : Long. 3 m larg. 2 m épais. 0,20 m.

Texture : Blocs, cailloux, limon sableux.

Structure : Compacte, homogène.

Inclusions : Blocs, tuiles.

Ramassages : Fragments de céramique, céramique, tuile.

Techniques : Pelle mécanique, piochon, truelle.

Description : Couche de destruction composée de dalles et de blocs calcaires pris dans un limon sableux et qui contient quelques fragments de céramiques. Les dalles suivent le pendage des couches sous-jacentes. Elles sont présentes par «paquets» et peuvent provenir de l'effondrement du mur MR18606.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 3 fragments.

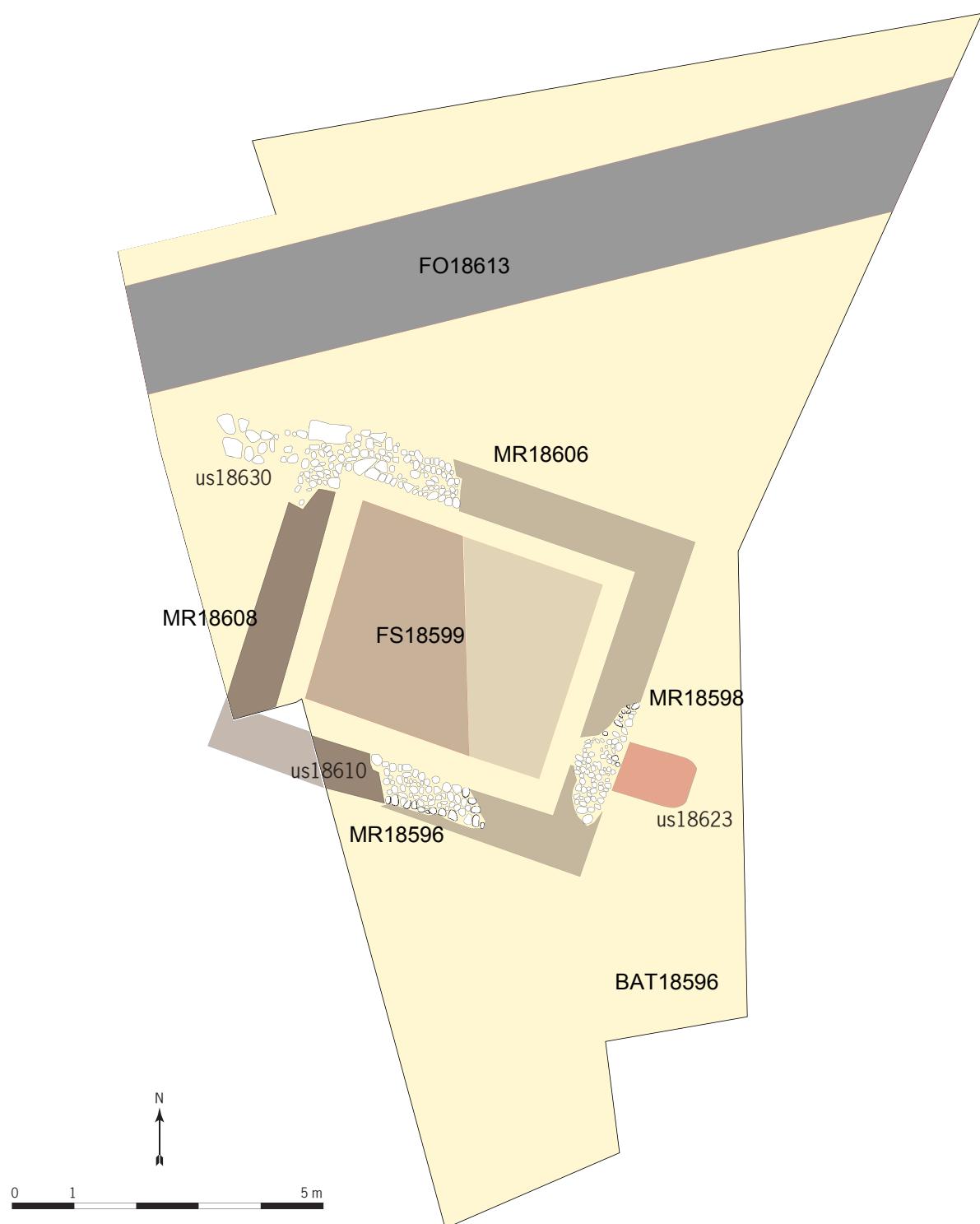




Photo n°18589 Vue générale du secteur antique situé à l'extrême sud de la zone 3. © Inrap cliché Jérémie Bousquet

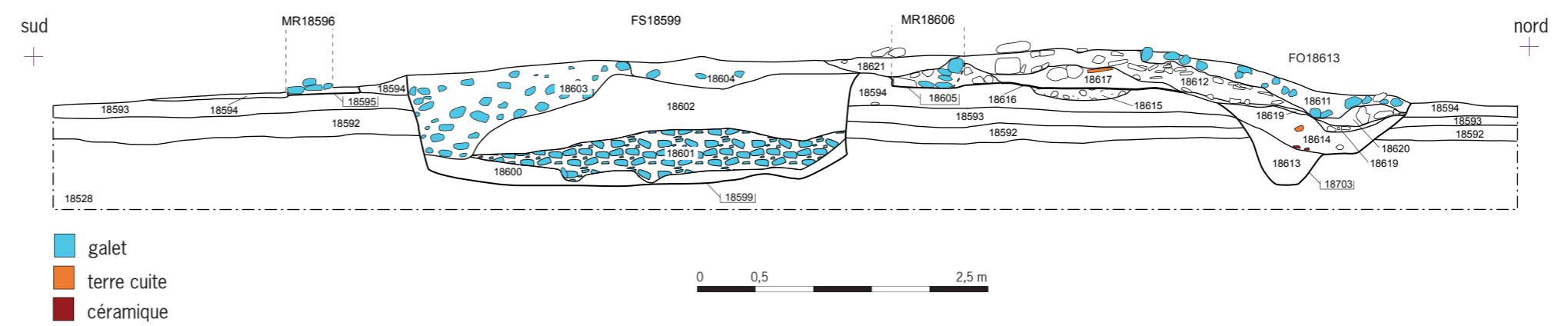




Photo n°18595 Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3. Cliché pris depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard



Photo n°18596 Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3. Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Cyril Gaillard



Photo n°18598 Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3. Cliché pris depuis l'ouest © Inrap cliché Cyril Gaillard

Terre: 20 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].
 – Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique sigillée sud-gauloise; 1 fragment d'autres amphores.
 – Typologie :
 . céramique sigillée sud-gauloise : 1 fond de coupe SIG-SG Dr37; 1 décor.

Us 18615

Catégorie : Couche indifférenciée.

Type : Couche de graviers.

Sous : 18616.

Sur : 18594.

Dimensions : Larg. 0,80 m épais. 0,10 m.

Texture : Gravier, limon argileux.

Structure : Très compacte, hétérogène.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Graviers, galets.

Techniques : Truelle.

Description : Couche de limon argileux de couleur brun clair contenant de très nombreux petits galets, gravillons et fragments de céramiques. Ce niveau compact et hétérogène, peut correspondre à une ancienne surface de circulation qui aurait été en grande partie lessivée.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 65 fragments.

Terre: 37 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique à paroi fine calcaire; 8 fragments de céramique sigillée sud-gauloise; 2 fragments de céramique kaolinitique; 4 fragments de céramique sableuse réductrice; 35 fragments de céramique à pâte claire; 1 fragment d'amphore italique; 6 fragments d'amphore gauloise; 2 fragments d'amphore gauloise sableuse; 1 fragment d'amphore de Bétique; 5 fragments d'autres amphores.

– Typologie :

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 fond et 5 décors

. amphore de Bétique: 1 tesson d'amphore A-BET Dr20.

Us 18616

Catégorie : Surface.

Type : Surface de circulation.

Sous : 18617.

Sur : 18594; 18615.

Dimensions : Long. 2,20 m.

Texture : Limon.

Techniques : Non fouillé.

Description : Probable couche de circulation située au nord de MR18606 sur laquelle repose l'effondrement du mur MR18606. Elle se caractérise par un niveau induré de limon jaune.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18617

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche de destruction.

Équiv: 18611.

Sous : 18612; 18618.

Sur : 18616.

Dimensions : Larg. 1,60 m épais. 0,20 m.

Texture : Limon sableux.

Structure : Peu compacte.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Blocs, cailloutis, galets, tuiles.

Ramassages : Fragments de céramique, tuile.

Techniques : Pelle mécanique, piochon, truelle.

Description : Couche de limon légèrement sableux de couleur brun clair et peu compact, où l'on note la présence de blocs, de fragments de céramique et d'éclats de calcaires. Il peut s'agir d'un niveau de destruction qui suit l'orientation du mur MR18606. Présence de tuiles entières.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 23 fragments.

Terre: 1 fr. de four à cloche mobile en terre cuite. 29 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise; 9 fragments de céramique à pâte claire; 3 fragments d'amphore gauloise sableuse; 7 fragments d'amphore gauloise; 2 fragments d'amphore de Bétique; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– Typologie :

. céramique à pâte claire récente: 1 anse

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 bord de coupelle SIG-SG Dr24/25

. amphore de Bétique: 2 tessons d'amphores A-BET Ha70

. amphore gauloise : 1 anse d'amphore A-GAUL 1/2

. amphore gauloise sableuse: 1 fond d'amphore A-GAUL 1/2.

Us 18618

Catégorie : Amas.

Type : Amas de matériaux de construction.

Sous : 18612.

Sur : 18617.

Dimensions : Larg. 0,30 m épais. 0,10 m.

Texture : Limon.

Structure : Très compacte, homogène.

Couleur : Jaune, moyen.

Techniques : Pelle mécanique, truelle.

Description : Concentration de blocs de terre compacte pouvant appartenir à l'effondrement d'une partie de l'élévation du mur MR18606. Il s'agit de «mottes» de limon jaune très indurées suspendues entre deux niveaux de destruction.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18619

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche de destruction.

Sous : 18612.

Sur : 18614.

Dimensions : Larg. 2 m épais. 0,05 m.

Texture : Limon.

Structure : Hétérogène.

Inclusions : Cailloutis.

Techniques : Pelle mécanique, piochon, truelle.

Description : Fin niveau de petits éclats de taille et de fragments de céramiques pouvant marquer un horizon de travail. Ce niveau recouvre en partie le comblement du fossé FO18613.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18620

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche de destruction.

Égalité : 18612.

Sous : 18611.

Sur : 18619.

Dimensions : Larg. 0,70 m épais. 0,20 m.

Texture : Limon argileux, limon sableux.

Structure : Compacte, hétérogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Cailloux, galets.

Techniques : Pelle mécanique, piochon, truelle.

Description : Couche de limon sableux légèrement argileuse contenant des éclats calcaires et des galets de quartzite. Ce niveau, épais de 0,20 m, contenait quelques tuiles. Il peut s'agir d'une couche liée à la destruction du mur MR18606.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 2 fragments.

Fer: 8 fr. de tiges. Terre: 6 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 1 fragment de céramique à pâte claire; 1 fragment de dolium.

– Typologie :

. *dolium*: 1 bord DOLIUM bd8f.

– Objets:

. obj-18620-1: 8 fragments de tiges en fer, poids: 4.5 g.

Us 18621

Catégorie : Couche de destruction-abandon.

Type : Couche d'abandon.

Sous : 18525.

Sur : 18604; 18606.

Dimensions : Larg.1,10 m épais. 0,20 m.

Texture : Limon.

Structure : Très compacte.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Cailloux, galets, mortier.

Ramassages : Céramique, mortier.

Techniques : Piochon, truelle.

Description : Couche de limon contenant quelques galets, des éclats de calcaire, des fragments de céramiques et du mortier de chaux. Ce niveau qui est épais de 0,20 m au maximum, recouvre une grande

partie de la zone antique. Probable couche d'abandon.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 3 fragments.

Terre: 26 fr. de tuiles calcaires pris dans du mortier non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 1 fragment d'amphore gauloise sableuse; 2 fragments d'amphore gauloise.

Us 18622

Catégorie : Couche de remblai.

Type : Remblai de niveling.

Sous : 18525.

Sur : 18603; 18604.

Dimensions : Long. 2 m larg. 1,20 m.

Texture : Galets.

Structure : Peu compacte, homogène.

Techniques : Pelle mécanique, piochon.

Description : Couche de galets localisée en surface de la fosse FS18599, dans l'angle formé par les murs MR18606 et MR18608. Ces galets présentent la même particularité que ceux constituant les structures de la zone antique (présence de mortier sur l'une de leur extrémité).

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire dumobilier : Terre: 16 fr. de tuiles calcaires, dont 14 non conservés [portoir A3].

Us 18623

Catégorie : Seuil.

Type : Fondation de seuil.

Sous : 18525.

Sur : 18651; 18598.

Dimensions : Long. 1,20 m larg. 0,40 m épais.0,05 m.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, hétérogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Ramassages : Céramique, métal, verre.

Techniques : Truelle.

Description : Couche de plan quadrangulaire (1,20 x 0,40 m) localisée au sud-est du mur MR18598 et le recouvrant partiellement. Il s'agit d'un niveau de fragments de céramiques, de tuiles, d'éclats de verre et de clous pris dans un limon brun très compact. Ces éléments semblent répartis de manière homogène au sein de cet ensemble, à l'exception des clous qui ont été retrouvés dans le quart sud-est de la structure. En raison de sa compacité et du fait qu'il empiète sur le mur MR18598, ce niveau pourrait être interprété comme la base d'un seuil. .

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Mobilier : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 25 fragments.

Fer: 6 clous et tiges. Terre: 56 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 5 fragments de

céramique sigillée sud-gauloise; 2 fragments de céramique à paroi fine calcaire; 8 fragments de céramique sableuse oxydante; 1 fragment de céramique sableuse réductrice; 8 fragments de céramique à pâte claire; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

– Typologie :

- . céramique à paroi fine: 1 fond
- . céramique sigillée sud-gauloise : 3 décors.

– Objets:

- . obj-18623-1: 6 clous et tiges de clous en fer fragmentaires de différents modules, poids: 58.9 g.

Us 18624

Catégorie : Couche technique.

Type : Rassemblement de mobiliers de surface.

Sous : 18525.

Description : Us technique destinée à rassembler le mobilier mis au jour lors du nettoyage de surface de la zone antique située au sud-ouest du secteur 3 sud.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 10 fragments.

Terre: 13 fr. de tuiles calcaires pris dans du mortier non conservés [portoir A3].

– Comptages des céramiques : 3 fragments de céramique sigillée sud-gauloise; 3 fragments de céramique à pâte claire; 4 fragments d'amphore gauloise.

– Typologie :

- . céramique à pâte claire récente: 1 fond et 1 anse
- . céramique sigillée sud-gauloise : 1 bord de coupe SIG-SG Dr29b.

Us 18651

Catégorie : Couche indifférenciée.

Type : Couche de terre.

Sous : 18623.

Sur : 18594.

Texture : Limon.

Structure : Compacte, homogène.

Couleur : Brun, jaune.

Techniques : Truelle.

Description : Couche de limon brun compact, parsemé de tâches jaune, pouvant être interprété comme un niveau de préparation destiné à supporter la base du seuil Us 18651. Il contenait quelques fragments de céramiques.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

FS18599

Catégorie : Fosse.

Composition : 18599 : creusement de fosse; 18600 : comblement de fosse; 18601 : comblement de fosse; 18602 : comblement de fosse; 18603 : comblement de fosse; 18604 : comblement de fosse.

Commentaire : La fosse FS18599 se situe au sud-ouest

du secteur 3, au centre des vestiges antiques. De plan quadrangulaire (3,80 x 3,70 m), la fosse qui s'oriente nord-est/sud-ouest, prend place dans l'espace délimité par les murs MR18606, MR18596, MR18598 et MR18608. Profonde de 1,01 m au maximum, elle se définit comme un creusement aux parois verticales et fond plat. Colmaté par des apports massifs de matériaux divers, cet aménagement peut avoir été utilisé comme abreuvoir, la rigole présente au sud-ouest de la fosse permettant peut-être de faire remonter l'eau de la nappe phréatique. Il semble en effet qu'en cas de nappe haute, l'eau ne puisse remonter qu'à cet endroit, le reste de la fosse étant étanche grâce à la couche de mortier Us 18602. Cette rigole pourrait également servir au nettoyage d'un bâtiment peut être réservé aux animaux.

Documents : MN18517.

Photos : 18588, 18588a, 18588b, 18588c, 18588d, 18588e, 18588f, 18588g, 18588h, 18588i, 18588j, 18588k, 18589, 18589a, 18596, 18596a, 18598, 18598a, 18598b, 18622, 18622a, 18622b, 18623, 18624, 18624a.

Us 18599

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de fosse.

Sous : 18600.

Sur : 18594.

Dimensions : Long. 3,80 larg. 3,70 prof. 1,01 m.

Description : Creusement de forme quadrangulaire, orienté nord-est/sud-ouest, mesurant 3,80 m sur son axe nord-sud pour 3,70 m dans son axe est/ouest. Conservé sur environ 1 m de profondeur, il se caractérise par un profil à bords droits et fond plat.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18600

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de fosse.

Sous : 18601.

Sur : 18599.

Dimensions : Long. 3,80 m larg. 3,60 m épais. 0,20 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun, gris, foncé.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Pelle mécanique, truelle.

Description : Comblement composé d'un limon brun argileux gris foncé qui contient quelques coquilles d'escargots. L'Us 18600 constitue le comblement inférieur de la fosse FS18599.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Prélèvements : Oui.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 3 fragments.

Terre: 1 fr. de terre cuite informe [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique à pâte claire; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental.

Us 18601**Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Sous :** 18602.**Sur :** 18600.**Dimensions :** Long. 3,80 m larg. 3,20 m épais. max. 0,40 m.**Texture :** Galets.**Structure :** Homogène.**Techniques :** Pelle mécanique, piochon, truelle.**Description :** Comblement constitué de galets, dont la partie inférieure comporte des concrétions dues aux fluctuations de la nappe phréatique. Certains galets présentent, comme pour les murs, des traces de mortier sur une de leur moitié, probablement en remploi depuis une autre structure. La couche de galets constitue le deuxième comblement de la fosse FS18599, elle est située dans la partie nord de la fosse et ne s'étend pas sur toute la surface du creusement. Elle a une épaisseur de 0,10 m au sud et 0,20 m au nord avec une épaisseur maximum de 0,40 m.**Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Céline Payet.**Prélèvements :** Oui.**Us 18602****Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Sous :** 18603.**Sur :** 18601.**Dimensions :** Long. 3,80 m larg. 3,20 m épais. 0,50 m.**Texture :** Gravier, mortier.**Structure :** Compacte, hétérogène.**Couleur :** Beige, jaune, moyen.**Techniques :** Pelle mécanique, truelle.**Description :** Comblement constitué d'une couche de mortier à sec de couleur beige jaune moyen, comportant des cailloutis, du sable et quelques fragments de calcaire. Cette couche, qui recouvre entièrement la couche Us 18601, constitue le troisième comblement de la fosse FS18599. Uniquement présente dans la partie septentrionale de la fosse, elle est conservée sur une épaisseur de 0,50 m au maximum (dans sa partie nord) mais se finit en biseau vers le sud.**Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Céline Payet.**Us 18603****Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Équiv.:** 18604.**Sous :** 18621.**Sur :** 18602; 18600.**Dimensions :** Long. 3,80 m larg. 1,90 m épais. 0,70 m.**Texture :** Cailloutis, galets, gravier, limon sableux.**Structure :** Compacte, hétérogène.**Techniques :** Pelle mécanique, piochon, truelle.**Description :** Comblement constitué d'une couche de galets comportant des gravillons et des cailloutis pris dans un limon sableux. Ce comblement se**trouve au sud de la fosse FS18599 et comble la partie encore ouverte entre la couche de mortier Us 18602 et le creusement. Ce niveau est épais de 0,70 m au maximum. Des traces de concrétions sur certains galets témoignent peut-être du battement de la nappe phréatique ou de l'utilisation de la structure.****Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Céline Payet.**– Inventaire dumobilier :** Céramique: 1 fragment.**Terre:** 8 fr. de tuiles calcaires dont 5 pris dans du mortier non conservés [portoir A2].**– Comptages des céramiques :** 1 fragment de céramique sableuse réductrice.**Us 18604****Catégorie :** Comblement.**Type :** Comblement de fosse.**Équiv.:** 18603.**Sous :** 18621.**Sur :** 18602; 18603.**Dimensions :** Long. 3,80 m larg. 1,80 m épais. 0,30 m.**Texture :** Galets, limon.**Structure :** Compacte, hétérogène.**Inclusions :** Cailloutis, graviers, mortier.**Techniques :** Pelle mécanique, piochon, truelle.**Description :** Le comblement Us 18604 constitue le colmatage supérieur de la fosse FS18599 et se situe dans sa moitié nord. Conservé sur une épaisseur de 0,30 m, il se caractérise par un limon brun clair où se retrouvent de très nombreux galets mélangés à des gravillons et fragments de mortier.**Périodes :** Haut Empire romain.**Auteurs :** Céline Payet.**MR18596****Catégorie :** Mur.**Composition :** 18595 : creusement de tranchée de fondation; 18596 : fondation de mur; 18610 : creusement de tranchée d'épierrement.**Commentaire :** Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, le mur MR18596 se situe à l'extrémité sud du secteur 3, dans la partie sud-ouest des vestiges antiques. Il prend place dans un creusement (Us 18595) de 0,80 m de large, conservé sur 0,10 m de profondeur, partiellement comblé par un limon brun clair. Cette fondation, conservée sur une longueur de moins de deux mètres, est large de 0,60 m en moyenne et conservée sur 10 cm de hauteur. Elle se compose de galets de 10-20 cm de long, probablement en remploi, comme l'attesterait les traces de mortier sur l'une de leurs extrémités. Un bloc calcaire, probablement travaillé, se trouve en plus sur sa bordure externe. Le mur MR18596 devait probablement se prolonger vers l'ouest, où il a sans douté été épierré (Us 18610). Le mur MR18596 délimite la partie occidentale d'un bâti quadrangulaire, nommé BAT18596 et ceinturé par les murs MR18598, MR18608, MR18606.**Documents :** MN18517, MN18518.**Photos :** 18589, 18589a, 18588, 18588a, 18588b,



Photo n°18604 Vue en plan du mur MR18596. Cliché pris depuis le sud
© Inrap cliché Céline Payet

18588c, 18588d, 18588e, 18588f, 18588g, 18588h,
18588i, 18588j, 18588k, 18592, 18595, 18596,
18596a, 18598, 18598a, 18598b, 18604.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18595

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de tranchée de fondation.

Sous : 18596.

Sur : 18594.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Larg. 0,80 m prof. 0,10 m.

Description : Creusement de fondation du mur MR18596 conservé sur 0,10 m de profondeur et large de 0,80 m comblé par un limon brun clair. Le creusement est orienté nord-ouest/sud-est.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18596

Catégorie : Mur.

Type : Fondation de mur.

Sous : 18610.

Sur : 18595.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 3,20 m larg. 0,60 m haut. 0,10 m.

Texture : Blocs, limon, galets.

Structure : Peu compacte.

Couleur : Brun, clair.

Techniques : Testé, truelle.

Description : Fondation de mur composée de galets de 10-20 cm, dont certains présentent des traces de mortier sur l'une de leurs extrémités. Ce mur, très arasé, n'est conservé que sur une longueur de 1,80 m, mais devait certainement mesurer 3,20 m à l'origine. Large de 0,60 m, il est conservé sur une hauteur de 0,10 m. Il est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18610

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de tranchée d'épierrement.

Sous : 18525.

Sur : 18596.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 2,50 m larg. 0,70 m.

Texture : Limon, cailloutis.

Structure : Compacte, hétérogène.

Couleur : Brun, clair.

Techniques : Non fouillé.

Description : Tranchée d'épierrement affectant le mur MR18596 sur une longueur de près de 2,50 m. Large de 0,70 environ, ce creusement orienté nord-ouest/sud-est s'est ensuite colmaté par un limon brun clair qui contenait en surface des fragments de céramiques, quelques éclats de calcaire, des gravillons et de quelques galets.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

MR18598

Catégorie : Mur.

Composition : 18597 : creusement de tranchée de fondation; 18598 : fondation de mur.

Commentaire : Mur situé à l'extrémité sud du secteur 3, dans la partie sud-est des vestiges antiques. Il prend place dans une tranchée d'installation (Us 18597), orientée nord-est/sud-ouest, de 0,60 m de largeur moyenne. Il se compose de galets remployés (présence de traces de mortier sur certains d'entre eux), de 10 à 20 cm de modules. Cette construction, large de 0,60 m pour 0,10 m de hauteur, n'est conservée que sur 2,10 m de longueur, au niveau de sa jonction avec le mur MR18596. Dans sa partie nord-est, elle semble avoir été dérasée par une des tranchées de diagnostic. Ce mur délimite la partie méridionale d'un bâti quadrangulaire, nommé BAT18596.

Documents : MN18516, MN18518.

Photos : 18595.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18597

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de tranchée de fondation.

Sous : 18598.

Sur : 18594.

Orientation: Nord-est>sud-ouest.

Dimensions : Larg. 0,60 m.

Description : Creusement, orienté nord-est/sud-ouest, constituant la tranchée d'installation du mur MR18598. Il est large de 0,60 m en moyenne.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18598

Catégorie : Mur.

Type : Fondation de mur.

Sous : 18525; 18623.

Sur : 18594.

Orientation: Nord-est>sud-ouest.

Dimensions : Long. 2,10 m larg. 0,60 m haut. 0,10 m.

Description : Fondation de mur, orientée nord-est/sud-ouest et conservée sur une longueur de 2,10 m, pour 0,60 m de large. Elle est constituée de galets de 10-20 cm et n'est conservée que sur une assise de 10 cm de hauteur.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

MR18606

Catégorie : Mur.

Composition : 18605 : creusement de tranchée de fondation; 18606 : fondation de mur.

Commentaire : Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, le mur MR18606 se situe à l'extrémité sud du secteur 3, dans la partie nord des vestiges antiques. Il prend place dans un creusement (Us 18605) de 0,70 m de large, conservé sur 0,10 m de profondeur, partiellement comblé par un limon brun clair. Cette fondation, conservée sur une longueur de 2,60 m, est large de 0,70 m en moyenne et conservée sur 10 cm de hauteur. Elle se compose de galets de 10-20 cm de long, probablement en remploi, comme l'attesterait les traces de mortier sur l'une de leurs extrémités, placés dans leur longueur. Quatre assises de blocs équarris (0,70 x 0,35 x 0,10 m) et liées au mortier, profondément ancrées dans le sol, forment un angle avec le mur MR18608. Le mur MR18606 devait probablement se prolonger vers l'est, où il a été coupé par une tranchée. Le mur MR18606 délimite la partie nord d'un bâti quadrangulaire, nommé BAT18596 et ceinturé par les murs MR18598, MR18608, MR18596.

Documents : MN18517.

Photos : 18588, 18588a, 18588b, 18588c, 18588d, 18588e, 18588f, 18588g, 18588h, 18588i, 18588j, 18588k, 18607, 18609, 18609a, 18610, 18617, 18617a, 18617b, 18618, 18618a, 18621, 18621a, 18621b.

Périodes : Haut Empire romain.

Us 18605

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de tranchée de fondation.

Sous : 18606.

Sur : 18594.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 2,60 m larg. 0,70 m prof. 0,10 m.

Texture : Limon.

Couleur : Brun, clair.

Description : Creusement de fondation du mur

MR18606 orienté selon un axe nord-ouest/sud-est.

Conservé sur une longueur de 2,60 m pour une largeur de 0,70 m, il n'est profond que de 0,10 m.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18606

Catégorie : Mur.

Type : Fondation de mur.

Sous : 18621.

Sur : 18605.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 2,60 m larg. 0,70 m haut. 0,15 m.

Texture : Blocs, galets.

Techniques : Pic, piochon, truelle.

Description : Fondation de mur composé de galets de 10-20 cm, de blocs de calcaires parfois équarris.

Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, il est conservé sur une longueur de 2,60 m pour une largeur de 0,70 m et une hauteur de 0,15 m. Un bloc taillé mesurant 0,70 m par 0,35 m marque le coin du mur et le retour avec le mur MR18608.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18706

Catégorie : Mur.

Type : Fondation de mur.

Sous : 18612.

Sur : 18594.

Description : Alignement de trois blocs équarris, dans le prolongement de MR18606. On constate une légère distorsion entre l'axe formé par ces éléments et l'orientation dictée par le bâti BAT18596. Il peut s'agir d'un premier état lié au bâtiment BAT18596.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.



Photo n°18607 Vue en plan du mur MR18606. Cliché depuis le sud
© Inrap cliché Céline Payet



Photo n°18617 Vue cavalière du mur MR18606 et du fossé FO18614.
Cliché depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard



Photo n°18618 Vue depuis le nord de l'élévation du mur MR18606 et des blocs Us 18706.
Cliché depuis le nord © Inrap cliché Alexandra Klinger



Photo n°18621 Vue de la fondation et de la première assise du mur MR18606.
Cliché depuis le nord © Inrap cliché Cyril Gaillard

MR18608**Catégorie : Mur.**

Composition : 18607 : creusement de tranchée de fondation; 18608 : creusement de tranchée d'épierrement; 18631 : fondation de mur.

Commentaire : Le mur MR18608, se situe dans la partie sud-ouest du secteur 3 sud, à l'ouest des vestiges antiques. Il s'oriente selon un axe sud-ouest/nord-est. Il prend place dans un creusement (Us 18607), large de 0,75 m, difficilement identifiable du fait de la présence d'une tranchée d'épierrement postérieure. Cette dernière est conservée sur 3,80 m de long pour 0,75 m de large. Dans la partie nord-est, à la jonction avec MR18606, le mur est toutefois conservé sur une petite portion (Us 18631). Cette partie de fondation est composée de galets qui constituent l'angle des murs MR18606 et MR18608. Les galets ont un module allant de 10 à 20 cm et les blocs d'une dimension de 20 x 20 x 10 cm environ. Ce mur fait partie du bâti quadrangulaire dont il ferme la structure à l'ouest et de l'ensemble BAT18596.

Documents : MN18518.

Photos : 18595, 18606, 18606a, 18609, 18609a.

Périodes : Haut Empire romain.



Photo n°18606 Vue en plan du mur MR18608 et de sa tranchée d'épierrement. Cliché depuis l'ouest © Inrap cliché Céline Payet



Photo n°18609 Vue du chaînage d'angle entre le mur MR18606 et MR18608. Cliché depuis le nord © Inrap cliché Céline Payet

Us 18607**Catégorie : Creusement.**

Type : Creusement de tranchée de fondation.

Sous : 18608; 18631.

Sur : 18594.

Orientation: Sud-ouest>nord-est.

Dimensions : Long. 3,80 m larg. 0,75 m.

Texture : Limon.

Couleur : Brun, clair.

Description : Creusement de fondation du mur MR18608, conservé sur 3,80 m de longueur pour une largeur de 0,75 m. Orienté selon un axe sud-ouest/nord-est, ce creusement, en partie masqué par une tranchée d'épierrement postérieure, est difficilement identifiable.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18608**Catégorie : Creusement-comblement.**

Type : Creusement et comblement de tranchée d'épierrement.

Sous : 18525.

Sur : 18631; 18607.

Orientation: Sud-ouest>nord-est.

Dimensions : Long. 3,80 m larg. 0,75 m.

Texture : Cailloutis, céramique, galets, limon.

Structure : Compatte.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Cailloutis, graviers, galets.

Techniques : Piochon, truelle.

Description : Tranchée d'épierrement conservée sur 3,80 m de longueur. Il s'agit d'un creusement linéaire, large de 0,75 m en moyenne, qui s'oriente nord-est/sud-ouest et qui présente un profil à parois verticales et fond plat. Elle est colmatée par un limon brun clair qui inclut des fragments de céramiques, quelques éclats de calcaire, des gravillons et quelques galets.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

– Inventaire dumobilier : Céramique: 12 fragments.

Terre: 25 fr. de tuiles calcaires non conservés [portoir A2].

– Comptages des céramiques : 2 fragments de céramique sigillée sud-gauloise; 3 fragments de céramique à pâte claire; 6 fragments d'amphore gauloise; 1 fragment de dolium.

– Typologie :

. céramique sigillée sud-gauloise : 1 bord d'assiette SIG-SG Dr15/17

. amphore gauloise : 1 anse d'amphore A-GAUL 1/2.

Us 18631**Catégorie : Mur.**

Type : Fondation de mur.

Sous : 18608.

Sur : 18607.

Orientation: Sud-ouest>nord-est.

Dimensions : Long. 1,00 m larg. 0,75 m.

Texture : Blocs, galets.

Techniques : Piéchon, truelle.

Description : Fondation de mur, orientée nord-est/sud-ouest et constituée de galets et de blocs calcaires de petits modules. Large de 0,75 m, cette maçonnerie, en grande partie détruite par une tranchée d'épierrement postérieure, n'est conservée qu'au niveau de l'angle formé par ce mur avec le mur MR18606.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

MR18630

Catégorie : Mur.

Composition : 18629 : creusement de tranchée de fondation; 18630 : fondation de mur.

Commentaire : Le mur MR18630 se situe au sud-ouest du secteur 3, au nord-ouest des vestiges antiques. Dans le prolongement de MR18606, ce mur axé nord-ouest/sud-est semble très mal conservé puisqu'en grande partie épierré et dérasé par les labours plus récents. Les endroits où il est préservé (sur une portion de 0,80 m), montrent une construction peu soigné de blocs calcaires et de galets disposés sur la tranche.

Photos : 18608.

Périodes : Haut Empire romain.



Photo n°18608 Vue en plan du mur MR18630. Cliché depuis l'ouest ©

Inrap cliché Céline Payet

Us 18629

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de tranchée de fondation.

Sous : 18630.

Sur : 18594.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 1,40 m larg. 0,70 m.

Description : Creusement de fondation du mur MR18630, axé nord-ouest/sud-est et conservé sur 1,40 m de long pour une largeur de 0,70 m.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Us 18630

Catégorie : Mur.

Type : Fondation de mur.

Sous : 18621.

Sur : 18629.

Orientation: Nord-ouest>sud-est.

Dimensions : Long. 1,40 m larg. 0,70 m.

Description : Le mur MR18630, en grande partie déstructuré par les labours, n'est préservé que sur une longueur de 1,40 m. Axée nord-ouest/sud-est, cette maçonnerie encore conservée sur une petite portion, se compose de blocs et de galets non agencés, disposés sur leurs tranches et répartis sur 0,80 m de long pour une largeur de 0,70 m. Ailleurs, notamment à son contact avec le mur MR18606, le mur MR18630 semble être en grande partie épierré. Cette tranchée, conservée sur 0,60 m de long et 0,70 m de large, incluait quelques fragments de céramiques, des petits galets et des gravillons.

Périodes : Haut Empire romain.

Auteurs : Céline Payet.

Ensemble RTP18628

Secteur : 3.

CompoUs : 18628 : comblement de trace agraire; 18690 : creusement de trace agraire; 18647 : comblement de trace agraire; 18696 : creusement de trace agraire.

CompoFait: TA18628 : trace agraire; TA18647 : trace agraire.

Commentaire : Réseau de traces de plantation, orienté nord-ouest/sud-est, délimité à l'ouest par le fossé FO18627 à l'ouest et par la zone sans vestiges les séparant de l'ensemble RTP18648 à l'est. Ces fosses (75 au total) suivent l'alignement dicté par le réseau voisin RTP18707, malgré la présence d'un fossé qui les sépare. Mesurant une dizaine de mètres en moyenne, ces traces larges de 0,30 m environ, forment une trame très régulière, espacée d'une vingtaine de centimètres. Ce réseau, attribuable à la culture de la vigne, a tendance à disparaître vers le nord, peut-être en raison d'une moins bonne conservation.

Documents : MN18508, MN18515.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait TA18628

Catégorie : Trace agraire.

Composition : 18628 : comblement de trace agraire; 18690 : creusement de trace agraire.

Commentaire : La trace agraire TA18628 appartient à un ensemble de plusieurs traces agraires qui se développe au sein du secteur 3. Cet ensemble est orienté est/ouest avec un espacement entre chaque trace de 0,30 à 0,40 m. Le réseau vient s'appuyer contre le fossé nord/sud FO18627. TA18628 a été sondée manuellement en quatre sondages dont un à l'intersection avec le fossé FO18627. Elle présente une largeur moyenne de 0,30 m et est conservée sur 0,08 m d'épaisseur. Aucun mobilier n'a été mis au jour. La faible profondeur conservée ainsi que la nature du comblement très analogue à celle observée dans le comblement du fossé FO18627 (Us 18627) rendent la lecture des relations stratigraphiques entre FO18627 et TA18628 difficile. Toutefois, il semble que la trace agraire coupe le fossé. Un prélèvement malacologique de dix litres a été réalisé dans le comblement.

Documents : MN18515.

Photos : 18599, 18599a, 18600, 18600a, 18600b, 18600c, 18601, 18601a.

Us 18628

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de trace agraire.

Sous : 18525.

Sur : 18690.

Dimensions : Épais. 0,08 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun.

Inclusions : Coquilles d'escargots.

Techniques : Truelle.

Description : Le comblement de la trace agraire se caractérise par un limon légèrement argileux brun, peu compact et homogène, avec des inclusions de fragments de coquilles d'escargots (inférieurs à 2 cm). L'épaisseur conservée n'excède pas 0,08 m.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Prélèvements : Oui.

Us 18690

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de trace agraire.

Sous : 18628.

Sur : 18627.

Dimensions : Larg. 0,30 m prof. 0,08 m.

Description : Le creusement de la trace agraire présente des parois quasi verticales et un fond plat. La largeur observée est de 0,30 m et la profondeur de 0,08 m. Ce creusement coupe le fossé FO18627.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Fait TA18647

Catégorie : Trace agraire.

Composition : 18647 : comblement de trace agraire; 18696 : creusement de trace agraire.

Commentaire : La trace agraire TA18647 appartient à un ensemble de plusieurs traces agraires qui se développe au sein du secteur 3. Cet ensemble est orienté est/ouest avec un espacement entre chaque trace de 0,30 à 0,40 m. Le réseau vient s'appuyer contre le fossé nord/sud FO18627. TA18647 a été fouillée lors du sondage mécanique n°6 réalisé à l'extrémité nord du fossé FO18627. Elle présente une largeur maximale de 0,24 m. Très arasée, elle n'est conservée que sur 0,05 m d'épaisseur. Aucun mobilier n'a été mis au jour. Elle coupe le fossé FO18627.

Documents : MN18515.

Photos : 18614, 18614a.

Us 18647

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de trace agraire.

Sous : 18525.

Sur : 18696.

Dimensions : Épais. 0,05 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Cailloutis, coquilles d'escargots.

Techniques : Pelle mécanique.

Description : Comblement limono-argileux brun clair avec de nombreuses inclusions de substrat jaune, de micro coquilles d'escargots et la présence d'un petit cailloutis. Très arasé, le niveau de comblement n'est conservé que sur 0,05 m.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Us 18696

Catégorie : Creusement.

Type : Creusement de trace agraire.

Sous : 18647.

Sur : 18524.

Dimensions : Larg. 0,24 m prof. 0,05 m.

Description : Le creusement de la trace agraire

TA18647, conservé seulement sur 0,05 m, présente un profil en légère cuvette. Il coupe le fossé FO18627 au sud.

Auteurs : Alexandra Klinger.



Photo n°18599 Vue de la trace agraire TA18628 en cours de fouille.

Cliché pris depuis l'est © Inrap cliché Alexandra Klinger

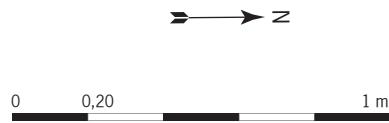
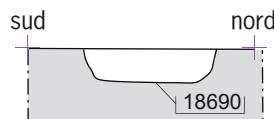
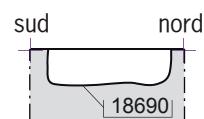
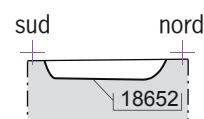
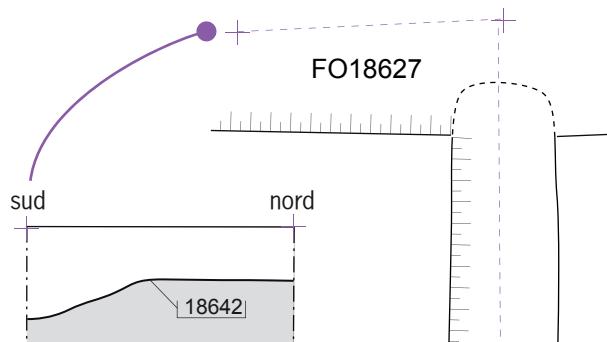
Ensemble RTP18648

Secteur : 3.

CompoUs : 18648 : comblement de trace agraire.

CompoFait: TA18648 : trace agraire.

Commentaire : Réseau de traces de plantation, orienté nord-est/sud-ouest, localisé à l'est de l'ensemble RTP18628, dont il n'est séparé que par une bande vierge de structure de 1,50 m environ. Ce réseau regroupe un ensemble de 28 sulci, qui s'égrainent du nord au sud sur des longueurs oscillant entre 2 et 24,50 m. Large de 0,30 m environ, ces traces forment une trame très régulière, espacée d'une quarantaine de centimètres. Dans sa partie sud, de plus petites traces orientées nord-est/sud-ouest se raccordant de manière oblique au réseau principal témoignent de la pratique du provignage. Dans sa partie nord, il était peut-être accompagné d'un autre type de plantation comme le suggère la présence de petits creusements circulaires



TA18628

relevés entre ces traces. Ce réseau, attribuable à la culture de la vigne, semble épargner l'enclos funéraire ENC18232.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Fait TA18648

Catégorie : Trace agraire.

Composition : 18648 : comblement de trace agraire; 18698 : creusement de trace agraire.

Commentaire : La trace agraire TA18648 appartient à un ensemble de traces agraires qui se développe au sein du secteur 3 selon un axe est/ouest. TA18648 est localisée au nord-ouest de l'enclos ENC18232. Dans la moitié est du secteur 3, les traces agraires semblent se raréfier, elles sont plus espacées que dans la partie ouest et leur tracé au sol est plus difficile à lire. Deux sondages manuels ont été effectués sur cette structure : un de 0,60 m de long à 0,70 m de son extrémité est et un second au niveau de son extrémité est. La largeur maximale conservée est de 0,30 m et la profondeur maximale est de 0,08 m. On observe à l'extrémité est du creusement une légère remontée se terminant en demi-cercle et qui caractérise la fin du tracé de la trace agraire. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans le comblement.

Photos : 18616.

Us 18648

Catégorie : Comblement.

Type : Comblement de trace agraire.

Sous : 18525.

Sur : 18698.

Dimensions : Épais. 0,08 m.

Texture : Limon argileux.

Structure : Peu compacte, homogène.

Couleur : Brun, clair.

Inclusions : Coquilles.

Techniques : Truelle.

Description : Comblement limono-argileux brun clair avec des inclusions de substrat jaune et quelques micro coquilles d'escargots. Il est conservé sur 0,08 m d'épaisseur.

Auteurs : Alexandra Klinger.

Ensemble RTP18707

CompoUs : 18707 : couche technique d'enregistrement. Commentaire : Réseau de traces de plantation, orienté nord-ouest/sud-est, délimité à l'ouest par la RD3 et à l'est par le fossé antique FO18627. Au nombre de 25, ces traces oblongues (sulci) mesurent jusqu'à 8 m pour les plus longues. Elles forment une trame relativement régulière, espacée d'une quarantaine de centimètres sauf dans la partie sud de cet ensemble où un second réseau, parallèle au premier, prend place au sein de cet entre-axe. La largeur de ces creusements varie peu, entre 0,20 m et 0,30 m en moyenne. Dans la moitié nord de cet ensemble, de plus petites traces orientées nord-est/sud-ouest et se raccordant de manière

perpendiculaire aux sulci, témoignent de la pratique du provignage. Ce réseau, attribuable à la culture de la vigne est peut-être accompagné par d'autres plantations comme le suggère la présence de petits creusements circulaires relevés à proximité.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Hors Fait

Us 18707

Catégorie : Couche technique.

Type : Couche technique d'enregistrement.

Sous : 18525.

Sur : 18524.

Description : Numéro d'Us créé afin d'enregistrer un réseau de plantation RTP18707, non étudié dans le cadre de la fouille.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Ensemble RTP18708

CompoUs : 18708 : couche technique d'enregistrement.

Commentaire : Réseau de traces de plantation, composé d'une succession de 16 saignées rectilignes, qui s'orientent selon un axe nord-est/sud-ouest, respectant peu ou prou, l'orientation dictée par les fossés FO18531 et FO18533. Ces structures sont espacées de 1,20 m en moyenne et sont accompagnées de creusements circulaires qui pourraient s'apparenter à des trous de tuteurs. L'ensemble bien évidemment partiel, s'insère sans aucun doute dans un dispositif plus large comme semble l'attester quelques creusements isolés.

Auteurs : Cyril Gaillard.

Hors Fait

Us 18708

Catégorie : Couche technique.

Type : Couche technique d'enregistrement.

Sous : 18532.

Sur : 18524.

Description : Numéro d'Us créé afin d'enregistrer un réseau de plantation RTP18708, non étudié dans le cadre de la fouille.

Auteurs : Cyril Gaillard.



Plan général du site
© Inrap DAO Pierre Séjalon

Inventaire des minutes de terrain

NOM : MN18501

UsFaits : FS18505, FS18503, SL18508, SL18520, FS18530, FS18534, 18505, 18503, 18508, 18520, 18530, 18534, 18524, 18667, 18665, 18688, 18695

Type : coupe, plan

Description : Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18503. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18505. Plan et coupe (ouest/est) du niveau de sol SL18508. Plan et coupe (nord/sud) du niveau de sol SL18520. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18530. Plan et coupes (est/ouest, ouest/est, nord/sud, sud/nord) de la fosse FS18534

Échelles : 1:10, 1:20

Support : calque A3

Auteurs : Marie Bernard, Jeremy Bousquet, Mélanie Denoyelle, Céline Payet

NOM : MN18502

UsFaits : FS18545, FS18547, 18545, 18547, 18528, 18691, 18692

Type : coupe, plan

Description : Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18545. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18547

Échelles : 1:20

Support : calque A3

Auteurs : Marie Bernard, Mélanie Denoyelle

NOM : MN18503

UsFaits : SL18526, FO18531, 18524, 18526, 18531, Description : Plan et coupe (ouest/est) de u niveau de sol SL18526

Échelles : 1:10

Support : calque A3

Auteurs : Céline Payet

NOM : MN18504

UsFaits : FS18519, FS18504, FS18511, FS18507, FS18509, SL18521, FS18546, 18519, 18504, 18511, 18507, 18509, 18521, 18546, 18524, 18528, 18679, 18666, 18673, 18669, 18671, 18681

Description : Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18504. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18507. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18509. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18511. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18519. Plan et coupe (sud/nord) du niveau de sol SL18521. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18546

Échelles : 1:10, 1:20

Support : calque A3

Auteurs : Marie Bernard, Jeremy Bousquet, Mélanie Denoyelle, Céline Payet

NOM : MN18505

UsFaits : FS18517, FS18512, FS18516, FS18506, FS18515, FS18510, FS18514, 18517, 18512, 18516,

18506, 18515, 18510, 18514, 18524, 18678, 18677, 18674, 18675, 18668, 18672, 18676

Type : coupe, plan

Description : Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18506. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18510. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18512. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18514. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18515. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18516. Plan et coupe (ouest/est) de la fosse FS18517

Échelles : 1:10

Support : papier A3

Auteurs : Marie Bernard, Jeremy Bousquet, Mélanie Denoyelle, Céline Payet

NOM : MN18506

UsFaits : FY18529, FS18527, FS18501, 18529, 18527, 18501, 18524, 18689, 18686

Type : coupe, plan

Description : Plan de la fosse FS18501. Plan et coupe (est/ouest) de la fosse FS18527. Plan et coupe (ouest/est) du foyer FY18529

Échelles : 1:10, 1:20

Support : calque A3

Auteurs : Jeremy Bousquet, Cyril Gaillard, Alexandra Klinger

NOM : MN18507

UsFaits : FS18501, FO18544, 18501, 18544, 18524, 18528, 18568, 18581, 18654, 18663

Type : coupe

Description : Coupe (ouest/est) de la fosse FS18501. Coupe (sud/nord) du fossé FO18544

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Cyril Gaillard

NOM : MN18508

UsFaits : FS18585, 18585, 18528, 18696

Type : plan et coupe

Description : Coupe (ouest/est) de la fosse FS18585

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Guilhem Marty

NOM : MN18509

UsFaits : ENC18232, 18232, 18525, 18528, 18569, 18575, 18664

Type : coupe

Description : Coupes des sections 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 18 et 20, effectuées dans l'enclos ENC18532.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Marie Bernard, Lucile Brevet

NOM : MN18510

UsFaits : ENC18236, 18236, 18525, 18524, 18566, 18702

Type : coupe

Description : Coupes des sections 3, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 20, 22, 24, 26, effectuées dans l'enclos ENC18236.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Céline Payet

NOM : MN18511

UsFaits : FO18542, 18524, 18542, FS18586, FS18587, FS18588, FS18589, FS18590, FS18591, 18586, 18587, 18588, 18589, 18590, 18591, 18699, 18660, 18658, 18656, 18655, 18657, 18659

Type : plan et coupe

Description : Plan et coupes du fossé FO18542.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18586.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18587.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18588.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18589.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18590.. Plan et coupe (sud/nord) de la fosse FS18591.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Céline Payet, Alexandra Klinger

NOM : MN18512

UsFaits : FS18626, FS18625, 18626, 18625, 18700, 18701

Type : plan et coupe

Description : Plans et coupes (nord-est/sud-ouest) des fosses FS18625 et FS18626.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Marie Bernard

NOM : MN18513

UsFaits : ENC18231, 18557, 18548, 18549, 18554, 18552, 18551, 18550, 18555, 18556, 18231, 18652

Type : coupe

Description : Coupes des sections 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 39, 41 et 43, effectuées dans l'enclos ENC18231.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Mélanie Denoyelle, Alexandra Klinger

NOM : MN18514

UsFaits : ENC18231, 18231, 18525, 18524, 18575, 18557, 18528, 18652

Type : coupe

Description : Coupe de la section 1 effectuée dans l'enclos ENC18231.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Jérémie Bousquet

NOM : MN18515

UsFaits : FO18627, 18627, 18646, 18645, TA18628,

18628, PO18649, 18649, 18690, 18696, 18627, 18698, 18697, 18647, TA18647

Type : plan et coupe

Description : Plan et coupe de l'extrémité nord du fossé FO18627.. Plan et coupes de la trace agraire TA18647.. Plan et coupe du trou de poteau PO18649.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Alexandra Klinger

NOM : MN18516

UsFaits : MR18598, 18623, 18651, 18598

Type : coupe

Description : Coupe (ouest/est) du mur MR18598 et de la couche Us 18651.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Céline Payet

NOM : MN18517

UsFaits : MR18596, 18595, 18594, 18593, 18592, 18528, FS18599, 18603, 18604, 18602, 18601, 18600, 18621, MR18606, 18605, 18617, 18618, 18616, 18615, 18611, 18612, 18614, 18613, 18619, 18620, 18596, 18599, 18606, 18599, 18703

Type : coupe

Description : Coupe (sud/nord) du bâtiment antique situé au sud du secteur 3.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Céline Payet, Jérémie Bousquet

NOM : MN18518

UsFaits : MR18598, 18621, 18623, MR18596, MR18608, 18612, 18622, 18503, 18504, 18506, 18611, 18612, FO18614, 18621,

Type : plan

Description : Plan de la zone antique antique située au sud du secteur 3.

Échelles : 1:40

Support : calque polyester

Auteurs : Céline Payet, Jérémie Bousquet

NOM : MN18519

UsFaits : ENC18251, 18571, 18570, 18572, 18528, 18525, TA18574, FO18627, 18524, 18635, 18632, 18633, 18634, FO18532, FO18533, 18251, 18574, 18627, 18532, 18533, 18694, 18635, 18685, 18687, 18627, 18661, 18662

Type : plan et coupe

Description : Coupes des sections 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 14 et 16, effectuées dans l'enclos ENC18251..

Coupe (nord-est/sud-ouest) du fossé FO18627 relevé contre la berme sud du secteur 3.. Plan et coupes de l'intersection entre les fossés FO18532 et FO18533.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Alexandra Klinger

NOM : MN18520

UsFaits : ENC18249, 18577, 18578, 18682

Type : coupe

Description : Coupes des sections 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15 et 19, effectuées dans l'enclos ENC18249.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Mélanie Denoyelle

NOM : MN18521

UsFaits : FO18523, FO18522, 18524, 18594, 18593, 18592, 18528, 18523, 18522

Type : coupe

Description : Coupe est/ouest des fossés FO18523 et FO18522.

Échelles : 1:20

Support : calque polyester

Auteurs : Marie Bernard

Inventaire des photographies

Numéro : 18504

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18504 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18504, 18504, 18524, 18666

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18505

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18505 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18505, 18505, 18524, 18667

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18506

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18506 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18506, 18506, 18524, 18668

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18507

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18507 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18507, 18507, 18524, 18669

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18508

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18508 après nettoyage de surface.

UsFaits : SL18508, 18508, 18524

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18509

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18509 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18509, 18509, 18524, 18671

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18510

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18510 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18510, 18510, 18524, 18672

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18511

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18511 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18511, 18511, 18524, 18673

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18512

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18512 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18512, 18512, 18524, 18674

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18513

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18513 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18513, 18513, 18524

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18514

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18514 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18514, 18514, 18524, 18675

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18515

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18515 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18515, 18515, 18524, 18676

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18516

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18513 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18516, 18516, 18524, 18677

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18517

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18517 après nettoyage de surface, puis en coupe après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18517, 18517, 18524, 18678

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18518

Thème : Fosse

MotsClés : Section

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18513 après nettoyage de surface, puis en coupe après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18518, 18518, 18524

Auteur : Mélanie Denoyelle. Céline Payet

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18519

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18519 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18519, 18519, 18524, 18679

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18520

Sujet : Numéro de photographie annulé.

Numéro : 18521

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18516 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18516, 18516, 18524, 18677

Auteur : Jérémy Bousquet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18522

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18515 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18515, 18515, 18524, 18676

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18523

Thème : Fosse-foyer

MotsClés : Foyer

Sujet : Vue en plan du foyer à pierres chauffées FY18529 après nettoyage de surface.

UsFaits : FY18529, 18529, 18524, 18689

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18524

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18514 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18514, 18514, 18524, 18675

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18525

Thème : Fosse-foyer

MotsClés : Foyer

Sujet : Vue en plan du foyer à pierres chauffés FY18529 après fouille de surface.

UsFaits : FY18529, 18529, 18524, 18689

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18526

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18510 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18510, 18510, 18524, 18672

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18527

Thème : Fosse

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18527 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18527, 18527, 18524, 18686

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18528

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18506 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18506, 18506, 18524, 18668

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18529

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18519 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18519, 18519, 18524, 18679

Auteur : Jérémy Bousquet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18530

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18511 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18511, 18511, 18524, 18673

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18531

Thème : Fosse

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18527 après fouille de sa moitié nord.

UsFaits : FS18527, 18527, 18524, 18686

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18532

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18504 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18504, 18504, 18524, 18666

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18533

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18505 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18505, 18505, 18524, 18667

Auteur : Jérémie Bousquet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18534

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18503 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18503, 18503, 18524, 18665

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18535

Thème : Fosse-foyer

MotsClés : Foyer

Sujet : Vue en plan du foyer à pierres chauffées FY18529 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FY18529, 18529, 18524, 18689

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18536

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18507 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18507, 18507, 18524, 18669

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18537

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18509 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18509, 18509, 18524, 18671

Auteur : Jérémie Bousquet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18538

Thème : Fosse

MotsClés : Fosse de plantation, Trou de poteau

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18503 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18503, 18503, 18524, 18665

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18539

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18520 après nettoyage de sa moitié sud.

UsFaits : SL18520, 18520, 18524

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18540

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18521 après nettoyage de surface.

UsFaits : SL18521, 18521, 18524

Auteur : Mélanie Denoyelle

Numéro : 18541

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18508 après nettoyage de surface.

UsFaits : SL18508, 18508, 18524

Auteur : Jérémie Bousquet

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18542

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18521 après fouille de sa moitié orientale.

UsFaits : SL18521, 18521, 18524

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18543

Thème : Fosse

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18530, puis en coupe après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18530, 18530, 18524, 18688

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18544

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18526 après nettoyage de surface.

UsFaits : SL18526, 18526, 18524

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18545

Thème : Plantation

MotsClés : Fosse de plantation

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18546 après fouille de sa partie orientale.

UsFaits : FS18546, 18546, 18528, 18681

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18546

Thème : Fosse

MotsClés : Silo

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18501 après nettoyage de surface.

UsFaits : FS18501, 18501, 18524, 18654

Auteur : Jérémy Bousquet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18547

Thème : Sol

MotsClés : Lambeau de sol

Sujet : Vue en plan du niveau de sol SL18526 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : SL18526, 18526, 18524

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18548

Thème : Plantation

MotsClés : Fosse de plantation

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18545 après fouille de sa partie orientale.

UsFaits : FS18545, 18545, 18528, 18691

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18549

Thème : Plantation

MotsClés : Fosse de plantation

Sujet : Vue en plan puis en coupe de la fosse FS18547 après fouille de sa partie orientale.

UsFaits : FS18547, 18547, 18528, 18692

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18550

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue en plan du fossé FO18534 après fouille des ses quarts nord-est et sud-ouest.

UsFaits : FO18534, 18534, 18524, 18695

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18551

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue en coupe du quart nord-est du fossé FO18534.

UsFaits : FO18534, 18534, 18524, 18695

Numéro : 18552

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue en coupe du quart sud-ouest du fossé FO18534.

UsFaits : FO18534, 18534, 18524, 18695

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18553

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18231.

UsFaits : ENC18231, FO18557, 18557, 18652, 18528, 18524, 18575, 18525

Auteur : Jérémy Bousquet

Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 18554

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 9 réalisée dans l'enclos ENC18231.

UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18552

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18555

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 11 réalisée dans l'enclos ENC18231.

UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18557

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18556

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 15 réalisée dans l'enclos ENC18231 et des tessons qui y ont été mis au jour.

UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18558

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18557

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 21 réalisée dans l'enclos ENC18231.
UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18557, 18553
Auteur : Mélanie Denoyelle
 Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18558
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 37 réalisée dans l'enclos ENC18231.
UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18556

Numéro : 18559
Thème : Parcellaire
MotsClés : Fossé
Sujet : Vue en plan du fossé FO18542 après fouille de ses quarts nord-est et sud-ouest.
UsFaits : FO18542, 18542, 18699, 18524
Auteur : Céline Payet
 Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18560
Thème : Parcellaire
MotsClés : Fossé
Sujet : Vue en coupe du fossé FO18542 après fouille partielle de ses deux extrémités.
UsFaits : FO18542, 18542, 18699, 18524
Auteur : Céline Payet
 Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18561
Thème : Parcellaire
MotsClés : Fossé
Sujet : Vue en coupe du fossé FO18542 après fouille partielle de sa partie centrale.
UsFaits : FO18542, 18542, 18699, 18524
Auteur : Céline Payet
 Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18562
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 40 réalisée dans l'enclos ENC18231.
UsFaits : ENC18231, FO18557, 18652, 18575, 18528, 18557
Auteur : Jérémie Bousquet
 Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 18563
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 20 réalisée dans l'enclos ENC18236.
UsFaits : ENC18236, FO18702, 18524, 18525, 18566
Auteur : Céline Payet
 Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18564
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 22 réalisée dans l'enclos ENC18236.
UsFaits : ENC18236, FO18702, 18524, 18525, 18566
Auteur : Céline Payet
 Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18565
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 09 réalisée dans l'enclos ENC18236.
UsFaits : ENC18236, FO18702, 18524, 18525, 18566
 Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 18566
Thème : Parcellaire
MotsClés : Fossé
Sujet : Vue en coupe du fossé FO18544 après sondage mécanique
UsFaits : FO18544, 18663, 18544, 18568, 18528
Auteur : Cyril Gaillard
 Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18567
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18232.
UsFaits : ENC18232, FO18569, 18525, 18528, 18664, 18569
Auteur : Jérémie Bousquet
 Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18568
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 20 réalisée dans l'enclos ENC18232.
UsFaits : ENC18232, FO18569, 18528, 18664, 18569
Auteur : Marie Bernard
 Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18569
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18232.
UsFaits : ENC18232, FO18569, 18528, 18664, 18569
Auteur : Marie Bernard
 Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18570
Thème : Funéraire
MotsClés : Enclos circulaire, Section
Sujet : Vue en coupe de la section 3 réalisée dans

l'enclos ENC18232.

UsFaits : ENC18232, FO18569, 18528, 18664, 18569

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 18571

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 5 réalisée dans l'enclos ENC18232.

UsFaits : ENC18232, FO18569, 18528, 18664, 18569

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18572

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 22 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18571

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 18573

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 14 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18571, 18687, 18574

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18574

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 11 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18570

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18575

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 9 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18571

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord-sud-ouest

Numéro : 18576

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 5 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18571

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 18577

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Fossé, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 1 réalisée dans l'enclos ENC18251.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18572, 18525, 18528

Auteur : Guilhem Marty

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18578

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue de l'enclos ENC18251 en cours de fouille.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18570

Auteur : Guilhem Marty

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18579

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue des sondages 3 à 8 de l'enclos ENC18251 après fouille complète.

UsFaits : ENC18251, FO18570, 18685, 18570

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18580

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 19 réalisée dans l'enclos ENC18249.

UsFaits : ENC18249, FO18577, 18578, 18682

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18581

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la section 9 réalisée dans l'enclos ENC18249.

UsFaits : ENC18249, FO18577, 18577, 18682

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18582

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue en coupe de la section 3 réalisée dans l'enclos ENC18249.

UsFaits : ENC18249, FO18577, 18577, 18682

Auteur : Mélanie Denoyelle

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18583

Thème : Funéraire

MotsClés : Enclos circulaire, Section

Sujet : Vue de la partie occidentale de l'enclos ENC18249 après fouille partielle.

UsFaits : ENC18249, FO18577, 18577, 18682

Auteur : Mélanie Denoyelle
Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18584

Thème : Stratigraphie

MotsClés : Log

Sujet : Vue du log effectué au nord du secteur 1.

UsFaits : 18525, 18524, 18575, 18528, 18581

Auteur : Pierre Séjalon

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18585

Thème : Stratigraphie

MotsClés : Log

Sujet : Vue du log effectué au sud du secteur 1.

UsFaits : 18525, 18524, 18575, 18528, 18581

Auteur : Pierre séjalon

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18586

Thème : Stratigraphie

MotsClés : Log

Sujet : Vue du log effectué au sud du secteur 3.

UsFaits : 18525, 18524, 18575, 18528, 18581

Auteur : Pierre Séjalon

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18587

Thème : Stratigraphie

MotsClés : Log

Sujet : Vue du log effectué au nord du secteur 3.

UsFaits : 18525, 18524, 18575, 18528, 18581

Auteur : Pierre Séjalon

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18588

Thème : Bâtiment

MotsClés : Creusement, Section

Sujet : Vue du sud vers le nord de la coupe dressée au sein du secteur antique de la zone 3.

UsFaits : MR18596, 18595, 18594, 18593, 18592, 18528, FS18599, 18603, 18604, 18602, 18601, 18600, 18621, MR18606, 18605, 18617, 18618, 18616, 18615, 18611, 18612, 18614, 18613, 18619, 18620, 18596, 18599, 18606, 18599, 18703

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18589

Thème : Bâtiment

MotsClés : Vue générale

Sujet : Vue générale du secteur antique situé à l'extrême sud de la zone 3.

UsFaits : UNA18596, FS18599, MR18596, 18596, 18599

Auteur : Jérémie Bousquet

Numéro : 18590

Thème : Fosse

MotsClés : Silo

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18501 après sondage mécanique.

UsFaits : FS18501, 18501, 18582, 18583, 18584, 18654, 18524, 18528

Auteur : Pierre Séjalon

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18591

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18585 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18585, 18585, 18693, 18528

Auteur : Guilhem Marty

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18592

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue en plan du mur MR18596

UsFaits : UNA18596, MR18596, 18596

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18593

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18589 après fouille de sa moitié orientale.

UsFaits : FS18589, 18589, 18658

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18594

Sujet : Vue générale des fosses FS18586 à FS18591.

UsFaits : FS18586, FS18587, FS18588, FS18589, FS18590, FS18591, 18586, 18587, 18588, 18589, 18590, 18591, 18660, 18659, 18658, 18657, 18656, 18653

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18595

Thème : Bâtiment

MotsClés : Vue générale

Sujet : Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3.

UsFaits : UNA18596, MR18598, 18621, 18623, MR18596, MR18608, 18612, 18622, 18504, 18506, 18611, 18612, FO18614, 18621,

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18596

Thème : Bâtiment

MotsClés : Vue générale

Sujet : Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3.

UsFaits : UNA18596, FS18599, MR18596, 18596, 18599

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18597

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18625 après fouille de sa moitié ouest.

UsFaits : FS18625, 18625, 18701

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18598

Thème : Bâtiment

MotsClés : Vue générale

Sujet : Vue générale du secteur antique situé au sud du secteur 3.

UsFaits : UNA18596, FS18599, MR18596, 18596, 18599

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18599

Sujet : Vue de la trace agraire TA18628 en cours de fouille.

UsFaits : TA18628, FO18627, 18628, 18627, 18690

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18600

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, du sondage 1 effectué dans la trace agraire TA18628 et dans le fossé FO18627.

UsFaits : TA18628, FO18627, 18628, 18627, 18690

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18601

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, du sondage 4 effectué dans la trace agraire TA18628.

UsFaits : TA18628, 18628, 18690

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18602

Sujet : Vue en coupe de la fosse FS18625 après fouille de sa moitié sud.

UsFaits : FS18625, 18625, 18701

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18603

Sujet : Vue en coupe du fossé FO18627 après sondage mécanique.

UsFaits : FO186027, 18627, 18525, 18524, 18635, 18694, 18632, 18633, 18634, 18628

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18604

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue en plan du mur MR18596.

UsFaits : UNA18596, MR18596, 18595, 18596

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18605

Sujet : Vue en plan du mur MR18598.

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18606

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue en plan du mur MR18608 et de sa tranchée d'épierrement.

UsFaits : UNA18596, MR18608, 18607, 18608, 18631

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18607

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue en plan du mur MR18606.

UsFaits : UNA18596, MR18606, 18606, 18605

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le sud

Numéro : 18608

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue en plan du mur MR18630.

UsFaits : UNA18596, MR18630, 18630, 18629

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18609

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue du chaînage d'angle entre le mur MR18606 et MR18608.

UsFaits : UNA18596, MR18606, MR18608, 18607, 18608, 18631, 18606, 18605

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18610

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue de détail du mur MR18606.

UsFaits : UNA18596, MR18606, 18606, 18605, 18617, 18617

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18611

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de la fosse FS18626 après fouille de sa moitié nord-ouest.

UsFaits : FS18626, 18626, 18700

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18612

Sujet : Vue en plan des fosses FS18625 et FS18626 après fouille de leurs moitiés nord-ouest.

UsFaits : FS18625, 18625, 18701, FS18626, 18626, 18700

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18613

Sujet : Vue en plan de la fosse FS18625 en cours de fouille, avec apparition de blocs au fond de la structure.

UsFaits : FS18625, 18625, 18701

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 18614

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, de l'extrémité nord du fossé FO18627.

UsFaits : FO18627, 18645, 18646, 18627, TA18647, 18696

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 18615

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue générale d'un niveau de tuiles plates effondré dans le comblement du fosé FO18613.

UsFaits : FO18613, 18613

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18616

Sujet : Vue en cours de fouille de la trace agraire TA18648 et de son extrémité orientale.

UsFaits : TA18648, 18648, 18698

Auteur : Alexandra Klinger

Numéro : 18617

Thème : Bâtiment

MotsClés : Fossé, Mur

Sujet : Vue cavalière du mur MR18606 et du fossé FO18614

UsFaits : UNA18596, MR18606, FO18614, 18606, 18614

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18618

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue depuis le nord de l'élévation du mur MR18606 et des blocs Us 18706.

UsFaits : UNA18596, MR18606, 18606, 18706

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18619

Sujet : Vue en plan, puis en coupe, du trou de poteau PO18649.

UsFaits : PO18649, 18649, 18697

Auteur : Alexandra Klinger

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18620

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue en coupe des sondages manuels effectués à l'intersection des fossés FO18532 et FO18533 (dans l'ordre : ouest/est, nord/sud, est/ouest et sud/nord).

UsFaits : FO18532, FO18533, 18532, 18533, 18661, 18662

Auteur : Alexandra Klinger

Numéro : 18621

Thème : Bâtiment

MotsClés : Mur

Sujet : Vue de la fondation et de la première assise du mur MR18606.

UsFaits : UNA18596, MR18606, 18606, 18706

Auteur : Cyril Gaillard

Cliché pris depuis le nord

Numéro : 18622

Thème : Bâtiment

MotsClés : Creusement, Vue générale

Sujet : Vue des couches Us 18602 et Us 18603 de la fosse FS18599 en cours de fouille.

UsFaits : FS18599, 18602, 18603

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18623

Thème : Bâtiment

MotsClés : Creusement, Section

Sujet : Vue de détail de la fosse FS18599

UsFaits : FS18599, 18602, 18603

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18624

Thème : Bâtiment

MotsClés : Vue générale

Sujet : Vue en détail de l'écorché réalisé dans la fosse FS18599.

UsFaits : FS18599, 18602, 18603

Auteur : Céline Payet

Cliché pris depuis l'est

Numéro : 18625

Thème : Parcellaire

MotsClés : Fossé

Sujet : Vue en coupes des fossés FO18522 et FO18523 avec sondage mécanique

UsFaits : FO18522, FO18523, 18704, 18705, 18522, 18523

Auteur : Marie Bernard

Cliché pris depuis le nord-ouest

Inventaire de la documentation scientifique papier

N° OA 9177
 Numéro et date de l'arrêté de prescription N°2013/101 DU 21/02/2013
 Diagnostic ou Fouilles FOUILLE
 Commune (+ n° département) SAINT GERVASY (30)
 Intitulé de l'opération LGV-CNM, SECT. 25, AUBRESPIN
 Abréviation (s'il y a lieu) LGV CNM ZONE 18 (à partir de 18500)
 Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.) PIERRE SEJALON
 Année(s) de l'opération 2013
 Couple occupation/chronologie Age du Bronze, Protohistoire, Antiquité Romaine

Document écrits	n° du document	n° boite	us, structure	légende	auteur	date
1	1	1	18501 à 18708	Listing US (p. 1 à 8)	Pierre Séjalon et al.	2013
2	1	1	18500 à 18625	Listing Photos (p. 1 à 5)	Pierre Séjalon et al.	2013
3	1	1	18501 à 18649	Fiches US et FAITS	Pierre Séjalon et al.	2013
4	1	1	Secteurs 1, 2, 3	Feuilles des Calculs de Cubage (p. 1 à 5)	Pierre Séjalon et al.	2013
5	1	1	Secteurs 1, 2, 3	Plans des Vestiges dans Tranchée Diagnostic (p. 1 à 2)	Pierre Séjalon et al.	2013
6	1	1	Enclos 18251 Secteur 2	Localisation des Sondages Manuels et Description de la Structure (3 feuilles)	Pierre Séjalon et al.	2013
7	1	1	Enclos 18231 Secteur 1	Localisation des Sondages Manuels et Description de la Structure (3 feuilles)	Pierre Séjalon et al.	2013
8	1	1	Enclos 18236 Secteur 3	Localisation des Sondages Manuels et Description de la Structure (2 feuilles)	Pierre Séjalon et al.	2013
9	1	1	Enclos 18232 Secteur 3	Localisation des Sondages Manuels et Description de la Structure (4 feuilles)	Pierre Séjalon et al.	2013
10	1	1	Enclos 18249 Secteur 2	Localisation des Sondages Manuels et Description de la Structure (3 feuilles)	Pierre Séjalon et al.	2013

Documents graphiques	n° du document	n° boite	us, structure	légende	auteur	date
11	1	1	18501 à 18521 Secteur 1, 2, 3 (x3)	Minutes (21 pages) Plans Vestiges (5 pages)	Pierre Séjalon et al.	2013

Inventaire de la documentation scientifique numérique

Inventaire de la documentation numérique

N° OA 9177
 Numéro et date de l'arrêté de prescription N°2013/101 DU 21/02/2013
 Diagnostic ou Fouilles FOUILLE
 Commune (+ n° département) SAINT GERVASY (30)
 Intitulé de l'opération LGV-CNM, SECT. 25, AUBRESPIN
 Abréviation (s'il y a lieu) LGV CNM ZONE 18 (à partir de 18500)
 Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.) PIERRE SEJALON
 Année(s) de l'opération 2013
 Couple occupation/chronologie Age du Bronze, Protohistoire, Antiquité Romaine

Document écrits	nom du document	us, structure	légende	auteur	date	format numérique
répertoire numérique						
DVD 1	RFO			Pierre Séjalon et al.	2015	pdf

Documents graphiques	nom du document	us, structure	légende	auteur	date	format numérique
répertoire numérique						
DVD 1	minutes	de mln.18501 à mln.18512		Pierre Séjalon et al.	2013	ai, jpg
DVD 1	plan topo	plan général	échelle 1/200e	Pierre Séjalon et al.	2013	ai
DVD 1	illustrations du RFO	de fig.1 à fig.51		Pierre Séjalon et al.	2015	ai, jpg, xls, psd

Photographies / Audiovisuel	nom du document	us, structure	légende	auteur	date	format numérique
répertoire numérique						
DVD 1	photos	de 18504 à 18625		Pierre Séjalon et al.	2013	jpg

Inventaire	nom du document	us, structure	légende	auteur	date	format numérique
répertoire numérique						
DVD 1	inventaire photos		24 pages	Pierre Séjalon et al.	2013	rtf
DVD 1	inventaire des minutes		6 pages	Pierre Séjalon et al.	2013	rtf
DVD 1	inventaire technique du mobilier		1 page	M. Boyer / Ch. Gaudelet	2015	xls
DVD 1	inventaire documentation scientifique papier		1 page	M. Boyer / Ch. Gaudelet	2015	xls
DVD 1	inventaire documentation scientifique numérique		1 page	Ch. Gaudelet	2015	xls

Inventaire technique du mobilier archéologique

ST GERVASY (30) Aubrespin - Fouille 2013 LGV CNM - Secteur 25 RESPONSABLE : Pierre SEJALON Code OA : 9177 Code INRAP : FB11141104 ARRETE N° 2013/101 DU 21/02/2013			
N° portoir	N° boîte	N°US	Type de mobilier
1	1a	ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18251(a1 à a4)	Céramique
1	1b	FS18506_FS18517_US18524_FO18532_FS18533_US18594_ FS18599 US18603_MR18608_US18611_US18612_US18615_US18617_US1 8621_US18623_US18624_US18650	Céramique Antique
2	2a	FS18501 US18583_FS18504_FS18505_FS18519_FS18522_FS18544_TA18 574_FS18586_FS18587_FS18589_US18613_US18620_US18622_ FO18627: [US18632_US18634_US18642(x2)(antique)]	Céramique
2	2b	ENC18251 a3_FS18515_US18617_FO18627 US18634_FO18627 US18642	Architecture Tuiles
3	3a	FS18526(1 à 6)	Céramique Age du Bronze
3	3b	FS18508_FS18512_FS18520_FS18521_FO18545	Céramique Age du Bronze
4	4a	Mortier: FO18533_FO18627 US18634 Scories: FO18533_FO18627 US18634	Mortier // Scories
4	4b	Os: ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18251(a1 à a4)_us18594_ Ichtyo: ENC18231(a5, a6, a7)_ENC18251 a1 Coquillages: ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18251(a1 à a4) US18615 US18623	Faune // Ichtyo // Coquillages
4	4c	ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18251(a1 à a4)_US18615_US18623	Verre
5	5a	Micro: ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18231 US18560_ENC18231 US18561_ENC18232 US18576_ENC18251(a2, a4)_ENC18249 US18579_FS18501 US18583_US18524_FY18529_FO18534 Macro: 18623(frg dalle)_ENC18249 US18578(frg meule)	Lithique
5	5b	Perles: ENC18231(a2, a5, a7)_ENC18251(a2, a3) Bouton: ENC18231 a5 Enrobée: ENC18251 a1	Petits Objets Perles, Bouton, Enrobée
5	5c	ENC18231[A1, a2, a5, a6, a7]_ENC18251 [a1, a2, a3, a4]_ENC18281	Carpo
5	5d	ENC8231 [a1, a2, a5, a6, a7]	Charbon
6	6a	ENC18251 a4	METAL Plomb
6	6b	ENC18231 [A1, a2, A5, a6]_ENC18251 [a1, a2, a3, a4]	METAL Bronze
6	6c	CLOUTERIE: ENC18231(a1, a2, a5, a6, a7)_ENC18251[(a1, a2, a3, a4)]_FS18259_US18620_US18613 RESIDUS: ENC18231: [a1(x2), a2(x2), a3(x2), a4(x2)]_ ENC18251: [a1(x2), a2(x2), a3(x2), a4(x2)]	METAL Fer

Chronologie

Âge du Bronze
Protohistoire
Antiquité romaine

Sujets et thèmes

Structures funéraires
Structures agraires
Bâtiment agricole
Fosse
Foyer
Murs
Sol

Mobilier

Industrie lithique
Céramique
Parure

L'opération de fouille qui s'est déroulée sur la commune de Saint-Gervasy, au lieu-dit Aubrespin, fait partie des nombreuses opérations archéologiques liées à l'aménagement de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier. Elle concernait principalement la fouille de cinq enclos circulaires détectés lors du diagnostic. Le décapage n'a pas révélé d'autres structures similaires ni contemporaines. En revanche, une occupation de l'âge du Bronze ancien a été mise en évidence grâce à l'étude du mobilier céramique ainsi qu'une partie d'une exploitation agricole romaine avec un bâtiment original.

Ces occupations complètent le panorama des connaissances assez maigres pour ce secteur de la plaine du Vistre et apportent quelques informations quant aux modifications environnementales au cours du temps notamment grâce aux résultats de l'étude malacologique. Concernant le cours du Vistre, il a pu être montré que son cours actuel était relativement récent et que son aménagement faisait partie d'une entreprise à plus grande échelle consistant à détourner le lit majeur pour peut-être alimenter des moulins à eau.

Avant cet événement, et surtout pour la seconde partie de l'Holocène, les paysages témoignent d'une forte anthropisation avec des espaces principalement couverts par des pelouses ou des friches basses évoluant dans un milieu plutôt humide. Par rapport à notre fenêtre d'étude, on envisage que ces secteurs étaient plutôt à vocation agricole, probablement pour du pâturage et des champs. Avec l'époque antique, l'environnement est mieux drainé et l'on sent une emprise plus marquée qu'aux périodes antérieures.

Il est possible d'ailleurs que pour la Protohistoire, seuls les enclos étaient présents dans cet environnement. Les vestiges d'habitat que l'on pourrait associer au vu de la chronologie se situent à quelques centaines de mètres plus au nord avec l'oppidum de Roquecourbe et la probable unité de production de céramique repérée anciennement à Bezouce.

La fouille des enclos a permis de mettre en évidence des creusements de fossés peu profonds, assez mal conservés, qui ont livré quelques éléments céramiques confirmant pour deux enclos sur cinq une chronologie centrée sur le début de l'âge du Fer. En l'absence de sépulture, un protocole de tamisage avait été envisagé dès la prescription. Sa mise en œuvre a nécessité la création de tables de tamisage adaptées et un investissement en temps important tant sur le terrain qu'en post fouille. Cela a permis la récolte de menus artéfacts qui entérinent pour partie la présence de sépultures au sein des deux cercles testées.

Le second point important a été la mise au jour d'un bâtiment antique qui participe à un ensemble plus important qui n'a pas fait l'objet de la prescription faute d'une reconnaissance approfondie lors du diagnostic. La nature de l'aménagement montre qu'une grande partie des matériaux utilisés provient d'une occupation antérieure démantelée. Ils sont utilisés pour la réalisation des fondations du bâtiment ainsi qu'en comblement d'une fosse quadrangulaire insérée au centre du même bâtiment. L'analyse stratigraphique et les quelques résultats apportés par l'étude des phytolithes suggèrent quelques pistes interprétatives quant à la ou aux fonctions successives de l'ensemble mais rien de véritablement probant ne permet de trancher. Avec l'étude du parcellaire et des plantations de vignes qui semblent s'opposer à la forte présence de phytolithes de tiges de céréales dans les couches de la fosse, il est tentant de traduire ces éléments comme la mutation des activités de l'exploitation agricole, tout d'abord fonctionnant autour de la production du vin puis s'orientant vers la céréaliculture et peut-être l'élevage.

Inrap Méditerranée

561, rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07 - Fax 04 66 36 29 13

www.inrap.fr

Code Inrap	FB11141104
Numéro de l'opération	n°9177
Numéro de l'arrêté de prescription	n°2013_101
Numéro de l'arrêté modifiant la prescription	n°12/334
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable	n°13/206-9177
Code INSEE	30233